

12



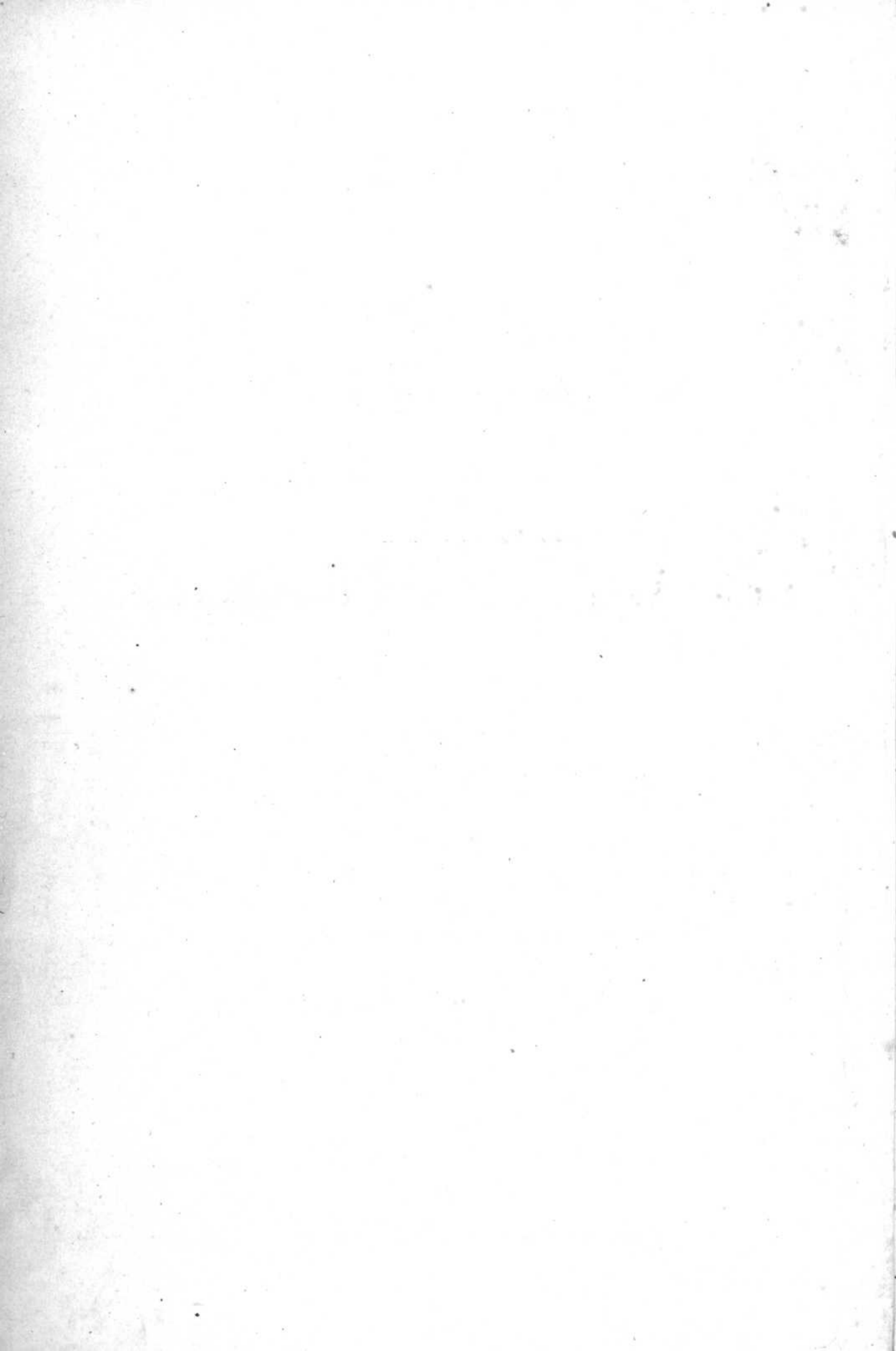
REGISTRE DES NAISSANCES

A

POUR LES NAISSANCES

de l'arrondissement d'état civil de Morges.





1876

N° 1.

Gros John Henri

Le vingt Décembre mil huit cent septante
vingt à deux heures après midi est né
à Morges, place de la gare
John Henri fils légitime
de John Frédéric Gros (Profession:) agriculteur
de Echichens domicilié à a' Morges, place de la gare
et de Lilette Chantaz
de Stagnières.

Inscrit au présent registre le trois Janvier
mil huit cent septante six sur la déclaration de John Frédéric
Gros, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

J Gros

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Dufflon le Château. Hugonnet

N° 2.

Panchaud Jeanne Eugénie

Le quatre Janvier mil huit cent septante
six à deux heures après midi est née
à Polochenat
Jeanne Eugénie fille légitime
de Eugène Panchaud (Profession:) agriculteur
de Polochenat domicilié à Polochenat
et de Pauline Frédérique Perot
de Lausanne et de Morges.

Inscrit au présent registre le six Janvier
mil huit cent septante six sur la déclaration de Eugène Pan-
chaud père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Eugène Panchaud

L'officier de l'état civil :

Hugonnet

N° 3.

Panchaud Jeanne Louise.

Le quatre Janvier mil huit cent septante six à trois heures avant midi est née à Morges, Grande rue N° 29 Jeanne Louise fille légitime de Samuel François Panchaud (Profession:) Boulanger de Lussy et de Polochenaz domicilié à Morges et de Jenny Demont de Vuillierens et de Grancy.

Inscrit au présent registre le sept Janvier mil huit cent septante six sur la déclaration de Samuel François Panchaud, de Lussy et de Polochenaz, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Panchaud

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Officier de l'état civil de Villars sous Yverdon.

Hugonnet

N° 4.

Wambold Hélène

Le premier Janvier mil huit cent septante six à une heure après midi est née à Morges, rue du Parc N° 6. Hélène fille légitime de Frédéric Martin Wambold (Profession:) serrurier de Hochstadt, Grand duché de Basse, domicilié à Morges et de Marie Louise Bourlond de Vuibroye près Oron.

Inscrit au présent registre le dix Janvier mil huit cent septante six sur la déclaration de Frédéric Martin Wambold, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

F. Wambold

L'officier de l'état civil :

Hugonnet

En suite de décret du Grand Conseil du Canton de Vaud du 15 mars 1879 et de la loi de bourgeoisie pérennitaire par habitant, notant à Villars sous Yverdon le 14 avril 1879, ainsi que du serment prêté devant le Conseil d'Etat des Cantons le 22 avril 1879, les descendants nés et à naître de Frédéric Martin Wambold sont reconnus, comme leur père, bourgeois de la Commune de Belmont sur Lancy.

En suite de la loi du 18 avril 1874, en suite de l'arrêté du Département de l'Intérieur et de l'Etat.

L'officier de l'état civil de l'arrondissement de Morges.



Englar

N^o 5.
Thury Marguerite.

Le treize Janvier _____ mil huit cent septante six
à huit _____ heures _____ avant midi est née
à Morges, rue Saint Louis N^o 8 _____
Marguerite _____ fille légitime _____
de Abel Thury _____ (Profession:) contrôleur d'armes
de Cloy _____ domicilié à Morges _____
et de Margaretha Bohren _____
de Gebbenay, Canton de Bern _____

Inscrit au présent registre le treize Janvier _____
mil huit cent septante six _____ sur la déclaration de Abel Thury
père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Abel Thury

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Officier de l'état civil de Saint-Trica.

Huguenot

N^o 6.
Demont Adèle Marie.

Le onze Janvier _____ mil huit cent septante six
à une _____ heure _____ avant midi est née
à Morges, Grande rue N^o 8 _____
Adèle Marie _____ fille légitime _____
de Jean Demont _____ (Profession:) confiseur _____
de Vullierens et de Grancy _____ domicilié à Morges _____
et de Julie Adèle Duchêne _____
de Folochonaz _____

Inscrit au présent registre le treize Janvier _____
mil huit cent septante six _____ sur la déclaration de Jean Demont
père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Jean Demont

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux Officiers de l'état civil de Collombier et de Grancy.

Huguenot

N^o 7.
Golay Hélène Marguerite
Céline.

Le vingt Janvier _____ mil huit cent septante
six _____ à quatre _____ heures _____ après midi est née
à Morges, Grande rue N^o 44 _____
Hélène Marguerite Céline _____ fille légitime _____
de Henri Golay _____ (Profession:) Horloger _____
de Chenis _____ domicilié à Morges, Grande rue N^o 44.
et de Marie Françoise Terrenen _____
de Gebdenay (Berne) _____

Inscrit au présent registre le vingt un Janvier _____
mil huit cent septante six _____ sur la déclaration de Henri Golay
père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

H. Golay

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil du Sentier.

Hugonnet

N^o 8

Cury Louise

Le vingt un Janvier _____ mil huit cent septante
six _____ à deux _____ heures _____ avant midi est née
à Morges, rue du Lac N^o 54 _____
Louise _____ fille légitime _____
de Louis Abram Cury _____ (Profession:) menuisier _____
de Concoise _____ domicilié à Morges, rue du Lac N^o 54
et de Anna Barbara Schärer _____
de Hüttswyll, Canton de Berne _____

Inscrit au présent registre le vingt deux Janvier _____
mil huit cent septante six _____ sur la déclaration de Louis Abram
Cury, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

L. Cury,

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Concoise.

Hugonnet

N° 9

Martin Charles Albert

Le vingt deux Janvier mil huit cent septante six à quatre heures après midi est né à Morges, rue du Lac N° 74 Charles Albert fils légitime de Jean Martin (Profession:) employé au chemin de fer de Neyruz, de Chapelle et de Vuarrens, domicilié à Morges, rue du Lac N° 74 et de Jeanne Louise Martin de Neyruz, de Chapelle et de Vuarrens.

Inscrit au présent registre le vingt quatre Janvier mil huit cent septante six sur la déclaration de Jean Martin, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Jean Martin

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux Officiers de l'état civil de Dornes, Saint Cerges et Vuarrens.

Huginch

N° 10

Chatenoud Eugénie Honorine

Le vingt quatre Janvier mil huit cent septante six à cinq heures et demie après midi est née à Morges, Grande rue N° 93 Eugénie Honorine fille légitime de Claude François Chatenoud (Profession:) employé au chemin de fer de Lovagny (France), domicilié à Morges et de Marie Cadet de Argonne (Haut Savoie)

Inscrit au présent registre le vingt cinq Janvier mil huit cent septante six sur la déclaration de Claude François Chatenoud, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Chatenoud

L'officier de l'état civil :

Huginch

N° 11.

Erb Joseph

+ 1872
à Haida (Aigle).

Le vingt quatre Janvier _____ mil huit cent *septante* _____
 six _____ à dix _____ heures _____ après midi est né
 à *Morges, rue de la Gare N° 20.* _____
Joseph _____ fils *légitime* _____
 de *Gottlieb Erb* _____ (Profession:) *agriculteur* _____
 de *Röthenbach, Canton de Berne*, domicilié à *Morges, rue de la gare N° 20.* _____
 et de *Lucretia Louise Gardillon* _____
 de *Arlochenaz.* _____

Inscrit au présent registre le *vingt cinq Janvier* _____
 mil huit cent *septante six* _____ sur la déclaration de *Gottlieb Erb,*
père de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

Johann Erb

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Röthenbach.

Augener

N° 12.

Soutter Charles Marius

Le vingt sept Janvier _____ mil huit cent *septante* _____
 six _____ à huit _____ heures _____ avant midi est né
 à *Morges, rue du Lac N° 23.* _____
Charles Marius _____ fils *légitime* _____
 de *Jules Henri Soutter* _____ (Profession:) *relieur* _____
 de *Morges* _____ domicilié à *Morges, rue du Lac N° 23.* _____
 et de *Adèle Jenny Böhy* _____
 de *Cordier sur Vevey.* _____

Inscrit au présent registre le *vingt huit Janvier* _____
 mil huit cent *septante six* _____ sur la déclaration de *Jules Henri*
Soutter père de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

Jules Soutter

L'officier de l'état civil :

Augener

N° 13.

Bally Anna Rosine

Le vingt janvier mil huit cent septante six
 à onze heures et demie après midi est née
 à la Blancherie rive Morges
Anna Rosine fille légitime
 de Henri Bally (Profession:) mécanicien
 de Boussens domicilié à la Blancherie rive Morges
 et de Marie Philomène Charret
 de Ardon (Valais)

Inscrit au présent registre le vingt un janvier
 mil huit cent septante six sur la déclaration de Henri Bally
 père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Henri Bally

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Sullens.

Hemilgouers rempli

N° 14.

Tache Jenny

Le vingt neuf janvier mil huit cent septante six
 à cinq heures après midi est née
 à Morges, rue du Jura N° 7
Jenny fille légitime
 de Jean Tache (Profession:) charpentier
 de Bermerches et de Ferrens domicilié à Morges, rue du Jura N° 7
 et de Marie Joséphine Emery
 de Cullayes

Inscrit au présent registre le premier février
 mil huit cent septante six sur la déclaration de Jean Tache,
 père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Jean Tache

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux officiers de l'état civil de Moudon et Oron.

Hemilgouers rempli

N° 15.

Ruchonnet Henriette Marie.

Le douze Février _____ mil huit cent septante
 six _____ à dix _____ heures et demie _____ avant midi est né
 à Morges, rue de la gare N° 20 _____
 Henriette Marie _____ fille légitime _____
 de François Ruchonnet _____ (Profession:) fabricant de bateaux _____
 de Saint Saphorin (Lavaux) _____ domicilié à Ouchy _____
 et de Sophie Marie Gandillon _____
 de Tolochenaz. _____

Inscrit au présent registre le quatorze Février _____
 mil huit cent septante six _____ sur la déclaration de François Ru-
 chonnet, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Ruchonnet François.

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux Officiers de l'état civil de Cheables
 et de Laubannin.

Henri Verdy rempli

N° 16.

Rahm Emile David.

Le vingt Février _____ mil huit cent septante _____
 six _____ à trois _____ heures _____ avant midi est né
 à Morges, grande rue N° 55 _____
 Emile David _____ fils légitime _____
 de Louis Daniel David Rahm _____ (Profession:) marchand-tailleur _____
 de Urseren-Hallau (Schuffroude) _____ domicilié à Morges, grande rue N° 55. _____
 et de Rose Emma Marguerite Martin _____
 de Sainte Croix. _____

Inscrit au présent registre le vingt un Février _____
 mil huit cent septante six _____ sur la déclaration de Louis Daniel
 David Rahm, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Rahm.

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil d'Urseren-Hallau.

Augouret

N° 12.

Rochat Pauline Henriette.

Le dix neuf Février _____ mil huit cent septante six
 à six _____ heures _____ après midi est né(e)
 à Morges, rue du Lac N° 14 _____
 Pauline Henriette _____ fille légitime _____
 de Jules Louis Rochat _____ (Profession:) employé au chemin de fer
 de Lieu _____ domicilié à Morges, rue du Lac N° 14 _____
 et de Henriette Françoise Schläfli _____
 de Munchenbuchsee (Berne) _____

Inscrit au présent registre le vingt un Février _____
 mil huit cent septante six sur la déclaration de Jules Louis
 Rochat, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Jules Louis Rochat

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil du lieu.

Henri Gouwerz rempl.

N° 13.

Cavin Paul

Par acte reçu le 31 mars 1921, par
 le maire de Dakar (Sénégal) Cavin
 Paul a contracté mariage avec
 Delisle Alice, née à Villars le
 15 août 1890.

Inscrit le 14 avril 1921

L'officier de l'état civil



Le vingt trois Février _____ mil huit cent septante six
 à six _____ heures et demie _____ avant midi est né(e)
 à Morges, rue Saint Louis N° 8 _____
 Paul _____ fils légitime _____
 de Frédéric Cavin _____ (Profession:) employé au chemin de fer
 de Vulliens _____ domicilié à Morges, rue Saint Louis N° 8 _____
 et de Annette Henriette Simon _____
 de Mauthorset _____

Inscrit au présent registre le vingt cinq Février _____
 mil huit cent septante six sur la déclaration de Frédéric Cavin,
 père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Morges.

Augouma
 mar.

N^o 19.

Coigny Alphonse.

+

Le vingt huit Février _____ mil huit cent septante six
 _____ à huit _____ heures _____ avant midi est né
 à Morges, grande rue N^o 67. _____
 Alphonse _____ fils légitime _____
 de Jacques Coigny _____ (Profession:) chaudronnier _____
 de Champtautot _____ domicilié à Morges, grande rue N^o 67 _____
 et de Marie Joséphine Génucé _____
 de Vouvy. _____

Inscrit au présent registre le vingt neuf Février _____
 mil huit cent septante six _____ sur la déclaration de Jacques Coigny,
 père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

J. Coigny

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Officier de l'état civil de Combremont. *Hemiljovers rempli*N^o 20

Chapuisat Jules Albert.

+

Le trois Mars _____ mil huit cent septante six
 _____ à six _____ heures _____ avant midi est né
 à Morges, grande rue N^o 10 _____
 Jules Albert _____ fils légitime _____
 de Henri Louis Chapuisat _____ (Profession:) employé au chemin de fer
 de Aclens _____ domicilié à Morges, grande rue N^o 10 _____
 et de Charlotte Marie Raymond _____
 de L'abbaye _____

Inscrit au présent registre le quatre Mars _____
 mil huit cent septante six _____ sur la déclaration de Henri Louis
 Chapuisat, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Chapuisat

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Officier de l'état civil de Collombier. *Hemiljovers rempli*

N^o 21.
Nicolas Jenny.

Le trois Mars _____ mil huit cent septante six
à onze _____ heures _____ après midi est né
à Morges, grande rue N^o. 61.
Jenny _____ fille légitime _____
de Jean Nicolas _____ (Profession:) charpentier _____
de Epalinges _____ domicilié à Morges, grande rue N^o. 61
et de Louise Andri _____
de Yverb. _____

Inscrit au présent registre le six Mars _____
mil huit cent septante six _____ sur la déclaration de Jean Nicolas,
père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Jean Nicolas

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil d'Epalinges.

Hugonnet

N^o 22.

Bonzon Charles William.

Le quatre Mars _____ mil huit cent septante
six _____ à onze _____ heures et trois quarts _____ après midi est né
à Morges, Campagne Mont-Choisi _____
Charles William _____ fils légitime _____
de Louis Charles Edouard Bonzon, (Profession:) employé à la Recette de l'état
de Pompaples _____ domicilié à Mont-Choisi près Morges _____
et de Emma Marie Renzud _____
de Saint Yverb. _____

Inscrit au présent registre le six Mars _____
mil huit cent septante six _____ sur la déclaration de Louis Charles Edou-
ard Bonzon, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

CBonzon

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de La Sarraz.

Bonillonnet

N^o 23.

Nobs Samuel.

Le quatorze Mars _____ mil huit cent septante six
à huit _____ heures et demie _____ après midi est né
à Morges, grande rue N^o 93.
Samuel _____ fils légitime _____
de Samuel Nobs _____ (Profession:) mécanicien _____
de Seedorf (Berne) _____ domicilié à Morges, grande rue N^o 93
et de Barbara Zbinden _____
de Wahlen (Berne) _____

Inscrit au présent registre le seize Mars _____
mil huit cent septante six _____ sur la déclaration de Samuel Nobs,
père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Nobs Samuel

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Seedorf.

Hemilgouwers rempli

N^o 24.

Vernet Charles Edouard.

Le seize Mars _____ mil huit cent septante six
à onze _____ heures _____ avant midi est né
à Morges, grande rue N^o 70.
Charles Edouard _____ fils légitime _____
de Charles Conrad Adrien Vernet _____ (Profession:) confiseur _____
de Rolle _____ domicilié à Morges, grande rue N^o 70
et de Adèle Marie Martin _____
de Sainte Croix _____

Inscrit au présent registre le dix sept Mars _____
mil huit cent septante six _____ sur la déclaration de Charles Conrad
Adrien Vernet, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Charles Vernet

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Rolle.

Hemilgouwers

Registre des naissances A.

N° 25.

Bürki Marie Elise.

Le quinze Mars _____ mil huit cent septante six
 _____ à six _____ heures _____ après midi est né
 à Morges, rue Centrale N° 23 _____
 Marie Elise _____ fille légitime _____
 de Gottlieb Bürki _____ (Profession:) jardinier _____
 de Muri, Canton de Berne domicilié à Morges, rue Centrale N° 23, _____
 et de Anna Loosli _____
 de Triswyl, Canton de Berne. _____

Inscrit au présent registre le dix sept Mars _____
 mil huit cent septante six _____ sur la déclaration de Gottlieb Bürki,
 père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Gottlieb Bürki

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Muri.

Hemil Gomers

N° 26.

Bristlen François Alfred.

Le dix neuf Mars _____ mil huit cent septante six
 _____ à dix _____ heures _____ après midi est né
 à Morges, grande rue N° 52 _____
 François Alfred _____ fils légitime _____
 de Marc Louis François Bristlen _____ (Profession:) negociant papeter _____
 de Coppet _____ domicilié à Morges, grande rue N° 52 _____
 et de Marie Christine Gergif _____
 de Murgwickenbach (Thurgovie) _____

Inscrit au présent registre le vingt un Mars _____
 mil huit cent septante six _____ sur la déclaration de Marc Louis
François Bristlen, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

F. Bristlen

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Coppet.

Hugonnet

N^o 27.Giroud Marguerite Marie
Emilie.

Le vingt quatre Mars _____ mil huit cent septante six
à cinq _____ heures _____ avant midi est née
à Morges, rue du Lac N^o. 53 _____
Marguerite Marie Emilie _____ fille légitime _____
de Jules Constant Giroud _____ (Profession:) employé de bureau _____
de Grandevent _____ domicilié à Morges, rue du Lac N^o. 53 _____
et de Georgine Amélie Jenny Freymond, _____
de Saint Pierre.

Inscrit au présent registre le vingt cinq Mars _____
mil huit cent septante six _____ sur la déclaration de Jules Constant
Giroud, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

J. Giroud

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Fiez.

Augourel

N^o 28.

Ritter Ernest.

Le vingt trois Mars _____ mil huit cent septante
six _____ à sept _____ heures et demie _____ après midi est né
à Morges, grande rue N^o. 68 _____
Ernest _____ fils légitime _____
de Frédéric Gustave Ritter _____ (Profession:) serrurier _____
de Hilsdruff, Royaume de Saxe _____ domicilié à Morges, grande rue N^o. 68. _____
et de Marie Laugg, _____
de Litzelflüh, Canton de Berne.

Inscrit au présent registre le vingt cinq Mars _____
mil huit cent septante six _____ sur la déclaration de Frédéric Gus-
tave Ritter, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

F. Gustave Ritter

*approuvé la rature sur le mot Ritter, à la cinquième
ligne. -

L'officier de l'état civil :

Henri Jomard rempl.

N° 29
 Thibaud Adèle Blanche
 Berniette.
 +

Le vingt cinq Mars _____ mil huit cent Septante six
 _____ à onze _____ heures _____ avant midi est née
 à Morges, rue de Laubannes N° 28 _____
 Adèle Blanche Berniette _____ fille légitime _____
 de Louis Frédéric Berni Thibaud _____ (Profession:) cafetier _____
 de Leuthalaz _____ domicilié à Morges, rue de Laubannes N° 28
 et de Julie Fanchette Guendet _____
 de Sainte Croix.

Inscrit au présent registre le vingt sept Mars _____
 mil huit cent Septante six _____ sur la déclaration de Louis Frédéric
Berni Thibaud, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Honri Thibaud

L'officier de l'état civil :

Hugonnet

Communiqué à l'Officier de l'état civil de Cobsonay.

N° 30.
 Wahl Emma.

Le vingt six Mars _____ mil huit cent Septante six
 _____ à huit _____ heures et demie _____ avant midi est née
 à Morges, rue du Lac N° 76 _____
 Emma _____ fille légitime _____
 de Berni Wahl _____ (Profession:) chapelier _____
 de Vich _____ domicilié à Morges _____
 et de Jenny Berniette Durand _____
 de Lyon.

Inscrit au présent registre le vingt sept Mars _____
 mil huit cent Septante six _____ sur la déclaration de Berni Wahl
 père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Honri Wahl

L'officier de l'état civil :

Hugonnet

Communiqué à l'Officier de l'état civil de Bequins.

N° 31.

Benay Eugénie Pauline.

Le vingt huit Mars _____ mil huit cent septante six
à une _____ heure _____ avant midi est née

à Morges, rue du Lac N° 70 _____

Eugénie Pauline _____ fille naturelle _____

de Elise Henriette Benay _____ (Profession:) cuisinière _____

de Gimel _____ domicilié à Vallorbes. _____ La mère est fille

et de Jules François Benay et _____

de Marie Louise Susanne Rochat sa femme _____

Inscrit au présent registre le trente Mars _____

mil huit cent septante six _____ sur la déclaration de Henriette Batail-

lard, de Romanel, domicilié à Morges, sage-femme qui a assisté à la naissance.

Confirmé après lecture faite :

Henriette Bataillard _____

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux Officiers de l'état civil de Gimel
et de Vallorbes.Henri Gerveret rempli

N° 32.

Gandillon Emma.

Le trente Mars _____ mil huit cent septante six
à cinq _____ heures _____ après midi est née

à Morges, rue de la Gare N° 20 _____

Emma _____ fille légitime _____

de Jean David Gandillon _____ (Profession:) agriculteur _____

de Tolochenaz _____ domicilié à Morges, rue de la Gare N° 20 _____

et de Jeanette Louise Paquier _____

de Peryes _____

Inscrit au présent registre le premier Avril _____

mil huit cent septante six _____ sur la déclaration de Jean David

Gandillon, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

David Gandillon _____

L'officier de l'état civil :

Henri Gerveret rempli

N° 33.

Dizerens Marie

Le cinq Avril _____ mil huit cent septante six
 à deux _____ heures et demie _____ avant midi est née
 à Morges, rue des Tanneurs N° 3 _____
 Marie _____ fille légitime _____
 de Georges Marc Dizerens _____ (Profession:) tanneur _____
 de Lutry _____ domicilié à Morges _____
 et de Marie Charlotte Dizerens _____
 de Lutry. _____

Inscrit au présent registre le six Avril _____
 mil huit cent septante six _____ sur la déclaration de Georges Marc
 Dizerens, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Marc Dizerens

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Lutry.

Hugonnet

N° 34.

Vallotton Laure

Le douze Avril _____ mil huit cent septante six
 à une _____ heure _____ avant midi est née
 à Morges, Place Saint Louis N° 1. _____
 Laure _____ fille légitime _____
 de Henri Vallotton _____ (Profession:) jardinier _____
 de Agiez et de Vallorbes _____ domicilié à Morges _____
 et de Louise Vulliety _____
 de Souvrens-Mézery. _____

Inscrit au présent registre le treize Avril _____
 mil huit cent septante six _____ sur la déclaration de Henri Vallotton
 père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Henri Vallotton

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux Officiers de l'état civil d'Agiez et de Vallorbes.

Hugonnet

N° 35.

Gandillon Albert Louis.

Le seize Avril _____ mil huit cent septante six
 _____ à douze _____ heures _____ soit midi est né
 à Folochenaz _____
Albert Louis _____ fils légitime _____
 de Jean Jules Gandillon _____ (Profession:) agriculteur _____
 de Folochenaz _____ domicilié à Folochenaz _____
 et de Françoise Louise Crot _____
 de Lutry et de Foul _____

Inscrit au présent registre le dix sept Avril _____
 mil huit cent septante six _____ sur la déclaration de Jean Jules
Gandillon, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Jules Gandillon

L'officier de l'état civil :

Hugonnet

N° 36.

Olivier Alfred

Le seize Avril _____ mil huit cent septante six
 _____ à onze _____ heures et demie _____ avant midi est né
 à Morges, Grande rue N° 42 _____
Alfred _____ fils légitime _____
 de Pierre Marc Louis Olivier _____ (Profession:) charcutier _____
 de Saint Cierges _____ domicilié à Morges _____
 et de Louise Emmy Georgine Delmont _____
 de Genève _____

Inscrit au présent registre le dix huit Avril _____
 mil huit cent septante six _____ sur la déclaration de Pierre Marc
Louis Olivier, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Olivier

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Saint Cierges.

Hugonnet

N° 37.
Cruchon.

Le dix sept Avril _____ mil huit cent septante six
à onze _____ heures _____ après midi est né mort
à Morges, Grande rue N° 78.
un enfant du sexe féminin _____ fille légitime
de Louis Cruchon _____ (Profession:) charon
de Bercher _____ domicilié à Morges
et de Juliette Chateletat _____
de Moudon et de Dompierre.

Inscrit au présent registre le dix neuf avril _____
mil huit cent septante six _____ sur la déclaration de Louis Cruchon,
père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Louis Cruchon

L'officier de l'état civil :

Argonne

N° 38.
Muller Cécile

Le vingt trois avril _____ mil huit cent septante six
à neuf _____ heures _____ avant midi est née
à Tolochenaz _____
Cécile _____ fille légitime
de Jean Muller _____ (Profession:) agriculteur
de Tolochenaz _____ domicilié à Tolochenaz
et de Louise Jeanne Françoise Lolliard _____
de Sully.

Inscrit au présent registre le vingt quatre avril _____
mil huit cent septante six _____ sur la déclaration de Jean Muller
père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Jean Muller.

L'officier de l'état civil :

Argonne

N^o 39.
Pilet Henri.

+

Le vingt quatre Avril _____ mil huit cent septante six
 _____ à neuf _____ heures _____ après midi est né
 à Morges, rue du Lac n^o 9
 Henri _____ fils légitime
 de François Louis Pilet _____ (Profession:) agriculteur
 de Château-d'Oex _____ domicilié à Morges
 et de Julie Louise Chantreau
 de Orny.

Inscrit au présent registre le vingt cinq Avril _____
 mil huit cent septante six _____ sur la déclaration de François Louis
 Pilet, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Le déclarant, requis de signer, a déclaré se savoir les faits.

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Château d'Oex. *Henri Goussard rempl.*

N^o 40.

Chaudet Berthe Lucie.

Le vingt six Avril _____ mil huit cent septante six
 _____ à quatre _____ heures _____ après midi est née
 à Morges, rue des Tâquis n^o 10.
 Berthe Lucie _____ fille légitime
 de David François Louis Chaudet _____ (Profession:) instituteur
 de Brethommiers _____ domicilié à Morges
 et de Lina Perisak
 de Paulmes.

Inscrit au présent registre le vingt sept Avril _____
 mil huit cent septante six _____ sur la déclaration de David François
 Louis Chaudet, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

François Chaudet

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Romainmôtier. *Henri Goussard rempl.*

Registre des naissances A.

N° 41.

Butty Emile Ferdinand.

Le vingt huit avril _____ mil huit cent septante six
 _____ à cinq _____ heures _____ avant midi est né
 à Morges, grande rue N° 31. _____
 Emile Ferdinand _____ fils légitime _____
 de Louis Philippe Butty _____ (Profession:) charcutier _____
 de Piry _____ domicilié à Morges _____
 et de Louise Adine Françoise Guerry _____
 de Lonay et de Vufflens la Ville. _____

Inscrit au présent registre le vingt huit avril _____
 mil huit cent septante six _____ sur la déclaration de Louis Philippe
 Butty, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Butty

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Officier de l'état civil de Givrol.

Hemilyorwerd rempli

N° 42.

Benchoz Louis Amédée.

Le vingt huit avril _____ mil huit cent septante six
 _____ à neuf _____ heures _____ après midi est né
 à Morges, rue du Lac N° 59 _____
 Louis Amédée _____ fils légitime _____
 de Emile Henri Benchoz _____ (Profession:) employé aux péages fédéraux _____
 de Rossinières _____ domicilié à Morges _____
 et de Madeleine Chabert _____
 de Lyon (France.) _____

Inscrit au présent registre le vingt huit avril _____
 mil huit cent septante six _____ sur la déclaration de Emile Henri
 Benchoz, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

E. Benchoz

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Officier de l'état civil de Rossinières.

Hemilyorwerd rempli

N° 43.

Desponds Jules Edmond.

+

Le vingt neuf Avril _____ mil huit cent *septante six*
 _____ à onze _____ heures _____ après midi est né
 à Morges, rue de la gare _____
 Jules Edmond _____ fils légitime _____
 de Jules François Desponds _____ (Profession:) *agriculteur* _____
 de Lussy _____ domicilié à Morges _____
 et de Marie Luthi _____
 de Rüdersbühl, Canton de Berne. _____

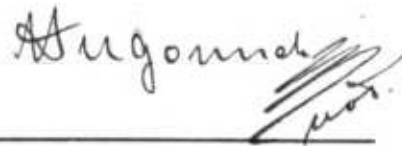
Inscrit au présent registre le *premier Mai* _____
 mil huit cent *septante six* _____ sur la déclaration de Jules François
 Desponds père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Desponds Jules François

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Labarats.



N° 44.

Stierlin Antoinette.

+

Le *premier Mai* _____ mil huit cent *septante six*
 _____ à quatre _____ heures _____ avant midi est née
 à Morges, rue des Saints N. 9. _____
 Antoinette _____ fille légitime _____
 de Jean Rodolphe Stierlin _____ (Profession:) *mécanicien* _____
 de Birmensdorf, Canton de Zurich domicilié à Morges. _____
 et de Antonie Josepha Schiffmann _____
 de Tourtemagne (Valais.) _____

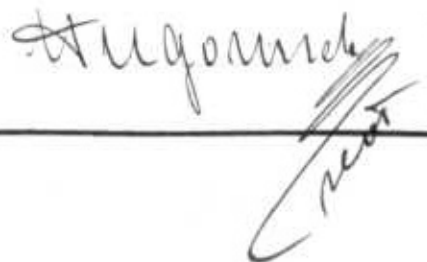
Inscrit au présent registre le *deux Mai* _____
 mil huit cent *septante six* _____ sur la déclaration de Jean Rodolphe
 Stierlin, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Jean Stierlin

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Birmensdorf.



Registre des naissances A.

N° 45.

Dottrens Louisa Eugénie

Le deux Mai _____ mil huit cent septante six
 _____ à onze _____ heures _____ après midi est né e
 à Morges, grande rue n° 78. _____
 Louisa Eugénie _____ fille légitime _____
 de Auguste Louis Philippe Dottrens (Profession:) agriculteur _____
 de Derent et de Saint-Saphorin domicilié à Vufflens le Château _____
 et de Jenny Lydie Emma Demont _____
 de Grancy _____

Inscrit au présent registre le quatre Mai _____
 mil huit cent septante six _____ sur la déclaration de Auguste Louis
 Philippe Dottrens, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Dottrens

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux Officiers de l'état civil de Villars 79ers
 de Colombier et de Vufflens le Château. _____

Augouret
 rec.

N° 46.

Jaccoud Frédéricus

Le cinq Mai _____ mil huit cent septante six
 _____ à une _____ heure _____ avant midi est né e
 à Morges, rue de Couraloup n° 8. _____
 Frédéricus _____ fille légitime _____
 de Jean Emile Jaccoud (Profession:) serrurier _____
 de Cheables _____ domicilié à Morges _____
 et de Henriette née Chantrou _____
 de Orny. _____

Inscrit au présent registre le cinq Mai _____
 mil huit cent septante six _____ sur la déclaration de Jean Emile
 Jaccoud, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Jaccoud Emile

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Cheables.

Hemihonvers rempli
 [Signature]

N^o 47.

Delaporte Louis Henri.

+

Le six Mai _____ mil huit cent *septante six*
 _____ à une _____ heure _____ avant midi est né
 à Morges, grande rue N^o 10 _____
 Louis Henri _____ fils légitime _____
 de Olivier Delaporte _____ (Profession:) *agriculteur* _____
 de Gimel _____ domicilié à Morges _____
 et de Jeanne Louise Pété _____
 de Morges et de Lonay _____

Inscrit au présent registre le huit Mai _____
 mil huit cent *septante six* _____ sur la déclaration de Olivier Dela-
 porte, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Olivier Delaporte

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Gimel.

Henri Jorwerth rempli

N^o 48.

Deleval Albert Léon.

Le treize Mai _____ mil huit cent *septante six*
 _____ à quatre _____ heures _____ avant midi est né
 à Morges, rue Centrale N^o 21 _____
 Albert Léon _____ fils légitime _____
 de Paul Edouard Deleval _____ (Profession:) *employé au chemin de fer*
 de Couin, Tat de Calais, France domicilié à Morges _____
 et de Sophie Demont _____
 de Apples _____

Inscrit au présent registre le quinze Mai _____
 mil huit cent *septante six* _____ sur la déclaration de Paul Edouard
 Deleval, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Deleval

L'officier de l'état civil :

Inscrit à l'Ambassade de France en Suisse.

Hugonnet

N° 49

Fatio Albertine Jeanne.

Le quatorze Mai _____ mil huit cent septante six
à onze _____ heures _____ avant midi est née

à Morges, grande rue N° 4. _____

Albertine Jeanne _____ fille légitime _____

de Edouard Henri Fatio _____ (Profession:) tonnelier _____

de Orbe _____ domicilié à Morges _____

et de Marie Mathilde Demartines _____

de Rolle _____

Inscrit au présent registre le quinze Mai _____

mil huit cent septante six _____ sur la déclaration de Edouard Henri

Fatio, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Fatio Demartines

L'officier de l'état civil :

Hugonnet

Communiqué à l'officier de l'état civil d'Orbe.

N° 50.

Grobety Eugène.

Le vingt un Mai _____ mil huit cent septante six

à huit _____ heures _____ après midi est né

à Morges, grande rue N° 37. _____

Eugène _____ fils posthume _____

de Eugène François Maurice Grobety _____ (Profession:) en son vivant Régent _____

de Vallorbes _____ domicilié à Coppet avant son décès _____

et de Julie Gavillet _____

de Teney et Vucherens, sans profession, domiciliés à Morges. _____

Inscrit au présent registre le vingt deux Mai _____

mil huit cent septante six _____ sur la déclaration de Henriette Batail

lard, de Romanel, domiciliée à Morges, sage femme qui a assisté à la naissance.

Confirmé après lecture faite :

Henriette Bataillard

L'officier de l'état civil :

Hugonnet

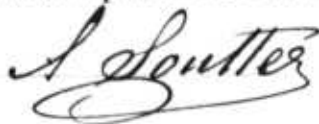
Communiqué à l'officier de l'état civil de Vallorbes

N^o 51.

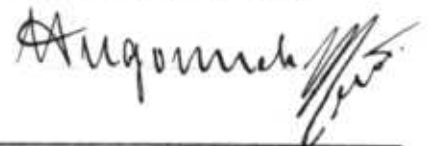
Soutter Jeanne Julie.

Le vingt un Mai _____ mil huit cent septante six
à six _____ heures _____ avant midi est néeà Morges, grande rue n^o 69. _____
Jeanne Julie _____ fille légitime _____
de Louis Henri Adolphe Soutter _____ (Profession:) pharmacien _____
de Morges _____ domicilié à Morges _____
et de Marie Cécile Scammet-Gris _____
de Locle _____Inscrit au présent registre le vingt trois Mai _____
mil huit cent septante six _____ sur la déclaration de Louis Henri
Adolphe Soutter, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :



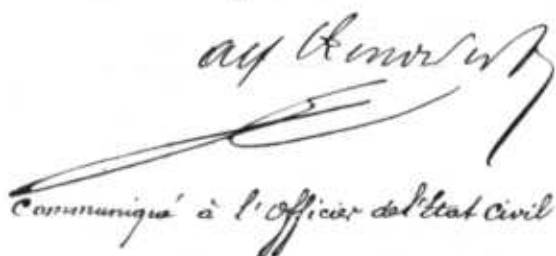
L'officier de l'état civil :

N^o 52.

Lenoir Alice.

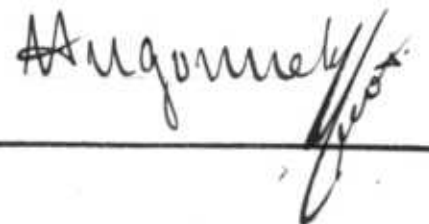
Le vingt un Mai _____ mil huit cent septante six
à deux _____ heures _____ avant midi est néeà Morges, grande rue n^o 62. _____
Alice _____ fille légitime _____
de Alfred Louis Lenoir _____ (Profession:) Notaire _____
de Château-d'Oex _____ domicilié à Morges _____
et de Jeanne Marie Augustine Jaques _____
de Sainte Croix. _____Inscrit au présent registre le vingt quatre Mai _____
mil huit cent septante six _____ sur la déclaration de Alfred Louis
Lenoir, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :



Communiqué à l'officier de l'état civil de Château-d'Oex.

L'officier de l'état civil :



N^o 53.
Ferrin Robert

Le vingt cinq Mai _____ mil huit cent septante six
à six heures _____ avant midi est né
à Morges, grande rue N^o 72.
Robert _____ fils légitime et jumeau
de Emile Ferrin _____ (Profession:) boulanger
de Corcelles près Yverne _____ domicilié à Morges
et de Marie Tradervand _____
de Corcelles près Yverne.

Inscrit au présent registre le vingt six Mai _____
mil huit cent septante six _____ sur la déclaration de Emile Ferrin
père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Emile Ferrin

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Officier de l'état civil de Corcelles.

Henri Goussier rempl.

N^o 54.
Ferrin Berthe

Le vingt cinq Mai _____ mil huit cent septante six
à dix heures _____ avant midi est née
à Morges, grande rue N^o 72.
Berthe _____ fille légitime et jumelle
de Emile Ferrin _____ (Profession:) boulanger
de Corcelles près Yverne _____ domicilié à Morges
et de Marie Tradervand _____
de Corcelles près Yverne.

Inscrit au présent registre le vingt six Mai _____
mil huit cent septante six _____ sur la déclaration de Emile Ferrin
père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Emile Ferrin

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Officier de l'état civil de Corcelles.

Henri Goussier rempl.

N^o 55.

Panchaud Jules Albert.

+

Le vingt neuf Mai _____ mil huit cent septante six
à une _____ heure _____ avant midi est né

à Polochenaz _____

Jules Albert _____ fils légitime _____

de Louis Antoine Panchaud _____ (Profession:) agriculteur _____

de Polochenaz _____ domicilié à Polochenaz _____

et de Julie Martin _____

de Neyruz _____

Inscrit au présent registre le trente un Mai _____

mil huit cent septante six _____ sur la déclaration de Louis Antoine

Panchaud, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Panchaud

L'officier de l'état civil :

Huguenin

N^o 56.

Cometta Julia Alexandrine

+

Le deux Juin _____ mil huit cent septante six

à cinq _____ heures _____ avant midi est née

à Morges, rue de la gare N^o 19 _____

Julia Alexandrine _____ fille légitime _____

de Provisus Cometta _____ (Profession:) peintre en bâtiments _____

de Aragno, Canton du Jéssin domicilié à Morges _____

et de Marie Olympe Honorine Vicaire _____

de Samoens, Haute Savoie, France. _____

Inscrit au présent registre le trois Juin _____

mil huit cent septante six _____ sur la déclaration de Provisus Cometta

père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Provisus Cometta

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil d'Aragno.

Hemilgouws rempli

N° 57.
Borgeaud.

Le trois Juin _____ mil huit cent Septante six
à quatre heures _____ après midi est né
à Morges, rue du Lac N° 80.
un enfant du sexe masculin _____ fils légitime
de Louis Jean Marc Daniel Borgeaud (Profession:) sous Directeur de l'arsenal
de Morrens domicilié à Morges
et de Jenny Anna Blanc
de Lausanne.

Inscrit au présent registre le cinq Juin _____
mil huit cent Septante six sur la déclaration de Louis Jean Marc
Daniel Borgeaud, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

L. Borgeaud

L'officier de l'état civil :

Hugonnet

N° 58.
Dizerens Jules Louis.

Le six Juin _____ mil huit cent Septante six
à six heures _____ après midi est né
à Morges, rue du Lac N° 66
Jules Louis _____ fils légitime
de François Louis Dizereus (Profession:) charcutier
de Taudou domicilié à Morges
et de Louise Julie née Furel
de Blonay.

Inscrit au présent registre le sept Juin _____
mil huit cent Septante six sur la déclaration de François Louis
Dizereus, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Louis Dizereus

L'officier de l'état civil :

Hugonnet

Communiqué à l'officier de l'état civil de Pully.

Hugonnet

N^o 59.
Bianchi Jean François.

Le sept Juin _____ mil huit cent *Septante six*
à onze _____ heures _____ après midi est né
à Morges, rue de la gare N^o 10.
Jean François _____ fils *légitime*
de Joseph Bianchi _____ (Profession:) *constructeur de bateaux*
de *Sacro Monte alla Rada, Côme, Italie*, domicilié à *Morges.*
et de *Éléonore Corti*
de *Varise, Côme, Italie.*

Inscrit au présent registre le *Huit Juin* _____
mil huit cent *Septante six* _____ sur la déclaration de *Joseph Bianchi*
père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Bianchi

L'officier de l'état civil :

Henri Goumert rempli

N^o 60.
Jank Jules Constant

+

Le douze Juin _____ mil huit cent *Septante six*
à onze _____ heures _____ après midi est né
à Morges, rue du Lac N^o 22.
Jules Constant _____ fils *légitime*
de Christian Jank _____ (Profession:) *fabriquant de gontions*
de *Saint Étienne (Berne)* domicilié à *Morges.*
et de *Rose Magdelaine Ufer*
de *Thierachern (Berne)*

Inscrit au présent registre le *treize Juin* _____
mil huit cent *Septante six* _____ sur la déclaration de *Christian Jank*
père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Christian Jank

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de St. Étienne.

Angoumich

Registre des naissances A.

N° 61.

Kohli Marguerite.

$$\frac{2}{15} \text{ Ois}$$

Le treize Juin _____ mil huit cent *septante six*
 _____ à six _____ heures et trois quarts _____ avant midi est née
 à Morges, rue du Lac N° 10. _____
 Marguerite _____ fille légitime _____
 de Christian Kohli _____ (Profession:) cordonnier _____
 de Saanen, Canton de Berne _____ domicilié à Morges _____
 et de Verena Juter _____
 de Safenmyl (Sgovie) _____

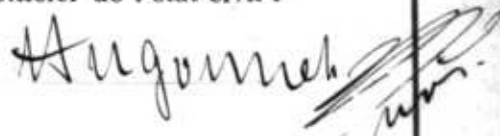
Inscrit au présent registre le quatorze Juin _____
 mil huit cent *septante six* _____ sur la déclaration de Christian Kohli
 père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Kohli Guillion.

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Officier de l'état civil de Saanen.



N° 62.

Rojard Caroline Sophie.

Le quinze Juin _____ mil huit cent *septante six*
 _____ à sept _____ heures _____ avant midi est née
 à la Caroline rive Solochonaz _____
 Caroline Sophie _____ fille légitime _____
 de Armand Isaac Rojard _____ (Profession:) agriculteur _____
 de Gilby _____ domicilié à la Caroline rive Solochonaz _____
 et de Fanny Charlotte Cerey _____
 de Cheseaux et de Donyes. _____

Inscrit au présent registre le seize Juin _____
 mil huit cent *septante six* _____ sur la déclaration de Armand Isaac
 Rojard, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Isaac Rojard

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Officier de l'état civil de Gilby.



N° 63.

Blanc Emile François.

Le quinze Juin _____ mil huit cent septante six
à onze heures et demie _____ après midi est né
à Morges, grande rue N° 64 _____
Emile François _____ fils légitime _____
de Joseph François Blanc _____ (Profession:) charpentier _____
de Evian-les-Bains (Haute Savoie), domicilié à Morges _____
et de Jeanne Julie Christinat _____
de Chabrey _____

Inscrit au présent registre le dix sept Juin _____
mil huit cent septante six _____ sur la déclaration de Joseph François
Blanc, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Blanc Joseph

L'officier de l'état civil :

Hugonnet

N° 64.

Besençon Louis Edouard.

Le dix huit Juin _____ mil huit cent septante six
à quatre heures _____ après midi est né
à Morges, rue du Lac N° 66 _____
Louis Edouard _____ fils légitime _____
de François Louis Edouard Besençon _____ (Profession:) boulanger _____
de Orbe et de Ballaigues _____ domicilié à Morges _____
et de Jeanne Filicie Elisabeth Grivel _____
de Saint-Livres. _____

Inscrit au présent registre le dix neuf Juin _____
mil huit cent septante six _____ sur la déclaration de François Louis
Edouard Besençon, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

L^s Besençon

L'officier de l'état civil :

Hugonnet

Communiqué aux Officiers de l'état civil d'Orbe et de Ballaigues.

Le Conseil d'Etat du Canton de
Vaud a ordonné le 8 novembre 1895
que le nom de Famille Besençon soit
rectifié en ce sens que ce nom soit écrit
Besençon.
Inscrit le 12 novembre 1895 sur
le Département de Justice et Police
L'Officier de l'Etat-Civil.
H. Brielon



Registre des naissances A.

N° 65.

Redard Catherine Ursule

Par décision du 6 novembre 1908, le conseil d'Etat français a ordonné que l'acte ci contre soit rectifié en ce sens qu'au lieu d'origine "Schandens" soit écrite "Verciers (Mandates)".

Inscrit le 10 novembre 1908 sur ordre du Département de Justice et Police

Officier de l'Etat-Civil
Morges
au Département de Justice et Police
et aux Officiers de l'Etat-Civil de Schandens et des Territoires (Mandates)

Le vingt un Juin mil huit cent septante six

à une heure avant midi est née

à Morges, grande rue N° 83.

Catherine Ursule fille légitime

de Marc Benjamin Redard (Profession:) négociant en denrées coloniales

de Schandens domicilié à Morges

et de Catharina Barbara Cadonau

de Malans, Canton des Grisons.

Inscrit au présent registre le vingt trois Juin

mil huit cent septante six sur la déclaration de Marc Benjamin

Redard, père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

Marc Redard

L'officier de l'état civil :

Hugonnet

Communiqué à l'officier de l'état civil de Louay.

N° 66.

Deschamps Charles Jérémie

Par lettre de Banque en date du 15 décembre 1884, la famille Deschamps a été reçue Française de Serres.

Inscrit le 13 octobre 1892 sur autorisation du Département de Justice et Police

Officier de l'Etat-Civil
Morges
au Département de Justice et Police

Le vingt trois Juin mil huit cent septante six

à quatre heures avant midi est né

à Morges, rue de Couvaloup N° 19

Charles Jérémie fils légitime

de Jérémie Deschamps (Profession:) ramonneur

de Saint Marcel, Savoie, France domicilié à Morges

et de Louise Cochard.

de Champagne.

Inscrit au présent registre le vingt quatre Juin

mil huit cent septante six sur la déclaration de Jérémie Des-

champs, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Deschamps Jérémie

L'officier de l'état civil :

Hugonnet

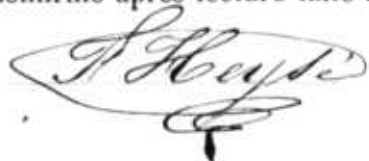
Inscrit et communiqué à l'officier de l'état civil de Bernex.

N^o 67.Heizé Marguerite Jeanne
Louise.

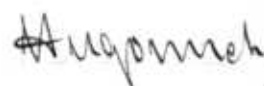
Le vingt cinq Juin _____ mil huit cent septante six
à trois heures et demie _____ avant midi est née
à Morges, rue du Lac N^o 61.
Marguerite Jeanne Louise _____ fille légitime
de Jean Gabriel François Heizé _____ (Profession:) coiffeur
de Sainte Croix _____ domicilié à Morges
et de Elise Hußli _____
de Gessenay, Canton de Berne.

Inscrit au présent registre le vingt six Juin _____
mil huit cent septante six _____ sur la déclaration de Jean Gabriel
François Heizé, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :



L'officier de l'état civil :

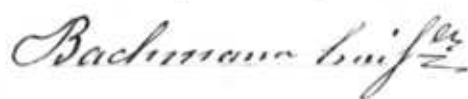
Communiqué à l'Officier de l'état civil de S^t Croix.

N^o 68.

Bachmann Alice Elise.

Le vingt quatre Juin _____ mil huit cent septante six
à quatre heures _____ après midi est née
à Morges, grande rue N^o 5.
Alice Elise _____ fille légitime
de Frédéric Louis Bachmann _____ (Profession:) Huissier de District
de Amsoldingen (Berne) _____ domicilié à Morges.
et de Louise Mercanton _____
de Forel et de Savigny.

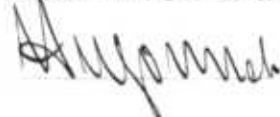
Inscrit au présent registre le vingt six Juin _____
mil huit cent septante six _____ sur la déclaration de Frédéric Louis
Bachmann, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :



L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Officier de l'état civil d'Amsoldingen.



N° 69.
Barblan Margrèta

Le vingt sept Juin _____ mil huit cent *Septante six*
à trois _____ heures _____ avant midi est née
à Morges, grande rue N° 86. _____
Margrèta _____ fille _____
de Jacob Barblan _____ (Profession:) *Instituteur* _____
de Remus, Canton des Grisons domicilié à Morges _____
et de Lisa Marianna Augustina Dunand _____
de Lausanne. _____

Inscrit au présent registre le *vingt sept Juin* _____
mil huit cent *Septante six* _____ sur la déclaration de *Jacob Barblan*
père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

J. Barblan.

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Remus.

Hugonnet

N° 70.
Rayroud Jules ^{Henri}

Le cinq Juillet _____ mil huit cent *Septante six*
à neuf _____ heures _____ après midi est né
à Morges, grande rue N° 97 _____
Jules Henri _____ fils légitime _____
de Jules Louis Rayroud _____ (Profession:) *employé au chemin de fer*
de Rougemont _____ domicilié à Morges _____
et de Marie Jenny Elise Prodollet _____
de Yverdon. _____

Inscrit au présent registre le *six Juillet* _____
mil huit cent *Septante six* _____ sur la déclaration de *Jules Louis Ray-*
roud père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Rayroud Jules Louis

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Rougemont.

Hemigommes rempli

No 71

Souvey Maurice Louis Auguste

Le dix juillet _____ mil huit cent septante six
 _____ à une _____ heure _____ avant midi est né
 à Morges, rue de Couvaloup N° 4.
 Maurice Louis Auguste _____ fils légitime _____
 de François Grégoire Souvey _____ (Profession:) valet de chambre _____
 de Hauteville, Canton de Fribourg, domicilié à Genthod (Genève), _____
 et de Marie Rose Hüller _____
 de Bussy sur Morges. _____

Inscrit au présent registre le douze juillet _____
 mil huit cent septante six _____ sur la déclaration de Auguste Hüller
 de Bussy, y domicilié, grand père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Auguste Hüller

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux Officiers de l'état civil de Hauteville
 et de Genthod.

Hugonnet

No 72

Tanchaud Gabriel Henri

Le douze juillet _____ mil huit cent septante six
 _____ à cinq _____ heures _____ après midi est né
 à Morges, rue du Blusard N° 2
 Gabriel Henri _____ fils légitime _____
 de George Henri Tanchaud _____ (Profession:) tanneur _____
 de Tolochenaz _____ domicilié à Morges _____
 et de Adèle Louise Bonnard _____
 de Morges et de Premlens. _____

Inscrit au présent registre le treize juillet _____
 mil huit cent septante six _____ sur la déclaration de George Henri
 Tanchaud, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

G. Tanchaud

L'officier de l'état civil :

Hugonnet

N^o 73.
Quayzin Alexis Lucien.

Le quinze juillet _____ mil huit cent septante six
à sept _____ heures _____ après midi est né
à Morges, rue de la gare, _____
Alexis Lucien _____ fils légitime _____
de Henri Frédéric Quayzin _____ (Profession:) agriculteur.
de Trélex _____ domicilié à Morges _____
et de Augusta Marie Delapierre _____
de Gilly. _____

Inscrit au présent registre le dieu sept juillet _____
mil huit cent septante six _____ sur la déclaration de Henri Frédéric
Quayzin, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Frédéric Quayzin

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Officier de l'état civil de Gingins.

Henri Gonvers rempli

N^o 74.
Köhli.

Le quinze juillet _____ mil huit cent septante six _____
à onze _____ heures et demie _____ avant midi est né _____
à Morges, rue des Charpentiers N^o 22. _____
un enfant du sexe masculin _____ fils légitime _____
de Jean Charles Köhli _____ (Profession:) charpentier _____
de Châtelat, Canton de Berne _____ domicilié à Morges _____
et de Pauline Burger _____
de Brumath (Bas-Rhin.) _____

Inscrit au présent registre le dieu sept juillet _____
mil huit cent septante six _____ sur la déclaration de Jean Charles
Köhli, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Charles Köhli

L'officier de l'état civil :

Henri Gonvers rempli

No 75.

Gueux Louis.

+

Le quatre août _____ mil huit cent septante six _____

à huit _____ heures _____ avant midi est né _____

à Morges, rue Centrale N° 3. _____

Louis _____ fils légitime _____

de Marie Eugène Gueux _____ (Profession:) agriculteur _____

de Moudon et de Bouvens _____ domicilié à Morges _____

et de Louise Anna Mathey _____

de Lavigny. _____

Inscrit au présent registre le sept août _____

mil huit cent septante six _____ sur la déclaration de Louise Gandillon,

de Solocheraz, domiciliée à Morges, sage-femme qui a assisté à la naissance.

Confirmé après lecture faite :

Louise Gandillon

L'officier de l'état civil :

Hugonnet

Communiqué aux Officiers de l'état civil de Moudon
et de Saint-Cierges.

No 76.

Johannot Ernest.

+

Le neuf août _____ mil huit cent septante six _____

à sept _____ heures _____ avant midi est né _____

à Morges, Grande rue N° 83. _____

Ernest _____ fils légitime _____

de Ernest Johannot _____ (Profession:) tailleur d'habits _____

de Solocheraz _____ domicilié à Morges _____

et de Adèle Louise Erel, _____

de Morges, Lutry et Cully. _____

Inscrit au présent registre le neuf août _____

mil huit cent septante six _____ sur la déclaration de Ernest Johannot

père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Ernest Johannot

L'officier de l'état civil :

Hugonnet

N° 77.
Bess Alfred Auguste.

Le huit août _____ mil huit cent *septante six*
à cinq _____ heures _____ avant midi est né
à Morges, grande rue n° 10.
Alfred Auguste _____ fils légitime
de Nicolas Bess _____ (Profession:) menuisier
de Engelbourg (Haut-Rhin), domicilié à Morges
et de Marguerite Gidi
de Unterstein (Sarre.)

Inscrit au présent registre le neuf août _____
mil huit cent *septante six* sur la déclaration de Nicolas Bess
père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

A. G. G.

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Engelbourg.

Hugonnet

N° 78.
Marlétaz Jean François
Auguste

Le douze août _____ mil huit cent *septante six*
à trois _____ heures _____ avant midi est né
à Morges, Rue du Lac, n° 58.
Jean François Auguste _____ fils légitime
de Auguste François Marlétaz _____ (Profession:) armurier
de Ormonz dessous _____ domicilié à Morges
et de Louise Pittet
de Lavey-Morcles

Inscrit au présent registre le douze août _____
mil huit cent *septante six* sur la déclaration de Auguste François
Marlétaz, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

A. Marlétaz

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil d'Ormonz dessous.

Hugonnet

N^o 79
Bovey François Louis

Le neuf août _____ mil huit cent septante
six _____ à dix _____ heures _____ après midi est né
à Morges, Grande rue N^o 66 _____
François Louis _____ fils légitime _____
de Frédéric Samuel Rodolphe Bovey (Profession:) employé au Chemin de fer
de Romanet et Chesaux domicilié à Morges _____
et de Jeanne Françoise Pasche _____
de Servion _____

Inscrit au présent registre le douze août _____
mil huit cent septante six _____ sur la déclaration de Frédéric Samu-
el Rodolphe Bovey, père de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

F. Bovey

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Officier de l'Etat civil de Romanet.

Hugonnet

N^o 80.
Chauvet Jenny Marie

Le douze août _____ mil huit cent septante
six _____ à huit _____ heures _____ après midi est née
à Morges, rue de Couvaloup N^o 10 _____
Jenny Marie _____ fille légitime _____
de François Louis Chauvet (Profession:) concierge du collège
de Morges _____ domicilié à Morges _____
et de Jeanne Marie Tion _____
de Etoy _____

Inscrit au présent registre le quatorze août _____
mil huit cent septante six _____ sur la déclaration de François Louis
Chauvet, père de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

Chauvet François

L'officier de l'état civil :

Hugonnet

N^o 81.
Christe Marie Henriette

+

Le dix huit août _____ mil huit cent septante
six _____ à onze _____ heures _____ après - midi est née
à Morges, rue du Lac N^o 51. _____
Marie Henriette _____ fille légitime _____
de Constant François Henri Christe (Profession:) ferblantier _____
de Aubonne _____ domicilié à Morges _____
et de Marie Louise Miéville _____
de Essertines près Cuavrens _____

Inscrit au présent registre le vingt un août _____
mil huit cent septante six _____ sur la déclaration de Constant
François Henri Christe, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

H. Christe

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Officier de l'Etat Civil d'Aubonne.

Hugonnet

N^o 82.
Blanchard Julie Louise.

Le vingt cinq août _____ mil huit cent septante six
_____ à six _____ heures _____ après midi est née
à Morges, rue des Saquis N^o 1. _____
Julie Louise _____ fille légitime _____
de Daniel François Blanchard (Profession:) charpentier _____
de Ferroy _____ domicilié à Morges. _____
et de Marie Rochat _____
de Lieu _____

Inscrit au présent registre le vingt huit août _____
mil huit cent septante six _____ sur la déclaration de Daniel François
Blanchard, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

D. Blanchard.

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Officier de l'Etat Civil de Solle.

Humbert rempl.

N° 83.

Aubertet Louisa Constance.

Le vingt neuf Août _____ mil huit cent septante six

_____ à une _____ heure _____ avant midi est né

à Morges, rue du Jura n° 5. _____

Louisa Constance _____ fille légitime _____

de Auguste Louis Aubertet _____ (Profession:) tonnelier _____

de Davois _____ domicilié à Morges _____

et de Constance Golay _____

de Chénit. _____

Inscrit au présent registre le vingt un Août _____

mil huit cent septante six _____ sur la déclaration de Henriette Rogivue

d'Aubertet, domiciliée à Morges, sage-femme qui a assisté à la naissance

Confirmé après lecture faite :

Henriette Rogivue

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Charvornay. *Henri Goussier rempli*

N° 84.

Muller.

décédé avant l'inscription.

Le premier Septembre _____ mil huit cent septante six

_____ à onze _____ heures _____ avant midi est né

à Morges, rue du Lac n° 22. _____

un enfant du sexe masculin _____ fils jumeau et légitime

de Louis David Alexandre Muller _____ (Profession:) laitier _____

de Boltigen, Canton de Berne _____ domicilié à Bremblens. _____

et de Jenny Basset _____

de Gouswies-la-Ville. _____

Inscrit au présent registre le deux Septembre _____

mil huit cent septante six _____ sur la déclaration de Louis David

Alexandre Muller, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Muller

L'officier de l'état civil :

Henri Goussier rempli

N° 85.

Müller.

décidé avant l'inscription.

Le premier Septembre _____ mil huit cent septante six
 _____ à onze _____ heures et quart _____ avant midi est né
 à Morges, rue du Lac N° 22
 un enfant du sexe masculin _____ fils jeuneau et légitime
 de Louis David Alexandre Müller (Profession:) laitier
 de Boligen, Canton de Berne domicilié à Bremblens
 et de Jenny Basset
 de Goumiers la Ville.

Inscrit au présent registre le deux Septembre
 mil huit cent septante six sur la déclaration de Louis David
Alexandre Müller, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Louis Müller

L'officier de l'état civil :

Hemigomard rempli

N° 86.

Perret Jules Louis Constant.

Le deux Septembre _____ mil huit cent septante six
 _____ à quatre _____ heures _____ avant midi est né
 à Morges, rue du Lac N° 9
Jules Louis Constant _____ fils légitime
 de Charles Jules Constant Perret (Profession:) Sellier
 de Edertines sur Yverdon domicilié à Laubanne
 et de Julienne Louise Valine Mojonnier
 de Mézières.

Inscrit au présent registre le quatre Septembre
 mil huit cent septante six sur la déclaration de François Louis
Mojonnier, de Mézières, domicilié à Morges, grand-père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Wagelmur

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux officiers de l'état civil de Yverdon et de Lausanne. Hemigomard rempli

N^o 87.
Meier Auguste.

3 fev. 1901.

Le cinq Septembre _____ mil huit cent septante six
à six _____ heures _____ avant midi est né
à Morges, rue Centrale N^o 9. _____
Auguste _____ fils légitime _____
de M^{rs} Joseph Meier _____ (Profession:) marchand-tailleur _____
de Lomnigny, Canton de Soleure domicilié à Morges _____
et de Marie Fanny Jenny Bernard _____
de L'Isle. _____

Inscrit au présent registre le cinq Septembre _____
mil huit cent septante six _____ sur la déclaration de M^{rs} Joseph
Meier, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Joseph Meier

L'officier de l'état civil :

Augoumas

Communiqué à l'officier de l'état civil d'Oberdorf.

N^o 88.

Capt Jeanne Marguerite.

Le cinq Septembre _____ mil huit cent septante six
à onze _____ heures _____ avant midi est née
à Morges, rue du Lac N^o 55 _____
Jeanne Marguerite _____ fille légitime _____
de Daniel Auguste Capt _____ (Profession:) tanneur _____
de Chenit _____ domicilié à Morges _____
et de Marie Henriette Bédary _____
de Montricher. _____

Inscrit au présent registre le six Septembre _____
mil huit cent septante six _____ sur la déclaration de Daniel Auguste
Capt, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Daniel Capt

L'officier de l'état civil :

Henri Goussier

Communiqué à l'officier de l'état civil du Canton.

Registre des naissances A.

N^o 89.
Zeeb.

Le six Septembre mil huit cent septante six
à quatre heures avant midi est né-mort
à Morges, rue du Lac N^o 65 :
un enfant du sexe masculin fil légitime
de Jules Louis Zeeb (Profession:) agriculteur
de Saint-Croix domicilié à Morges
et de Louisa Jenny Rosalie Desponde
de Lussery.

Inscrit au présent registre le sept Septembre
mil huit cent septante six sur la déclaration de Jules Louis Zeeb
père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Jules Zeeb

L'officier de l'état civil :

Henri Goussier rempl.N^o 90
Coderey.

Le sept Septembre mil huit cent septante six
à trois heures avant midi est né-mort
à Morges, rue Saint Louis
un enfant du sexe féminin fil légitime
de Jules Coderey (Profession:) vigneron
de Romanet sur Morges domicilié à Morges
et de Louise Coderey
de Romanet sur Morges.

Inscrit au présent registre le huit Septembre
mil huit cent septante six sur la déclaration de Jules Coderey
père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Jules Coderey

L'officier de l'état civil :

Henri Goussier rempl.

N^o 91
 Artken Charles Isaac

Le huit Septembre _____ mil huit cent septante six
 _____ à une _____ heure _____ avant midi est né
 à Tolochenaz _____
 Charles Isaac _____ fils légitime _____
 de François Louis Artken _____ (Profession:) agriculteur _____
 de Tolochenaz et de Koefen (Berne) domicilié à Tolochenaz _____
 et de Marie Louise Benchoz _____
 de Château-d'Veve _____

Inscrit au présent registre le huit Septembre _____
 mil huit cent septante six _____ sur la déclaration de François Louis
 Artken, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

F. Stucklen

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil d'Arnoldingen.

Henri Gouvet romilly

N^o 92.
 Borboin Lina Augustine
 +

Le douze Septembre _____ mil huit cent septante six
 _____ à onze _____ heures _____ après midi est née
 à Morges, rue des Bains n^o 9 _____
 Lina Augustine _____ fille légitime _____
 de Henri Emmanuel Borboin _____ (Profession:) employé au chemin de fer.
 de Morges et de Lonay _____ domicilié à Morges _____
 et de Louise Joséphine Pfleger _____
 de Sainte Croix. _____

Inscrit au présent registre le quatorze Septembre _____
 mil huit cent septante six _____ sur la déclaration de Henri Emmanuel
 Borboin, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

H. Borboin

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Lonay.

Augustine

N^o 93.
Kohler Emma.

Le seize Septembre _____ mil huit cent septante six _____
à seize _____ heures _____ après midi est né(e)
à Morges, rue Centrale n^o 21 _____
Emma _____ fille légitime et posthume _____
de Rodolphe Kohler, défunt _____ (Profession:) en son vivant limonadier
de Mynigen, Canton de Berne _____ domicilié à Morges, avant son décès _____
et de Mariann Porchet _____
de Vucherens, limonadière, domiciliée à Morges. _____

Inscrit au présent registre le dix huit Septembre _____
mil huit cent septante six _____ sur la déclaration de Henriette Rogine,
d'Escheres, domiciliée à Morges, d'age femme qui a assisté à la naissance. _____

Confirmé après lecture faite :

Henriette Rogine

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Mynigen.

Henri Gouwerbrouck

N^o 94.
Roméo Lucien Michel

Le quinze Septembre _____ mil huit cent septante six _____
à cinq _____ heures _____ après midi est né(e)
à la Blancherie près Morges _____
Lucien Michel _____ fils légitime _____
de Nicolas Carmine Roméo _____ (Profession:) mécanicien _____
de Procida, Royaume d'Italie _____ domicilié à Morges _____
et de Lucie Louise Tanchaud _____
de Tolochenaz _____

Inscrit au présent registre le dix huit Septembre _____
mil huit cent septante six _____ sur la déclaration de Nicolas Carmine
Roméo, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Roméo

L'officier de l'état civil :

Henri Gouwerbrouck

N^o 95.
Widmer Susanne Joséphine.

Le vingt deux Septembre _____ mil huit cent septante six -
à sept _____ heures _____ après midi est née
à Morges, rue Centrale N^o 3. _____
Susanne Joséphine _____ fille légitime _____
de Ulrich Widmer _____ (Profession:) charpentier _____
de Rickenbach, Canton de Zurich - domicilié à Morges. _____
et de Joséphine Cauly _____
de Tasseirier, Haute-Savoie _____

Inscrit au présent registre le vingt trois Septembre _____
mil huit cent septante six _____ sur la déclaration de Ulrich Widmer,
père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Ulrich Widmer

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Rickenbach.

Hemilyonverd rempli

N^o 96.
Hützmacher Pauline.

Le trois Octobre _____ mil huit cent septante six
à sept _____ heures _____ avant midi est née
à Morges, rue des Jaquis N^o 8 _____
Pauline _____ fille légitime _____
de Jean Hützmacher _____ (Profession:) tanneur _____
de Gidenstein, Canton de Berne - domicilié à Morges _____
et de Marie Louise Preain _____
de Moynis, Canton de Fribourg _____

Inscrit au présent registre le trois Octobre _____
mil huit cent septante six _____ sur la déclaration de Jean Hützmacher
père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

J. J. Hützmacher

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Moirinsingen.

Hemilyonverd rempli

N^o 97.
Bürli Gottfried Albert.
†

Le trente Septembre _____ mil huit cent septante six
à quatre heures _____ après midi est né
àux Moulins rière Morges.
Gottfried Albert _____ fils légitime
de Maurice Bürli _____ (Profession:) meunier
de Willisau-Land, Canton de Lucerne, domicilié à Morges
et de Caroline née Brandenberg
de Eug.

Inscrit au présent registre le trois Octobre _____
mil huit cent septante six _____ sur la déclaration de Maurice Bürli,
père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Maurice Bürli

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Willisau-Land.

Hugonier

N^o 98.
Piquet Elise Marie.

Le quatre Octobre _____ mil huit cent septante six
à deux heures _____ après midi est née
à Morges, rue du Lac N^o 48
Elise Marie _____ fille légitime
de Henri Louis Piquet _____ (Profession:) cordonnier
des Lieu _____ domicilié à Lausanne
et de Elise Jenny Berrioud
de Sullens.

Inscrit au présent registre le sept Octobre _____
mil huit cent septante six _____ sur la déclaration de Marie Tardy
née Dollé, de Derges, domiciliée à Morges, sage-femme qui a assisté à la naissance.

Confirmé après lecture faite :

M^{me} Tardy Sage-femme

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux officiers de l'état civil de Lausanne et de Lausanne.

Hugonier

N° 99.

Gempferle Albertine.

Le six Octobre _____ mil huit cent septante six
 _____ à trois _____ heures _____ après midi est née
 à Morges, rue de Couvaloup N° 29 _____
 Albertine _____ fille légitime _____
 de Albert Gempferle _____ (Profession:) boulanger _____
 de Niederglatt, Canton de Saint Gall, domicilié à Morges _____
 et de Augustine Elise Guerry _____
 de Saint Saphorin sur Morges _____

Inscrit au présent registre le sept Octobre _____
 mil huit cent septante six _____ sur la déclaration de Caroline Guerry
 née Bridel, de Saint Saphorin, domiciliée à Lully, grand-mère de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Caroline Guerry

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil d'Oberuzwil.

Augener

N° 100.

Longchamp Jean Louis.

Le sept Octobre _____ mil huit cent septante six
 _____ à dix _____ heures _____ avant midi est né
 à Morges, grande rue N° 17. _____
 Jean Louis _____ fils légitime _____
 de François Alexandre Longchamp _____ (Profession:) charpentier _____
 de Malavalud _____ domicilié à Morges _____
 et de Marie Ursule Alphonsine Philipona _____
 de Font en Ogaz, Canton de Fribourg _____

Inscrit au présent registre le neuf Octobre _____
 mil huit cent septante six _____ sur la déclaration de François Alexandre
 Longchamp père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

François Longchamp

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Bottens.

Augener

Registre des naissances A.

N° 101.

Combe Henri Joseph

10	VII
19	07

Le neuf Octobre _____ mil huit cent ~~septante six~~
 _____ à huit _____ heures _____ avant midi est né
 à Morgez, rue du Lac N° 56. _____
 Henri Joseph _____ fils légitime _____
 de Simon Jean Samuel Combe _____ (Profession:) cafetier _____
 de Monnaz _____ domicilié à Morgez _____
 et de Louise Béatrice Amélie Bataillard _____
 de Romanel sur Morgez. _____

Inscrit au présent registre le dix Octobre _____
 mil huit cent ~~septante six~~ _____ sur la déclaration de Simon Jean
 Samuel Combe, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

S. Combe.

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Officier de l'état civil de Pufflens le Château.

Augouret

N° 102

Rondot Eugène Alice.

Le dix Octobre _____ mil huit cent ~~septante six~~
 _____ à douze _____ heures _____ soit midi est né
 à u Parc, Commune de Morgez _____
 Eugène Alice _____ fils légitime _____
 de Jean François Rondot _____ (Profession:) musicien-ambulancier
 de Salint (Jura, France) _____ domicilié à en passage à Morgez _____
 et de Elisa Constance Rousselle _____
 de Pontarlier (Doubs, France) _____

Inscrit au présent registre le douze Octobre _____
 mil huit cent ~~septante six~~ _____ sur la déclaration de Marie Pardy
 née Bolliet, de Dangez, domiciliée à Morgez, sage-femme qui a assisté à la naissance.

Confirmé après lecture faite :

V^{re} Pardy Sage-femme

L'officier de l'état civil :

Augouret

N^o 103.

Vulliamy Elise Lina.

Le seize Octobre _____ mil huit cent *septante six*

à huit _____ heures et demie _____ après midi est née

à *Morges, rue du Lac N^o 35*

Elise Lina _____ fille *légitime*

de *Samuel Vulliamy* _____ (Profession:) *agriculteur*

de *Oulens* _____ domicilié à *Morges*

et de *Marie Cloué* _____

de *L'Isle* _____

Inscrit au présent registre le *dieux huit Octobre* _____

mil huit cent *septante six* _____ sur la déclaration de *Samuel Vullia-*

my, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Vulliamy Samuel

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil d'Challens. Benilhomers rempli

*Vu le 22. Octobre 1876
L'Officier
Benilhomers*

N^o 104.

Moret Alfred

Le *vingt deux* octobre _____ mil huit cent *septante*

six _____ à *une* _____ heure et demie _____ avant midi est né

à *la Caroline, rière Tolochenaz*

Alfred _____ fils *légitime*

de *Jules Isaac Louis Moret* _____ (Profession:) *agriculteur*

de *Clarmont* _____ domicilié à *la Caroline rière Tolochenaz*

et de *Sophie Louise Bolomey* _____

de *Lutry, de Belmont et de Cully* _____

Inscrit au présent registre le *vingt trois* octobre _____

mil huit cent *septante six* _____ sur la déclaration de *Jules Isaac*

Louis Moret, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Jules Moret

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Collombier

Augoumoh

N° 105.

Serex Francois Maurice

23 Juin 1912.

Le vingt neuf octobre _____ mil huit cent septante
six _____ à neuf _____ heures _____ avant midi est né
à Morges, rue du Lac N° 51. _____
Francois Maurice _____ fils légitime _____
de Francois Louis Henri Serex _____ (Profession:) poëtier _____
de Maracon _____ domicilié à Morges _____
et de Marie Joseph Mathey _____
de Martigny-Ville (Valais) _____

Inscrit au présent registre le trente octobre _____
mil huit cent septante six _____ sur la déclaration de Francois Louis
Henri Serex, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

F. Serex-Mathey

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Officier de l'Etat Civil de Interieur

Hugonnet

N° 106.

Berencon Etouard Cesar
Joseph

Le sept novembre _____ mil huit cent septante
six _____ à sept _____ heures _____ avant midi est né
à Morges Grande rue N° 98. _____
Etouard Cesar Joseph _____ fils légitime _____
de Pierre Francois Berencon _____ (Profession:) boulangier _____
de Orbe et de Ballaigues _____ domicilié à Morges _____
et de Jenny Henriette Delacretar _____
de Yverne _____

Inscrit au présent registre le neuf novembre _____
mil huit cent septante six _____ sur la déclaration de Pierre Francois
Berencon, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Pierre Berencon

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux Officiers de l'Etat Civil de Orbe et de Ballaigues.

Hugonnet

N^o 107.
Schweingüter Johanna

Le dix novembre _____ mil huit cent septante
six _____ à deux _____ heures _____ avant midi est née
à Morges, Grande rue N^o 17. _____
Johanna _____ fille légitime _____
de Jérôme Schweingüter _____ (Profession:) employé au Chemin de fer
de Riggisberg, Canton de Berne domicilié à Morges _____
et de Anna Barbara Lutz _____
de Trüb, Canton de Berne _____

Inscrit au présent registre le dix novembre _____
mil huit cent septante six _____ sur la déclaration de Jérôme _____
Schweingüter, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Jérôme Schweingüter

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Officier de l'Etat civil de Riggisberg

Augustin

Le dix novembre _____ mil huit cent septante
six _____ à huit _____ heures _____ avant midi est né
à Morges, rue de Couvaloup N^o 22. _____
Emile Samuel _____ fils légitime _____
de Samuel Christeler _____ (Profession:) employé au Chemin de fer
de Lenk, Canton de Berne _____ domicilié à Morges _____
et de Marie Françoise Pasche _____
de Servion _____

Inscrit au présent registre le dix novembre _____
mil huit cent septante six _____ sur la déclaration de Henriette Ba
taillard née Schender, de Romanel, domiciliée à Morges, sage femme qui a assisté à la naissance

Confirmé après lecture faite :

Henriette Bataillard

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Officier de l'Etat civil de Lenk.

Augustin

N^o 108.

Christeler Emile Samuel

Par déclaration du Bureau
cantonal de l'Etat civil de Genève
Christeler Emile Samuel a été
né citoyen genevois ressortissant
de la Commune des Eaux Vives, le

14 juin 1921.

Inscrit le 1 décembre 1921.

Officier de l'Etat civil :

communiqué au Département de Justice à
Genève.

N^o 109.
Golay Louise Adèle

Le *seize* novembre _____ mil huit cent *septante*
six _____ à *deux* _____ heures _____ *avant* midi est né(e)
à *Morges, rue Centrale N. 14* _____
Louise Adèle _____ fille naturelle _____
de *Louise Sophie Golay* _____ (Profession:) *jeune* _____
de *Chenik* _____ domicilié à *Morges. La mère est fille* _____
de *Louis Jules Golay* et _____
de *Anny Lecoultra, sa femme* _____

Inscrit au présent registre le *dix sept* novembre _____
mil huit cent *septante six* _____ sur la déclaration de *Henriette Rogive,*
d'Essertes, domiciliée à Morges, sage femme qui a assisté à la naissance.

Confirmé après lecture faite :

Henriette Rogive

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Officier de l'Etat civil du Tondier

Augouin

N^o 110.
Januarius André Cadet

Le *dix neuf* novembre _____ mil huit cent *septante*
six _____ à *dix* _____ heures _____ *avant* midi est né
à *Morges, rue de Couratoup N. 33* _____
André Cadet _____ fils légitime _____
de *André Januarius* _____ (Profession:) *ordonneur d'éclair* _____
de *Brissago, Canton de Yverdon* domicilié à *Morges* _____
et de *Marie Louise Pilet* _____
de *Rossinières* _____

Inscrit au présent registre le *vingt un* novembre _____
mil huit cent *septante six* _____ sur la déclaration de *Louise Gardil*
loro, de Tolochenaz, domiciliée à Morges, sage femme qui a assisté à la naissance

Confirmé après lecture faite :

Louise Gardilloz sa femme

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Officier de l'Etat civil de Brissago

Augouin

Par lettre du Département de Justice et Police du Canton de Vaud en date du 4 février 1893, l'autorisation est donnée d'ajouter le mot "dit Decarli" après le nom de famille "Januarius" de l'aide ci contre en date du 2 février 1893.

Officier de l'Etat civil
Augouin
Département de Justice et Police

déclaration du Bureau de l'Etat civil de Genève, Januarius Decarli André Cadet a été déclaré citoyen genevois ressortissant de la Commune de Hermance, le 2 mai 1925.

Inscrit le 18 septembre 1926
Officier de l'Etat civil
Augouin
Département de Justice et Police



N^o 111
Sanchaut Cécile

+

Le vingt cinq novembre _____ mil huit cent septante
six _____ à neuf _____ heures _____ avant midi est née

à Tolochenaz _____

Cécile _____ fille légitime _____

de Constant Henri Sanchaut _____ (Profession:) agriculteur _____

de Tolochenaz _____ domicilié à Tolochenaz _____

et de Anne Louise Baudin _____

de Mollens _____

Inscrit au présent registre le vingt sept novembre _____

mil huit cent septante six _____ sur la déclaration de Constant

Henri Sanchaut, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Const. Sanchaut

L'officier de l'état civil :

Hugonnet

N^o 112
Hugonnet Louis Emile

Le vingt neuf novembre _____ mil huit cent septante
six _____ à dix _____ heures et demie _____ avant midi est né

à Tolochenaz _____

Louis Emile _____ fils légitime _____

de Georges Lucien Emile Hugonnet _____ (Profession:) agriculteur _____

de Collion _____ domicilié à Tolochenaz _____

et de Marie Henriette Guillet _____

de Trillens _____

Inscrit au présent registre le trente novembre _____

mil huit cent septante six _____ sur la déclaration de Georges Lucien

Emile Hugonnet, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Hugonnet Lucien

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Officier de l'Etat Civil de Cossonay

Hugonnet

N° 113.
Favrot Marc Henri

Le deux décembre _____ mil huit cent septante
six _____ à dix _____ heures _____ avant midi est né
à Morges, rue de la Gare N° 23 _____
Marc Henri _____ fils légitime _____
de Marc Gabriel Favrot _____ (Profession:) vigneron _____
de Châtillon d'Orx _____ domicilié à Morges _____
et de Sophie Henriette Louise Delafontaine _____
de Liray et de Corsier _____

Inscrit au présent registre le quatre décembre _____
mil huit cent septante six _____ sur la déclaration de Marc Gabriel
Favrot, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite

Marc Favrot

L'officier de l'état civil :

Arpenter

Communiqué à l'Officier de l'état civil de
Château d'Orx.

N° 114.
Isely Henri Antoine

+

Le six décembre _____ mil huit cent septante
six _____ à cinq _____ heures et demie _____ avant midi est né
à Morges, rue des Charpençiers N° 12. _____
Henri Antoine _____ fils légitime _____
de Pierre Isely _____ (Profession:) pêcheur _____
de Huesau, Canton de Berne domicilié à Morges _____
et de Rosine Henriette née Trulet _____
de Vich et de Beyries _____

Inscrit au présent registre le huit décembre _____
mil huit cent septante six _____ sur la déclaration de Pierre Isely
père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Pierre Isely

L'officier de l'état civil :

Henri Goussard

Communiqué à l'Officier de l'état civil de Huesau

N^o 115.
Kradolfer Lina

Le dix décembre _____ mil huit cent *septante*
six _____ à *douze* _____ heures _____ après midi est née
à *Morges, rue du Lac N^o 44* _____
Lina _____ fille légitime _____
de *Gottfried Kradolfer* _____ (Profession:) *charrutier* _____
de *Pétrikon et Märwil, Thurgovie* domicilié à *Morges* _____
et de *Francisca née Borneo* _____
de *Büren, Canton de Berne* _____

Inscrit au présent registre le *douze décembre* _____
mil huit cent *septante six* _____ sur la déclaration de *Gottfried* _____
Kradolfer, père de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

G. Kradolfer.

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Officier de l'Etat civil d'Affeltrangen. *Hemli Gönwerd rempl^t*

N^o 116.
Dettwiler Louis

Le *douze décembre* _____ mil huit cent *septante*
six _____ à *six* _____ heures _____ après midi est né
à *Morges, rue du Lac N^o 46* _____
Louis _____ fils légitime _____
de *Henni Dettwiler* _____ (Profession:) *boucher* _____
de *Bennwil, Bâle campagne* domicilié à *Morges* _____
et de *Jeanne Rose Louise Martin* _____
de *Villeneuve et de Rossinières* _____

Inscrit au présent registre le *treize décembre* _____
mil huit cent *septante six* _____ sur la déclaration de *Henni Dettwiler* _____
père de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

Dettwiler H.

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Officier de l'Etat civil de Hölstein. *Hemli Gönwerd rempl^t*

Suivant décision du Conseil Communal de Lucerne du 14 mai 1929, Louis Dettwiler, sa femme et ses enfants, ont été reçus bourgeois de la Commune de Lucerne, tout en conservant la bourgeoisie de Bennwil (Bâle campagne).

Inscrit le 11 juin 1929
L'Officier de l'Etat civil.
Auer
1101

Communiqué au Département et à l'Etat
Cuisse de Hölstein

N^o 117.
Berthoud

Le *treize* décembre _____ mil huit cent *septante*
six _____ à *huit* _____ heures _____ *avant* midi est né
à *Solochenaz* _____
Un enfant du sexe *féminin* _____ fil *légitime* _____
de *Valdo Berthoud* _____ (Profession:) *chef d'institut* _____
de *Leysin* _____ domicilié à *Solochenaz* _____
et de *Marie Curchod* _____
de *Lausanne, Dommarctin, Solier le Grand, Pentheréaz*
et Villars le Secroix. _____
Inscrit au présent registre le *treize* décembre _____
mil huit cent *septante six* _____ sur la déclaration de *Valdo Ber-*
thoud, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

N. Berthoud Curchod
N

L'officier de l'état civil :

Hemil Gouvers rempl.

N^o 118.

Trivelli Gabriel François

Par acte stipulé par le notaire
Briaz à Morges, le 13 Juillet
1896, Gabriel François Trivelli a
épousé la Bourgeoise de "Morges"
L'intercesse a prêté serment devant le
conseil d'Etat du Canton de Vaud
le 12 Juillet 1896.

Le 22 Juillet 1896

L'officier de l'état civil :



Le *dix huit* décembre _____ mil huit cent *septante*
six _____ à *quatre* _____ heures _____ *après* midi est né
à *Morges, Grande rue n^o 51* _____
Gabriel François _____ fil *légitime* _____
de *Clement Jean Antoine Trivelli* _____ (Profession:) *bijoutier* _____
de *Parro, Royaume d'Italie* _____ domicilié à *Morges* _____
et de *Catherine Henriette Rinder* _____
de *Châtelat, Canton de Berne* _____

Inscrit au présent registre le *dix neuf* décembre _____
mil huit cent *septante six* _____ sur la déclaration de *Clement Jean*
Antoine Trivelli, père de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

G. Trivelli

L'officier de l'état civil :

Hemil Gouvers rempl.

N° 119.

Féder Emma Rosalie.

Le vingt Décembre _____ mil huit cent septante six
à douze _____ heures _____ soit midi est né

à Morges, rue des Saints 22:5.

Emma Rosalie _____ fille légitime _____

de Charles Louis Amédée Féder _____ (Profession:) employé à l'arsenal

de Denger _____ domicilié à Morges _____

et de Charlotte Julie Jeanette Hornung _____

de Denger. _____

Inscrit au présent registre le vingt deux Décembre _____

mil huit cent septante six _____ sur la déclaration de Charles Louis

Amédée Féder, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

C. Féder

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Lonnay. *Henri Goussier rempli*
H. G.

N° 120.

Bujard Henri Frédéric
+

Le vingt cinq Décembre _____ mil huit cent septante six

à onze _____ heures _____ avant midi est né

à Morges, rue du Lac 26:76.

Henri Frédéric _____ fils légitime _____

de Henri Bujard _____ (Profession:) charron _____

de Riez et de Lutry _____ domicilié à Morges _____

et de Sophie Roulet. _____

de Echichens. _____

Inscrit au présent registre le vingt sept Décembre _____

mil huit cent septante six _____ sur la déclaration de Henri Bujard,

père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Henri Bujard

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux officiers de l'état de Cully et Lutry. *Henri Goussier rempli*
H. G.

Registre des naissances A.

N° 121.

Muston Josephine.

Le vingt neuf Décembre mil huit cent septante six
à deux heures avant midi est née

à Morges, grande rue N° 11.
Josephine fille légitime
de Jules Frédéric Muston (Profession:) cocher
de Coinbins domicilié à Morges
et de Elise Moret
de Esbertines sur Rolle.

Inscrit au présent registre le vingt Décembre
mil huit cent septante six sur la déclaration de Jules Frédéric
Muston, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Jules Muston

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Begnins. *Hemilgouvert romph*

L'Officier de l'état civil de l'arrondissement de Morges, clot ici les inscriptions de naissances de l'année mil huit cent septante six. Morges, le 31 Décembre 1876.

1877- N° 1. *Hemilgouvert romph*
Séchaud Hélène.

Le six Janvier mil huit cent septante sept
à huit heures avant midi est née

à Morges, rue du Lac N° 35
Hélène fille naturelle
de Louise Jeanne Séchaud née Dechter (Profession:) lingère
de Taudex et de Sullens domiciliés à Morges, fille elle-même
et de Jean Louis Dechter et de Jeanne Françoise née Oulet et veuve
de Auguste David Louis Séchaud.

Inscrit au présent registre le huit Janvier
mil huit cent septante sept sur la déclaration de Louise Gandillon,
de Tolochenaz, domiciliée à Morges, sage femme qui a assisté à la naissance.

Confirmé après lecture faite :

Louise Gandillon

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux officiers de l'état civil de Tully et Sullens. *Hemilgouvert romph*

N° 2.

Coderey Marie Justine.

+

Le huit janvier _____ mil huit cent *septante sept*
 _____ à *douze* heures _____ soit midi est né
 à *Tolochenaz*
 Marie Justine _____ fils *légitime*
 de *Monsieur Louis Henri Coderey* (Profession:) *agriculteur*
 de *Romanet* domicilié à *Tolochenaz*
 et de *Jenny Fanny Viornet*
 de *Lussy*.

Inscrit au présent registre le *neuf* janvier _____
 mil huit cent *septante sept* sur la déclaration de *Monsieur Louis Henri*
Coderey, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Henri Coderey

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de *Collombier*.*Augomach*

N° 3.

Grob Abel.

Le *neuf* janvier _____ mil huit cent *septante sept*
 _____ à *sept* heures _____ avant midi est né
 à *Morges*, *rus de Laubanne N° 26*
 Abel _____ fils *légitime*
 de *Thomas Grob* (Profession:) *tailleur d'habits*
 de *Lütiburg*, *Canton de Saint Gall*, domicilié à *Morges*
 et de *Lydie Capt*
 de *Cherib*.

Inscrit au présent registre le *onze* janvier _____
 mil huit cent *septante sept* sur la déclaration de *Thomas Grob*,
 père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Th. Grob

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de *Lütiburg*.*Augomach*

Registre des naissances A.

N° 4.

Schouler Marguerite Pierrette

Le six Janvier _____ mil huit cent *Septante Sept*

à six _____ heures _____ avant midi est né

à Morges, grande rue N° 74 _____

Marguerite Pierrette _____ fille légitime _____

de Bernard François Schouler _____ (Profession:) tailleur d'habits _____

de Monnaz _____ domicilié à Morges _____

et de Marie Favre _____

de Champagny, Haute Savoie, France. _____

Inscrit au présent registre le onze Janvier _____

mil huit cent *Septante Sept* _____ sur la déclaration de Bernard François

Schouler, père de l'enfant nouveau. _____

Confirmé après lecture faite :

B. Schouler

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Officier de l'état civil de Vufflens le Château.

Hugonnet

N° 5.

Chamot Charles Samuel

Le neuf Janvier _____ mil huit cent *Septante Sept*

à cinq _____ heures _____ avant midi est né

à Morges, Place de l'Hôtel de ville N° 3 _____

Charles Samuel _____ fils légitime _____

de Charles Chamot _____ (Profession:) Huissier-municipal _____

de Morges _____ domicilié à Morges _____

et de Bernadette Charrière _____

de Bussy _____

Inscrit au présent registre le douze Janvier _____

mil huit cent *Septante Sept* _____ sur la déclaration de Charles Chamot

père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

C. Chamot

L'officier de l'état civil :

Hugonnet

N° 6.

Richardet Robert.

Le onze Janvier _____ mil huit cent septante sept
 _____ à trois _____ heures _____ après midi est né
 aux Moulins rière Morgez _____
 Robert _____ fils légitime _____
 de M^{lle} François Charles Richardet _____ (Profession:) négociant en grains -
 de Combrémont le Petit _____ domicilié à Morgez _____
 et de Marie Elisabeth née Richaud _____
 de La Sarthe. _____

Inscrit au présent registre le treize Janvier _____
 mil huit cent septante sept _____ sur la déclaration de M^{lle} François
 Charles Richardet, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

A. Richardet Michaud

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Combrémont.

Remplir
Prot.

N° 7.

Grivel Charlotte Emilie.

Le vingt deux Janvier _____ mil huit cent septante sept
 _____ à neuf _____ heures _____ avant midi est née
 à Morgez, rue du Lac n° 9. _____
 Charlotte Emilie _____ fille légitime _____
 de Charles Louis Grivel _____ (Profession:) tannier _____
 de Morgez et de Saint Lires _____ domicilié à Morgez. _____
 et de Louise Elida née Rossier _____
 de Vevey et de Rougemont. _____

Inscrit au présent registre le vingt deux Janvier _____
 mil huit cent septante sept _____ sur la déclaration de Charles Louis
 Grivel, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Charles Grivel

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil d'Aubonne.

Remplir
Prot.

N^o 8.
Basset Auguste

Le deux Février _____ mil huit cent *septante sept*
à une _____ heure _____ après midi est né
à la Caroline rière Tolochenaz _____
Auguste _____ fils légitime _____
de Louis Samuel Basset _____ (Profession:) *agriculteur* _____
de Goumoens-la-Ville _____ domicilié à la Caroline rière Tolochenaz _____
et de Jeanne Louise Moret _____
de Charmont. _____

Inscrit au présent registre le trois Février _____
mil huit cent *septante sept* _____ sur la déclaration de Louis Samuel Basset
père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :
Louis Basset

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Officier de l'état civil d'Challens. *Hemilgonvers remplt*
Prot.

N^o 9.
Sieber Edouard Victor.

1418
177

Le trois Février _____ mil huit cent *septante sept*
à trois _____ heures _____ après midi est né
à Morges, Grande rue N^o. 95. _____
Edouard Victor _____ fils légitime _____
de Bendicht Sieber _____ (Profession:) *employé au chemin de fer.* _____
de Buren, Canton de Berne _____ domicilié à Morges _____
et de Elise Hofstetter _____
de Bühler, canton d'Appenzell _____

Inscrit au présent registre le cinq Février _____
mil huit cent *septante sept* _____ sur la déclaration de Bendicht Sieber
père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :
Bendicht Sieber

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Officier de l'état civil de Buren. *Hemilgonvers remplt*
Prot.

N° 10.

Reichenbach Hermann Georges
Edouard.

Le quatre Février _____ mil huit cent septante sept
à cinq _____ heures et quarante minutes avant midi est né
aux Moulins, Commune de Morgez, _____
Hermann Georges Edouard _____ fils légitime _____
de Georges Frédéric Bogislav Reichenbach (Profession:) mécanicien _____
de Vêteram près Brandenbourg, Prusse, domicilié à Morgez _____
et de Caroline Louise Julia Bonnet _____
de Senens. _____

Inscrit au présent registre le six Février _____
mil huit cent septante sept _____ sur la déclaration de Georges Frédéric
Bogislav Reichenbach, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

G. Reichenbach

L'officier de l'état civil :

Hemiljorwers rempli
Phot.

N° 11.

Ducret Pauline.

+

Le huit Février _____ mil huit cent septante sept
à huit _____ heures _____ après midi est née
à Morgez, Place de l'église n° 2 _____
Pauline _____ fille légitime _____
de Paul Henri Ducret _____ (Profession:) cafetier _____
de Saint Sulpice et d'Ecublens _____ domicilié à Morgez _____
et de Louise Charlotte Vireday _____
de Crissier. _____

Inscrit au présent registre le neuf Février _____
mil huit cent septante sept _____ sur la déclaration de Paul Henri
Ducret, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Paul Ducret

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil d'Ecublens.

Hemiljorwers rempli
Phot.

N^o 12.
Rosset Robert Lucien.

Le neuf Février _____ mil huit cent ~~septante sept~~
à douze _____ heures _____ après midi est né
à Morges, rue des Charpentiers N^o. 22.
Robert Lucien _____ fils légitime _____
de Jean François Rosset _____ (Profession:) serrurier _____
de Pâchaux _____ domicilié à Morges _____
et de Annette Joséphine Lamoret _____
de Paris _____

Inscrit au présent registre le dix Février _____
mil huit cent ~~septante sept~~ _____ sur la déclaration de Jean François
Rosset, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

J. Rosset serrurier

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Cossonay.

Hemiljowors rempli
Prot.

N^o 13.
Gysi Elisabeth.

Le huit Février _____ mil huit cent ~~septante sept~~
à huit _____ heures _____ avant midi est née
à Morges, rue du Lac N^o. 35.
Elisabeth _____ fille légitime _____
de Jacob Gysi _____ (Profession:) cafetier _____
de Birr, Canton d'Argovie _____ domicilié à Morges _____
et de Caroline Elisabeth Fehlmann _____
de Teengen, (Argovie.) _____

Inscrit au présent registre le dix Février _____
mil huit cent ~~septante sept~~ _____ sur la déclaration de Jacob Gysi
père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Jacques Gysi

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Birr.

Hemiljowors rempli
Prot.

N^o 14.

Reymond Henri Louis

Le douze Février _____ mil huit cent *septante sept*
 _____ à onze _____ heures _____ avant midi est né
 à *Morges, rue Courvaux N^o 19.*
Henri Louis _____ fils *légitime* _____
 de *Georges Henri Reymond* _____ (Profession:) *cordonnier* _____
 de *Vaulion* _____ domicilié à *Morges* _____
 et de *Sabine Louise Parchaud* _____
 de *Lunay et de Polisy le Grand.* _____

Inscrit au présent registre le *treize Février* _____
 mil huit cent *septante sept* _____ sur la déclaration de *Georges Henri*
Reymond, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Georges Reymond

L'officier de l'état civil :

*Communiqué à l'Officier de l'état civil de Vaulion.**Angermann*N^o 15.

Bisanz Robert Henri

Le dix sept Février _____ mil huit cent *septante sept*
 _____ à onze _____ heures *et demie* _____ avant midi est né
 à *Morges, grande rue N^o 76*
Robert Henri _____ fils *légitime* _____
 de *Simon Bisanz* _____ (Profession:) *boulangier* _____
 de *Ettsmyl, Canton de Lucerne* _____ domicilié à *Morges* _____
 et de *Siméon Joséphine Marie née Fayoud* _____
 de *Vevey.* _____

Inscrit au présent registre le *dix neuf Février* _____
 mil huit cent *septante sept* _____ sur la déclaration de *Simon Bisanz*
père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

S. Bisanz

L'officier de l'état civil :

*Communiqué à l'Officier de l'état civil d'Ettsmyl.**Angermann*

N° 16.
Barbey Louis Emile

Le dix neuf Février _____ mil huit cent septante sept
à une _____ heure _____ avant midi est né
à Morges, place Saint Louis N° 4.
Louis Emile _____ fils légitime _____
de François Joseph Barbey _____ (Profession:) employé au chemin de fer
de Morlon, Canton de Fribourg domicilié à Morges _____
et de Marie Adèle Victorine Yenni _____
de Morlon (Fribourg) _____

Inscrit au présent registre le dix neuf Février _____
mil huit cent septante sept _____ sur la déclaration de François Joseph
Barbey, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Joseph Barbey

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Morlon.

Hugonnet

N° 17.
Tanchaud Emma Berniette

Le vingt cinq Février _____ mil huit cent septante sept
à huit _____ heures _____ avant midi est née
à Morges, rue du Lac N° 46
Emma Berniette _____ fille légitime _____
de Charles Jean Tanchaud _____ (Profession:) boulanger
de Lussy et de Pölschenaz _____ domicilié à Morges _____
et de Louise Berniette Demarines _____
de Rolle _____

Inscrit au présent registre le vingt six Février _____
mil huit cent septante sept _____ sur la déclaration de Charles Jean
Tanchaud, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Charles Tanchaud

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Villast tout yonné

Hugonnet

N° 18.

Vetz Emma.

+

Le vingt cinq Février _____ mil huit cent septante sept
 _____ à onze _____ heures _____ après midi est né
 à Berlin, Commune de Morgez. _____
 Emma _____ fille légitime _____
 de Jean Louis Vetz _____ (Profession:) agriculteur _____
 de Chedeau _____ domicilié à Morgez _____
 et de Caroline Kromad _____
 de Firmaders (Bavière) _____

Inscrit au présent registre le vingt sept Février _____
 mil huit cent septante sept _____ sur la déclaration de Jean Louis Vetz,
 père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Vetz

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Romanel.

Hemlyonvert rempli
Prot.

N° 19.

Heim Charles.

Le vingt huit Février _____ mil huit cent septante sept
 _____ à cinq _____ heures _____ avant midi est né
 à Morgez, rue du Lac N° 79. _____
 Charles _____ fils légitime _____
 de Charles Heim _____ (Profession:) boucher _____
 de Saint Saphorin sur Morgez _____ domicilié à Morgez _____
 et de Hortense Heury, veuve _____
 de Gurbu, Canton de Berne. _____

Inscrit au présent registre le premier Mars _____
 mil huit cent septante sept _____ sur la déclaration de Charles Heim
 père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Ch Heim

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Collombier

Hemlyonvert rempli
Prot.

N° 20.
Détraç Saul.

Le vingt sept Février _____ mil huit cent septante sept
à cinq _____ heures _____ après midi est né
à Morges, rue du Lac N° 36. _____
Saul _____ fils légitime _____
de Edouard Henri Louis Détraç _____ (Profession:) sellier _____
de Savigny et de Grandvaux _____ domicilié à Morges. _____
et de Eugénie Agathe Layret _____
de né à Genève _____

Inscrit au présent registre le deux Mars _____
mil huit cent septante sept. _____ sur la déclaration de Edouard Henri
Louis Détraç, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

E. Détraç

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux Officiers de l'état civil de Savigny et Cully. *Henri Goussard rempl.*
H.G.

N° 21.
Linder Louise Rose.

13 Mars 93.

Le deux Mars _____ mil huit cent septante sept
à cinq _____ heures _____ après midi est née
à Morges, Grande rue N° 22. _____
Louise Rose _____ fille légitime _____
de Jules François Emmanuel Linder _____ (Profession:) serrurier _____
de Châtelot, Canton de Pèrenin _____ domicilié à Morges _____
et de Fanny Elida Roussatier _____
de Vevey. _____

Inscrit au présent registre le trois Mars _____
mil huit cent septante sept _____ sur la déclaration de Jules François
Emmanuel Linder, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Jules Linder.

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Châtelot. *Henri Goussard rempl.*
H.G.

N° 22.

Maquelin Jeanne

Le trois Mars _____ mil huit cent septante sept
 _____ à quatre _____ heures et trente minutes _____ avant midi est née
 à Morges, grande rue N° 25.
 Jeanne _____ fille légitime _____
 de Albert Maquelin _____ (Profession:) marchand-droguier _____
 de Vevey et de Moudon _____ domicilié à Morges _____
 et de Marie Jeanne Louise Bernette Müller _____
 de Reitnau, Canton d'Argovie. _____

Inscrit au présent registre le trois Mars _____
 mil huit cent septante sept _____ sur la déclaration de Albert Maquelin
 père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

A. Maquelin

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux Officiers de l'état civil de Vevey et de Moudon. Bernin Goussard rempl. Prot.

N° 23.

Ramusz Bernette Emma

Le quatre Mars _____ mil huit cent septante sept
 _____ à neuf _____ heures _____ après midi est née
 à Morges, grande rue N° 64.
 Bernette Emma _____ fille légitime _____
 de Marc Isaac Ramusz _____ (Profession:) chanteur _____
 de Sullens _____ domicilié à Morges. _____
 et de Marie Emma Fillionnaz _____
 de Gimel et de Lavigny. _____

Inscrit au présent registre le six Mars _____
 mil huit cent septante sept _____ sur la déclaration de Marc Isaac
 Ramusz, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Marc Ramusz

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Officier de l'état civil de Sullens.

Bernin Goussard rempl. Prot.

N° 24.

Jidoua Emile.

Le six Mars _____ mil huit cent *septante sept*
 _____ à onze _____ heures _____ avant midi est né
 à *Morges, rue du Lac N° 22.* _____
Emile _____ fils *légitime* _____
 de *Jean Pierre Jidoua* _____ (Profession:) *cafetier* _____
 de *Forêt sur Lucens* _____ domicilié à *Morges* _____
 et de *Jeanette Martin* _____
 de *Trisideville.* _____

Inscrit au présent registre le *huit Mars* _____
 mil huit cent *septante sept* _____ sur la déclaration de *Jean Pierre Jidoua*
père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Jean Pierre Jidoua

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Lucens.

Henri Gouwerb
Not.

N° 25.

Corthay Henri Emile Adrien.

Le huit Mars _____ mil huit cent *septante sept*
 _____ à six _____ heures _____ après midi est né
 à *Tolochenaz* _____
Henri Emile Adrien _____ fils *légitime* _____
 de *Charles Samuel Corthay* _____ (Profession:) *agriculteur* _____
 de *Etoy* _____ domicilié à *Tolochenaz* _____
 et de *Marie Fanny Badian* _____
 de *Sullens* _____

Inscrit au présent registre le *six Mars* _____
 mil huit cent *septante sept* _____ sur la déclaration de *Charles Samuel*
Corthay, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Charles Corthay

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de St. Trpy.

Henri Gouwerb
Not.

Registre des naissances A.

N° 26.

Rey Henri

25/4
122

Le neuf Mars _____ mil huit cent septante sept
à deux heures et demie _____ avant midi est né
à Morges, rue des Moulins _____
Henri _____ fils légitime _____
de Théophile Rey _____ (Profession:) employé de Commerce
de Cheabres _____ domicilié à Morges _____
et de Henriette Joséphine Moire _____
de Frangins. _____

Inscrit au présent registre le dix Mars _____
mil huit cent septante sept _____ sur la déclaration de Théophile Rey,
père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :



L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Officier de l'état civil de Cheabres.



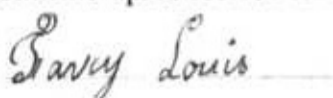
N° 27.

Favey Marc Henri.

Le dix huit Mars _____ mil huit cent septante sept _____
à douze heures _____ après midi est né
à Morges, grande rue N° 73.
Marc Henri _____ fils légitime _____
de Marc Louis Favey _____ (Profession:) tanneur _____
de Pomyrlet et d'Écléfont _____ domicilié à Morges _____
et de Marie Julie Robellaz _____
de Bullet. _____

Inscrit au présent registre le dix neuf Mars _____
mil huit cent septante sept _____ sur la déclaration de Marc Louis Favey
père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :



L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Officier de l'état civil de La Sarraz.



N° 28.

Cavin Frédéric

Le dix huit Mars _____ mil huit cent *Septante sept*
 _____ à six _____ heures _____ avant midi est né
 à *Morges*, rue *Saint Louis n° 7.*
Frédéric _____ fils *légitime*
 de *Frédéric Cavin* _____ (Profession:) *employé au chemin de fer.*
 de *Vulliens* _____ domicilié à *Morges*
 et de *Anette Henriette Simon*
 de *Mauborget*.

Inscrit au présent registre le *dix neuf Mars*
 mil huit cent *Septante sept* sur la déclaration de *Frédéric Cavin*
 père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

[Signature]

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de *Morges*

Henri Gonvers rempl.
[Signature]

N° 29.

Christin Louis Marc Charles

12/11
177

Le *vingt un Mars* _____ mil huit cent *Septante sept*
 _____ à *onze* _____ heures _____ avant midi est né
 à *Morges*, *grande rue n° 11.*
Louis Marc Charles _____ fils *légitime*
 de *Marc Antoine Christin* _____ (Profession:) *garblantier*
 de *Gland* _____ domicilié à *Morges*
 et de *Louise Cloux*
 de *L'Isle*

Inscrit au présent registre le *vingt trois Mars*
 mil huit cent *Septante sept* sur la déclaration de *Marc Antoine*
Christin père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Marc Christin

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de *Bequins*

Henri Gonvers rempl.
[Signature]

Registre des naissances A.

N^o 30.
Chollet Rosa.

Le vingt cinq Mars _____ mil huit cent septante sept
à deux _____ heures _____ avant midi est née
à Morges, rue du Lac N^o 35.
Rosa _____ fille légitime
de Pierre François Chollet _____ (Profession:) charpentier
de Maracon _____ domicilié à Morges
et de Rosine Louise Lavanchy
de Lavigny et de Cully.

Inscrit au présent registre le vingt sept Mars _____
mil huit cent septante sept _____ sur la déclaration de Pierre François
Chollet, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Pierre François Chollet

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Salégny.

Aemiljorverd rempl^t
Not.

N^o 31.
Doraz Louise Valentine.

Le vingt neuf Mars _____ mil huit cent septante sept
à deux _____ heures _____ avant midi est née
à Morges, Grande rue N^o 93.
Louise Valentine _____ fille légitime
de Joseph Valentin Doraz _____ (Profession:) journalier
de Bourg Saint Pierre (Valais) _____ domicilié à Morges
et de Sabine François Louise Tanchaud
de Lonay.

Inscrit au présent registre le vingt neuf Mars _____
mil huit cent septante sept _____ sur la déclaration de Joseph Valentin
Doraz, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Doraz Valentin

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Bourg Saint-Pierre.

Aemiljorverd rempl^t
Not.

N° 32.

Babbet Lina Emma.

Le trente un Mars _____ mil huit cent septante sept
 _____ à douze _____ heures _____ soit midi est née
 à Morges, rue de Laubanne N° 12 _____
 Lina Emma _____ fille légitime _____
 de Ami Henri Babbet _____ (Profession:) vigneron _____
 de Goumoëns-le-Ville _____ domicilié à Morges _____
 et de Anna Maria Wittlich _____
 de Trub, Canton de Berne. _____

Inscrit au présent registre le deux Avril _____
 mil huit cent septante sept _____ sur la déclaration de Ami Henri
 Babbet, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Ami Henri Babbet.

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil d' Echallens.

Henri Gouvert rempl.
 Not.

N° 33.

Bürki Lina.

Le cinq Avril _____ mil huit cent septante sept
 _____ à dix _____ heures _____ après midi est née
 à Morges, rue Centrale N° 23. _____
 Lina _____ fille légitime _____
 de Gottlieb Bürki _____ (Profession:) jardinier _____
 de Muri, Canton de Berne _____ domicilié à Morges. _____
 et de Anna Löödli _____
 de Trübshyll, Canton de Berne. _____

Inscrit au présent registre le sept Avril _____
 mil huit cent septante sept _____ sur la déclaration de Gottlieb Bürki
 père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Gottlieb Bürki

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Muri.

Henri Gouvert rempl.
 Not.

N° 34.

Bolomey Sylvie Senny.

Le six avril _____ mil huit cent *septante sept*
 _____ à onze _____ heures _____ avant midi est né
 à *Morges*, grande rue 16:17.
Sylvie Senny _____ fille légitime _____
 de *Samuel Bolomey* _____ (Profession:) *agriculteur* _____
 de *Lutry et de Belmont* _____ domicilié à *Morges* _____
 et de *Louise Senny Rose Kamel* _____
 de *Château d'Oex*.

Inscrit au présent registre le *sept* avril _____
 mil huit cent *septante sept* _____ sur la déclaration de *Samuel Bolomey*
 père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

S. Bolomey

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux officiers de l'état civil de *Lutry et de Pully*. *Hemiljoverd rempl.*
Prot.

N° 35.

Failloubaz Charles Samuel.

Le neuf avril _____ mil huit cent *septante sept*
 _____ à douze _____ heures _____ soit midi est né
 à *Polochenaz*.
Charles Samuel _____ fils légitime _____
 de *Charles Henri Failloubaz* _____ (Profession:) *boulangier* _____
 de *Vallamant-dessous* _____ domicilié à *Polochenaz* _____
 et de *Éline Caroline Baillif* _____
 de *Ormont-dessus*.

Inscrit au présent registre le *onze* avril _____
 mil huit cent *septante sept* _____ sur la déclaration de *Charles Henri*
Failloubaz, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Charles Failloubaz

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de *Cudrefin*. *Hemiljoverd rempl.*
Prot.

En date du 29 septembre 1937, le
 Département de Justice et Police du can-
 ton de Nand a ordonné la rectification
 de l'inscription ci-contre en ce sens que
 l'origine du père est "Vallamant-Dessous"
 et non "Vallamant-dessous".
 Morges, le 2 octobre 1937.
 L'Officier de l'état civil :

S. Failloubaz

N° 36.

Arnaud Valentine Louisa.

Le dix huit Avril _____ mil huit cent septante sept
 _____ à trois _____ heures _____ avant midi est née
 à Morges rue du Lac N° 51 _____
 Valentine Louisa _____ fille légitime _____
 de Jules Arnaud _____ (Profession:) marchand ambulant _____
 de Rochaz, Département de la Drome, France, domicilié à Morges _____
 et de Emma Lubette Fany Kohler _____
 de Burgistein, Canton de Berne. _____

Inscrit au présent registre le dix huit Avril _____
 mil huit cent septante sept _____ sur la déclaration de Henriette Bataillon
 de Romanel sur Morges, domiciliée à Morges, sage-femme qui a assisté à la naissance.

Confirmé après lecture faite :

Henriette Bataillon

L'officier de l'état civil :

Hugonnet

N° 37.

Wenger Louise Emilie Charlotte.

+

Le dix huit Avril _____ mil huit cent septante sept
 _____ à cinq _____ heures et quarante cinq minutes avant midi est née
 à Morges, rue de Couraloup N° 4. _____
 Louise Emilie Charlotte _____ fille légitime _____
 de Emile Marc Louis Wenger _____ (Profession:) menuisier _____
 de Längenbühl, Canton de Berne domicilié à Morges _____
 et de Louise Charlotte Dorothee Guidoux _____
 de Cronay. _____

Inscrit au présent registre le dix neuf Avril _____
 mil huit cent septante sept _____ sur la déclaration de Emile Marc Louis
 Wenger, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Emile Wenger

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil d'Arboldingen.

Henri Gornert

N^o 38.

Chapuisat Henri Albert.

Le dix sept avril _____ mil huit cent septante sept
 _____ à dix _____ heures _____ après midi est né
 à Morges, Grande rue N^o 10. _____
 Henri Albert _____ fils légitime _____
 de Henri Louis Chapuisat _____ (Profession:) employé au chemin de fer
 de Aclens _____ domicilié à Morges _____
 et de Charlotte Marie Raymond _____
 de l'Abbaye. _____

Inscrit au présent registre le dix neuf avril _____
 mil huit cent septante sept _____ sur la déclaration de Henri Louis Cha-
 puisat père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Henri Chapuisat

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Collombier.

Henri Jonvert rempl^t
 [Signature]N^o 39.

Etter Jean Albert.

Le vingt cinq avril _____ mil huit cent septante sept.
 _____ à neuf _____ heures et trois quarts _____ après midi est né
 à Morges, Grande rue N^o 78 _____
 Jean Albert _____ fils légitime _____
 de Jean Etter _____ (Profession:) marchand d'étoffes
 de Andwil (Thurgovie), _____ domicilié à Morges _____
 et de Louise Hermann _____
 de Tayerne. _____

Inscrit au présent registre le vingt huit avril _____
 mil huit cent septante sept _____ sur la déclaration de Jean Etter, père
 de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Jean Etter

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Andwil.

Henri Jonvert rempl^t
 [Signature]

N° 40
Christin Jules Ernest.

Le quatre Mai _____ mil huit cent *septante sept*,
à quatre _____ heures et demie _____ avant midi est né
à Morges, rue Centrale N° 10 _____
Jules Ernest _____ fils légitime _____
de Jules Marc Christin _____ (Profession:) *Sabotier* _____
de Gland _____ domicilié à Morges _____
et de Anne Marguerite Spillmann _____
de Villnachern, Canton d'Argovie _____

Inscrit au présent registre le cinq Mai _____
mil huit cent *septante sept* _____ sur la déclaration de Jules Marc
Christin, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Jules Christin

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Begnins.

Hugonnet

N° 41.
Guignard Rosine Adèle.

Le cinq Mai _____ mil huit cent *septante sept*
à une _____ heure _____ après midi est née
à Morges, rue des Charpentiers N° 22. _____
Rosine Adèle _____ fille légitime _____
de Henry Philippe Emile Guignard _____ (Profession:) *Sellier* _____
de L'Isle et du Lieu _____ domicilié à Morges _____
et de Rosine Bernette Vial, épouse _____
de Moursaz _____

Inscrit au présent registre le sept Mai _____
mil huit cent *septante sept* _____ sur la déclaration de Henry Philippe
Emile Guignard, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Henry Guignard

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux officiers de l'état civil de L'Isle et du Lieu.

Heniljorners
Not.

N° 42.

Zulauf Marie Alice

Le huit Mai _____ mil huit cent *septante sept*
 _____ à huit _____ heures _____ *avant* midi est née
 à *Morges*, rue de la gare n° 9 _____
 Marie Alice _____ fille légitime _____
 de Jules Pierre Abram François Zulauf _____ (Profession:) *mercier* _____
 de *Château-d'Œce* _____ domicilié à *Morges* _____
 et de Suzanne Georgette Matti, *veufve* _____
 de *Gessenay (Berne)* _____

Inscrit au présent registre le huit Mai _____
 mil huit cent *septante sept* _____ sur la déclaration de Jules Pierre
 Abram François Zulauf, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Jules Zulauf

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de *Château-d'Œce*. *Hemihorwerd* *compt.*
Pro.

N° 43.

Constançon Ruth Evangelina
Hannah.

Le huit Mai _____ mil huit cent *septante sept*
 _____ à quatre _____ heures _____ *après* midi est née
 à *Morges*, rue de la gare n° 14 _____
 Ruth Evangelina Hannah _____ fille légitime _____
 de Charles David Constançon _____ (Profession:) *courtier en vins* _____
 de *Orbe* _____ domicilié à *Morges* _____
 et de Fanny Maria Taylor _____
 de *origine anglaise*. _____

Inscrit au présent registre le huit Mai _____
 mil huit cent *septante sept* _____ sur la déclaration de Charles David
 Constançon, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Ch. Constançon-Taylor

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil d'Orbe.

Hugonnet

N° 44.

Vernet Ami Henri.

Le neuf Mai _____ mil huit cent *septante sept*
 _____ à quatre _____ heures _____ avant midi est né
 à *Morges, Grandrue N° 70*
Ami Henri _____ fils *légitime*
 de *Charles Comod Adrien Vernet* _____ (Profession:) *confiseur*
 de *Stoll*, _____ domicilié à *Morges*
 et de *Adèle Marie Martin, veuve*
 de *Sainte Croix* _____

Inscrit au présent registre le *onze* Mai _____
 mil huit cent *septante sept* _____ sur la déclaration de *Charles Comod*
Adrien Vernet, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Charles Lerner

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Stoll.

Hemilgouwerd rempli
Not.

N° 45.

Reymond Marius Louis.

Le douze Mai _____ mil huit cent *septante sept*
 _____ à quatre _____ heures _____ après midi est né
 à *Morges, rue du Lac N° 62.*
Marius Louis _____ fils *légitime*
 de *Emile François Reymond* _____ (Profession:) *employé au chemin de fer*
 de *L'abbaye et du Chenit* _____ domicilié à *Morges*
 et de *Marie Sophie Henry, veuve,*
 de *Terrignat (Haut Savoie, France.)* _____

Inscrit au présent registre le *douze* Mai _____
 mil huit cent *septante sept* _____ sur la déclaration de *Emile François*
Reymond, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

E. Reymond

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux officiers de l'état civil de l'abbaye et du Chenit.

Hemilgouwerd rempli
Not.

N° 46.

Negertex Jeanne Marie

Le quatorze Mai _____ mil huit cent *Septante Sept*
 _____ à trois _____ heures _____ *avant* midi est née
 à *Morges*, Grande rue n° 41 _____
 Jeanne Marie _____ fille légitime _____
 de *Alexandre Negertex* _____ (Profession: *employé au chemin de fer*)
 de *Obervyl* (*Simmenthal, Borne*), domicilié à *Morges* _____
 et de *Louise Girardet*, *veufve* _____
 de *Boussens*, _____

Inscrit au présent registre le *quinze Mai* _____
 mil huit cent *Septante Sept* _____ sur la déclaration de *Alexandre Negertex*
père de l'enfant nouveau-né, _____

Confirmé après lecture faite :

Negertex Alexandre

L'officier de l'état civil :

*Communiqué à l'officier de l'état civil d'Obervyl.**Hemilyonnet employé*
Post.

N° 47.

Bachmann Gustave

Le dix neuf Mai _____ mil huit cent *Septante Sept*
 _____ à douze _____ heures _____ *soit* midi est né
 à *Morges*, Grande rue n° 5 _____
 Gustave _____ fils légitime _____
 de *Frédéric Louis Bachmann* _____ (Profession: *huissier de District*)
 de *Amsoldingen* (*Borne*), domicilié à *Morges* _____
 et de *Louise Mercanton* _____
 de *Foul* et de *Varigny*, _____

Inscrit au présent registre le *dix neuf Mai* _____
 mil huit cent *Septante Sept* _____ sur la déclaration de *Frédéric Louis*
Bachmann, *père de l'enfant nouveau-né*, _____

Confirmé après lecture faite :

Frédéric Bachmann

L'officier de l'état civil :

*Communiqué à l'officier de l'état civil d'Amsoldingen.**Hugonnet*

N° 48.
Martin François.

Le vingt Mai _____ mil huit cent septante sept _____
à onze _____ heures _____ avant midi est né _____
à Morges, usine à gaz _____
François _____ fils légitime _____
de François Martin _____ (Profession:) mécanicien _____
de Robbinières _____ domicilié à Morges _____
et de Fanny Gaudin, de femme _____
de Nyon, Morges, Laubannes et Sévery _____

Inscrit au présent registre le vingt un Mai _____
mil huit cent septante sept _____ sur la déclaration de François Martin
père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :
Martin François

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Robbinières. *Benilgonword rempl.*
Not.

N° 49.
Dizereus Elise Eugénie.

Le vingt huit Mai _____ mil huit cent septante sept _____
à trois _____ heures et demie _____ après midi est née _____
à Morges, rue des Tanneurs N° 3. _____
Elise Eugénie _____ fille légitime _____
de Georges Marc Dizereus _____ (Profession:) tanneur _____
de Lutry _____ domicilié à Morges _____
et de Marie Charlotte Dizereus _____
de Lutry. _____

Inscrit au présent registre le trente Mai _____
mil huit cent septante sept _____ sur la déclaration de Georges Marc
Dizereus père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :
Marc Dizereus

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Lutry. *Benilgonword rempl.*
Not.

N° 50.

Coigny.

Le premier Juin _____ mil huit cent septante sept,
 _____ à trois _____ heures _____ avant midi est né mort
 à Morges, grande rue N° 67 _____
 un enfant du sexe féminin _____ fille légitime et jumelle _____
 de Jacques Coigny _____ (Profession:) chaudronnier _____
 de Champtauraz _____ domicilié à Morges _____
 et de Marie Joséphine Dénucé _____
 de Vouvy _____

Inscrit au présent registre le premier Juin _____
 mil huit cent septante sept _____ sur la déclaration de Jacques Coigny
 père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

J. Coigny

L'officier de l'état civil :



N° 51.

Coigny.

Le premier Juin _____ mil huit cent septante sept
 _____ à trois _____ heures _____ avant midi est né mort
 à Morges, grande rue N° 67 _____
 un enfant du sexe féminin _____ fille légitime et jumelle _____
 de Jacques Coigny _____ (Profession:) chaudronnier _____
 de Champtauraz _____ domicilié à Morges _____
 et de Marie Joséphine Dénucé _____
 de Vouvy _____

Inscrit au présent registre le premier Juin _____
 mil huit cent septante sept _____ sur la déclaration de Jacques Coigny
 père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

J. Coigny

L'officier de l'état civil :



N° 52.

Darbelay Marie Hortense.

Le trois Juin _____ mil huit cent septante sept
 _____ à une _____ heure _____ avant midi est née
 à Morges, grande rue N° 45.
Marie Hortense _____ fille légitime _____
 de Maurice Joseph Darbelay _____ (Profession:) agriculteur _____
 de Liddes, Canton du Valais _____ domicilié à Morges _____
 et de Marquise Tissi _____
 de Bea _____

Inscrit au présent registre le quatre Juin _____
 mil huit cent septante sept _____ sur la déclaration de Maurice Joseph
Darbelay, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Darbelay Joseph

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Liddes.

Hugonnet

N° 53.

Dufey Elise Susanne.

Le six Juin _____ mil huit cent septante sept
 _____ à sept _____ heures _____ avant midi est née
 à Morges, Passage de la Couronne N° 5.
Elise Susanne _____ fille légitime _____
 de Marc Jean Dufey _____ (Profession:) cafetier _____
 de Salzigne _____ domicilié à Morges _____
 et de Pauline Nègroz _____
 de Lucens et d'Epesses. _____

Inscrit au présent registre le sept Juin _____
 mil huit cent septante sept _____ sur la déclaration de Marc Jean Dufey,
père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Marc Dufey

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Salzigne.

Hemilmonvers romplet

N° 54.

Bernier André Louis

3/10
179

Le six juin _____ mil huit cent septante sept
à neuf _____ heures et demie _____ avant midi est né
à Morges, place du Manège N° 1 _____
André Louis _____ fils légitime _____
de Benjamin Samuel Bernier _____ (Profession:) Pasteur de l'église libre
de Lutry et de Cully _____ domicilié à Morges _____
et de Sophie Louise Bernus _____
de Francfort sur le Mein. _____

Inscrit au présent registre le huit juin _____
mil huit cent septante sept _____ sur la déclaration de Benjamin Sa-
-muel Bernier, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

S. Bernier past.

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux officiers de l'état civil de Lutry et de Cully. *Boniljovers rempl.*
Not.

N° 55.

Gros Louise Julie

Le vingt un juin _____ mil huit cent septante sept
à trois _____ heures _____ avant midi est née
à Morges, rue des Gares N° 9. _____
Louise Julie _____ fille légitime _____
de Emmanuel Jules Gros _____ (Profession:) vigneron _____
de Schichens _____ domicilié à Morges _____
et de Jeanne Louise Glayre _____
de Dofflens. _____

Inscrit au présent registre le vingt un juin _____
mil huit cent septante sept _____ sur la déclaration de Emmanuel Jules
Gros, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Jules Gros

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Dufflens le château.

Hugonnet

N^o 56.
Dizerens Julie.

Le vingt deux Juin _____ mil huit cent septante sept
à neuf _____ heures _____ après midi est né
à Morges, rue du Lac N^o 66.
Julie _____ fille légitime _____
de François Louis Dizerens _____ (Profession:) charcutier _____
de Laudon _____ domicilié à Morges _____
et de Louise Julie née Furel, sa femme _____
de Blonay _____

Inscrit au présent registre le vingt trois Juin _____
mil huit cent septante sept _____ sur la déclaration de François Louis
Dizerens, père de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Dizerens

L'officier de l'état civil :

Commisqu'at Officier de l'état civil de Tully.

Henri Jorwerth
Not.

N^o 57.
Savillard.
décidé avant l'inscription.

Le deux Juillet _____ mil huit cent septante sept
à une _____ heure _____ avant midi est né
à Morges, Campagne la Chaumière _____
un enfant du sexe masculin _____ fils légitime _____
de Charles Jules Savillard _____ (Profession:) jardinier _____
de Orny _____ domicilié à Morges _____
et de Lina Wischoff, sa femme _____
de Spiez (Berne) _____

Inscrit au présent registre le trois Juillet _____
mil huit cent septante sept _____ sur la déclaration de Charles Jules
Savillard, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Jules Savillard

L'officier de l'état civil :

Henri Jorwerth
Not.

N° 58.

Nicolas Louis.

Le sept juillet _____ mil huit cent *septante sept*
 _____ à douze _____ heures _____ après midi est né
 à *Morges, rue Centrale n° 17*
Louis _____ fils légitime _____
 de *Jean Nicolas* _____ (Profession:) *charpentier* _____
 de *Epalinges* _____ domicilié à *Morges* _____
 et de *Louise André* _____
 de *Yver.* _____

Inscrit au présent registre le *neuf juillet* _____
 mil huit cent *septante sept* _____ sur la déclaration de *Jean Nicolas*,
 père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Jean Nicolas

L'officier de l'état civil :

*Communiqué à l'Officier de l'état civil d'Epalinges.**Boniljovers rempli*
Not.

N° 59.

d'Andiran Emilie Caroline

Le sept juillet _____ mil huit cent *septante sept*
 _____ à dix _____ heures _____ après midi est née
 à *la Caroline, Commune de Tolochenaz*
Emilie Caroline _____ fille légitime _____
 de *Astolphe Jean James d'Andiran* _____ (Profession:) *rentier* _____
 de *Genève* _____ domicilié à *Mulhouse (Alsace.)* _____
 et de *Julie Eugénie Koechlin, veuve* _____
 de *Mulhouse (Alsace.)* _____

Inscrit au présent registre le *neuf juillet* _____
 mil huit cent *septante sept* _____ sur la déclaration de *Astolphe Jean*
James d'Andiran, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

A. d'Andiran Koechlin

L'officier de l'état civil :

*Communiqué à l'Officier de l'état civil de Genève.**Boniljovers rempli*
Not.

N° 60.

Poget Elise Julie Marie.

+

Le douze Juillet _____ mil huit cent septante sept,
 _____ à six _____ heures _____ avant midi est née
 à Morges, grande rue n° 73 _____
 Elise Julie Marie _____ fille légitime _____
 de Louis Julien Poget _____ (Profession:) charon _____
 de Premier _____ domicilié à Morges _____
 et de Marie Elise Bernicte Vuffray, sa femme _____
 de Vufflens le Château _____

Inscrit au présent registre le douze Juillet _____
 mil huit cent septante sept _____ sur la déclaration de Louis Julien Poget,
 père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Julien Poget

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Romainmôtte.

Hemiljorwerd rempli
Not.

N° 61.

Regamey Marius Samuel

Le onze Juillet _____ mil huit cent septante sept
 _____ à neuf _____ heures et demie _____ après midi est né
 à Morges, rue du Lac n° 4 _____
 Marius Samuel _____ fils légitime _____
 de Christian Louis Regamey _____ (Profession:) commis au chemin de fer
 de Lausanne _____ domicilié à Morges _____
 et de Jenny Louise Mathys _____
 de Rüttschlen, Canton de Berne. _____

Inscrit au présent registre le onze Juillet _____
 mil huit cent septante sept _____ sur la déclaration de Christian Louis
 Regamey, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Regamey

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Lausanne.

Hemiljorwerd rempli
Not.

N° 62.

Giroud Laure Alice

Le douze juillet _____ mil huit cent septante sept
 _____ à huit _____ heures _____ avant midi est née
 à Morges, rue des Charpentiers N° 12.
 Laure Alice _____ fille légitime _____
 de Henri Arthur Giroud _____ (Profession:) employé au chemin de fer
 de Petit-Bayard (Leuchatel), domicilié à Morges _____
 et de Laure Irma Chédet sa femme _____
 de Petit-Bayard.

Inscrit au présent registre le quatorze juillet _____
 mil huit cent septante sept _____ sur la déclaration de Henri Arthur
 Giroud, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :



L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Bayard.



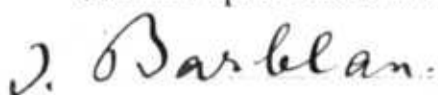
N° 63.

Barblan Gustave Adolphe

Le treize juillet _____ mil huit cent septante sept
 _____ à six _____ heures vingt cinq minutes, après midi est né
 à Morges, grande rue N° 93 bis _____
 Gustave Adolphe _____ fils légitime _____
 de Jacob Barblan _____ (Profession:) instituteur _____
 de Remus, Canton des Grisons, domicilié à Morges _____
 et de Elise Marianne Augustine Durand _____
 de Lausanne.

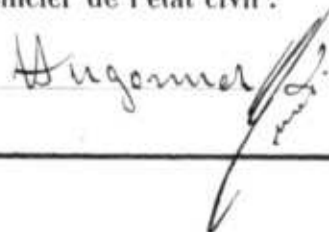
Inscrit au présent registre le seize juillet _____
 mil huit cent septante sept _____ sur la déclaration de Jacob Barblan,
 père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :



L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Remus.



N° 64.

Riich Lina Emilie.

Le vingt juillet _____ mil huit cent septante sept
 _____ à cinq _____ heures et trente minutes _____ avant midi est née
 à Morges, Grande rue N° 18. _____
 Lina Emilie _____ fille légitime _____
 de Emile Albert Riich _____ (Profession:) charretier _____
 de Lutzelflik, Canton de Berne _____ domicilié à Morges _____
 et de Henriette Isaline née Goy, sa femme _____
 de Ferrens. _____

Inscrit au présent registre le vingt un juillet _____
 mil huit cent septante sept. _____ sur la déclaration de Emile Albert Riich,
 père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Emile Riich

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Lutzelflik.

Hugonnet

N° 65.

Pottaris Catherine
 Henriette Marguerite.

Le vingt un juillet _____ mil huit cent septante sept
 _____ à sept _____ heures et demie _____ avant midi est née
 à Morges, place de l'église N° 6. _____
 Catherine Henriette Marguerite _____ fille légitime _____
 de Albino Pottaris _____ (Profession:) chapelier _____
 de Loco, Canton du Tessin _____ domicilié à Morges _____
 et de Jeanne Marie Louise Catherine Dupuis _____
 de Gressy. _____

Inscrit au présent registre le vingt un juillet _____
 mil huit cent septante sept _____ sur la déclaration de Albino Pottaris,
 père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Pottaris Albino

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Loco.

Hugonnet

N^o 66.

Pilet Marie Abéline.

Le vingt deux juillet _____ mil huit cent septante sept
à dix _____ heures _____ avant midi est née.à Morges, grande rue n^o 23 _____

Marie Abéline _____ fille légitime _____

de Louis Henry Pilet _____ (Profession:) agriculteur _____

de Château-d'Oex _____ domicilié à Morges _____

et de Louise Rosine Humbert-Proz, sa femme _____

de la Chappe de fond et du Loch. _____

Inscrit au présent registre le vingt trois juillet _____


mil huit cent septante sept _____ sur la déclaration de Louis Henry _____

Pilet, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Henri Pilet

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Château-d'Oex. N^o 67Bonzon Ernest Frédéric
Gustave.Le vingt quatre juillet _____ mil huit cent septante sept
à deux _____ heures _____ avant midi est né _____

à Morges, Campagne Mont-Choisi _____

Ernest Frédéric Gustave _____ fils légitime _____

de Louis Charles Edouard Bonzon _____ (Profession:) employé à la Recette de l'état _____

de Pompaples _____ domicilié à Morges _____

et de Emma Marie Renaud, sa femme _____

de Saint Oyens _____

Inscrit au présent registre le vingt cinq juillet _____


mil huit cent septante sept _____ sur la déclaration de Louis Charles _____

Edouard Bonzon, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

C. Bonzon

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de La Sarraz. 

N° 68.

Gandillon Eugénie Louise.

Le vingt six juillet _____ mil huit cent septante sept _____
 à trois _____ heures _____ avant midi est née
 à Tolochezag _____
 Eugénie Louise _____ fille légitime _____
 de Henri Justin Gandillon _____ (Profession:) agriculteur _____
 de Tolochezag _____ domicilié à Tolochezag _____
 et de Louise Amélie Lenoir-Grand, épouse _____
 de Château-d'Occ _____

Inscrit au présent registre le vingt sept juillet _____
 mil huit cent septante sept _____ sur la déclaration de Henri Justin
 Gandillon, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Gandillon Justin

L'officier de l'état civil :

Henri Jonweert rempl.
 Not.

N° 69.

Johannot Marius Henri.

Le trente juillet _____ mil huit cent septante sept _____
 à quatre _____ heures _____ avant midi est né
 à Noizet, Grande rue N° 83. _____
 Marius Henri _____ fils légitime _____
 de Ernest Johannot _____ (Profession:) tailleur d'habits _____
 de Tolochezag _____ domicilié à Noizet _____
 et de Adèle Louise Forel, épouse _____
 de Noizet, Lutry et Cully _____

Inscrit au présent registre le trente un juillet _____
 mil huit cent septante sept _____ sur la déclaration de Ernest Johannot
 père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Ernest Johannot

L'officier de l'état civil :

Henri Jonweert rempl.
 Not.

N^o 70.

Félix Aloïs Henri.

1871
18

Le trois Août _____ mil huit cent *septante sept*
à trois _____ heures _____ avant midi est né
à *Morges*, grande rue n^o 42 _____
Aloïs Henri _____ fils légitime _____
de *Henri Philippe Félix* _____ (Profession:) *charpentier* _____
de *Salzigues*, *Murazou* et de la *Roque* domicilié à *Morges* _____
et de *Marie Torchet*, sa femme. _____
de *Vucherens* _____

Inscrit au présent registre le *quatre* Août _____
mil huit cent *septante sept* _____ sur la déclaration de *Henri Philippe*
Félix, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Henri Philippe Félix

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de *Salzigues*.

Henri Goussard
not.

N^o 71.

Bürli Wilhelm Albert.

Le onze Août _____ mil huit cent *septante sept*
à neuf _____ heures _____ après midi est né
aux *Moulins* près *Morges* _____
Wilhelm Albert _____ fils légitime _____
de *Maurice Bürli* _____ (Profession:) *maçon* _____
de *Willisau-Land*, Canton de *Lucerne* domicilié à *Morges* _____
et de *Caroline Brandenburg*, sa femme _____
de *Luz*. _____

Inscrit au présent registre le *trois* Août _____
mil huit cent *septante sept* _____ sur la déclaration de *Maurice Bürli*,
père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Maurice Bürli

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de *Willisau-Land*.

Henri Goussard
not.

N^o 72.
Kratzer Marie.

Le douze août _____ mil huit cent *septante sept*
_____ à trois _____ heures _____ avant midi est née
à Morges, Campagne Berlin _____
Marie _____ fille légitime _____
de David Kratzer _____ (Profession:) *agriculteur* _____
de Aeschi, canton de Berne _____ domicilié à Morges _____
et de Magdelaine Mäder, sa femme _____
de Madiswyl (Bern.) _____

Inscrit au présent registre le treize août _____
mil huit cent *septante sept* _____ sur la déclaration de David Kratzer,
père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Off. Krutzer

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Aeschi

Beniljowens rempl^t
Not.

N^o 73.
Roberti Rosa Marie
Julie Marguerite.

Le treize août _____ mil huit cent *septante sept*
_____ à douze _____ heures _____ après midi est née
à Morges, Grande rue N^o 98. _____
Rosa Marie Julie Marguerite _____ fille légitime _____
de Charles Louis Daniel Roberti _____ (Profession:) *boulangier* _____
de Moudon _____ domicilié à Morges _____
et de Catherine Marie Louise Wagnières, sa femme _____
de Moudon. _____

Inscrit au présent registre le quinze août _____
mil huit cent *septante sept* _____ sur la déclaration de Charles Louis
Daniel Roberti, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Charles Roberti

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Moudon.

Beniljowens rempl^t
Not.

N^o 74.

Wyss Otto.

Le vingt trois Août _____ mil huit cent septante sept _____
à six heures _____ après midi est né _____

à Morges, grande rue n^o 95. _____

Otto _____ fils légitime _____

de Ferdinand Wyss _____ (Profession:) armurier _____

de Bellach, Canton de Soleure domicilié à Morges _____

et de Anna Maria Ingridet, veuve _____

de Rüttli Saint-Aubain, Canton des Grisons. _____

Inscrit au présent registre le vingt cinq Août _____

mil huit cent septante sept _____ sur la déclaration de Ferdinand Wyss,

père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Ferd. Wyss.

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Oberdorf.

Hemiljorvers remplt
For.

N^o 75.

Ritter Friedrich Gustave.

Le trente Août _____ mil huit cent septante sept _____

à neuf heures _____ avant midi est né _____

à Morges, grande rue n^o 68. _____

Friedrich Gustave _____ fils légitime _____

de Friedrich Gustave Ritter _____ (Profession:) serrurier _____

de Wildstruff, Royaume de Saxe domicilié à Morges _____

et de Anna Madeline Büchhofer, _____

de Reinach, Canton d'Argovie. _____

Inscrit au présent registre le trente Août _____

mil huit cent septante sept _____ sur la déclaration de Friedrich Gustave

Ritter, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

G. Ritter

L'officier de l'état civil :

Hemiljorvers remplt
For.

N° 76.
Cury Marie.

Le premier Septembre _____ mil huit cent septante sept
à dix _____ heures _____ après midi est né
à Morges, passage de la Couronne N° 4 _____
Marie _____ fils légitime _____
de Louis Abram Cury _____ (Profession:) menuisier _____
de Concise _____ domicilié à Morges _____
et de Anna Barbara née Schärer _____
de Büttwyll, Canton de Berne _____

Inscrit au présent registre le trois Septembre _____
mil huit cent septante sept _____ sur la déclaration de Louis Abram
Cury, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

L. Cury

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Concise.

Hemil Gouwerd remplt
Prot.

N° 77.

Isenschmid Franz Gottfried.

Le sept Septembre _____ mil huit cent septante sept _____
à huit _____ heures _____ après midi est né
à Morges, rue de Couvaloup N° 19 _____
Franz Gottfried _____ fils légitime _____
de Benedict Isenschmid _____ (Profession:) maréchal _____
de Frauencappelon, Canton de Berne domicilié à Morges _____
et de Elisabeth Schneeberger, sa femme. _____
de Nideroing, (Berne.) _____

Inscrit au présent registre le huit Septembre _____
mil huit cent septante sept _____ sur la déclaration de Benedict Isenschmid
père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Isenschmid

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Frauencappelon.

Hemil Gouwerd remplt
Prot.

N^o 78

Bovey Jules Louis.

Le six Septembre _____ mil huit cent septante sept
à trois _____ heures _____ avant midi est né
à Morges, grande rue n^o 66 _____
Jules Louis _____ fils légitime _____
de Frédéric Samuel Rodolphe Bovey _____ (Profession:) agriculteur _____
de Chesaux et de Romanel _____ domicilié à Morges _____
et de Jeanne Françoise née Tache _____
de Servion _____

Inscrit au présent registre le huit Septembre _____
mil huit cent septante sept _____ sur la déclaration de Frédéric Samuel
Rodolphe Bovey, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Frédéric Bovey,

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Romanel et Laudamae

Augoume

N^o 79

Christin Paul.

Le huit Septembre _____ mil huit cent septante sept
à onze _____ heures et trente minutes _____ avant midi est né
à Morges, rue de la Gare n^o 20 _____
Paul _____ fils légitime _____
de Jules Christin _____ (Profession:) charron _____
de Gland _____ domicilié à Morges _____
et de Pauline Jenny Berliet _____
de La Rippe et du Petit-Sacmaux (Genève) _____

Inscrit au présent registre le dix Septembre _____
mil huit cent septante sept _____ sur la déclaration de Jules Christin
père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

J. Christin

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Begnins.

Augoume

N° 80
Déruez.

Le dix sept Septembre mil huit cent septante sept
à six heures et demie avant midi est né

à Morzes, grande rue N° 27

un enfant du sexe féminin fille légitime

de Henri Déruez (Profession:) cafetier

de Surcymins domicilié à Morzes

et de Emma Studer, docteur

de Holzwil (Soloth.)

Inscrit au présent registre le dix sept Septembre

mil huit cent septante sept sur la déclaration de Henri Déruez

père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Emma Studer

L'officier de l'état civil :

Hugonnet

N° 81.
Paley Marie Amélie.

Le quinze Septembre mil huit cent septante sept
à sept heures avant midi est né

à Morzes, grande rue N° 93.

Maries Amélie fille légitime

de Jean François Paley (Profession:) cafetier

de Tuidouas domicilié à Morzes

et de Amélie Keller

de Schillingen (Soloth.)

Inscrit au présent registre le dix sept Septembre

mil huit cent septante sept sur la déclaration de Jean François

Paley, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Jean François Paley

L'officier de l'état civil :

Commis aux affaires de l'état civil de St. Saphorin.

Hugonnet

N^o 22

Tardy Louis Francis.

Le quinze Septembre _____ mil huit cent septante sept.
 _____ à deux _____ heures _____ soit midi est né
 à Morgez, rue du Collège N^o 1.
 Louis Francis _____ fils légitime
 de Charles François Louis Tardy _____ (Profession:) agriculteur
 de Morgez _____ domicilié à Morgez
 et de Françoise Péllet _____
 de la Vanoy (Aube-avoie, France.)

Inscrit au présent registre le dix sept Septembre _____
 mil huit cent septante sept _____ sur la déclaration de Marie Tardy née
 Péllet, de Morgez, domiciliée à Morgez, tante de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

V^o Tardy Sage-femme

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Lenay.

Augonnet

N^o 23

Golay Lucien Paul Georges Samuel.

1701404

Le dix sept Septembre _____ mil huit cent septante sept
 _____ à deux _____ heures _____ après midi est né
 à Morgez, place du Marais N^o 5
 Lucien Paul Georges Samuel _____ fils légitime
 de Samuel Louis Emile Golay _____ (Profession:) négociant
 de Morgez et du lieu _____ domicilié à Morgez
 et de Julie Georgine Catherine Jeanne Kraemer, épouse
 de Morgez.

Inscrit au présent registre le dix huit Septembre _____
 mil huit cent septante sept _____ sur la déclaration de Samuel Louis
 Emile Golay, père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

S. Golay

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Lieu.

Augonnet

N^o 84.
Charrel.

Le vingt six Septembre _____ mil huit cent septante sept _____
à deux _____ heures et demie _____ avant midi est né _____
à Tolochenaz _____
un enfant du sexe masculin _____ fils légitime _____
de Jean Louis Charrel _____ (Profession:) agriculteur _____
de Gollion _____ domicilié à Tolochenaz _____
et de Marguerite Müller _____
de Oberlangenegg (Berne.) _____

Inscrit au présent registre le vingt six Septembre _____
mil huit cent septante sept _____ sur la déclaration de Jean Louis
Charrel, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Jean L. Charrel

L'officier de l'état civil :

Hemil Jonvert simple
Not.

N^o 85.
Mange Edmond Octave
Berri.

Le vingt neuf Septembre _____ mil huit cent septante sept _____
à sept _____ heures _____ avant midi est né _____
à Morges, rue des Alpes 76. 3 _____
Edmond Octave Berri _____ fils légitime _____
de Edouard Louis Mange _____ (Profession:) procureur _____
de Bière _____ domicilié à Morges _____
et de Octave Aline Burnier, veuve _____
de Bière _____

Inscrit au présent registre le premier Octobre _____
mil huit cent septante sept _____ sur la déclaration de Edouard Louis
Mange, père de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

E. Mange

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Bière.

Hemil Jonvert simple
Not.

N° 26.

Bolomey Auguste Louis.

Le cinq Octobre _____ mil huit cent *septante sept*
 _____ à *sept* heures _____ après midi est né
 à *Morges*, grande rue N° 51.
Auguste Louis _____ fils *légitime*
 de *François Daniel Bolomey* _____ (Profession:) *agriculteur*
 de *Lutry et de Belmont* _____ domicilié à *Morges*
 et de *Julie Desponds*, épouse
 de *Ludovig* _____

Inscrit au présent registre le *six* Octobre _____
 mil huit cent *septante sept* _____ sur la déclaration de *François Daniel*
Bolomey, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

François Bolomey

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux officiers de l'état civil de *Lutry et Lutry*. *Hemiljorverd simplet*
Prot.

N° 27.

Fireford Pauline Louise.

Le quinze Octobre _____ mil huit cent *septante sept*
 _____ à *sept* heures *et demie* _____ avant midi est née
 à *Morges*, Grande rue N° 61.
Pauline Louise _____ fille *légitime*
 de *Marc David Jules Samuel Fireford* _____ (Profession:) *boulangers*
 de *Vich* _____ domicilié à *Morges*
 et de *Louise Raymond*, épouse
 de *Gimel* _____

Inscrit au présent registre le *dix sept* Octobre _____
 mil huit cent *septante sept* _____ sur la déclaration de *Marc David*
Jules Samuel Fireford, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Fireford Jules

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de *Bequint*. *Hemiljorverd simplet*
Prot.

N° 88.

Giroud Henri Alfred

Le seize Octobre _____ mil huit cent *septante sept*
 _____ à trois _____ heures et demie _____ après midi est né
 à *Morges*, rue du Lac N° 53 _____
Henri Alfred _____ fils légitime _____
 de *Jules Constant Giroud* _____ (Profession:) *employé de bureau* _____
 de *Grandevent* _____ domicilié à *Morges* _____
 et de *Georgine Amélie Jenny Freymond*, sa femme, _____
 de *Saint Pierre* _____

Inscrit au présent registre le *dix neuf* Octobre _____
 mil huit cent *septante sept* _____ sur la déclaration de *Jules Constant*
Giroud, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

J. Giroud

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Fiez.

Beniljorwerd rempli
Prot.

N° 89.

Delisle Martha.

Le vingt Octobre _____ mil huit cent *septante sept*,
 _____ à neuf _____ heures et quinze minutes, après midi est née
 à *Morges*, rue de Courvaloup N° 20. _____
Martha _____ fille légitime _____
 de *Jean Jacques Frédéric Delisle* _____ (Profession:) *Instituteur* _____
 de *Lausanne* _____ domicilié à *Morges* _____
 et de *Fanny Grand*, sa femme _____
 de *Vevey et d'Écoteaux*. _____

Inscrit au présent registre le *vingt deux* Octobre _____
 mil huit cent *septante sept* _____ sur la déclaration de *Jean Jacques*
Frédéric Delisle, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Jacques Delisle
inst.

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Lausanne.

Beniljorwerd rempli
Prot.

N° 90.

Moyard Jeanne Bernette.

marie à Hongkong le 17 mai 1911
avec Bernard Guibare, missionnaire
né à Brest le 26 déc. 1880
communication envoyée à Sonay.

Le vingt deux Octobre _____ mil huit cent septante sept
à une _____ heure _____ après midi est né
à Morges, grande rue N° 56 _____
Jeanne Bernette _____ fille légitime _____
de Jean Henri Jules Moyard _____ (Profession:) lapidier _____
de Tréverenges _____ domicilié à Morges _____
et de Rosalie Julie Fender, veuve _____
de Romanel sur Morges. _____

Inscrit au présent registre le vingt trois Octobre _____
mil huit cent septante sept _____ sur la déclaration de Jean Henri
Jules Moyard, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

J. H. Moyard

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Sonay.

Hemiljovors *[Signature]*

N° 91

Rieben Jules Edouard.

Le vingt cinq Octobre _____ mil huit cent septante sept
à six _____ heures _____ après midi est né
à Morges, rue de Lac N° 29 _____
Jules Edouard _____ fils légitime _____
de Jacob Rieben _____ (Profession:) négociant en fort _____
de La Lenth, Canton de Berne _____ domicilié à Morges _____
et de Louise Schmitt, veuve _____
de Frichti, Canton d'Argovie. _____

Inscrit au présent registre le vingt sept Octobre _____
mil huit cent septante sept _____ sur la déclaration de Jacob Rieben,
père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Jacob Rieben

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de La Lenth.

Hemiljovors *[Signature]*

N° 92.
Blanc Louis Henri Edouard.

Le vingt six Octobre _____ mil huit cent septante sept,
à une _____ heure _____ après midi est né
à Morges, rue du Lac N° 35.
Louis Henri Edouard _____ fils légitime _____
de Jules Eugène Henri Blanc _____ (Profession:) négociant _____
de Lausanne _____ domicilié à Morges _____
et de Laurence Agathe Schmid, veuve _____
de Lihén, Canton d'Argovie.

Inscrit au présent registre le vingt sept Octobre _____
mil huit cent septante sept _____ sur la déclaration de Jules Eugène Henri
Blanc, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :
Henri Blanc

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Lausanne. *Hemilperverd remplt*
Prot.

N° 93.
Wild Marie Fanny.

Le quatorze Novembre _____ mil huit cent septante sept
à trois _____ heures et demie _____ après midi est née
à Morges, Grande rue N° 84.
Marie Fanny _____ fille légitime _____
de Frédéric François Wild _____ (Profession:) négociant en denrées coloniales
de Morges et de Saint Gall _____ domicilié à Morges _____
et de Cornélie Lydia née Schwab, veuve _____
de Bâle-Ville.

Inscrit au présent registre le seize Novembre _____
mil huit cent septante sept _____ sur la déclaration de Frédéric François
Wild, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :
Marie Wild

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Saint Gall. *Hemilperverd remplt*
Prot.

N^o 94.
Forel Mathilde Hélène.

Le dieu sept novembre _____ mil huit cent septante sept
 _____ à huit _____ heures _____ après midi est née
 à Morges, rue du Lac n^o 49 _____
Mathilde Hélène _____ fille légitime _____
 de François Alphonse Christian Forel (Profession:) professeur _____
 de Morges, Cully, Lomay et Chigny domicilié à Morges _____
 et de Fanny Elizabeth Mathilde Monneron, veuve _____
 de Yverdon _____

Inscrit au présent registre le dieu neuf novembre _____
 mil huit cent septante sept _____ sur la déclaration de François Alphonse
Christian Forel, père de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

Prof. Forel :

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux officiers de l'état civil de Cully,
de Lancy et de Vufflens-le-Château. Hemilgouwerd rempli
Prot.

N^o 95.
Stierlin Hélène.

Le vingt novembre _____ mil huit cent septante sept,
 _____ à cinq _____ heures _____ avant midi est née
 à Morges, rue de Couvaloup n^o 2 _____
Hélène _____ fille légitime _____
 de Jean Rodolphe Stierlin (Profession:) mécanicien _____
 de Birmensdorf (Zurich), domicilié à Morges _____
 et de Antonie Josepha Schiffmann, veuve, _____
 de Tourtemagne, Canton du Valais. _____

Inscrit au présent registre le vingt un novembre _____
 mil huit cent septante sept _____ sur la déclaration de Jean Rodolphe
Stierlin, père de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

Jean Stierlin

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Birmensdorf. Hemilgouwerd rempli
Prot.

N. 222 9^e 1877
L. P. P.
Yverdon

N^o 96.
Christe Charles Gustave.

Le vingt deux Novembre _____ mil huit cent septante sept
à huit _____ heures _____ après midi est né
à Morges, rue du Lac n^o 51.
Charles Gustave _____ fils légitime
de Constant François Henri Christe _____ (Profession:) *ferblancier*
de Aubonne _____ domicilié à Morges
et de Marie Louise Miville, sa femme
de L'Isle et de La Courde.

Inscrit au présent registre le vingt quatre Novembre _____
mil huit cent septante sept _____ sur la déclaration de Constant François
Henri Christe, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Henri Christe

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil d'Aubonne.

Henri Jonard rempl^t
Not.

N^o 97.
Urasco Pauline Bernette.

Le vingt huit Novembre _____ mil huit cent septante sept,
à douze _____ heures et quinze minutes après midi est née
à Morges, Grande rue n^o 57
Bernette Pauline _____ fille légitime
de Paul Antoine Urasco _____ (Profession:) *peintre en bâtiment*
de Cabo del Bosco, Postegno, Italie domicilié à Morges
et de Bernette Cloua, sa femme
de L'Isle et de La Courde.

Inscrit au présent registre le huit Novembre _____
mil huit cent septante sept _____ sur la déclaration de Paul Antoine
Urasco, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Paul Urasco

L'officier de l'état civil :

Henri Jonard rempl^t
Not.

N^o 98.
Bujard Louis Eugène.

919
178

Le vingt neuf Novembre _____ mil huit cent septante sept.
à sept _____ heures _____ avant midi est né
à Morges, grande rue n^o 78.
Louis Eugène _____ fils légitime _____
de Henri Bujard _____ (Profession:) charron _____
de Riez et de Lutry _____ domicilié à Morges _____
et de Sophie Roulet, veuve _____
de Schichens. _____

Inscrit au présent registre le premier Décembre _____
mil huit cent septante sept _____ sur la déclaration de Henri Bujard
père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :
Henri Bujard

L'officier de l'état-civil :

Communiqué aux officiers de l'état civil de Cully et Lutry. *Henri Gornweid suppl. Prot.*

N^o 99.
Bär Blanche Ludame.

Par acte passé ce jour devant le notaire
soussigné à Morges, Auguste François
muel fils de Jean Louis Samuel
notaire, de Saignes, domicilié à Cully
et reconnu légitime de cet enfant.
C'est le vingt huit septembre mil huit
cent septante sept.

Le premier Décembre _____ mil huit cent septante sept
à sept _____ heures _____ avant midi est née
à Morges, Campagne Berlin _____
Blanche Ludame _____ fille naturelle _____
de Catherine Louisa Bär _____ (Profession:) cuisinière _____
de Hauden Canton de Zurich domicilié à Morges. — La mère est fille
et de Rodolphe Bär et _____
de Maria Louise Kessler, veuve. _____

L'officier de l'état civil
Henri Gornweid suppl. Prot.

Inscrit au présent registre le trois Décembre _____
mil huit cent septante sept _____ sur la déclaration de Henriette Rogina
d'Esbert, domiciliée à Morges, sage-femme qui s'est assistée à l'accouchement.

Confirmé après lecture faite :
Henriette Rogina

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Hauden. *Henri Gornweid suppl. Prot.*

N° 100.

Jayet Louise Marguerite.

Le premier Décembre _____ mil huit cent *septante sept*
 _____ à trois _____ heures _____ après midi est née
 à *Morges*, grande rue n° 55 _____
Louise Marguerite _____ fille légitime _____
 de *Aimé Jayet* _____ (Profession:) *négociant en épicerie* _____
 de *Moudon et d'Herminches* domicilié à *Morges* _____
 et de *Louise Luceur*, *veufve* _____
 de *Sainte Croix* _____

Inscrit au présent registre le *trois* Décembre _____
 mil huit cent *septante sept* _____ sur la déclaration de *Aimé Jayet*,
père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Jayet.

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Moudon.

Hemiljovers
Not.

N° 101.

Ferrin Berthe Emilie.

Le *trois* Décembre _____ mil huit cent *septante sept*,
 _____ à huit _____ heures _____ après midi est née
 à *Morges*, grande rue n° 72 _____
Berthe Emilie _____ fille légitime _____
 de *Emile Ferrin* _____ (Profession:) *boulangier* _____
 de *Corcelles près Taysse* domicilié à *Morges* _____
 et de *Marie Trudervand*, *veufve* _____
 de *Corcelles près Taysse*. _____

Inscrit au présent registre le *quatre* Décembre _____
 mil huit cent *septante sept* _____ sur la déclaration de *Emile Ferrin*,
père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Emile Ferrin boulangier

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Corcelles.

Hemiljovers
Not.

N° 102.

Moret.

Le deux Décembre _____ mil huit cent *Septante sept*
 _____ à douze _____ heures _____ après midi est né _____
 à la Caroline rive Polochenaz, _____
 un enfant du sexe féminin _____ fille légitime _____
 de Jules Isaac Louis Moret _____ (Profession:) *agriculteur* _____
 de Blarmonat _____ domicilié à la Caroline rive Polochenaz _____
 et de Sophie Louise Polomey, *veufve* _____
 de Lutry, de Belmont et de Cully _____

Inscrit au présent registre le cinq Décembre _____
 mil huit cent *Septante sept* _____ sur la déclaration de Jules Isaac
 Louis Moret, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Jules Moret

L'officier de l'état civil :

Henri Jonvert supplé
Piot.

N° 103.

Widmer Jean Ulrich

Le vingt Décembre _____ mil huit cent *Septante sept*
 _____ à huit _____ heures _____ avant midi est né _____
 à Storges, rue Centrale N° 3 _____
 Jean Ulrich _____ fils légitime _____
 de Ulrich Widmer _____ (Profession:) *charpentier* _____
 de Rickenbach, Canton de Zurich domicilié à Storges _____
 et de Josephine Cauby, *veufve* _____
 de Sasseiriv, Hauts-Jurvis. _____

Inscrit au présent registre le vingt Décembre _____
 mil huit cent *Septante sept* _____ sur la déclaration de Ulrich Widmer
 père de l'enfant *noveau - né.* _____

Confirmé après lecture faite :

Ulrich Widmer,

L'officier de l'état civil :

*Communiqué à l'officier de l'état civil de Rickenbach.**Henri Jonvert supplé*
Piot.

N° 104.

Gandillon David

Le vingt cinq Décembre _____ mil huit cent septante sept
à trois _____ heures _____ avant midi est né

à Morgez, rue de Couvaloup N° 12 _____

David _____ fils légitime _____

de Jean David Gandillon _____ (Profession:) agriculteur _____

de Folochonay _____ domicilié à Morgez _____

et de Jeanette Louise Faquier, épouse _____

de Dengez. _____

Inscrit au présent registre le vingt sept Décembre _____

mil huit cent septante sept _____ sur la déclaration de Jean David _____

Gandillon, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

David Gandillon

L'officier de l'état civil :

Hemilbonverd supplé
Not.

N° 105.

Isaak Elise.

Le vingt sept Décembre _____ mil huit cent septante sept
à dix _____ heures _____ après midi est née

à Morgez, rue du Lac N° 24 _____

Elise _____ fille légitime _____

de Dominique Lucien Isaak _____ (Profession:) charpentier _____

de Laquière _____ domicilié à Morgez _____

et de Marie Prainberger, épouse _____

de Köppigen, Canton de Berne. _____

Inscrit au présent registre le vingt huit Décembre _____

mil huit cent septante sept _____ sur la déclaration de Marie Fardy née

Bollich, de Dengez, domiciliée à Morgez, sage-femme qui a assisté à la naissance. _____

Confirmé après lecture faite :

M^{re} Fardy

L'officier de l'état civil :

communiqué à l'officier de l'état civil d'Ichallent.

Hemilbonverd supplé
Not.

N° 106.

Terrirat Augustine Adèle.

Le treize en Décembre mil huit cent septante sept à sept heures après midi est né.

à Morges, grande rue n° 17, Augustine Adèle fille légitime de Auguste Terrirat (Profession:) agriculteur de Chevornay et d'Abbergement domicilié à Morges et de Olympie Grand-Guillaume Terranova, épouse de La Sagne et de Valangin.

Inscrit au présent registre le deux Janvier mil huit cent septante huit sur la déclaration de Auguste Terrirat père de l'enfant visé ci-dessus.

Confirmé après lecture faite :

Terrirat Auguste

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux officiers de l'état civil de Chevornay et de Lignerollet.

Beniljorverd rempli Prot.

Le sept Janvier mil huit cent septante huit à six heures avant midi est né

à Morges, rue du Lac n° 63 Henri Aloys fils légitime de Constant Frédéric Eugène Guénod (Profession:) rentier de Vevey et de Cordier domicilié à Morges et de Marie Julie Sally née Wagnon, épouse de L. Isle

Inscrit au présent registre le neuf Janvier mil huit cent septante huit sur la déclaration de Marie Tardy née Collat de Druyes, domiciliée à Morges, sage femme qui s'est abilitée à la naissance

Confirmé après lecture faite :

M^{me} Tardy

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux officiers de l'état civil de Vevey et de Cordier.

Beniljorverd rempli Prot.

Aujourd'hui deux Janvier mil huit cent septante huit, à dix heures du matin, le présent registre est clos et certifié conforme à l'acte double, suivant l'article 2 de la loi fédérale du 24 Décembre 1874, par moi soussigné, officier de l'état civil de l'arrondissement de Morges.



Beniljorverd rempli Prot. 1878. N° 1.

Guénod Henri Aloys.

Registre des naissances A.

N° 2.

Gross Mari Eugénie.

Le dix Janvier _____ mil huit cent *Septante huit*
 _____ à trois _____ heures _____ avant midi est née
 à la Caroline, Commune de Tolochenaz _____
 Mari Eugénie _____ fille légitime _____
 de Joseph Gross _____ (Profession:) *agriculteur* _____
 de Citoyen français _____ domicilié à la Caroline rière Tolochenaz _____
 et de Victoria Keller, veuve _____
 de citoyenne française. _____

Inscrit au présent registre le onze Janvier _____
 mil huit cent *Septante huit* _____ sur la déclaration de Joseph Gross,
 père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :
Gross Joseph

L'officier de l'état civil :

Hemiljorweeb romph
Prot.

N° 3.

Dissard Georges Marius.

Sur acte de Bourgeois reçu par le notaire
 L. Melozz-Morjés le 11 Juin 1895, par
 le marié Dissard et de son Bourgeois
 de Morges.

L'Officier de l'état civil :



Le onze Janvier _____ mil huit cent *Septante huit*
 _____ à quatre _____ heures _____ avant midi est né
 à Morges, rue des Gares _____
 Georges Marius _____ fils légitime _____
 de Jean Dissard _____ (Profession:) *marchand de chiffons* _____
 de Cunthat, Tey de Dôme, France, domicilié à Morges _____
 et de Joséphine Baptiste Grillon, veuve _____
 de Arbois, Jura, France. _____

Inscrit au présent registre le onze Janvier _____
 mil huit cent *Septante huit* _____ sur la déclaration de Henriette Bataillard
 née Zehender, de Romanel, domiciliée à Morges, sage-femme qui a assisté à la naissance. _____

Confirmé après lecture faite :

Henriette Bataillard

L'officier de l'état civil :

Hemiljorweeb romph
Prot.

N° 4.

André Marie Julia

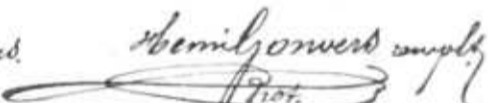
Le onze Janvier _____ mil huit cent septante huit,
 _____ à onze _____ heures _____ après midi est né
 à Morgez, rue Centrale N° 17.
 Marie Julia _____ fille légitime _____
 de Jean Louis Henri André _____ (Profession:) ingénieur _____
 de Yend _____ domicilié à Morgez _____
 et de Marie Emma Julia Chenuz, sa femme _____
 de Montrecher.

Inscrit au présent registre le douze Janvier _____
 mil huit cent septante huit _____ sur la déclaration de Jean Louis Henri
 André, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :



L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Villars 7 Yend. Berniljorwert suppl.


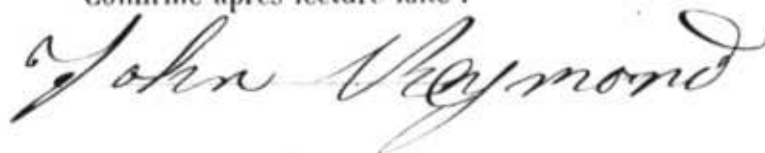
N° 5.

Raymond Albert

Le quinze Janvier _____ mil huit cent septante huit,
 _____ à huit _____ heures et demie _____ avant midi est né
 à Morgez, Grande rue N° 93.
 Albert _____ fils légitime _____
 de John Raymond _____ (Profession:) tailleur d'habits _____
 de Rolle, Terroy et Douzy-Villars, domicilié à Morgez.
 et de Marianne Fischentz, sa femme _____
 de Sigristwil (Berne.) _____

Inscrit au présent registre le seize Janvier _____
 mil huit cent septante huit _____ sur la déclaration de John Raymond,
 père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :



L'officier de l'état civil :

Communiqué aux officiers de l'état civil de Rolle et Aubonne. Berniljorwert suppl.


N° 6.

Cruchon Caroline Marguerite

risa.
+

Le seize Janvier _____ mil huit cent *septante huit*
à deux _____ heures _____ après midi est née
à *Morges*, grande rue N° 78.
Caroline Marguerite _____ fille légitime
de *Louis Cruchon* _____ (Profession:) *Charbon*
de *Berchier* _____ domicilié à *Morges*
et de *Suzette Chateaubat*, sage-femme,
de *Moudon et de Dompierre*.

Inscrit au présent registre le *seize Janvier* _____
mil huit cent *septante huit* _____ sur la déclaration de *Louis Cruchon*,
père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Louis Cruchon

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de *St. Cierges*. *Hemilyonvert rempli*
Prot.

N° 7.

Meillard Armand Julien

Le *seize Janvier* _____ mil huit cent *septante huit*,
à une _____ heure _____ avant midi est né
à *Morges*, rue Centrale N° 22.
Armand Julien _____ fils légitime
de *François Samuel Meillard* _____ (Profession:) *employé au chemin de fer*
de *Vulliens* _____ domicilié à *Morges*
et de *Robine Grin*, sage-femme
de *Belmont sur Yverdon*.

Inscrit au présent registre le *dix sept Janvier* _____
mil huit cent *septante huit* _____ sur la déclaration de *Marie Tardy née*
Vollet, de *Dorogé*, domiciliée à *Morges*, sage-femme qui a assisté à la naissance.

Confirmé après lecture faite :

Marie Tardy

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de *Morges*. *Hemilyonvert rempli*
Prot.

N° 8.

Villard Emma Louise.

Le dix neuf Janvier _____ mil huit cent septante huit,

à trois _____ heures _____ avant midi est né

à Morges, grande rue n° 22. _____

Emma Louise _____ fille légitime _____

de Henri Charles François Villard _____ (Profession:) cordonnier. _____

de Morges et de Lonay _____ domicilié à Morges _____

et de Marie Amélie Reynaud, veuve _____

de Vaillon. _____

Inscrit au présent registre le dix neuf Janvier _____

mil huit cent septante huit _____ sur la déclaration de Henri Charles

François Villard, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

François Villard

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Lonay.

Henri Goussier rempli
Not.

N° 9.

Weyeneth Félia Alfred.

Le vingt deux Janvier _____ mil huit cent septante huit,

à trois _____ heures et demie _____ avant midi est né

à Morges, rue de Courvaloup _____

Félia Alfred _____ fille légitime _____

de Alfred Weyeneth _____ (Profession:) boulanger. _____

de Luterkofen, Canton de Soleure, domicilié à Morges _____

et de Anna Wü, veuve _____

de Luppig, Canton d'Argovie. _____

Inscrit au présent registre le vingt deux Janvier _____

mil huit cent septante huit _____ sur la déclaration de Alfred Weyeneth,

père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Alfred Weyeneth

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Luterkofen.

Henri Goussier rempli
Not.

N° 10.

Kohli Bertha

Le treute Janvier _____ mil huit cent septante huit
 _____ à deux _____ heures _____ après midi est né(e)
 à Morges, rue du Lac N° 10 _____
Bertha _____ fils légitime _____
 de Christian Kohli _____ (Profession :) condornier _____
 de Gessenay, Canton de Berne, domicilié à Morges _____
 et de Verena Suter, sa femme _____
 de Safenwyl (Argovie) _____

Inscrit au présent registre le premier Février _____
 mil huit cent septante huit _____ sur la déclaration de Christian Kohli de
Gessenay, domicilié à Morges, père et enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Christian Kohli.

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Officier de l'état civil de Gessenay. Hemiljorwerd rempli
Prot.

N° 11.

Pillmann Anna.

Le trois Février _____ mil huit cent septante huit
 _____ à neuf _____ heures _____ après midi est né(e)
 à Morges, rue du Lac N° 9 _____
Anna _____ fils légitime _____
 de Friedrich Pillmann _____ (Profession :) vacher _____
 de Källnach, Canton de Berne, domicilié à Lavigny _____
 et de Ludame née Loeng sa femme _____
 de Frib (Berne) _____

Inscrit au présent registre le cinq Février _____
 mil huit cent septante huit _____ sur la déclaration de Louise Gardillon veuve
Ducet, de Solochenz, domiciliée à Morges, sage-femme, qui s'abstient de la naissance. _____

Confirmé après lecture faite :

Louise Gardillon

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux Officiers de l'état civil de Källnach et
 de Villard-sous-Grand. Hemiljorwerd rempli
Prot.

N° 12.

Martin Léa Méry

Le cinq Février _____ mil huit cent septante huit
 _____ à sept _____ heures _____ avant midi est né
 à Morgez, grande rue N° 47,
 Léa Méry _____ fille légitime _____
 de Jules Marius Martin _____ (Profession:) cordonnier _____
 de Sainte Croix _____ domicilié à Morgez _____
 et de Julie Subotte née David, veuve _____
 de Chevannes sur le Veyron _____

Inscrit au présent registre le sept Février _____
 mil huit cent septante huit _____ sur la déclaration de Jules Marius
 Martin, père de l'enfant nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

J. Martin

L'officier de l'état civil :

Communiqué au officier de l'état civil de Sainte Croix Hemiljoverd rempli

N° 13

Vallotton Henri

Le cinq Février _____ mil huit cent septante huit
 _____ à six _____ heures et demie _____ après midi est né
 à Morgez, grande rue N° 42
 Henri _____ fils légitime _____
 de Henri Vallotton _____ (Profession:) jardinier _____
 de Arzier et de Vallorbes _____ domicilié à Morgez _____
 et de Louise Vullietty, veuve _____
 de Jouventin et Mézery _____

Inscrit au présent registre le sept Février _____
 mil huit cent septante huit _____ sur la déclaration de Henri Vallotton,
 père de l'enfant nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

H. Vallotton

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux officiers de l'état civil d'Arzier et de Vallorbes. Hemiljoverd rempli

N° 14.

Bérout Marius
Charles Samuel Auguste.

Le huit Février _____ mil huit cent ~~septante huit~~,
à deux _____ heures _____ après midi est né
à Tolochenaz _____
Marius Charles Samuel Auguste _____ fils légitime _____
de Jules Samuel Louis Bérout _____ (Profession:) agriculteur _____
de Ecoteaux _____ domicilié à Tolochenaz _____
et de Adèle Cécile née Parcheud, femme _____
de Loney et de Solign-le-Grand. _____

Inscrit au présent registre le neuf Février _____
mil huit cent ~~septante huit~~ _____ sur la déclaration de Jules Samuel
Louis Bérout, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Jules Bérout >

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Toléjus.

Hemilgenwest rempli
Prot.

N° 15.

Crotteck Marie

Le dix Février _____ mil huit cent ~~septante huit~~,
à deux _____ heures _____ après midi est née
à Morvès, grande rue N° 30 _____
Marie _____ fille légitime _____
de Jean Théodore Crotteck _____ (Profession:) charpentier _____
de Chevannes-les-forts (Fribourg) _____ domicilié à Morvès _____
et de Marie Ursule Catherine née Debchenaux, femme _____
de Urby, Canton de Fribourg _____

Inscrit au présent registre le douze Février _____
mil huit cent ~~septante huit~~ _____ sur la déclaration de Jean Théodore
Crotteck, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Théodore Crotteck

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Sivières

Hemilgenwest rempli
Prot.

N^o 16.
Pilet Fanny.

Le quinze Février _____ mil huit cent septante huit
à trois _____ heures _____ après midi est née
à Morgez, rue du Lac N^o 9. _____
Fanny _____ fille légitime _____
de François Louis Pilet _____ (Profession:) agriculteur _____
de Château-d'Oca _____ domicilié à Morgez. _____
et de Julie Louise Chantreau, veufve _____
de Ormy. _____

Inscrit au présent registre le seize Février _____
mil huit cent septante huit _____ sur la déclaration de François Louis
Pilet, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Le déclarant requis de signer a déclaré ne savoir signer.

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Château-d'Oca.

Hemilgonverd rempl^t
Pilet.

N^o 17.
Fronchet Jeanne Henriette

Le dix sept Février _____ mil huit cent septante huit
à six _____ heures _____ après midi est née
à Morgez, place du Manège N^o 2. _____
Jeanne Henriette _____ fille légitime _____
de Louis Auguste Fronchet _____ (Profession:) agriculteur _____
de Vauc _____ domicilié à Morgez _____
et de Henriette Fany Perrochon, veufve _____
de Cheteaur. _____

Inscrit au présent registre le dix neuf Février _____
mil huit cent septante huit _____ sur la déclaration de Louis Auguste
Fronchet, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Fronchet Auguste

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Vufflens le Château.

Hemilgonverd rempl^t
Pilet.

Registre des naissances A.

N° 18.
Meier Jean Robert.

Le vingt un Février _____ mil huit cent septante huit
à deux _____ heures _____ après midi est né
à Moriges, rue Centrale N° 9 _____
Jean Robert _____ fils légitime _____
de M^{rs} Joseph Meier _____ (Profession:) marchand tailleur _____
de Lommiswyl, Canton de Soleure domicilié à Moriges _____
et de Marie Jenny Jenny Bernerd, d'ancienne _____
de L. S. S. _____

Inscrit au présent registre le vingt deux Février _____
mil huit cent septante huit _____ sur la déclaration de M^{rs} Joseph
Meier, père de l'enfant nouveau né _____

Confirmé après lecture faite :

M. Joseph Meier

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil d'Oberdorf.

Beniljowens rempli
Pro.

N° 19.
Simons Joseph André.

Le premier Mars _____ mil huit cent septante huit _____
à onze _____ heures _____ après midi est né
à Moriges, rue Centrale N° 19 _____
Joseph André _____ fils légitime _____
de Pierre Simons _____ (Profession:) cafetier _____
de Maasniel, Duché de Limbourg _____ domicilié à Moriges _____
et de Joséphine Françoise Henriette Arrandel, d'ancienne _____
de Lrian. (Haute Savoie.) _____

Inscrit au présent registre le quatre Mars _____
mil huit cent septante huit _____ sur la déclaration de Pierre Simons,
de Maasniel, Duché de Limbourg, domicilié à Moriges, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

P. Simons

L'officier de l'état civil :

Inscrit au consulat général des Pays-Bas en suite.

Beniljowens rempli
Pro.

N° 20.

Desponde William Gustave.

Le trois Mars _____ mil huit cent septante huit,
 _____ à onze _____ heures et quarante cinq minutes après midi est né
 à Morgez, rue de la Gare n° 11. _____
 William Gustave _____ fils légitime _____
 de Jules François Desponde _____ (Profession:) agriculteur _____
 de Lubbey _____ domicilié à Morgez _____
 et de Marie Luthi, épouse _____
 de Kuiserswyl, veuve _____

Inscrit au présent registre le cinq Mars _____
 mil huit cent septante huit _____ sur la déclaration de Jules François
 Desponde, de Lubbey, domicilié à Morgez, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Desponde Jules François

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de La Sarraz.

Hemiljovest simple
Not.

N° 21.

Marlitz Gustave.

Le quatre Mars _____ mil huit cent septante huit,
 _____ à quatre _____ heures _____ après midi est né
 à Morgez, rue du Lac n° 58 _____
 Gustave _____ fils légitime _____
 de Angette François Marlitz _____ (Profession:) armurier _____
 de Ormont-dessous _____ domicilié à Morgez _____
 et de Louise Pillet, épouse _____
 de Lavoy-Morcles _____

Inscrit au présent registre le cinq Mars _____
 mil huit cent septante huit _____ sur la déclaration de Angette François
 Marlitz, d'Ormont-dessous, domicilié à Morgez, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

A Marlitz
armurier

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil d'Ormont-dessous.

Hemiljovest simple
Not.

N^o 22.
Piaget Hélène Louisa.

+

Le sept Mars _____ mil huit cent *septante huit*,
à cinq _____ heures _____ avant midi est née.
à Morges, rue des Charpentiers N^o 12 _____
Hélène Louisa _____ fille légitime _____
de Jean Henri George Piaget _____ (Profession:) *marbrier* _____
de Grand Brayard (architecte) domicilié à Morges _____
et de Louis Marie Hélène né Oppeliger, veuve _____
de Ballens _____

Inscrit au présent registre le sept Mars _____
mil huit cent *septante huit* _____ sur la déclaration de Jean Henri
George Piaget, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Georges Piaget

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil des Bayards.

Henri Goussier rempl.
H. G.

N^o 23.
Lambelet Jules Marc.

Le sept Mars _____ mil huit cent *septante huit*,
à deux _____ heures _____ avant midi est né.
à Morges, rue du Lac N^o 12 _____
Jules Marc _____ fils légitime _____
de Emile Lambelet _____ (Profession:) *boulangers* _____
de Cully _____ domicilié à (sans domicile connu) _____
et de Augustine Fanny née Michon, veuve divorcée _____
de Gilly, domicilié à Morges. _____

(Le divorce des père et mère de l'enfant a été prononcé le treize Décembre mil huit cent septante sept.)

Inscrit au présent registre le sept Mars _____
mil huit cent *septante huit* _____ sur la déclaration de Henriette Bataillard
de Roussel, domicilié à Morges, veuve femme qui a assisté à la naissance. _____

Confirmé après lecture faite :

H. Bataillard

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Cully.

Henri Goussier rempl.
H. G.

N° 24.

Pera Marguerite.

Le sept Mars _____ mil huit cent septante huit,
 _____ à deux _____ heures et demie _____ après midi est née
 à Morges, rue de Couveloup N° 32 _____
 Marguerite _____ fille légitime _____
 de François Pera _____ (Profession:) maçon _____
 de Luna, Province de Novare, Italie domicilié à Morges _____
 et de Félicie Franchet, veuve _____
 de Vaux. _____

Inscrit au présent registre le huit Mars _____
 mil huit cent septante huit _____ sur la déclaration de François Pera,
 père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Pera François

L'officier de l'état civil :

Inscrite au Consulat d'Italie à Genève le huit Mars 1878.

Remiljorverd remplt.
Phot.

N° 25.

Volet Louis Frédéric

Le sept Mars _____ mil huit cent septante huit
 _____ à quatre _____ heures et demie _____ avant midi est né
 à Morges, rue du Lac N° 35 _____
 Louis Frédéric _____ fils légitime _____
 de Jean Frédéric Volet _____ (Profession:) menuisier _____
 des Thioleyres et de Châtillon, domicilié à Morges _____
 et de Louise Rosalie née Bonjour, veuve _____
 de Blonay. _____

Inscrit au présent registre le huit Mars _____
 mil huit cent septante huit _____ sur la déclaration de Jean Frédéric
 Volet, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

J^r Frédéric Volet

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil d'Oron.

Remiljorverd remplt.
Phot.

N° 26.
Roméo Louis.

Le huit Mars _____ mil huit cent septante huit
à cinq _____ heures _____ avant midi est né
à la Blancherie près Morgez _____
Louis _____ fils légitime _____
de Nicolas Carmine Roméo _____ (Profession:) mécanicien _____
de Pracida, Royaume d'Italie domicilié à Morgez _____
et de Lucie Louise née Tanchaut, sa femme _____
de Polochenas _____

Inscrit au présent registre le neuf Mars _____
mil huit cent septante huit _____ sur la déclaration de Nicolas Carmine
Roméo, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

[Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]
Pres.

N° 27.
Salina Emile Victor.

Le dix Mars _____ mil huit cent septante huit,
à dix _____ heures et trois quarts _____ après midi est né
à Morgez, rue de la gare N° 25 _____
Emile Victor _____ fils légitime _____
de Joseph Clément Salina _____ (Profession:) marchand de vin _____
de Vargo, Royaume d'Italie domicilié à Morgez _____
et de Marie Louise née Ferraris, sa femme, _____
de Vargo, Italie _____

Inscrit au présent registre le dix Mars _____
mil huit cent septante huit _____ sur la déclaration de Joséph Clément
Salina, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

[Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]
Pres.

N^o 28.

Dreyfus

Le *treize Mars* _____ mil huit cent *septante huit*
 _____ à *deux* _____ heures _____ *après* midi est né *mort*
 à *Morges, rue du Couvaloup N^o 4* _____
 un enfant du sexe masculin _____ fils *légitime* _____
 de *Kaspar Dreyfus* _____ (Profession:) *marchand de chevaux*
 de *Ruffheim, Haute Alsace* _____ domicilié à *Morges* _____
 et de *Ulida Rein, veuve* _____
 de *Sierenz, Haute Alsace* _____

Inscrit au présent registre le *quatorze Mars* _____
 mil huit cent *septante huit* _____ sur la déclaration de *Kaspar Dreyfus*
père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Dreyfus Kaspar

L'officier de l'état civil :

Hemil Jonvert simple
*Not.*N^o 29

Byrde Jules Henri

Le *dix huit Mars* _____ mil huit cent *septante huit*
 _____ à *dix* _____ heures _____ *avant* midi est né _____
 à *Morges, grande rue N^o 67* _____
Jules Henri _____ fils *légitime* _____
 de *Abram François Louis Byrde* _____ (Profession:) *agriculteur* _____
 de *Château-d'Oze* _____ domicilié à *Morges* _____
 et de *Henriette Constance Gaudin, veuve* _____
 de *Chevilly* _____

Inscrit au présent registre le *dix neuf Mars* _____
 mil huit cent *septante huit* _____ sur la déclaration de *Abram François*
Louis Byrde, père de l'enfant nouveau né _____

Confirmé après lecture faite :

François Byrde

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de *Château-d'Oze*.*Hemil Jonvert simple*
Not.

N^o 30.
Reichenbach Eléonore
Maria Georgine.

Le vingt un Mars _____ mil huit cent septante huit,
à dix _____ heures _____ avant midi est née
à Moulins, Commune de Morgez _____
Eléonore Maria Georgine _____ fille légitime _____
de Georges Frédéric Bogislaw Reichenbach (Profession:) mécanicien _____
de Vétérans près Brandebourg, Prusse domicilié à Morgez _____
et de Caroline Louise Julie née Fournet, sœur _____
de Reims _____

Inscrit au présent registre le vingt deux Mars _____
mil huit cent septante huit, _____ sur la déclaration de Marie Tardy née
Bolliet, de Derges, domiciliée à Morgez, sœur-jumeau qui a assisté à la naissance

Confirmé après lecture faite :

Marie Tardy

L'officier de l'état civil :

Bonnigond romple
Not.

N^o 31.
Frédéric Lina Marie.

Le vingt trois Mars _____ mil huit cent septante huit
à dix _____ heures _____ après midi est née
à Morgez, grande rue n^o 78 _____
Lina Marie _____ fille légitime _____
de Rodolphe Louis Frédéric _____ (Profession:) armurier _____
de Schichens _____ domicilié à Morgez _____
et de Louise née Bretagne, sœur _____
de Neversalles _____

Inscrit au présent registre le vingt cinq Mars _____
mil huit cent septante huit _____ sur la déclaration de Rodolphe Louis
Frédéric, père de l'enfant nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Frédéric

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Sully-le-Château. Bonnigond romple
Not.

N° 32.

Moyard Bertha Louise.

Le vingt quatre Mars _____ mil huit cent *septante huit*,
 _____ à dix _____ heures _____ avant midi est née
 à Morgez, rue Centrale n° 3. _____
 Bertha Louise _____ fille légitime _____
 de Louis Moyard _____ (Profession:) employé de Commerce
 de Trévouges _____ domicilié à Morgez _____
 et de Emma Grandchamp, veuve _____
 de Tuisov. _____

Inscrit au présent registre le vingt cinq Mars _____
 mil huit cent *septante huit* _____ sur la déclaration de Louis Moyard,
 père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Moyard

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Lonay. *Hemily onwerd ruyple*
Prot.

N° 33.

Deschamps Lina.

Par lettre de Bourgoin du 15 Decem
 bre 1884, la famille Deschamps a été
 reçue Bourgoin de "Savery"
 le 15 Octobre 1892 ensuite d'un
 arrondissement du Département de l'Isère et
 Suisse
 Secrétaire de l'Etat civil
S. Delavay not.
 Communiqué au Département de l'Isère
 et Police.



Le vingt huit Mars _____ mil huit cent *septante huit*,
 _____ à une _____ heure _____ avant midi est née
 à Morgez, Grande rue n° 39 _____
 Lina _____ fille légitime _____
 de Jérémie Deschamps _____ (Profession:) maître ramoneur
 de Saint Marcel, Haut Javiois, France, domicilié à Morgez. _____
 et de Louise née Cochard, veuve _____
 de Champagny. _____

Inscrit au présent registre le vingt neuf Mars _____
 mil huit cent *septante huit*. _____ sur la déclaration de Jérémie Deschamps
 père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Deschamps ramoneur

L'officier de l'état civil :

Inscrit et ambassé français à Bernay. *Hemily onwerd ruyple*
Prot.

N^o 34.

Comte Joséphine Louisa.

Le trois avril _____ mil huit cent *septante huit*,
 _____ à quatre _____ heures _____ *après* midi est née
 à *Morges*, rue du Lac N^o 35 _____
Joséphine Louisa _____ fille légitime _____
 de *Navier François Comte* _____ (Profession:) *caféier* _____
 de *Leitroux, Haute Savoie, France*, domicilié à *Morges* _____
 et de *Joséphine Hilaria Gredinger, Sufemme* _____
 de *Mellingen (Argovie)* _____

Inscrit au présent registre le *quatre* avril _____
 mil huit cent *septante huit* _____ sur la déclaration de *Navier François*
Comte, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Navier Comte

L'officier de l'état civil :

Inscrit à l'ambassade de France en Suisse, sous N^o 19239. *Hemiljorwers rempli*
Pro.

N^o 35.

Erbe Jean André.

Le cinq avril _____ mil huit cent *septante huit*,
 _____ à six _____ heures _____ *avant* midi est né
 à *Morges*, place de l'église N^o 4 _____
Jean André _____ fils légitime _____
 de *Gottlieb Erbe* _____ (Profession:) *agriculteur* _____
 de *Röthenboch, Canton de Berne*, domicilié à *Morges* _____
 et de *Suzette Louise Granthillou, Sufemme* _____
 de *Folochnoz* _____

Inscrit au présent registre le *six* avril _____
 mil huit cent *septante huit* _____ sur la déclaration de *Gottlieb Erbe*,
 père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Gottlieb Erbe

L'officier de l'état civil :

Commis à l'office de l'état civil de Röthenboch *Hemiljorwers rempli*
Pro.

N^o 36.

Rochat

Le six Avril _____ mil huit cent septante huit _____
 _____ à huit _____ heures _____ après midi est né mort
 à Morges, rue du Lac N^o 14 _____
 un enfant du sexe féminin _____ fille légitime _____
 de Jules Louis Rochat _____ (Profession:) employé au chemin de fer
 des Lacs _____ domicilié à Morges _____
 et de Henriette Françoise née Schläfli, sa femme _____
 de Munchembuchée (Berno.) _____

Inscrit au présent registre le huit avril _____
 mil huit cent septante huit _____ sur la déclaration de Jules Louis
 Rochat, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Jules Louis Rochat,

L'officier de l'état civil :



N^o 37.

Solaro Louisa Joséphine.

+

Le six Avril _____ mil huit cent septante huit _____
 _____ à huit _____ heures _____ avant midi est née
 à Morges, rue de Couvaloup N^o 13 _____
 Louisa Joséphine _____ fille légitime _____
 de François Antoine Jean Solaro _____ (Profession:) maçon _____
 de Domo d'Ossola (Italis,) _____ domicilié à Morges _____
 et de Julie Marie Corbaz, sa femme _____
 de Mont juit Lusarom. _____

Inscrit au présent registre le onze avril _____
 mil huit cent septante huit _____ sur la déclaration de François Antoine
 Jean Solaro, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Solaro François

L'officier de l'état civil :

Inscrite au Consulat d'Italie.



N° 38.

Deleval Paul Emile.

Le dix Avril _____ mil huit cent septante huit,
 _____ à neuf heures _____ après midi est né
 à Morges, rue Centrale N° 21.
Paul Emile _____ fils légitime
 de Paul Edouard Deleval _____ (Profession:) employé au chemin de fer
 de Couin, Tab de Colrué, France, domicilié à Morges
 et de Sophie Demont, sa femme.
 de Arpyles.

Inscrit au présent registre le onze Avril _____
 mil huit cent septante huit sur la déclaration de Paul Edouard
Deleval, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Deleval

L'officier de l'état civil :

Intendant à l'ambassade de France en Suisse.

Bemiljorwerd romple
Pret.

N° 39.

Pernet (Edouard)
 Pauline.

Le quatorze Avril _____ mil huit cent septante huit
 _____ à dix heures _____ après midi est née
 à Morges, grande rue N° 25.
Edouard, Pauline _____ fille légitime
 de Edouard Pernet _____ (Profession:) agent d'office
 de Noville, Rennez et Ormont d'abord domicilié à Morges
 et de Mariane Louise Crotonoud, sa femme
 de Renend.

Inscrit au présent registre le seize Avril _____
 mil huit cent septante huit sur la déclaration de Edouard Pernet,
 père de l'enfant nouveau-né. — l'approuvé la radiation du mot Edouard à la question

Confirmé après lecture faite :

Pernet Edouard

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux officiers de l'état civil de Villeneuve
et d'Ormont-d'abord.

Bemiljorwerd romple
Pret.

N^o 40.
Schweingrüber Lina.

Le vingt neuf Avril _____ mil huit cent septante huit
à deux _____ heures _____ avant midi est née
à Morges, quarante rue N^o. 98.
Lina _____ fille légitime _____
de Jérôme Schweingrüber _____ (Profession:) employé au chemin de fer
de Ruggisberg, Canton de Berne, domicilié à Morges.
et de Anna Barbara Zaugg sa femme.
de Fribourg, Canton de Berne.

Inscrit au présent registre le vingt neuf Avril _____
mil huit cent septante huit _____ sur la déclaration de Jérôme Schwein-
grüber, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Jérôme Schweingrüber

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Ruggisberg. *Beniljorwers vengly*

N^o 41.

Procolliet Nancy Françoise Lydie.

Le douze Mai _____ mil huit cent septante huit,
à dix _____ heures _____ après midi est née
à la Gottag, Commune de Morges
Nancy Françoise Lydie _____ fille légitime _____
de François Frédéric Auguste Procolliet, (Profession:) agriculteur
de Yens, _____ domicilié à la Gottag près Morges
et de Susanne Weber sa femme
de Wahlen, Canton de Berne.

Inscrit au présent registre le treize Mai _____
mil huit cent septante huit _____ sur la déclaration de François Frédéric
Auguste Procolliet, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

François Procolliet

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Villars y Yens. *Beniljorwers vengly*

Registre des naissances A.

N^o 42.

Bally Georges Alfred.

Le 17 novembre 1926 le Département de Justice et Police du Canton de Vaud, a ordonné la rectification de l'acte de naissance de Bally Georges Alfred, ci contre en ce que le père du pré-nommé soit désigné comme étant originaire de Ehungschneit commune de Heimert, et non de Steffisburg.

Inscrit le 20 novembre 1926.
L'officier de l'Etat civil.
Bally Georges Alfred
communiqué au Département et à l'Etat civil de Steffisburg (Vaud).

Le treize Mai _____ mil huit cent septante huit

à onze _____ heures _____ avant midi est né

à Morges, rue du Surai N^o 2, _____

Georges Alfred _____ fils légitime _____

de Georges Bally _____ (Profession:) armurier _____

de Steffisburg, Canton de Vaud, domicilié à Morges _____

et de Louise Jenny née Deluz, veufve _____

de Romanel. _____

Inscrit au présent registre le quinze Mai _____

mil huit cent septante huit _____ sur la déclaration de Henriette Bataillardnée Scheuder, de Romanel, domiciliée à Morges, veufve qui a assisté à la naissance.

Confirmé après lecture faite :

Hette Bataillard

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Steffisburg. Henri JonvertN^o 43.

Jaquier Louis.

+

Le quinze Mai _____ mil huit cent septante huit,

à huit _____ heures _____ avant midi est né

à Morges, place de l'Eglise N^o 2, _____

Louis _____ fils légitime _____

de François Louis Jaquier _____ (Profession:) valet de chambre _____

de Derges _____ domicilié à Paris _____

et de Hélène Dræger, veufve, native _____

de Bilbourg (Prusse.) _____

Inscrit au présent registre le seize Mai _____

mil huit cent septante huit _____ sur la déclaration de Louise Grandillonnée Ducrot, de Polochenas, domiciliée à Morges, veufve qui a assisté à la naissance.

Confirmé après lecture faite :

Louise Grandillon

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Sonay. Henri Jonvert

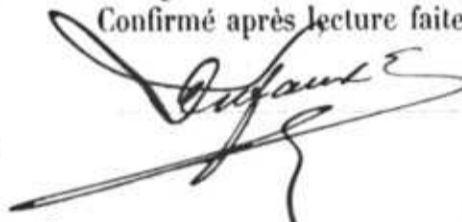
N^o 44.

Dufaux Louise Henriette.

Le dix huit Mai _____ mil huit cent septante huit
 _____ à quatre _____ heures _____ après midi est né
 à Morges, grande rue n^o 2. _____
 Louise Henriette _____ fille légitime _____
 de David Jules Emile Louis Dufaux (Profession:) employé au chemin de fer,
 de Grateland, Noville et Renas, domicilié à Morges _____
 et de Marguerite Jenny née Deublin, sa femme _____
 de Saint Barthélemy _____

Inscrit au présent registre le vingt Mai _____
 mil huit cent septante huit _____ sur la déclaration de David Jules Emile
 Louis Dufaux, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :



L'officier de l'état civil :

Communiqué aux officiers de l'état civil de Moudon,  et de Villeneuve. _____

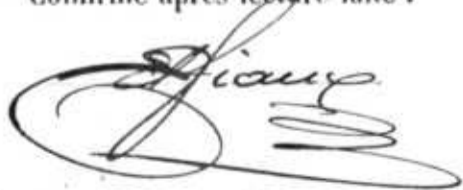
N^o 45.

Fiauc Henri William.


Le premier Juin _____ mil huit cent septante huit,
 _____ à une _____ heure _____ après midi est né
 à Morges, rue du Lac n^o 20. _____
 Henri William _____ fils légitime _____
 de Edouard Louis Samuel Fiauc (Profession:) gérant d'affaires, _____
 de Hermenches, _____ domicilié à Morges, _____
 et de Louise Marie Honoré Fanchaud, sa femme, _____
 de Folschensaz. _____

Inscrit au présent registre le premier Juin _____
 mil huit cent septante huit, _____ sur la déclaration de Edouard Louis
 Samuel Fiauc, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :



L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Moudon. 

N^o 46.
Moret Marc Joseph.
+

Le premier Juin _____ mil huit cent *Septante huit*,
à huit _____ heures _____ avant midi est né
à Morges, rue du Lac N^o. 16. _____
Marc Joseph _____ fils naturel _____
de Jeanne Joséphine Moret _____ (Profession:) *tapissière*. _____
de Edouard sur Rolle, _____ domicilié à Morges. ~ La mère est fille
et de Jean Jacob Moret et _____
de Marie Louise née Arnible, *veufve* _____

Inscrit au présent registre le premier Juin _____
mil huit cent *Septante huit* _____ sur la déclaration de Louise Gandillon
née Ducret, de Polochenas, domiciliée à Morges, *veufve* qui a assisté à la naissance.

Confirmé après lecture faite :

Louise Gandillon

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Gilly.

Hemiljorwert rempli
Prot.

N^o 47.
Forney Louise Fanny.

Le cinq Juin _____ mil huit cent *Septante huit*,
à huit _____ heures _____ après midi est née
à Morges, rue du Lac N^o. 44. _____
Louise Fanny _____ fille légitime _____
de François Henri Forney _____ (Profession:) *manadier* _____
de Lausanne et de Belmont _____ domicilié à Morges _____
et de Louise Marie Lryd, *veufve* _____
de Adelsboden, Canton de Berne. _____

Inscrit au présent registre le *sept* Juin _____
mil huit cent *Septante huit* _____ sur la déclaration de François Henri
Forney, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

François Forney

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux officiers de l'état civil de Lausanne et de Gilly.

Hemiljorwert rempli
Prot.

N° 48.

Trivelli Charles

Par acte rem Brela notaire
le 3 Août 1898. Charles
Trivelli a été rem Bourgeois
de Morges.

Mort le 20 Juin 1899

à l'âge de 21 ans.

Trivelli



Le huit Juin _____ mil huit cent septante huit

à cinq heures _____ avant midi est né

à Morges, Grande Rue N° 56 _____

Charles _____ fils légitime _____

de Clément Jean Antoine Trivelli _____ (Profession:) bijoutier _____

de Varzo, Royaume d'Italie domicilié à Morges _____

et de Catherine Rosette Linder, veuve _____

de Châtel, Canton de Berne _____

Inscrit au présent registre le huit Juin _____

mil huit cent septante huit _____ sur la déclaration de Marie Tardy née

Bollet, de Dornet, domiciliée à Morges, sage femme qui a assisté à la naissance.

Confirmé après lecture faite :

Marie Tardy

L'officier de l'état civil :

Hemiljowert simple
Prot.

N° 49.

Perrin Alice Constance Eugénie.

Le huit Juin _____ mil huit cent septante huit,

à neuf heures _____ avant midi est née

à Morges, Grande rue N° 99 _____

Alice Constance Eugénie _____ fille légitime _____

de Henri Perrin _____ (Profession:) procureur juré _____

de Corcelles près Yverne domicilié à Morges _____

et de Mélanie née Perrin, veuve _____

de Corcelles près Yverne. _____

Inscrit au présent registre le dix Juin _____

mil huit cent septante huit _____ sur la déclaration de Henri Perrin,

près de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

H. Perrin

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Officier de l'état civil de Corcelles.

Hemiljowert simple
Prot.

N^o 50
Isely Henri Christ.

+

Le treize Juin _____ mil huit cent septante huit
à douze _____ heures _____ après midi est né
à Morges, rue des Bouchers n^o 1.
Henri Christ _____ fils légitime
de Pierre Isely _____ (Profession:) pêcheur
de Ruegsau, Canton de Berna, domicilié à Morges
et de Rosine Henriette née Sauter, veufve
de Vich et de Reynin.

Inscrit au présent registre le quinze Juin _____
mil huit cent septante huit sur la déclaration de Pierre Isely, père
de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Pierre Isely

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Officier de l'état civil de Ruegsau. Henri Jonard
Not.

N^o 51.
Rey Auguste Daniel.

Le quinze Juin _____ mil huit cent septante huit
à quatre _____ heures _____ avant midi est né
à Morges, rue du Lac n^o 55
Auguste Daniel _____ fils légitime
de Théophile Rey _____ (Profession:) employé de Commerce
de Chablès _____ domicilié à Morges
et de Henriette Joséphine née Moire veufve
de Trangin.

Inscrit au présent registre le dix sept Juin _____
mil huit cent septante huit sur la déclaration de Théophile Rey,
père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Th. Rey.

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Officier de l'état civil de St. Saphorin. Henri Jonard
Not.

N^o 52.

Centlivres Marie Louise.

+

Le dix huit ~~Avril~~ Juin _____ mil huit cent septante huit

à deux _____ heures _____ après midi est né :

à Bellevue, Commune de Morges _____

Marie Louise _____ fille légitime _____

de Alexis Marc Louis Centlivres _____ (Profession:) employé de commerce, _____

de Villard le Comte _____ domicilié à Morges, _____

et de Marie Jenny Simon, veuve _____

de Sainte Croix. _____

Inscrit au présent registre le dix neuf Juin _____

mil huit cent septante huit _____ sur la déclaration de Alexis Marc

Louis Centlivres, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite : J'approuve la radiation du mot Avril, (à la première ligne.)*Moutiers*

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Denezy.

*Hemilyonvert*N^o 53.

Reuffieux Louis Alphonse.

Le vingt Juin _____ mil huit cent septante huit

à trois _____ heures _____ après midi est né

à Morges, Café Sivoli _____

Louis Alphonse _____ fils légitime _____

de André Alphonse Reuffieux _____ (Profession:) employé au chemin de fer

de Breunried, Canton de Fribourg, domicilié à Morges _____

et de Marie Louise née Groux veuve _____

de Giez, et de Sovallet. _____

Inscrit au présent registre le vingt deux Juin _____

mil huit cent septante huit _____ sur la déclaration de André Alphonse

Reuffieux, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

André Reuffieux

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Rochtholten.

Hemilyonvert

Registre des naissances A.

N^o 54.

Redard William

Par décision du 6 novembre 1908
le Conseil d'Etat Vaudois a ordonné
que l'acte ci-dessus soit rectifié en
ce sens qu'au lieu d'origine "Echandre"
soit ajoutée "Terricio (Mendhèlé)"
inséré le 10 novembre 1908 sur
ordre du Département de Justice et
Police.

L'officier de l'état civil
Sprecher

Communiqué au Département de
Justice et Police et aux officiers de l'état
civil de Echandre et de Terricio
(Mendhèlé)



Le vingt deux Juin _____ mil huit cent septante huit

à sept _____ heures _____ après midi est né

à Morges, rue Saint Louis N^o 4 _____

William _____ fils légitime _____

de Marc Benjamin Redard _____ (Profession:) négociant en denrées coloniales

de Echandre _____ domicilié à Morges _____

et de Catharina Barbara née Badonau, femme _____

de Maland, Canton des Grisons. _____

Inscrit au présent registre le vingt cinq Juin _____

mil huit cent septante huit _____ sur la déclaration de Marc Benjamin

Redard, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

McRedard

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Lonay. Benilhonwost ranglé

N^o 55.

Schweitzer Louise.

Le vingt cinq Juin _____ mil huit cent septante huit

à quatre _____ heures _____ avant midi est née

à Morges, grande rue N^o 31. _____

Louise _____ fille légitime _____

de Charles Frédéric François Schweitzer, (Profession:) agriculteur _____

de Bettisryl, Canton de Berne _____ domicilié à Morges _____

et de Jeanne Lucie Tappay, femme _____

de Sévry _____

Inscrit au présent registre le vingt sept Juin _____

mil huit cent septante huit _____ sur la déclaration de Charles Frédéric

François Schweitzer, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Schweitzer François

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Krauchthal. Benilhonwost ranglé

N^o 56.
Tavillard né-mort.

Le vingt cinq Juin _____ mil huit cent septante huit
à neuf _____ heures et demie _____ après midi est né-mort
à La Trinité, Commune de Morges _____
un enfant du sexe masculin _____ fils légitime _____
de Charles Jules Tavillard _____ (Profession:) jardinier _____
de Orny, _____ domicilié à Morges _____
et de Lina Bischoff, épouse _____
de Spiez (Suisse) _____

Inscrit au présent registre le vingt sept Juin _____
mil huit cent septante huit _____ sur la déclaration de Henriette Blanc
de Trévort (Schwytz), domiciliée à Morges, épouse qui a assisté à la naissance

Confirmé après lecture faite :

Henriette Blanc

L'officier de l'état civil :

Henri Jonverdan
Proc.

N^o 57
Vulliamy Aline Marie.

Le cinq Juillet _____ mil huit cent septante huit
à huit _____ heures _____ après midi est née
à Morges, rue des Bains N^o 3 _____
Aline Marie _____ fille légitime _____
de Samuel Vulliamy _____ (Profession:) agriculteur _____
de Oulens _____ domicilié à Morges _____
et de Aline née Clow, épouse _____
de L'Isle. _____

Inscrit au présent registre le huit Juillet _____
mil huit cent septante huit _____ sur la déclaration de Samuel Vulliamy,
père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Vulliamy S.

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil d'Schallens.

Henri Jonverdan
Proc.

N^o 58.
Bachmann Aline Elise.

Le sept juillet _____ mil huit cent septante huit
à onze _____ heures et demie _____ après midi est née
à Morges, grande rue N^o 5.
Aline Elise _____ fille légitime _____
de Frédéric Louis Bachmann _____ (Profession:) huissier de District
de Amboldingen, Canton de Berne, domicilié à Morges.
et de Louise Mercanton, sa femme _____
de Forel et de Savigny.

Inscrit au présent registre le neuf juillet _____
mil huit cent septante huit _____ sur la déclaration de Frédéric Louis
Bachmann, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Frédéric Bachmann huissier

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil d'Amboldingen. Hemiljoverd simple
Not.

N^o 59.
Staub Gustave.

Le huit juillet _____ mil huit cent septante huit
à une _____ heure et quart _____ avant midi est né
à Morges, grande rue N^o 48
Gustave _____ fils légitime _____
de Edouard Victor George Frédéric Staub _____ (Profession:) propriétaire
de Ober-Oens, Canton de Berne, domicilié à Morges
et de Adèle Elionore née Kuhn, sa femme _____
de Wich.

Inscrit au présent registre le dix juillet _____
mil huit cent septante huit _____ sur la déclaration de Edouard Victor
George Frédéric Staub, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

G. Staub

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil d'Herzogenbuchholz. Hemiljoverd simple
Not.

N^o 60.
Rieder Henri

Le douze juillet _____ mil huit cent septante huit,
à neuf heures _____ avant-midi est né
à Morgey, café Sivoli _____
Henri _____ fils légitime _____
de Eugène Rieder _____ (Profession:) employé au chemin de fer
de Vevey _____ domicilié à Morgey.
et de Emma Louise née Socoud, épouse
de Puidoux.

Inscrit au présent registre le douze juillet _____
mil huit cent septante huit _____ sur la déclaration de Eugène Rieder,
père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

E. Rieder

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Vevey. *Henri Jonvert rempli*
Prot.

N^o 61.
Pernet Alois

Le treize juillet _____ mil huit cent septante huit,
à onze heures _____ avant-midi est né
à Morgey, rue de la Gare n^o 9 _____
Alois _____ fils légitime _____
de Charles Marc Rodolphe Pernet _____ (Profession:) agriculteur _____
de Denend _____ domicilié à Morgey _____
et de Françoise Schaut, épouse
de Eugy.

Inscrit au présent registre le quinze juillet _____
mil huit cent septante huit _____ sur la déclaration de Charles Marc
Rodolphe Pernet, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Charles Pernet

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Villars 7 790. *Henri Jonvert rempli*
Prot.

N° 62.

Hugonnet Violette Aline

Le seize Juillet _____ mil huit cent *septante huit*
 _____ à huit _____ heures _____ avant midi est née
 à *Teyrolles, Commune de Morges*
Violette Aline _____ fille légitime _____
 de *George Henri Hugonnet* _____ (Profession:) *Notaire* _____
 de *Morges et de Gollion* _____ domicilié à *Morges* _____
 et de *Elizabeth Aline née Torry, veuve* _____
 de *York (Angleterre)* _____

Inscrit au présent registre le *seize sept* Juillet _____
 mil huit cent *septante huit* _____ sur la déclaration de *George Henri*
Hugonnet, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Hugonnet _____

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de *Cossonay*. *Beniljovest* _____
Not.

N° 63.

Tanchaud Louis Alfred

14/II
 26.

Le vingt Juillet _____ mil huit cent *septante huit*,
 _____ à cinq _____ heures _____ avant midi est né
 à *Morges, rue du Bivand 16. 2*
Louis Alfred _____ fils légitime _____
 de *George Henri Tanchaud* _____ (Profession:) *tanneur* _____
 de *Folochenas* _____ domicilié à *Morges* _____
 et de *Estèle Louise née Bonnard, veuve* _____
 de *Morges et de Premblens.* _____

Inscrit au présent registre le *vingt deux* Juillet _____
 mil huit cent *septante huit* _____ sur la déclaration de *George Henri*
Tanchaud, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

T. Tanchaud _____

L'officier de l'état civil :

Beniljovest _____
Not.

N° 64.

Corbatz Samuel François Louis

+

Le vingt un juillet _____ mil huit cent septante huit,

à six _____ heures _____ après midi est né

à Morges, rue de Bouvoley n° 13.

Samuel François Louis _____ fils légitime _____

de Samuel Corbatz _____ (Profession:) gendarme _____

de Mont sur Laudon _____ domicilié à Cordier Canton de Genève.

et de Elize Bruchon, veuve _____

de Bercher.

Inscrit au présent registre le vingt trois juillet _____

mil huit cent septante huit _____ sur la déclaration de Henriette Bataillon

de Romanel, domiciliée à Morges, veuve qui a assisté à la naissance.

Confirmé après lecture faite :

H. Bataillon

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux officiers de l'état civil de Romanel et Cordier. Henri Jonverès rempli

N° 65.

Mouston Louisa Maria.

+

Le vingt trois juillet _____ mil huit cent septante huit

à onze _____ heures _____ après midi est née

à Morges, Grande rue n° 25.

Louisa Maria _____ fille légitime _____

de Jules Frédéric Mouston _____ (Profession:) cocher _____

de Cointrin, _____ domicilié à Morges _____

et de Elise née Moret, veuve _____

de Libertin sur Rolles.

Inscrit au présent registre le vingt quatre juillet _____

mil huit cent septante huit _____ sur la déclaration de Jules Frédéric

Mouston, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Jules Mouston

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Begnins. Henri Jonverès rempli

N° 66.
Schulthess Emile.

Le vingt neuf juillet _____ mil huit cent septante huit
à cinq _____ heures _____ avant midi est né
à La Blancherie, Commune de Morges _____
Emile _____ fils légitime _____
de Jean Schulthess _____ (Profession:) armeur _____
de Melchnau, Canton de Berne domicilié à Morges _____
et de Susanna Birri, veufve. _____
de Saint Etienne (Bern.) _____

Inscrit au présent registre le vingt un juillet _____
mil huit cent septante huit _____ sur la déclaration de Jean Schulthess,
père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

J. Schulthess

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Melchnau. Hemiljorwerd romple
Prot.

N° 67.
Pétrat Lina. Ida.

Le vingt juillet _____ mil huit cent septante huit,
à huit _____ heures _____ avant midi est née
à Morges, rue du Lac N° 36, _____
Ida _____ fille légitime _____
de Edouard Henri Louis Pétrat _____ (Profession:) sellier _____
de Lavigny et de Grandvaux _____ domicilié à Morges _____
et de Eugène Mathieu Layet, veufve. _____
de neuf Genève. _____

Inscrit au présent registre le vingt un juillet _____
mil huit cent septante huit _____ sur la déclaration de Edouard Henri
Louis Pétrat, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

E. Pétrat

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux officiers de l'état civil de Lavigny et de Cully. Hemiljorwerd romple
Prot.

N° 68.

Jaccoud Jules Emile.

Le trente juillet _____ mil huit cent septante huit,
 _____ à douze _____ heures et demie _____ après midi est né
 à Morgez, rue de la gare N° 4. _____
 Jules Emile _____ fils légitime _____
 de Jean Emile Jaccoud _____ (Profession:) serrurier _____
 de Chacbris _____ domicilié à Morgez _____
 et de Henriette née Chantran veuve _____
 de Orny. _____

Inscrit au présent registre le trente un juillet _____
 mil huit cent septante huit _____ sur la déclaration de Jean Emile
 Jaccoud, père de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

Jaccoud Emile

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Morgez. Henri Gornwerd rempl.,
 Not.

N° 69.

Déruez Emma Louisa.

Le huit août _____ mil huit cent septante huit,
 _____ à neuf _____ heures _____ après midi est née
 à Morgez, grande rue N° 27. _____
 Emma Louisa _____ fille légitime _____
 de Henri Déruez _____ (Profession:) cafetier _____
 de Tarquinus _____ domicilié à Morgez _____
 et de Emma Studer, veuve _____
 de Wolfmühl (Solenn.) _____

Inscrit au présent registre le neuf août _____
 mil huit cent septante huit _____ sur la déclaration de Henri Déruez
 père de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

Henri Déruez

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Morgez. Henri Gornwerd rempl.,
 Not.

N^o 70.
Bibang Emma.

Le huit août _____ mil huit cent ~~septante huit~~
_____ à une _____ heure _____ avant midi est née
à Morges, grande rue N^o 76 _____
Emma _____ fille légitime _____
de Simon Bibang _____ (Profession:) boulanger _____
de Stansyl, Canton de Lucerne, domicilié à Morges _____
et de Anne Joséphine Marie née Jazard, veuve _____
de Vevey. _____

Inscrit au présent registre le dix août _____
mil huit cent ~~septante huit~~ _____ sur la déclaration de Simon Bibang
père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :
Simon Bibang.

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Stansyl _____
Henri Goussard rempl^t
Fov.

N^o 71.
Gandillon Elise Louise.

Le quatorze août _____ mil huit cent ~~septante huit~~
_____ à trois _____ heures _____ avant midi est née
à Morges, rue du Lac N^o 66. _____
Elise Louise _____ fille légitime _____
de François Henri Samuel Gandillon (Profession:) boulanger _____
de Polscheng _____ domicilié à Morges _____
et de Jeanne Louise Philippine née Bugomach, veuve _____
de Chavanet sur le Vevey. _____

Inscrit au présent registre le quinze août _____
mil huit cent ~~septante huit~~ _____ sur la déclaration de François Henri
Samuel Gandillon, père de l'enfant ~~décédé~~ nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite : — / approuvé la radiation du mot ~~décédé~~ de la dernière ligne.

H. Gandillon

L'officier de l'état civil :

Henri Goussard rempl^t
Fov.

N^o 72.

Hiltmacher Jeanne Bertha

+

Le quinze août _____ mil huit cent septante huit

à une _____ heure _____ avant-midi est née

à Morges, rue des Pâquis N^o 8.

Jeanne Bertha _____ fille légitime _____

de Jean Hiltmacher _____ (Profession:) tanneur _____

de Givernstein, Canton de Berne, domicilié à Morges _____

et de Marie Louise Bruin, épouse _____

de Meyriez, Canton de Fribourg _____

Inscrit au présent registre le quinze août _____

mil huit cent septante huit _____ sur la déclaration de Jean Hiltmacher,

père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

H. J. J. J.

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Moudon. *Hemiloveres*

N^o 73.

Vernet Gustave

+ 5-1901

Le quinze août _____ mil huit cent septante huit

à dix _____ heures _____ avant midi est né,

à Morges, grande rue N^o 70.

Gustave _____ fils légitime _____

de Charles Comad Adrien Vernet _____ (Profession:) confiseur _____

de Rolle _____ domicilié à Morges _____

et de Adèle Marie Martin, épouse _____

de Sainte Croix. _____

Inscrit au présent registre le quinze août _____

mil huit cent septante huit _____ sur la déclaration de Charles Comad

Adrien Vernet, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Ch. Vernet

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Rolle. *Hemiloveres*

N^o 74.
Dizerens Hélène.

+

Le dix huit Août _____ mil huit cent *septante huit*,
à trois _____ heures _____ avant midi est née
à *Morges*, rue du *Sura* N^o 5 _____
Hélène _____ fils *légitime* _____
de *Louis Dizerens* _____ (Profession:) *agriculteur* _____
de *Lutry* _____ domicilié à *Morges* _____
et de *Rotelle Félice* née *Dizerens*, *veufve* _____
de *Savigny* _____

Inscrit au présent registre le *vingt* Août _____
mil huit cent *septante huit* _____ sur la déclaration de *Louis Dizerens*,
père et enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Louis Dizerens

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de *Lutry*.

Henri Jonvert rempli
Not.

N^o 75.
Poget Emile Edouard.

Le *vingt six* Août _____ mil huit cent *septante huit*
à deux _____ heures _____ avant midi est né
à *Morges*, rue du *lac* N^o 12 _____
Emile Edouard _____ fils *natuel* _____
de *Julianne Marie Poget* _____ (Profession:) *cuisinière* _____
de *Premier* _____ domicilié à *Morges*. — *La mère est fille*
et de *François Benjamin Poget* et _____
de *Julie Henriette* née *Magnendat*, *veufve* _____

Inscrit au présent registre le *vingt six* Août _____
mil huit cent *septante huit* _____ sur la déclaration de *Henriette Bataillard*
de *Romainvillars*, domiciliée à *Morges*, *sage femme* qui a assisté à la naissance.

Confirmé après lecture faite :

Hette Bataillard

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de *Romainvillars*.

Henri Jonvert rempli
Not.

N^o 76.

Vuffray Emile

Le vingt quatre Août _____ mil huit cent septante huit,
 _____ à six _____ heures _____ après midi est né
 au Petit-Digaley, Commune de Morges _____
 Emile _____ fils légitime _____
 de François Henri Vuffray _____ (Profession:) agriculteur _____
 de Vufflens le Château _____ domicilié à Morges _____
 et de Emélie Duruz, femme _____
 de Vufflens le Château et de Chigny. _____

Inscrit au présent registre le vingt six Août _____
 mil huit cent septante huit, _____ sur la déclaration de François Henri
 Vuffray, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Henri Vuffray

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Vufflens le Château Honiljorwert *Prot.*

N^o 77.

Wenger Blanche

Le vingt sept Août _____ mil huit cent septante huit,
 _____ à quatre _____ heures et demie _____ avant midi est née
 à Morges, rue de Couvaloye N^o 4 _____
 Blanche _____ fille légitime _____
 de Emile Marc Louis Wenger _____ (Profession:) menuisier _____
 de Längenbühl, Canton de Berne domicilié à Morges _____
 et de Louise Charlotte Dorothee née Guidoux, femme. _____
 de Cronay. _____

Inscrit au présent registre le vingt huit Août _____
 mil huit cent septante huit _____ sur la déclaration de Louis Marc
 Louis Wenger, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

L. Wenger

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil d'Ameldingen. Honiljorwert *Prot.*

N^o 78.
Grivel Louis Emile.

Le vingt huit août _____ mil huit cent septante huit,
à neuf _____ heures _____ avant midi est né
à Morges, rue du Lac N^o 9.
Louis Emile _____ fils légitime _____
de Charles Louis Grivel _____ (Profession :) tanneur _____
de Morges et de Saint Livres _____ domicilié à Morges _____
et de Louise Elise née Rossier, veuve, _____
de Vevey et de Rougemont. _____

Inscrit au présent registre le vingt neuf août _____
mil huit cent septante huit _____ sur la déclaration de Charles Louis
Grivel, père de l'enfant, nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Charles Grivel.

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil d'Aubonne.

Benoît Orsini
Prot.

N^o 79.
Heim Auguste François

Le vingt sept août _____ mil huit cent septante huit,
à neuf _____ heures _____ après midi est né
à Morges, rue du Lac N^o 79
Auguste François _____ fils légitime _____
de Charles Heim _____ (Profession :) boucher _____
de Saint Saphorin sur Morges _____ domicilié à Morges _____
et de Hortense Burny, veuve, _____
de Girbeau, Canton de Bern. _____

Inscrit au présent registre le vingt neuf août _____
mil huit cent septante huit _____ sur la déclaration de Charles Heim,
père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Charles Heim

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Collombier.

Benoît Orsini
Prot.

N^o 80.

Badan Louis François,

Le *vingt un* août _____ mil huit cent *septante huit*
 _____ à *cinq* heures _____ après midi est né
 à *Morges*, rue des *Fameurs* N^o. 3 _____
Louis François _____ fils *naturel* _____
 de *Olive Badan* _____ (Profession:) *tailleuse* _____
 de *Sullens* _____ domicilié à *Morges*, _____ la mère est *gîte*
 et de *Louis Daniel Badan* et _____
 de *Henriette Marianne Victoire* née *Gachet* _____

Inscrit au présent registre le *deux* Septembre _____
 mil huit cent *septante huit* _____ sur la déclaration de *Henriette Blanc*
née Paudat, de *Trévert*, domiciliée à *Morges*, *sage-femme* qui a assisté à la naissance.

Confirmé après lecture faite :

Henriette Blanc *sage-femme*

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de *Sullens*.

Henri Jonvert *compt.*
not.

N^o 81.

Burnens Louis Charles.

Le *huit* Septembre _____ mil huit cent *septante huit* _____
 _____ à *une* heure _____ avant midi est né
 à *Morges*, rue des *Fâquis* N^o. 10 _____
Louis Charles _____ fils *légitime* _____
 de *Mar François Louis Burnens* _____ (Profession:) *agriculteur* _____
 de *Oulens* _____ domicilié à *Morges* _____
 et de *Alise Henriette* née *Pagan*, *sage-femme* _____
 de *Apples* _____

Inscrit au présent registre le *dix* Septembre _____
 mil huit cent *septante huit* _____ sur la déclaration de *Mar François*
Louis Burnens, père de l'enfant *nouveau-né*.

Confirmé après lecture faite :

François Henri Burnens

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de *Schalland*.

Henri Jonvert *compt.*
not.

N^o 82.
Machey Jean Maurice.

Le treize Septembre _____ mil huit cent septante huit,
à deux _____ heures _____ avant midi est né
à Morges, rue de la gare N^o 20 _____
Jean Maurice _____ fils légitime _____
de Maurice Machey _____ (Profession:) cordonnier _____
de Martigny-Ville (Valais), domicilié à Morges. _____
et de Louise Catherine Cottoux sa femme. _____
de Massongex (Valais) _____

Inscrit au présent registre le treize Septembre _____
mil huit cent septante huit. _____ sur la déclaration de Maurice Machey
père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Maurice Machey

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Officier de l'Etat Civil de Martigny. Hemiljorwert Phot.

N^o 83.
Dizerens.
décédé avant l'inscription.

Le dix neuf Septembre _____ mil huit cent septante huit,
à deux _____ heures _____ après midi est né
à Morges, rue des Tanneurs N^o 3, _____
un enfant du sexe masculin _____ fils légitime _____
de Georges Marc Dizerens _____ (Profession:) tanneur _____
de Lutry _____ domicilié à Morges. _____
et de Marie Charlotte née Dizerens, sa femme _____
de Lutry. _____

Inscrit au présent registre le vingt Septembre _____
mil huit cent septante huit _____ sur la déclaration de Georges Marc
Dizerens, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Dizerens Marc

L'officier de l'état civil :

Hemiljorwert Phot.

N^o 24.Benev Constant.
+


Le vingt Septembre _____ mil huit cent septante huit,
à cinq heures _____ avant midi est né
à Morgez, grande rue N^o: 39 _____
Constant _____ fils légitime _____
de Jules François Benev _____ (Profession:) agriculteur _____
de Vallées tout verdins _____ domicilié à Morgez _____
et de Fanchette Versel, veuve _____
de Rovray. _____

Inscrit au présent registre le vingt trois Septembre _____
mil huit cent septante huit _____ sur la déclaration de Jules François
Benev, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Jules François Benev

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil d'Urdin, N^o 25.

Brélat Jeanne Lydia.

Le vingt quatre Septembre _____ mil huit cent septante huit,
à deux heures _____ avant midi est née
à Morgez, rue du Blucard N^o: 6. _____
Jeanne Lydia _____ fille légitime _____
de Marc François Brélat _____ (Profession:) agriculteur _____
de Lutry et de Forêt _____ domicilié à Morgez _____
et de Sophie Lina Piccard, veuve _____
de Lutry et Grandvaux. _____

Inscrit au présent registre le vingt quatre Septembre _____
mil huit cent septante huit _____ sur la déclaration de Marc François
Brélat, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Brélat François

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux officiers de l'état civil de Lutry et Forêt, 

N^o 86.
Linder Lina Rose.

Le vingt cinq Septembre _____ mil huit cent septante huit
à deux _____ heures quarante minutes _____ après midi est née
à Morges, grande rue N^o 22. _____
Lina Rose _____ fille légitime _____
de Jules François Emmanuel Linder _____ (Profession:) serrurier _____
de Châtelat, Canton de Bern, _____ domicilié à Morges, _____
et de Fanny Elise Roubatier, sa femme. _____
de Vevey. _____

Inscrit au présent registre le vingt cinq Septembre _____
mil huit cent septante huit _____ sur la déclaration de Jules François
Emmanuel Linder, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Jules Linder

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Châtelat. *Beniljorwerd rempli*
Fick

N^o 87.
Giroud Hélène Jenny.

Le trente Septembre _____ mil huit cent septante huit.
à dix _____ heures _____ avant midi est née
à Morges, rue du Lac N^o 53 _____
Hélène Jenny _____ fille légitime _____
de Jules Constant Giroud _____ (Profession:) employé de bureau, _____
de Grandevent _____ domicilié à Morges _____
et de Georgine Amélie Jenny Freymond, sa femme _____
de Saint Cierges. _____

Inscrit au présent registre le deux Octobre _____
mil huit cent septante huit _____ sur la déclaration de Jules Constant
Giroud, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

J. Giroud.

L'officier de l'état civil :

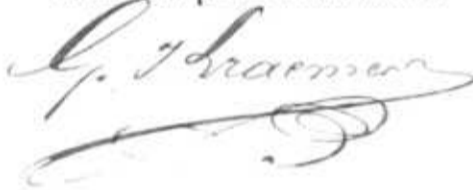
Communiqué à l'officier de l'état civil de Pâquis. *Beniljorwerd rempli*
Fick

N^o 88.Kraemer Gustave Joseph
Adrien.

Le trois Octobre _____ mil huit cent septante huit
à trois _____ heures _____ après midi est né
à Morges, grande rue N^o 58. _____
Gustave Joseph Adrien _____ fils légitime _____
de George Joseph Kraemer _____ (Profession:) confiseur _____
de Morges _____ domicilié à Morges _____
et de Anne Pauline Louise von Au, de femme _____
de Benken, Canton de Zurich _____

Inscrit au présent registre le cinq Octobre _____
mil huit cent septante huit _____ sur la déclaration de George Joseph
Kraemer, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :



L'officier de l'état civil :

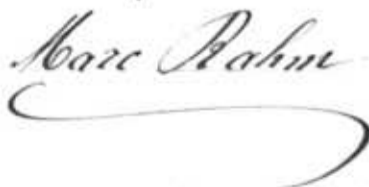

N^o 89.

Rahm Charles Henri

Le sept Octobre _____ mil huit cent septante huit
à douze _____ heures _____ après midi est né
à Morges, rue de Couvaloup N^o 27. _____
Charles Henri _____ fils légitime _____
de Marc Henri Rahm _____ (Profession:) boulanger _____
de Unter-Sallau (Schaffouse.) domicilié à Morges _____
et de Marie Elisabeth dite Annette née Maillot, de femme _____
de Saint André de Chalanson (Haute-Loire.) _____

Inscrit au présent registre le neuf Octobre _____
mil huit cent septante huit _____ sur la déclaration de Marc Henri
Rahm, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :



L'officier de l'état civil :

Communiq. à l'officier de l'état civil d'Unter-Sallau.



N° 90.
Bouvard Etienne.

Le deux Octobre _____ mil huit cent septante huit
à douze heures _____ après midi est né
à Morges, rue du Lac N° 48.
Etienne _____ fils légitime
de Pierre Bouvard _____ (Profession:) chauffeur
de Lyon (France) _____ domicilié à Morges
et de Thérèse Moritani Josephine Raoua, femme
de Mostaganem Département d'Oran, Algérie.

Inscrit au présent registre le neuf Octobre _____
mil huit cent septante huit. _____ sur la déclaration de Louise Gardillon
née Ducrot, de Tolochonaz, domiciliée à Morges, femme qui a assisté à la naissance.

Confirmé après lecture faite :

Louise Gardillon

L'officier de l'état civil :

Hemiljonniers
Prot.

N° 91.
Coigny Louis.

Le douze Octobre _____ mil huit cent septante huit,
à cinq heures et trente minutes _____ après midi est né
à Morges, Grande rue N° 67.
Louis _____ fils légitime
de Jacques Coigny _____ (Profession:) chaudronnier
de Champtanaz _____ domicilié à Morges
et de Marie Josephine Dénucé, femme
de Vouvy.

Inscrit au présent registre le quatorze Octobre _____
mil huit cent septante huit _____ sur la déclaration de Jacques Coigny,
père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

J. Coigny

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Combremont.

Hemiljonniers
Prot.

N^o 92.

Tasche Jules Henri.

+

Le quatorze Octobre _____ mil huit cent *soixante huit*,
à huit _____ heures _____ après midi est né
à *Morges, grande rue N^o 22.*
Jules Henri _____ fils *légitime* _____
de *Henri Samuel Tasche* _____ (Profession:) *agriculteur* _____
de *Ferlent* _____ domicilié à *Lonay* _____
et de *Julie Louise née Reynaud, veuve* _____
de *Vaubion* _____

Inscrit au présent registre le *quinze Octobre* _____
mil huit cent *soixante huit* _____ sur la déclaration de *Henri Samuel*
Tasche, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Tasche Henri

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Officier de l'état civil d'Oron,
le 14/10/1868 à Lonay _____

Henri Jonvert rempl.
Not.

N^o 93.

Panchaud Julia Elise.

Le quinze Octobre _____ mil huit cent *soixante huit*
à trois _____ heures *et quinze minutes* _____ avant midi est née
à *Folochenaz,*
Julia Elise _____ fille *légitime* _____
de *Eugène Panchaud* _____ (Profession:) *agriculteur* _____
de *Folochenaz* _____ domicilié à *Folochenaz* _____
et de *Pauline Frédérique née Ferot, veuve* _____
de *Lausanne et de Morges.* _____

Inscrit au présent registre le *dix sept Octobre* _____
mil huit cent *soixante huit* _____ sur la déclaration de *Eugène Panchaud,*
père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Eugène Panchaud

L'officier de l'état civil :

Henri Jonvert rempl.
Not.

N° 94.
 Turod Marguerite Jenny.

11
 94.

Le dix neuf Octobre _____ mil huit cent ~~septante huit~~ _____
 _____ à trois _____ heures _____ après midi est née
 à Morges, rue du Lac N° 29. _____
 Marguerite Jenny _____ fille légitime _____
 de Charles Henri Turod _____ (Profession:) représentant de Commerce,
 de Champvent _____ domicilié à Morges _____
 et de Méry Elise ni Gachet, sa femme _____
 de Biolley-Orjulaz et de Bouclens. _____

Inscrit au présent registre le vingt un Octobre _____
 mil huit cent ~~septante huit~~ _____ sur la déclaration de Henriette Bataillard
 née Echendu, de Romanel, domiciliée à Morges, sa femme qui a attesté sa naissance.

Confirmé après lecture faite :

Henriette Bataillard

L'officier de l'état civil :

Communiq. et l'Officier del'Etat Civil de Champvent. *Hemiljorwert*
Prot.

N° 95.
 Raymond Melanie Eva Adèle.

Le vingt Octobre _____ mil huit cent ~~septante huit~~ _____
 _____ à une _____ heure _____ avant midi est née
 à Morges, rue du Lac N° 67. _____
 Melanie Eva Adèle _____ fille légitime _____
 de David François Eugène Raymond _____ (Profession:) horloger _____
 des Chenit _____ domicilié à Morges _____
 et de Louise Bertholet, sa femme _____
 de Genève _____

Inscrit au présent registre le vingt Octobre _____
 mil huit cent ~~septante huit~~ _____ sur la déclaration de David François
 Eugène Raymond, père del'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

E. Raymond

L'officier de l'état civil :

Communiq. et l'Officier del'Etat Civil du canton. *Hemiljorwert*
Prot.

N° 96.

Bugonnet Ernest.
Moyard Julie Emma.

Le vingt deux Octobre _____ mil huit cent septante huit
à cinq sept _____ heures _____ avant _____ après midi est né
à Morges, grande rue N° 56. _____
Julie Emma _____ fille légitime _____
de Jean Henri Jules Moyard _____ (Profession:) tapissier _____
de Tréverenges _____ domicilié à Morges _____
et de Rosalie Julie Zender, sa femme _____
de Romanel sur Morges. _____

Inscrit au présent registre le vingt deux Octobre _____
mil huit cent septante huit _____ sur la déclaration de Jean Henri
Jules Moyard, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

J. H. Moyard

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Ponay. *Bemilyonvert rempli*
Prot.

N° 97.

Bugonnet Ernest.

Le vingt deux Octobre _____ mil huit cent septante huit
à cinq _____ heures _____ après midi est né
à Morges, grande rue N° 73. _____
Ernest _____ fils naturel _____
de Jenny Anna Bugonnet _____ (Profession:) peintre _____
de Chevannes sur le Veysin domiciliée à Morges. _____ Les mères et fille
et de Pierre Louis Bugonnet et _____
de Louise Françoise née Sulquet, sa femme. _____

Inscrit au présent registre le vingt trois Octobre _____
mil huit cent septante huit _____ sur la déclaration de Louise Gandillon
née Duret, de Polochenaz, domiciliée à Morges, sage-femme qui a assisté à la naissance.

Confirmé après lecture faite :

Louise Gandillon

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Granday. *Bemilyonvert rempli*
Prot.

J'approuve la radiation des mots deux
à la première ligne, 4 cinq et après à
la seconde ligne de cet acte et des
mots Bugonnet Ernest à la marge.

L'officier de l'état civil

Bemilyonvert rempli
Prot.

N^o 98.
Moiret Alois Charles.

Le vingt cinq Octobre _____ mil huit cent septante huit
à huit _____ heures _____ après midi est né

à Morzes, rue du Lac N^o 62 _____
Alois Charles _____ fils légitime _____
de Jules Louis Eugène Moiret _____ (Profession:) boulanger _____
de Bertinet sur Rolle _____ domicilié à Morzes _____
et de Amélie Julie De Sarzens, épouse _____
de Glend et de Sarzens. _____

Inscrit au présent registre le vingt six Octobre _____
mil huit cent septante huit _____ sur la déclaration de Jules Louis Eugène
Moiret, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Jules Moiret.

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Gilly. *Hamilgerwert*
Nov.

N^o 99.
Genier Lina.

Le vingt Octobre _____ mil huit cent septante huit,
à dix _____ heures _____ avant midi est né

à Morzes, Grande rue N^o 70. _____
Lina _____ fille légitime _____
de Jean Genier _____ (Profession:) menuisier _____
de Thierront _____ domicilié à Morzes _____
et de Julie Saquier, épouse _____
de Trohant _____

Inscrit au présent registre le vingt un Octobre _____
mil huit cent septante huit _____ sur la déclaration de Jean Genier,
père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Jean Genier

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de St. Cingot. *Hamilgerwert*
Nov.

N° 100.

Golay Georges Joseph.

1657

Le deux Novembre _____ mil huit cent septante huit,
 _____ à sept _____ heures et demie _____ avant midi est né
 à Mougès, place du Marais n° 5 _____
 Georges Joseph _____ fils légitime _____
 de Samuel Louis Emile Golay _____ (Profession: négociant _____
 de Mougès et du Lieu _____ domicilié à Mougès _____
 et de Julie Georgine Catherine Jeanne née Kraemer, veuve _____
 de Mougès _____

Inscrit au présent registre le quatre Novembre _____
 mil huit cent septante huit _____ sur la déclaration de Samuel Louis
 Emile Golay, père de l'enfant nouveau-né: _____

Confirmé après lecture faite :

Golay

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil du lieu.

Henri Jonvert
 Proc.

N° 101.

Coderay Jean Gabriel.

1858

Le quatre Novembre _____ mil huit cent septante huit,
 _____ à trois _____ heures _____ avant midi est né
 à Mougès, rue du Sablon n° 8 _____
 Jean Gabriel _____ fils légitime _____
 de Jules Coderay _____ (Profession: vigneron _____
 de Roussel sur Mougès _____ domicilié à Mougès _____
 et de Louise Coderay, veuve _____
 de Roussel sur Mougès _____

Inscrit au présent registre le cinq Novembre _____
 mil huit cent septante huit _____ sur la déclaration de Jules Coderay,
 père de l'enfant nouveau-né: _____

Confirmé après lecture faite :

Jules Coderay

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Collombis.

Henri Jonvert
 Proc.

N° 102.

Poget Jules Henri.

+

Le huit Novembre _____ mil huit cent *septante huit*,
 _____ à *une* _____ heure _____ *avant* midi est né
 à *Morges, rue du Lac N° 16* _____
Jules Henri _____ fils *légitime* _____
 de *Louis Julien Poget* _____ (Profession:) *charron* _____
 de *Premier* _____ domicilié à *Morges* _____
 et de *Marie Elise Henriette née Vuffray, veuve* _____
 de *Vuffray le Château* _____

Inscrit au présent registre le *neuf* *Novembre* _____
 mil huit cent *septante huit* _____ sur la déclaration de *Louis Julien*
Poget, père *de l'enfant nouveau-né.* _____

Confirmé après lecture faite :

Julien Poget

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Officier de l'état civil de Rommainsmôtier. *Henri Jorwert*
Not.

N° 103.

Tache Alice Clara Fanny

Le *neuf* *Novembre* _____ mil huit cent *septante huit*
 _____ à *neuf* _____ heures _____ *avant* midi est née
 à *Morges, Grande rue N° 96,* _____
Alice Clara Fanny _____ fille *légitime* _____
 de *Charles Henri Tache* _____ (Profession:) *coiffeur* _____
 de *Epalinges* _____ domicilié à *Morges* _____
 et de *Françoise Louise née Lignereux, veuve* _____
 de *Gournay sur Aronde, (Oise, France.)* _____

Inscrit au présent registre le *neuf* *Novembre* _____
 mil huit cent *septante huit* _____ sur la déclaration de *Charles Henri*
Tache, père *de l'enfant nouveau-né.* _____

Confirmé après lecture faite :

Tache Lignereux

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Officier de l'état civil d'Epalinges. *Henri Jorwert*
Not.

N° 104.

Lepp Wilhelm.

Le onze Novembre mil huit cent septante huit

à neuf heures après midi est né

à Morges, rue du Lac n° 41.

Wilhelm fils légitime

de Auguste Lepp (Profession:) pasteur delaparoisse allemande

de Neckarbischofsheim (G^{de} Duché de Bade) domicilié à Morges

et de Margarete née Becker, sa femme

de Unterwiesheim, Grand Duché de Bade.

Inscrit au présent registre le douze Novembre

mil huit cent septante huit sur la déclaration de Auguste Lepp,

père del'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

A. Lepp pasteur

L'officier de l'état civil :

Beniljorwerd *Phot.*

N° 105.

Peter Baptiste Joseph.

Adolph.

Le dix sept Novembre mil huit cent septante huit,

à quatre heures et demie après midi est né

à Morges, près del'Ancien tirage du Parc.

Baptiste Joseph fils légitime

de Adolph Peter (Profession:) musicien ambulante,

de citoyen français, natif de Paris, domicilié à Haguenau (Alsace.)

et de Marie Braun, sa femme

de Plantier (Alsace.)

Inscrit au présent registre le dix neuf Novembre

mil huit cent septante huit sur la déclaration de Jeanne Braun

née Thormoth, de Plantier (Alsace), en voyage à Morges, grand'mère del'enfant et de Alfred Carl, de Morges, y domicilié, médecin qui a assisté al'accouchement.

Confirmé après lecture faite :

A. A. Carl

Jeanne Braun a déclaré ne savoir ni écrire ni signer.

L'officier de l'état civil :

Beniljorwerd *Phot.*

Cet enfant a été légitime par le mariage de ses parents qui a eu lieu à Besançon le 2 février 1890. Le nom est Adolph

Inscrit le 18 nov 1891

L'officier de l'état civil

fils de Adolph Peter

de 15. 37. 00.

nom de Baptiste

Adolph

Delors 1 acte au 4

le 16 nov 1912

Delors 1 acte au 21

N° 106.
Delisle Samuel James.

Le seize Novembre _____ mil huit cent septante huit,
à sept _____ heures et demie _____ après midi est né
à Morgez, rue de Couvalouy N° 20.
Samuel James _____ fils légitime _____
de Jean Jacques Frédéric Delisle _____ (Profession:) Instituteur _____
de Lautanre _____ domicilié à Morgez _____
et de Fanny Grand, sa femme _____
de Vévey et d'Écoteaux. _____

Inscrit au présent registre le dix neuf Novembre _____
mil huit cent septante huit _____ sur la déclaration de Jean Jacques Fré-
déric Delisle, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Jacques Delisle

L'officier de l'état civil :

Commisnaire et Officier de l'état civil de Lautanre.

Boniljorverdrumple
Phot.

N° 107.
Pay François Joseph.

Le vingt Novembre _____ mil huit cent septante huit,
à onze _____ heures moins quinze minutes, après midi est né
à Morgez, grande rue N° 55,
François Joseph _____ fils légitime _____
de Alfred Louis Samuel Pay _____ (Profession:) Sabotier _____
de Ginnel _____ domicilié à Morgez _____
et de Thérèse Marguerite Marsal, sa femme. _____
de Venier, Canton de Gernier. _____

Inscrit au présent registre le vingt un Novembre _____
mil huit cent septante huit _____ sur la déclaration de Alfred Louis Samuel
Pay, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Alfred Pay

L'officier de l'état civil :

Commisnaire et Officier de l'état civil de Ginnel.

Boniljorverdrumple
Phot.

N° 108.

Mayer Victor Matthias.

Mayer Victor Matthias a été reçu bourgeois de Sausanne par acte rem. Bonnez notaire à 19 Juin 1895; en conséquence "Sausanne" remplacé "Eschbach (Baden)" comme lui d'origine.

né le 21 mai 1896 au ordre du Département de Justice et Police.

L'officier de l'état-civil.



S. Burrier
Département de Justice et Police

Le vingt trois novembre _____ mil huit cent septante huit,
à _____ heures _____ après midi est né

à Morges, grande rue N° 93.
Victor Matthias _____ fils légitime _____
de Matthias Mayer _____ (Profession:) cocher _____
de Eschbach (Baden.) _____ domicilié à Polychenz. _____
et de Marceline Spring, veufve, _____
de Schrotz. (Baden.) _____

Inscrit au présent registre le vingt cinq novembre _____
mil huit cent septante huit _____ sur la déclaration de Matthias Mayer,
père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Matthias Mayer

L'officier de l'état civil :

Benjamin Burrier
Not.

N° 109.

Burnier Auguste Paul

Le vingt trois novembre _____ mil huit cent septante huit,
à _____ heures et demie _____ après midi est né

à Morges, Place Saint Louis et P. 2
Auguste Paul _____ fils légitime _____
de Benjamin Samuel Burnier _____ (Profession:) pasteur de l'église libe, _____
de Lully et Cully _____ domicilié à Morges. _____
et de Sophie Louise Bernut, veufve, _____
de Frankfort sur le Main. _____

Inscrit au présent registre le vingt cinq novembre _____
mil huit cent septante huit _____ sur la déclaration de Samuel Benjamin
Burnier père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

S. Burnier

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux Officiers de l'Etat Civil de Lully et Cully. *Benjamin Burrier*
Not.

N° 110.

Heimo Arthur François Louis.

Par avis du Bureau cantonal de l'état civil de Genève, Arthur François Louis Heimo, et de ses collègues genevois ressortissants de la Commune de Genève le 24 mai 1921

Très vite le 9 décembre 1921

L'officier de l'état civil.

[Signature]

communiqué au Département Justice à Lausanne.

Le vingt trois Novembre _____ mil huit cent septante huit, _____ à neuf _____ heures et demie _____ avant midi est né

à Morgez, au Loc n° 3.

Arthur François Louis _____ fils légitime _____

de Jean Heimo _____ (Profession:) employé au chemin de fer.

de Javel et de Fribourg _____ domicilié à Morgez _____

et de Marie Benicette Françoise Viret, femme, _____

de Villars, Fribourg _____

Inscrit au présent registre le vingt cinq Novembre _____

mil huit cent septante huit _____ sur la déclaration de Jean Heimo,

père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

[Signature]

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux officiers de l'état civil de Javel et Fribourg. *[Signature]*

N° 111.

Muller Alphons.

Le vingt six Novembre _____ mil huit cent septante huit, _____ à trois _____ heures _____ après midi est né

à Polochenez _____

Alphons _____ fils légitime _____

de Jean Muller _____ (Profession:) agriculteur _____

de Polochenez _____ domicilié à Polochenez, _____

et de Louise Jeanne Françoise née Solliard, femme. _____

de Lully. _____

Inscrit au présent registre le vingt sept Novembre _____

mil huit cent septante huit _____ sur la déclaration de Jean Muller,

père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

[Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

[Handwritten notes and signatures at the bottom left corner]

N^o 112.

Barblan Maria.

+

Le quatre Décembre _____ mil huit cent septante huit,
 _____ à une _____ heure et demie _____ après midi est né
 à Morges, grande rue N^o. 98 bis _____
 Maria _____ fille légitime _____
 de Jacob Barblan _____ (Profession:) instituteur _____
 de Remis, Canton des Grisons, domicilié à Morges, _____
 et de Lisa Marianna Augustina Durand, veuve _____
 de Lausanne, _____

Inscrit au présent registre le quatre Décembre _____
 mil huit cent septante huit _____ sur la déclaration de Jacob Barblan,
 père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

J. Barblan.

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Remis. *Hemiljonnard simple*
Not.

N^o 113.

Hugonnet Gustave.

+

Le cinq Décembre _____ mil huit cent septante huit,
 _____ à cinq _____ heures _____ après midi est né
 à Morges, grande rue N^o. 73. _____
 Gustave _____ fils naturel _____
 de Henriette Louise Felicie Annette Hugonnet, (Profession:) sans profession, _____
 de Chavannes sur le Veveyron, _____ domiciliée à Morges. — Sa mère est fille
 et de Pierre Louis Hugonnet et _____
 de Louise Françoise Falquet, veuve. _____

Inscrit au présent registre le six Décembre _____
 mil huit cent septante huit _____ sur la déclaration de Louise Gardillon
 née Ducrot, de Polochonaz, domiciliée à Morges, épouse qui a assisté à la naissance.

Confirmé après lecture faite :

Louise Gardillon

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Grancy. *Hemiljonnard simple*
Not.

N° 114.

Zwahlen Anna.

Le cinq Décembre _____ mil huit cent septante huit
 _____ à douze _____ heures et demie _____ après midi est née
 à Morges, grande rue n° 59. _____
 Anna _____ fille légitime _____
 de Jean Gottlieb Zwahlen _____ (Profession:) tailleur _____
 de Gletteray. (Bern.) _____ domicilié à Morges _____
 et de Sophie Décosterd, femme _____
 des Thioleyres. _____

Inscrit au présent registre le sept Décembre _____
 mil huit cent septante huit _____ sur la déclaration de Jean Gottlieb
 Zwahlen, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Éthiopile Zwahlen.

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Gletteray. Beniljornwert rempli
 Phot.

N° 115.

Nicolas Auguste.

Le huit Décembre _____ mil huit cent septante huit,
 _____ à dix _____ heures _____ après midi est né
 à Morges, rue du lac n° 25. _____
 Auguste _____ fils légitime _____
 de Jean Nicolas _____ (Profession:) charpentier _____
 de Gralinges. _____ domicilié à Morges. _____
 et de Louise née André femme _____
 de Jent. _____

Inscrit au présent registre le dix Décembre _____
 mil huit cent septante huit _____ sur la déclaration de Jean Nicolas
 père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Jean Nicolas

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Gralinges. Beniljornwert rempli
 Phot.

N° 116.

Perrin Robert Elie.

Le huit Décembre _____ mil huit cent *septante huit*,
à onze _____ heures _____ après midi est né _____

à *Morget, grande rue N° 72.* _____

Robert Elie _____ fils *légitime* _____

de *Emile Perrin* _____ (Profession:) *bouanger* _____

de *Corcelles près Janyens* _____ domicilié à *Morget* _____

et de *Marie Trudervant, veuve* _____

de *Corcelles près Janyens.* _____

Inscrit au présent registre le *onze* Décembre _____
mil huit cent *septante huit* _____ sur la déclaration de *Emile Perrin,*
père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Emile Perrin

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Corcelles.

Boniljonvert rempli
Pro.

N° 117.

Wolf Julie Marie.

Le *onze* Décembre _____ mil huit cent *septante huit*,
à deux _____ heures _____ avant midi est née _____

à *Morget, grande rue N° 11.* _____

Julie Marie _____ fille *légitime* _____

de *Jean Ulrich Edouard Wolf* _____ (Profession:) *bouanger,* _____

de *Lotzwyl et Thundtatten. (Berne.)* domicilié à *Morget.* _____

et de *Louise Emmy née Glardon, veuve* _____

de *Valberbes.* _____

Inscrit au présent registre le *douze* Décembre _____
mil huit cent *septante huit*, _____ sur la déclaration de *Jean Ulrich*
Edouard Wolf, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Edouard Wolf

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux officiers de l'état civil de Lotzwyl
et Thundtatten.

Boniljonvert rempli
Pro.

N° 118.

Dupuis Emma Albertine


Le dix sept Décembre _____ mil huit cent ~~septante huit,~~
 _____ à quatre _____ heures _____ après midi est née
 à Morgez, rue du ~~20~~ n° 51.
 Emma Albertine _____ fille légitime _____
 de Alfred Dupuis _____ (Profession:) employé au chemin de fer.
 de Esprit Pillet _____ domicilié à Morgez _____
 et de Pauline Eugénie Raymond, ~~veuve~~
 de Gimet _____

Inscrit au présent registre le dix neuf Décembre _____
 mil huit cent ~~septante huit~~ _____ sur la déclaration de Alfred Dupuis
 père de l'enfant nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Dupuis Alfred

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Belmont, ~~Henri Jonvert~~


N° 119.

Veillard Jeanne Hortense


Le vingt un Décembre _____ mil huit cent ~~septante huit,~~
 _____ à cinq _____ heures avant _____ après midi est née
 à Morgez, à l'arsenal _____
 Jeanne Hortense _____ fille légitime et posthume _____
 de défunt George Ferdinand François Alfred Veillard, (Profession:) directeur de l'arsenal,
 de Aigle _____ domicilié à Morgez _____
 et de Lucile Jeanne Louise Phury, ²¹ ~~veuve~~ ^{veuve}
 de Lloy et de Vandoeuvre (Geneve.) _____

Inscrit au présent registre le vingt trois Décembre _____
 mil huit cent ~~septante huit~~ _____ sur la déclaration de Henriette Plana,
 de Trévort (Leuchatel) domiciliée à Morgez, sage-femme qui a assisté à la naissance.

Confirmé après lecture faite : - J'approuve la rédaction du mot après, à la troisième ligne et

celle du mot femme, à la septième ligne.
 Henriette Plana sage-femme

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil d'Aigle, ~~Henri Jonvert~~


N° 120.

Notaris René François

Le vingt six Décembre _____ mil huit cent septante huit,
 _____ à trois _____ heures _____ après midi est né
 à Morges, place de l'église n° 6. _____
René François _____ fils légitime _____
 de Albino Notaris _____ (Profession:) chapelier _____
 de Loco, Canton de Jéssin _____ domicilié à Morges _____
 et de Jeanne Marie Louise Catherine née Dupuis, veuve _____
 de Gessy. _____

Inscrit au présent registre le vingt huit Décembre _____
 mil huit cent septante huit _____ sur la déclaration de Albino Notaris,
 père de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

Albino Notaris

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Officier de l'état civil de Loco.

Boniljorverd rempli,
Prot.

N° 121.

Loew Edgard Emmanuel Gabriel

Le vingt neuf Décembre _____ mil huit cent septante huit,
 _____ à huit _____ heures _____ après midi est né
 à Morges, Grande rue n° 2. _____
Edgard Emmanuel Gabriel _____ fils légitime _____
 de Paul et Anna Loew _____ (Profession:) représentant de commerce,
 de Bonten. (Bâle-Campagne), domicilié à Morges _____
 et de Lucie Henriette Miéville, veuve _____
 de Edertinet née Vuorenén. _____

Inscrit au présent registre le trente Décembre _____
 mil huit cent septante huit _____ sur la déclaration de Paul et Anna
Loew, père de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

Paul Loew

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Officier de l'état civil de Bonten.

Boniljorverd rempli,
Prot.

Aujourd'hui trente un Décembre mil huit cent septante huit, à six heures du soir, le
 présent Registre est clos et certifié conforme à l'acte double, suivant l'article 2 de la Loi
 fédérale du 24 Décembre 1874,
 de Morges. _____



Boniljorverd rempli,
Prot.

1879.

N° 1.

Serec Louis Alceois.

Le quatre Janvier _____ mil huit cent *septante neuf*
 _____ à quatre _____ heures et *trois* minutes _____ avant midi est né
 à *Morges, rue des Alpes n° 3.*
Louis Alceois _____ fils *légitime*
 de *François Louis Henri Serec* _____ (Profession:) *juviler*
 de *Morillon* _____ domicilié à *Morges*
 et de *Marie Joseph Mathy, veuve*
 de *Martigny - ville. (Valais.)*

Inscrit au présent registre le *trois* Janvier _____
 mil huit cent *septante neuf* _____ sur la déclaration de *François Louis*
Henri Serec, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

F. Serec - Mathy

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Saléjeux. *Henri Gouvert rempl.*
Prot.

N° 2.

Fireford Marc Elie

Le cinq Janvier _____ mil huit cent *septante neuf*,
 _____ à dix _____ heures _____ avant midi est né
 à *Morges, Grande rue n° 61.*
Marc Elie _____ fils *légitime*
 de *Marc David Jules Samuel Fireford* _____ (Profession:) *bourgeois*
 de *Vich,* _____ domicilié à *Morges*
 et de *Louise Reynaud, veuve.*
 de *Gimel.*

Inscrit au présent registre le *sept* Janvier _____
 mil huit cent *septante neuf* _____ sur la déclaration de *Marc David*
Jules Samuel Fireford, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Fireford Jules

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Begnins. *Henri Gouvert rempl.*
Prot.

N^o 3.


Panchaud Alice Louise.

+


Le neuf janvier _____ mil huit cent septante neuf,
à cinq _____ heures _____ après midi est né(e)
à Morges, rue du Lac n^o 46. _____
Alice Louise _____ fille légitime _____
de Charles Jean Panchaud, _____ (Profession:) Boulanger _____
de Lully et de Polocheraz _____ domicilié à Morges. _____
et de Louise Benoitte Demarines, veuve, _____
de Rolle. _____

Inscrit au présent registre le onze janvier _____
mil huit cent septante neuf _____ sur la déclaration de Charles Jean
Panchaud, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Charles Panchaud


L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Villars 71/ont *Beniljowwers*


N^o 4.

Baudet Blanche Rosa

+


Le dix janvier _____ mil huit cent septante neuf,
à deux _____ heures _____ avant midi est né(e)
à Morges, rue des Bains n^o 9 _____
Blanche Rosa _____ fille légitime _____
de Samuel Louis Henri Baudet _____ (Profession:) instituteur _____
de Stagnières _____ domicilié à Morges _____
et de Françoise Boujard, veuve _____
de Fribourg, Suisse, France. _____

Inscrit au présent registre le onze janvier _____
mil huit cent septante neuf _____ sur la déclaration de Samuel Louis
Henri Baudet, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

H. Baudet


L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Challant. *Beniljowwers*


N° 5.
Chandon Alfred.

Le seize Janvier _____ mil huit cent *soixante neuf*,
à deux _____ heures _____ avant midi est né
à *Moigny, rue des Charpentiers*.
Alfred _____ fils légitime
de *Alfred Chandon* _____ (Profession:) *employé postal*
de *Moigny, domicilié à Moigny*, domicilié à _____
et de *Jenny Victoire Bernat, veuve* _____
de *Bertigny*.

Inscrit au présent registre le *quatorze Janvier* _____
mil huit cent *soixante neuf* _____ sur la déclaration de *Alfred Chandon*
père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :
Alfred Chandon

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Labarre. *Bonilpouvert suppl.*
Prot.

N° 6.
Berthoud Louis.
+

Le seize Janvier _____ mil huit cent *soixante neuf*,
à huit _____ heures _____ après midi est né
à *Tolochensz*.
Louis _____ fils légitime
de *Valdo Berthoud* _____ (Profession:) *chef d'institut*
de *Leyzin* _____ domicilié à *Tolochensz*
et de *Marie née Curchod, veuve* _____
de *Lautanne, Dommechin, Poliez le Grand, Sauthierz & Villard*
le Ferrier.

Inscrit au présent registre le *dix sept Janvier* _____
mil huit cent *soixante neuf* _____ sur la déclaration de *Valdo Berthoud*,
père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :
M. Berthoud Curchod

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Leyzin. *Bonilpouvert suppl.*
Prot.

N^o 7.

Maquelin Emile.

+ 5 III 95.

Le vingt Janvier _____ mil huit cent septante neuf,
 _____ à quatre _____ heures _____ avant midi est né
 à Morges, grande rue N^o 75. _____
 Emile _____ fille légitime _____
 de Albert Maquelin _____ (Profession:) marchand drapier _____
 de Vevey et de Moudon, _____ domicilié à Morges, _____
 et de Maria Jeanne Louise Henriette Keller, femme, _____
 de Reithaus, Canton d'Argovie, _____

Inscrit au présent registre le vingt un Janvier _____
 mil huit cent septante neuf _____ sur la déclaration de Albert Maquelin
 père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

A. Maquelin

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux officiers de l'état civil de Vevey et Moudon. Boniljorverd rempl^t
 Prot.

N^o 8.

Badan Marguerite Célestine

+

Le vingt deux Janvier _____ mil huit cent septante neuf,
 _____ à sept _____ heures _____ avant midi est né
 à Morges, grande rue N^o 73. _____
 Marguerite Célestine _____ fille légitime _____
 de Marc Louis Badan _____ (Profession:) sellier _____
 de Sullens _____ domicilié à Morges _____
 et de Adèle née Ringgenberg, femme, _____
 de Leissigen, Canton de Berne, _____

Inscrit au présent registre le vingt trois Janvier _____
 mil huit cent septante neuf _____ sur la déclaration de Marc Louis
 Badan, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Badan

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Sullens.

Boniljorverd rempl^t
 Prot.

N° 9.
Ritter Friedrich Ernst.

Le vingt trois Janvier _____ mil huit cent septante neuf,
à trois _____ heures _____ après midi est né
à Morges, rue des Charpentiers N° 22 _____
Friedrich Ernst _____ fils légitime _____
de Friedrich Gustave Ritter _____ (Profession:) serrurier _____
de Wildruff, Royaume de Saxe, — domicilié à Morges _____
et de Anna Madeleine née Buchhofer, veufve,
de Reinach, Canton d'Argovie, _____

Inscrit au présent registre le vingt quatre Janvier _____
mil huit cent septante neuf _____ sur la déclaration de Friedrich Gustave
Ritter, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

G. Ritter

L'officier de l'état civil :

Hemilgerwerd supplé
Prot.

N° 10.
Christine Emile Lion.

+

Le six Février _____ mil huit cent septante neuf,
à une _____ heure _____ avant midi est né
à Morges, Grande rue N° 25. _____
Emile Lion _____ fils légitime _____
de Jules Marc Christian _____ (Profession:) sabotier _____
de Glond _____ domicilié à Morges _____
et de Anne Marguerite Spillmann, veufve.
de Villnachern, Canton d'Argovie. _____

Inscrit au présent registre le huit Février _____
mil huit cent septante neuf _____ sur la déclaration de Marie Tardy née
Pollit, de Dargès, domiciliée à Morges veufve qui a assisté à la naissance.

Confirmé après lecture faite :

Marie Tardy

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Requinet.

Hemilgerwerd supplé
Prot.

N^o 11.

Januarius Hilim.

Par lettre du 4 février 1893, le Département de Justice et Police a autorisé l'adjonction du mot "dit Decarli" après le nom de famille "Comarive" de l'acte ci-dessus inscrit le 2 février 1893.

L'officier de l'état civil:



Signature of the official and the text "Département de Justice et Police".

Le neuf février mil huit cent septante neuf, à six heures après midi est née

à Morges, rue de Comarive n^o 33. Hilim, fille légitime de André Januarius (Profession:) fondeur d'étain, de Brétage, Canton de Yverdon domicilié à Morges, et de Marie Louise née Pilot, veuve de Rossiniol.

Inscrit au présent registre le dix février mil huit cent septante neuf sur la déclaration de Louis Gaudillon, de Polochaux, domicilié à Morges, sage-femme qui a assisté à la naissance.

Confirmé après lecture faite :

Signature of Louise Gaudillon.

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Brétage. Signature of the official.

N^o 12.

Christin Louis Marc Antoine.

Le douze février mil huit cent septante neuf, à sept heures et quinze minutes après midi est né

à Morges, rue du Lac n^o 11. Louis Marc Antoine, fils légitime de Marc Antoine Christin (Profession:) ferblanter, de Yverdon domicilié à Morges, et de Louise Blava, veuve de L. M.

Inscrit au présent registre le treize février mil huit cent septante neuf sur la déclaration de Marc Antoine Christin, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Signature of Marc Antoine Christin.

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Begnins. Signature of the official.

N^o 13.
Sieber Augustta Rosa.

Le vingt sept Février _____ mil huit cent *septante neuf*,
à neuf _____ heures _____ avant midi est né
à Morges, Grand^e rue n^o 93. _____
Augustta Rosa, _____ fille légitime _____
de Bendicht Sieber _____ (Profession:) employé au chemin de fer,
de Buren, Canton de Berne, domicilié à Morges, _____
et de Elise Hofstetter, sa femme, _____
de Bichler, Canton d'Appenzell. _____

Inscrit au présent registre le vingt huit Février _____
mil huit cent *septante neuf* sur la déclaration de Bendicht Sieber,
père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

B. Sieber

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Buren.

Honiljorwert rempl^t
Not.

N^o 14.
Féder Charles Louis Marc.

Le vingt huit Février _____ mil huit cent *septante neuf*,
à douze _____ heures et trente minutes _____ après midi est né
à Morges, à l'Hôtel de Ville _____
Charles Louis Marc _____ fils légitime _____
de Charles Louis Amédée Féder, _____ (Profession:) huissier municipal _____
de Denyès _____ domicilié à Morges, _____
et de Charlotte Julie Jeannette née Hornung, sa femme _____
de Denyès. _____

Inscrit au présent registre le trois Mars _____
mil huit cent *septante neuf* sur la déclaration de Charles Louis
Amédée Féder, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Chs Féder

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Louve.

Honiljorwert rempl^t
Not.

N° 15.

Muller Lucien Albert.

+

Le neuf Mars _____ mil huit cent *septante neuf*,
à trois _____ heures _____ après midi est né

à Morges, grande rue n° 12, _____

Lucien Albert _____ fils légitime _____

de Albert Muller _____ (Profession:) *commissaire*, _____

de Tolochenaz et Bolligen (Berne), domicilié à Morges, _____

et de Fanny Louise Roulet, *veuve* _____

de Schichens et de la Vayns, (Neuchâtel), _____

Inscrit au présent registre le dix Mars _____

mil huit cent *septante neuf* _____ sur la déclaration de Albert Muller,

père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

A. Müller

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Bolligen.

Henri Gouvert suppl.
Prot.

N° 16.

Christe Henriette Caroline.

Le neuf Mars _____ mil huit cent *septante neuf*,

à quatre _____ heures _____ avant midi est née

à Morges, rue du Lac n° 51 _____

Henriette Caroline _____ fille légitime _____

de Constant François Henri Christe _____ (Profession:) *ferblantier*, _____

de Aubonne _____ domicilié à Morges, _____

et de Marie Louise Miville, *veuve* _____

de Escherins près Yvernon. _____

Inscrit au présent registre le dix Mars _____

mil huit cent *septante neuf* _____ sur la déclaration de Constant Fran-

çois Henri Christe, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Henri Christe

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil d'Aubonne.

Henri Gouvert suppl.
Prot.

N^o 17.
Krieg Ernest Louis

Le treize Mars _____ mil huit cent *septante neuf*,
à quatre _____ heures _____ avant midi est né
à Morges, *l'attage de la Couronne n^o 2.*
Ernest Louis _____ fils *légitime*
de *Jules Louis Krieg* _____ (Profession:) *agriculteur*
de *Konolfingen (Berns.)* _____ domicilié à *Morges*
et de *Mari Juliette née Gonnet, épouse*
de *Vaulion.*

Inscrit au présent registre le *treize Mars*
mil huit cent *septante neuf* sur la déclaration de *Jules Louis*
Krieg, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

J. Krieg Gonnet

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil des Mürsbirgen. *Beniljowert*
not.

N^o 18.
Moinge Blanche Marguerite

Le douze Mars _____ mil huit cent *septante neuf*,
à cinq _____ heures _____ avant midi est née
à Morges, *rua Saint Louis.*
Blanche Marguerite _____ fille *légitime*
de *Edouard Louis Moinge* _____ (Profession:) *procureur*
de *Pièrè* _____ domicilié à *Morges.*
et de *Octavia Aline Bernier, épouse*
de *Pièrè.*

Inscrit au présent registre le *doize Mars*
mil huit cent *septante neuf.* sur la déclaration de *Edouard Louis*
Moinge, père de l'enfant-né.

Confirmé après lecture faite :

Moinge

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Pièrè. *Beniljowert*
not.

N° 19.
Gardillon Paul Justin.

Le dix neuf Mars _____ mil huit cent septante neuf.
à une _____ heure _____ avant midi est né
à Tolochenez _____
Paul Justin _____ fils légitime _____
de Henri Justin Gardillon _____ (Profession :) agriculteur _____
de Tolochenez _____ domicilié à Tolochenez _____
et de Louise Emélie Lenoir-Grand, sage-femme. _____
de Château-d'Osse. _____

Inscrit au présent registre le dix neuf Mars _____
mil huit cent septante neuf _____ sur la déclaration de Henri Justin
Gardillon, père de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

Gardillon Justin

L'officier de l'état civil :

Beniljorweert suppl.
Not.

N° 20.
Schouler Charles François
Louis Bernard.

Le vingt deux Mars _____ mil huit cent septante neuf.
à douze _____ heures _____ soit midi est né
à Morgez, grande rue n° 24. _____
Charles François Louis Bernard _____ fils légitime _____
de Bernard François Schouler _____ (Profession :) tailleur d'habits, _____
de Mornaz _____ domicilié à Morgez _____
et de Marie Fave, sage-femme _____
de Champagnat. (Haute Savoie) France. _____

Inscrit au présent registre le vingt quatre Mars _____
mil huit cent septante neuf _____ sur la déclaration de Henriette Blanc
de Traveset, domiciliée à Morgez, sage-femme qui s'est assistée à la naissance.

Confirmé après lecture faite :

Henriette Blanc sage-femme

L'officier de l'état civil :

Commisaires et Officiers de l'état civil deuffent le Châssas. Beniljorweert suppl.
Not.

N^o 21.
Buzornet.

Le vingt trois Mars _____ mil huit cent ~~septante neuf~~
à une _____ heure _____ avant midi est né _____
à Morges, rue du Lac n^o 61. _____
un enfant du sexe masculin _____ fils légitime _____
de Marc Alexis Henri Buzornet (Profession:) journaliste _____
de Gollion _____ domicilié à Morges. _____
et de Anne Marie née Wermelinger, veufve, _____
de Eberdöcken, Canton de Lucerne. _____

Inscrit au présent registre le vingt quatre Mars _____
mil huit cent ~~septante neuf~~ sur la déclaration de Marc Alexis Albert
Buzornet père de l'enfant. _____ Les noms de père sont Marc Henri Albert
à la cinquième ligne. _____

Confirmé après lecture faite :

Alexis Buzornet _____ de Mars. Ce mot remplacé le mot avril,
à la dixième ligne. _____

L'officier de l'état civil :

Hemiljowert
Prot.

N^o 22.

Deluz Louisa Charlotte

Le vingt quatre Mars _____ mil huit cent ~~septante neuf~~
à sept _____ heures _____ avant midi est née
à Morges, grande rue n^o 19. _____
Louisa Charlotte _____ fille légitime _____
de Charles Emile Deluz (Profession:) agriculteur. _____
de Souatent et Mègey _____ domicilié à Morges _____
et de Anne Marie Heide, veufve, _____
de Sorntruy, Canton de Berne. _____

Inscrit au présent registre le vingt quatre Mars _____
mil huit cent ~~septante neuf~~ sur la déclaration de Charles Emile
Deluz, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Deluz Emile

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Romand.

Hemiljowert
Prot.

N° 23.

Reynaud Edouard Louis.

Le *vingt cinq Mars* _____ mil huit cent *septante neuf*,
 _____ à *onze* _____ heures _____ après midi est né
 à *Morges, rue de Bouvaloup n° 19* _____
Edouard Louis _____ fils *légitime* _____
 de *Georges Henri Reynaud* _____ (Profession:) *cordonnier* _____
 de *Vaulion* _____ domicilié à *Morges* _____
 et de *Léon Louis né Panchaud, veuve,* _____
 de *Lunay et de Coliez le Grand.* _____

Inscrit au présent registre le *vingt sept Mars* _____
 mil huit cent *septante neuf* _____ sur la déclaration de *Georges Henri*
Reynaud, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Georges Reynaud

L'officier de l'état civil :

*Communiqué à l'Officier de l'état civil de Vaulion.**Henri Perwez suppl.*
Perwez

N° 24.

Tiaget Georges Louis.

Le *huitième Mars* _____ mil huit cent *septante neuf*,
 _____ à *sept* _____ heures *et trente minutes* _____ après midi est né
 à *Morges, rue des Charpentiers n° 12.* _____
Georges Louis _____ fils *légitime* _____
 de *Jean Henri George Tiaget* _____ (Profession:) *murbier* _____
 de *Grand-Bayard (Neuchâtel)* domicilié à *Morges* _____
 et de *Louise Marie Hélène né Oppeliquet, veuve,* _____
 de *Ballent.* _____

Inscrit au présent registre le *premier Avril* _____
 mil huit cent *septante neuf* _____ sur la déclaration de *Jean Henri*
Georges Tiaget, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

G. Tiaget

L'officier de l'état civil :

*Communiqué à l'Officier de l'état civil de Bayard.**Henri Perwez suppl.*
Perwez

N^o 25.
Chaudet Louisa Berniette.

Le treize ven Mars _____ mil huit cent *septante neuf*
à cinq _____ heures _____ avant midi est née
à *Morges, rue Saint Louis n^o 2.*
Louisa Berniette _____ fille *légitime*
de *Jules François Chaudet* _____ (Profession:) *architecte*
de *Bougy, Villars* _____ domicilié à *Morges*
et de *Sophie Berniette Louisa née Dubois, veuve.*
de *l'abbaye de Rossenges.*

Inscrit au présent registre le *quatorze* _____
mil huit cent *septante neuf.* _____ sur la déclaration de *Jules François*
Chaudet, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

J. Chaudet

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Officier de l'état civil d'Autonne. *Hemilgouvert suppl.*

N^o 26.
Chanel Marguerite.

Le *six* _____ *Avril* _____ mil huit cent *septante neuf.*
à *dix* _____ heures et *vingt* _____ minutes _____ après midi est née
à *Folschenaz*
Marguerite _____ fille *légitime*
de *Jean Louis Chanel* _____ (Profession:) *agriculteur*
de *Gollion* _____ domicilié à *Folschenaz.*
et de *Marguerite Muller, veuve.*
de *Oberlangenegg. (Berne.)*

Inscrit au présent registre le *sept* _____ *Avril* _____
mil huit cent *septante neuf.* _____ sur la déclaration de *Jean Louis Chanel*
père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Jean L. Chanel

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Officier de l'état civil de Cottency. *Hemilgouvert suppl.*

N^o 27.

Borboin Georges Louis.

Sur acte passé ce jour devant le notaire Goussard à Morgez, cet enfant a été reconnu par Johan Jilt major de Samuel Francois Louis Gardel, de Lautans, domicilié à Morgez et il se trouve légitime par le mariage subséquent de ses père et mère célébré à Morgez, le six huit mille huit cent septante neuf.

Inscrit le vingt sept Janvier mil huit cent huitante.

L'officier de l'état civil

Henri Goussard

Communiqué aux officiers de l'état civil de Lautans et de Lonay.

Le quatorze Avril _____ mil huit cent septante neuf,
à sept heures _____ avant midi est né

à Morgez, grande rue n^o 63, _____
Georges Louis _____ fils naturel _____
de Jeanne Suzanne Borboin _____ (Profession:) repasseuse, _____
de Morgez et de Lonay _____ domiciliés à Morgez, _____ la mère est fille
et de Henri Francois Borboin et _____
de Marie Bernette née Fardy, veuve, _____

Inscrit au présent registre le quatorze Avril _____
mil huit cent septante neuf _____ sur la déclaration de Bernette Bataillard,
de Pommarel, domiciliée à Morgez, sage-femme qui s'est abilitée à la naissance.

Confirmé après lecture faite :

Henriette Bataillard

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Lonay. _____ Henri Goussard

N^o 28.

Cury Suzanne.

Le treize Avril _____ mil huit cent septante neuf,
à trois heures _____ avant midi est née

à Morgez, grande rue Couronne n^o 4. _____
Suzanne _____ fille légitime _____
de Louis Abram Cury _____ (Profession:) menuisier _____
de Concise _____ domicilié à Morgez. _____
et de Anna Barbara née Schärer, veuve, _____
de Bettwil, Canton de Berne. _____

Inscrit au présent registre le quinze Avril _____
mil huit cent septante neuf _____ sur la déclaration de Louis Abram
Cury, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

L. Cury.

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Concise. _____ Henri Goussard

N° 29.

Scheidegger Alice Maria Rosa

Le dix huit avril _____ mil huit cent septante neuf,
 _____ à trois _____ heures _____ après midi est né(e)
 à Morges, rue des Charpentiers N° 18.
 Alice Maria Rosa _____ fille légitime _____
 de Frédéric Scheidegger _____ (Profession:) maréchal _____
 de Trub, Canton de Berne _____ domicilié à Morges _____
 et de Anna Maria Lauper, veuve _____
 de Schüpfen, Canton de Berne.

Inscrit au présent registre le dix neuf avril _____
 mil huit cent septante neuf _____ sur la déclaration de Henriette Bataillard,
 de Bonnard, domicilié à Morges, veuve qui s'est abilitée à la naissance _____

Confirmé après lecture faite :

Henriette Bataillard

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Trub.

Hugonnet

N° 30.

Gonet Georges Charles Conrad

Le vingt un avril _____ mil huit cent septante neuf,
 _____ à quatre _____ heures vingt minutes avant midi est né(e)
 à Morges, rue de la Gare N° 10.
 Georges Charles Conrad _____ fils légitime _____
 de Paul Louis Gonet _____ (Profession:) négociant _____
 de Vuarrens _____ domicilié à Morges _____
 et de Henriette Marie Elisabeth Meyer, veuve _____
 de Kollikon (Zurich)

Inscrit au présent registre le vingt trois avril _____
 mil huit cent septante neuf _____ sur la déclaration de Paul Louis Gonet
 père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Louis Gonet

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Vuarrens.

Hugonnet

N° 31.

Dreyfus Rosa.

Le Département de Justice et Police du Canton de Vaud, en date du deux octobre dernier, a ordonné la rectification de l'inscription ci-contre en ce sens que le prénom du père soit orthographié "Caspar" et non "Kaspar" Morges, le 5 octobre 1948

L'Officier de l'état-civil



Communiqué au Département de Justice et Police.

Le vingt six avril _____ mil huit cent septante neuf, _____ à sept _____ heures _____ après midi est née :

à Morges, rue de Couvaloup n° 14 _____
Rosa _____ fille légitime _____
de Kaspar Dreyfus _____ (Profession:) marchand de chevaux,
de Uffheim, Haut-Alsace domicilié à Morges _____
et de Eliza Rein, veuve _____
de Lierny, Haut-Alsace. _____

Inscrit au présent registre le vingt huit avril _____ mil huit cent septante neuf, _____ sur la déclaration de Kaspar Dreyfus père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

L. Caspar

L'officier de l'état civil :

Hugonnet

N° 32.

Baltmeier Emil Henri

Le deux Mai _____ mil huit cent septante neuf, _____ à quatre _____ heures _____ après midi est né

à Morges, Grande rue n° 84, _____
Emil Henri _____ fils légitime _____
de Emil Baltmeier _____ (Profession:) couturier en robes _____
de Saint-Gall _____ domicilié à Morges _____
et de Lina Buchillon, veuve _____
de Morges. _____

Inscrit au présent registre le deux Mai _____ mil huit cent septante neuf _____ sur la déclaration de Emil Baltmeier père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Emil Baltmeier

L'officier de l'état civil :

Hugonnet

Communiqué à l'Officier de l'état civil de Saint-Gall.

N° 33.

Golay Ulysse Jules.

Le trois Mai _____ mil huit cent ~~septante neuf~~,
 _____ à une _____ heure _____ avant-midi est né
 à Polochenasq. _____
 Ulysse Jules _____ fils légitime _____
 de Marc Golay _____ (Profession:) agriculteur _____
 de Lieu _____ domicilié à Polochenasq _____
 et de Sabine Sophie Berger, femme _____
 de Stoy. _____

Inscrit au présent registre le cinq Mai _____
 mil huit cent ~~septante neuf~~ _____ sur la déclaration de Marc Golay,
 père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Marc Golay.

L'officier de l'état civil :

Commisnaire l'officier de l'état civil de Lieu.

Hemilporwerd *not.*

N° 34.

Guignard Louis Emile.

Le quatre Mai _____ mil huit cent ~~septante neuf~~,
 _____ à trois _____ heures _____ avant-midi est né
 à Morgez, rue des Charpentiers n° 22. _____
 Louis Emile _____ fils légitime _____
 de Henry Philippe Emile Guignard, _____ (Profession:) sellier _____
 de L'Isle et du Lieu _____ domicilié à Morgez. _____
 et de Rosine Bernette Vial, femme. _____
 de Mauraz. _____

Inscrit au présent registre le six Mai _____
 mil huit cent ~~septante neuf~~ _____ sur la déclaration de Henry Philippe
 Emile Guignard, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

H^{ri} Guignard sellier.

L'officier de l'état civil :

Commisnaire aux officiers de l'état civil de L'Isle et du Lieu.

Hemilporwerd *not.*

N^o 35.

Beyençon Henri.

+

Le sept Mai _____ mil huit cent ~~septante neuf~~,
 _____ à quatre _____ heures et demie _____ après midi est né
 à Morgez, grande rue n^o 98 _____
 Henri _____ fils légitime _____
 de Pierre François Beyençon _____ (Profession:) boulanger _____
 de Orbe et de Ballaigues _____ domicilié à Morgez _____
 et de Jenny Beniston Delseriaz, femme _____
 de Yverne. _____

Inscrit au présent registre le huit Mai _____
 mil huit cent ~~septante neuf~~ _____ sur la déclaration de Pierre François
 Beyençon, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

P. Beyençon.

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux officiers de l'état civil d'Orbe et Ballaigues. Benilgouvert rempli

N^o 36.

Bujard Eugène Samuel.

+

Le huit Mai _____ mil huit cent ~~septante neuf~~
 _____ à cinq _____ heures _____ après midi est né
 à Morgez, grande rue n^o 36 _____
 Eugène Samuel _____ fils légitime _____
 de Henri Bujard _____ (Profession:) charbonnier _____
 de Riez et de Lutry _____ domicilié à Morgez _____
 et de Sophie Roulet, femme _____
 de Echichens. _____

Inscrit au présent registre le dix Mai _____
 mil huit cent ~~septante neuf~~ _____ sur la déclaration de Henri Bujard
 père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Henri Bujard

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux officiers de l'état civil de Cully et Lutry. Benilgouvert rempli

N^o 37.
 Roberti Charles Paul
 Couttant.

Le douze Mai _____ mil huit cent septante neuf,
 _____ à trois _____ heures _____ après midi est né
 à Morgez, grande rue n^o 98. _____
 Charles Paul Couttant _____ fils légitime _____
 de Charles Louis Daniel Roberti _____ (Profession:) boulangier _____
 de Moudon _____ domicilié à Morgez. _____
 et de Catherine Marie Louise Wagnières, sa femme. _____
 de Moudon. _____

Inscrit au présent registre le treize Mai _____
 mil huit cent septante neuf _____ sur la déclaration de Charles Louis
Daniel Roberti père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Charles Roberti

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Moudon. Bonilgouvers simple
Not.

N^o 38.
 Graser Alfred Robert

Le treize Mai _____ mil huit cent septante neuf,
 _____ à trois _____ heures _____ après midi est né
 à Morgez, rue des Charpentiers n^o 4. _____
 Alfred Robert _____ fils légitime _____
 de Jean Jacques Graser _____ (Profession:) jardinier _____
 de Aret, (Bern.), _____ domicilié à Morgez _____
 et de Louise Sevenschwander, sa femme _____
 de Lengnau, Canton de Berne. _____

Inscrit au présent registre le quatorze Mai _____
 mil huit cent septante neuf _____ sur la déclaration de Jean Jacques
Graser père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Jean Graser

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil d'Aret. Bonilgouvers simple
Not.

N^o 39.
 Briigger Marguerite
 Bertha.

Le quinze Mai _____ mil huit cent ~~septante neuf~~
 _____ à une _____ heure _____ après midi est née
 à Morges, grande rue N^o 78. _____
 Marguerite Bertha _____ fille légitime _____
 de Lucien Briigger _____ (Profession:) Serrurier. _____
 de Belberg, Canton de Berne, domicilié à Morges _____
 et de Marie Aimé Piot, veuve. _____
 de Sully. _____

Inscrit au présent registre le quinze Mai _____
 mil huit cent ~~septante neuf~~ _____ sur la déclaration de Lucien Briigger
 père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Briigger Lucien

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Belberg. Benilgoverd ~~prot.~~

N^o 40.
 Favillard.

Le dix huit Mai _____ mil huit cent ~~septante neuf~~
 _____ à douze _____ heures _____ après midi est né-mort
 à Morges, campagne la Prairie. _____
 un enfant de sexe féminin _____ fille légitime _____
 de Charles Jules Favillard _____ (Profession:) jardinier _____
 de Orny _____ domicilié à Morges _____
 et de Lina Bischoff, veuve _____
 de Spiez (Berne.) _____

Inscrit au présent registre le dix neuf Mai _____
 mil huit cent ~~septante neuf~~ _____ sur la déclaration de Charles Jules
 Favillard, père de l'enfant décédé. _____

Confirmé après lecture faite :

Jules Favillard

L'officier de l'état civil :

Communiqué _____

Benilgoverd ~~prot.~~

N° 41.

Dibbard Marie Alice.

Le dix neuf Mai _____ mil huit cent ~~septante neuf~~
 _____ à une _____ heure _____ après midi est née
 à Morgez, rue de la gare _____
 Marie Alice _____ fille légitime _____
 de Jean Dibbard _____ (Profession:) marchand de chiffons
 de Cunthab, Tug de Dôme, France domicilié à Morgez, _____
 et de Josephte Baptiste Guillon, veuve _____
 de Arbois, Jura, France. _____

Inscrit au présent registre le vingt Mai _____
 mil huit cent ~~septante neuf~~ sur la déclaration de Henriette Bataillard
 née Zehender, de Romanel, domiciliée à Morgez, sage-femme qui a assisté à la naissance.

Confirmé après lecture faite :

Henriette Bataillard

L'officier de l'état civil :

Inscrit au Consulat de France à Genève sous n° 11734. *Henri Jonvert supplé*
Prot.

N° 42.

Delevat Paul.

Le vingt deux Mai _____ mil huit cent ~~septante neuf~~
 _____ à huit _____ heures _____ après midi est né
 à Morgez, rue Centrale n° 21. _____
 Paul _____ fils légitime _____
 de Paul Edouard Delevat _____ (Profession:) employé au chemin de fer.
 de Couin, Sat de Colait, France, domicilié à Morgez. _____
 et de Sophie Vermont, veuve _____
 de Apples. _____

Inscrit au présent registre le vingt trois Mai _____
 mil huit cent ~~septante neuf~~ sur la déclaration de Paul Edouard
 Delevat, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Delevat

L'officier de l'état civil :

Inscrit à l'ambassade de France sous n° 18561. *Henri Jonvert supplé*
Prot.

N^o 43.
Dizerens.

Le vingt quatre Mai _____ mil huit cent septante neuf
à quatre _____ heures et demi _____ après midi est né
à Morges, rue du Lac N^o 66. _____
un enfant du sexe féminin _____ fille légitime _____
de François Louis Dizerens _____ (Profession:) charcutier _____
de Sautex _____ domicilié à Morges. _____
et de Louise Julie née Furel, veuve _____
de Blonay. _____

Inscrit au présent registre le vingt six Mai _____
mil huit cent septante neuf _____ sur la déclaration de François Louis
Dizerens, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Dizerens

L'officier de l'état civil :

Henri Jonvert *Jonvert*

N^o 44.
Rahn Henri.
+

Le vingt sept Mai _____ mil huit cent septante neuf
à onze _____ heures _____ avant midi est né
à Morges, grande rue N^o 8. _____
Henri _____ fils légitime _____
de Jean Louis Charles Rahn _____ (Profession:) confiseur _____
de Winterthour (Schaffouse) domicilié à Morges _____
et de Emma Pfaff, veuve _____
de Winterthour. (Zurich.) _____

Inscrit au présent registre le vingt neuf Mai _____
mil huit cent septante neuf _____ sur la déclaration de Jean Louis Charles
Rahn, père de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

Charles Rahn

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Winterthour.

Henri Jonvert *Jonvert*

N° 45.
Ruffieux Anna Delphine

+

Le treize Mai _____ mil huit cent *septante neuf*,
à onze _____ heures _____ avant midi est né
à *Morges, café Fivoli*.
Anna Delphine _____ fille *légitime*.
de *André Alphonse Ruffieux* _____ (Profession:) *employé au chemin de fer*.
de *Brunswick (Fribourg)* _____ domicilié à *Morges*.
et de *Marie Louise née Gross, sa femme*.
de *Giez et de Rovalles*.

Inscrit au présent registre le deux Juin _____
mil huit cent *septante neuf* _____ sur la déclaration de *André Alphonse Ruffieux, père de l'enfant nouveau-né*.

Confirmé après lecture faite :

Ruffieux André

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de *Rechtthalen*. *Hemlyorwerth*
Prot.

N° 46.
Rahm Marguerite

+

Le cinq Juin _____ mil huit cent *septante neuf*,
à cinq _____ heures _____ avant midi est née
à *Morges, grande rue N° 55*.
Marguerite _____ fille *légitime*.
de *Louis Daniel David Rahm* _____ (Profession:) *marchand tailleur*.
de *Unter-Hallau (Schaffouse)* domicilié à *Morges*.
et de *Rose Emma Marguerite Martin, sa femme*.
de *Sainte Croix*.

Inscrit au présent registre le cinq Juin _____
mil huit cent *septante neuf* _____ sur la déclaration de *Louis Daniel David Rahm, père de l'enfant nouveau-né*.

Confirmé après lecture faite :

L. Rahm

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de *Unter-Hallau*. *Hemlyorwerth*
Prot.

N^o 47.

Anken Ferdinand Louis.

Le cinq Juin _____ mil huit cent *septante neuf*.
 _____ à neuf _____ heures _____ avant midi est né
 à *Tolochenaz*, _____
Ferdinand Louis _____ fils *légitime* _____
 de *François Louis Anken* _____ (Profession:) *agriculteur* _____
 de *Tolochenaz et de Neuchâtel (Berne.)* domicilié à *Tolochenaz*, _____
 et de *Marie Louise Monchoz, veuve*, _____
 de *Château d'Or*. _____

Inscrit au présent registre le *six* Juin _____
 mil huit cent *septante neuf* _____ sur la déclaration de *François Louis*
Anken, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Frs Anken

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil d'Amstoldingen. Beniljowert simple
Prot.

N^o 48.

Desponds Henri.

+

Le onze Juin _____ mil huit cent *septante neuf*.
 _____ à *six* _____ heures _____ après midi est né
 à *Morges, rue des Gars n^o 11.* _____
Henri _____ fils *légitime* _____
 de *Jules François Desponds* _____ (Profession:) *agriculteur* _____
 de *Lutboz* _____ domicilié à *Morges* _____
 et de *Marie Luthi, veuve* _____
 de *Rüschmühl (Berne.)* _____

Inscrit au présent registre le *treize* Juin _____
 mil huit cent *septante neuf* _____ sur la déclaration de *Jules François*
Desponds père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Desponds Jules Frs

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Labanaz. Beniljowert simple
Prot.

N^o 49.
Thibaud Maurice Louis.

Le dix sept Juin _____ mil huit cent *septante neuf*,
à *deux* heures _____ après midi est né
à *Morges, rue de Luitannet n^o 28.*
Maurice Louis _____ fils légitime _____
de *Louis Frédéric Henri Thibaud* _____ (Profession:) *cafetier* _____
de *Perthalaz* _____ domicilié à *Morges* _____
et de *Julie Fanchette Cuendet, veuve,* _____
de *Sainte Croix.* _____

Inscrit au présent registre le *dix neuf* Juin _____
mil huit cent *septante neuf* _____ sur la déclaration de *Louis Frédéric*
Henri Thibaud, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

H. Thibaud

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de *Cottunay, Beninport* _____
Beninport

N^o 50.
Garnier Jean Guillaume.

Le dix huit Juin _____ mil huit cent *septante neuf*,
à *dix* heures et *demie* _____ après midi est né
à *Morges, grande rue n^o 67.*
Jean Guillaume _____ fils légitime _____
de *Jean Guillaume Garnier* _____ (Profession:) *boucher* _____
de *Stollfurt. (Thuringie)* _____ domicilié à *Morges* _____
et de *Marie Mathilde née Rochat, veuve* _____
de *L'abbaye.* _____

Inscrit au présent registre le *vingt* Juin _____
mil huit cent *septante neuf* _____ sur la déclaration de *Jean Guillaume*
Garnier, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

J. Garnier

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de *Stollfurt, Beninport* _____
Beninport

N^o 51.

Grand John Louis

Le vingt un juin _____ mil huit cent *septante neuf*,
 _____ à quatre _____ heures _____ avant midi est né
 à *Morges, grande rue n^o 26,*
John Louis _____ fils légitime _____
 de *Charles Louis Grand* _____ (Profession:) *courtier en vins* _____
 de *Villard sous yens* _____ domicilié à *Morges* _____
 et de *Marie Elise Jüfer, veuve* _____
 de *Molchman (Bern)* _____

Inscrit au présent registre le *vingt un juin* _____
 mil huit cent *septante neuf* _____ sur la déclaration de *Charles Louis*
Grand, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

L. Grand

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de *Villard sous yens* *Henri Gouvert*
not.

N^o 52.

Sobs Joseph

Le vingt cinq juin _____ mil huit cent *septante neuf*,
 _____ à onze _____ heures _____ après midi est né
 à *Morges, rue des yars n^o 9,*
Joseph _____ fils légitime _____
 de *Samuel Sobs* _____ (Profession:) *mécanicien* _____
 de *Leedorf (Bern)* _____ domicilié à *Morges* _____
 et de *Barbara Ebinden, veuve* _____
 de *Wahlm (Bern)* _____

Inscrit au présent registre le *vingt cinq juin* _____
 mil huit cent *septante neuf* _____ sur la déclaration de *Samuel Sobs,*
père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Samuel Sobs

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de *Leedorf* *Henri Gouvert*
not.

N° 53.
Favey Jules Louis.
+

Le vingt huit Juin _____ mil huit cent ~~septante neuf~~
à dix _____ heures _____ après midi est né
à Morges, grande rue n° 73.
Jules Louis _____ fils légitime
de Marc Louis Favey _____ (Profession:) ouvrier
de Somples et d'Écléroux _____ domicilié à Morges
et de Marie Julie Robellaz sa femme.
de Bullet _____

Inscrit au présent registre le vingt Juin _____
mil huit cent septante neuf _____ sur la déclaration de Marc Louis Favey
père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Favey Louis

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier d'état civil de Châtigny. Henri Gouvert
Prot.

N° 54.
Moyard Rose Emma.

Le vingt neuf Juin _____ mil huit cent septante neuf.
à deux _____ heures _____ avant midi est née
à Morges, rue de Loutanne
Rose Emma _____ fille légitime
de Louis Moyard _____ (Profession:) employé de commerce,
de Prévengy _____ domicilié à Morges
et de Emma Grandchamp, sa femme.
de Luidoux.

Inscrit au présent registre le premier Juillet _____
mil huit cent septante neuf _____ sur la déclaration de Louis Moyard,
père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Louis Moyard

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier d'état civil de Louay. Henri Gouvert
Prot.

N^o 55.

Girard Henri Jacques.

Le trois juillet _____ mil huit cent septante neuf, _____ à une _____ heure et demie _____ après midi est né _____

à Morges, grande rue n^o 4, _____

Henri Jacques _____ fils légitime _____

de Ignace Louis Girard _____ (Profession:) commis-voyageur, _____

de Thairy prêt St Julien, H^o Savoy, Suisse domicilié à Morges _____

et de Emma Charlotte Jeanette Marie Demartines, Sages-femme, _____

de Rolle, _____

Inscrit au présent registre le quatre juillet _____

mil huit cent septante neuf, _____ sur la déclaration de Ignace Louis

Girard, père de l'enfant nouveau né, _____

Confirmé après lecture faite :

L. Girard

L'officier de l'état civil :

Bemiljowert supplé
Phot.

N^o 56.

Lenzin Marie.

Le sept juillet _____ mil huit cent septante neuf

_____ à dix _____ heures _____ après midi est née _____

à Morges, rue des Saints n^o 3, _____

Marie _____ fille naturelle _____

de Louise Eugénie Lenzin _____ (Profession:) couturière, _____

de Wölflinswil (Canton d'Argovie), domicilié à Morges. — La mère est fille _____

et de Dominique Lenzin et _____

de Maria Yauch, Sages-femme. _____

Inscrit au présent registre le huit juillet _____

mil huit cent septante neuf _____ sur la déclaration de Louise Gandillon

née Ducrot, de Folschewaz, domiciliée à Morges, Sages-femme qui a assisté à la naissance.

Confirmé après lecture faite :

Louise Gandillon

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Wölflinswil.

Bemiljowert supplé
Phot.



Officier de l'état civil
Brelovat
Communiqué au Département de Justice et Police au Canton de Vaud; à l'officier de l'état civil de Rolle et au Maire du Canton de Vaud, Canton de Genève.

N^o 57.
Solaro Maria Caroline.

Le neuf juillet _____ mil huit cent *septante neuf*,
à neuf heures _____ après midi est né
à Morgez, rue de Couvalong n^o 13.
Marie Caroline _____ fille légitime
de François Antoine Jean Solaro _____ (Profession:) maçon,
de Domo d'Ossola (Italie) _____ domicilié à Morgez
et de Julie Marie Corbaz, sa femme,
de Mont près Lautanaz _____

Inscrit au présent registre le dix juillet _____
mil huit cent *septante neuf* _____ sur la déclaration de François Antoine
Jean Solaro, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Solaro François

L'officier de l'état civil :

Inscrit au Consulat d'Italie à Genève.

Boniljonvert rempl^t
Prot.

N^o 58.
Johannot Aline.

Le dix sept juillet _____ mil huit cent *septante neuf*,
à douze heures _____ après midi est née
à Morgez, rue des Fanneux n^o 3.
Aline _____ fille légitime
de Ernest Johannot _____ (Profession:) tailleur d'habits
de Polochanaz _____ domicilié à Morgez
et de Adèle Louise Forel, sa femme
de Morgez, Lutry et Cally.

Inscrit au présent registre le dix sept juillet _____
mil huit cent *septante neuf* _____ sur la déclaration de Ernest Johannot,
père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Ernest Johannot

L'officier de l'état civil :

Boniljonvert rempl^t
Prot.

N^o 59.

Velt Louis Konrad.

Le dix neuf d'ullet _____ mil huit cent septante neuf,
à huit _____ heures _____ après midi est né

à Berlin, Commune de Morgez, _____

Louis Konrad _____ fils légitime _____

de Jean Louis Velt _____ (Profession:) agriculteur _____

de Chelssua _____ domicilié à Morgez _____

et de Caroline Konrad, sa femme, _____

de Tirmatent (Bavière), _____

Inscrit au présent registre le vingt huit d'ullet _____

mil huit cent septante neuf _____ sur la déclaration de Jean Louis Velt,
père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite : _____
Jean Louis Velt

Jean Louis Velt

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Morgez. *Benilporwert remplt*
Prot.

N^o 60.

Prodollet Marguerite Suzanne.

Le vingt six d'ullet _____ mil huit cent septante neuf,
à six _____ heures _____ avant midi est née

à la Gotta, Commune de Morgez, _____

Marguerite Suzanne _____ fille légitime _____

de François Frédéric Auguste Prodollet (Profession:) agriculteur _____

de Yent _____ domicilié à la Gotta près Morgez. _____

et de Suzanne Weber, sa femme, _____

de Wahlen, Canton de Bâle. _____

Inscrit au présent registre le vingt six d'ullet _____

mil huit cent septante neuf, _____ sur la déclaration de François Frédéric
Auguste Prodollet, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

François Prodollet
5

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Villars sous Yent. *Benilporwert remplt*
Prot.

N^o 61.
Basset Bertha.

Le vingt six d'août _____ mil huit cent septante neuf.
à onze _____ heures _____ après midi est né(e)
à Morges, rue du lac n^o 9. _____
Bertha _____ fille légitime _____
de Ami Henri Basset, _____ (Profession:) vigneron, _____
de Goussier-la-Ville _____ domicilié à Morges _____
et de Anna Marie née Wehrich, veuve, _____
de Trub, Canton de Berne, _____

Inscrit au présent registre le vingt huit d'août _____
mil huit cent septante neuf _____ sur la déclaration de Ami Henri
Basset, père de l'enfant nouveau-né, _____

Confirmé après lecture faite :

Henri Basset

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil d'Orchallent.

Henri Goussier
Proc.

N^o 62.
Zulauf Jules François.

Le quatre août _____ mil huit cent septante neuf.
à quatre _____ heures _____ après midi est né(e)
à Morges, rue des gares n^o 9. _____
Jules François _____ fils légitime _____
de Jules Pierre Abram François Zulauf, _____ (Profession:) menuisier, _____
de Château-d'Oex _____ domicilié à Morges, _____
et de Julienne Georgette Matti, veuve, _____
de Gessenay (Berne), _____

Inscrit au présent registre le quatre août _____
mil huit cent septante neuf _____ sur la déclaration de Jules Pierre
Abram François Zulauf, père de l'enfant nouveau-né, _____

Confirmé après lecture faite :

Jules Zulauff

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Château-d'Oex.

Henri Goussier
Proc.

N^o 63.
Schleicher Louisa Olga.

Le premier Août _____ mil huit cent septante neuf,
à dix _____ heures _____ avant midi est née
à Morges, rue des Charpentiers n^o 22, _____
Louisa Olga _____ fille légitime _____
de Jean Georges Schleicher _____ (Profession:) tenant de livres _____
de Vellingen (Wurtemberg) domicilié à Morges _____
et de Elisabeth Schneeberger, sa femme _____
de Grasnay (Sueberg) Canton de Berne. _____

Inscrit au présent registre le cinq août _____
mil huit cent septante neuf, _____ sur la déclaration de Jean Georges
Schleicher, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

J. J. Sollicit

L'officier de l'état civil :

Henri Jorvet

N^o 64.
Pilet Henri Constant.

Le neuf août _____ mil huit cent septante neuf,
à cinq _____ heures _____ après midi est né
à Morges, grande rue n^o 33, _____
Henri Constant _____ fils légitime _____
de Louis Henry Pilet _____ (Profession:) agriculteur _____
de Château-d'Oex _____ domicilié à Morges _____
et de Louise Robine Humbert-Droz, sa femme _____
de la Champ de fond et du Loch. _____

Inscrit au présent registre le onze août _____
mil huit cent septante neuf, _____ sur la déclaration de Louis Henry
Pilet, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Henri Pilet

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Château-d'Oex. *Henri Jorvet*

N° 65.
Lambosby Henri Louis

Le onze Août _____ mil huit cent ~~septante neuf~~,
à deux heures _____ après midi est né
à Morges, rue de la gare n° 23.
Henri Louis _____ fils légitime
de François Louis Lambosby _____ (Profession:) tanneur,
de Givrin _____ domicilié à Morges
et de Louise Chamot, veuve _____
de Morges, _____

Inscrit au présent registre le onze août _____
mil huit cent ~~septante neuf~~, _____ sur la déclaration de François Louis
Lambosby, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Lambosby Louis

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Givrin. *Henri Jorwerth*
Prot.

N° 66.
Bidang Sophie Caroline

Le onze Août _____ mil huit cent ~~septante neuf~~,
à quatre heures et demie _____ après midi est née
à Morges, grande rue n° 76.
Sophie Caroline _____ fille légitime
de Simon Bidang _____ (Profession:) boulanger
de Etterswil, Canton de Lucerne, domicilié à Morges
et de Aimée Joséphine Marie née Teyoud, veuve _____
de Vevey. _____

Inscrit au présent registre le quatorze août _____
mil huit cent ~~septante neuf~~ _____ sur la déclaration de Simon Bidang,
père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Simon Bidang.

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil d'Etterswil. *Henri Jorwerth*
Prot.

N^o 67.

Bérout Adèle Rose Léa.

Le quinze Août _____ mil huit cent septante neuf,
 _____ à douze _____ heures _____ soit midi est née
 à Folschenaz _____
 Adèle Rose Léa _____ fille légitime _____
 de Jules Samuel Louis Bérout _____ (Profession:) agriculteur _____
 de Ecoteaux _____ domicilié à Folschenaz _____
 et de Adèle Cécile née Panchaud, veuve _____
 de Lenay et Poliez-le-grand _____

Inscrit au présent registre le seize Août _____
 mil huit cent septante neuf _____ sur la déclaration de Jules Samuel
 Louis Bérout, père de l'enfant nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

J. Bérout

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Salégny

Bernilpourestreuplé
 Not.

N^o 68.

de Sandol-Roy Stetta
 Elisabeth Antoinette Jacoba.

Le vingt Août _____ mil huit cent septante neuf,
 _____ à une _____ heure et demie _____ après midi est née
 à Moryet, rue de Loubannet n^o 15. _____
 Stetta Elisabeth Antoinette Jacoba _____ fille légitime _____
 de Alfred Edouard Berni de Sandol-Roy, (Profession:) rentier, fils _____
 de Neuchâtel _____ domicilié à Moryet _____
 et de Ida Aleida Van den Bosch, veuve _____
 de Zeist, (Hollande.) _____

Inscrit au présent registre le vingt deux Août _____
 mil huit cent septante neuf _____ sur la déclaration de Alfred Edouard
 Berni de Sandol-Roy, père de l'enfant nouveau-né, rays à motifs de la cinquième
 _____ lignes.

Confirmé après lecture faite :

Alfred de Sandol-Roy

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Neuchâtel

Bernilpourestreuplé
 Not.

N^o 69.
Rieben Albert Louis.

Le vingt trois août _____ mil huit cent ~~septante neuf~~,
à dix _____ heures _____ avant midi est né
à Morges, grande rue n^o 55. _____
Albert Louis _____ fils légitime _____
de Jacob Rieben _____ (Profession:) négociant en fer, _____
de La Lenk, Canton de Berne, domicilié à Morges _____
et de Louise Schmidale, veuve _____
de Rich, Canton d'Argovie _____

Inscrit au présent registre le vingt trois août _____
mil huit cent ~~septante neuf~~ sur la déclaration de Jacob Rieben,
père de l'enfant nouveau né - Esout ditont Schmidle, à la troisième ligne.

Confirmé après lecture faite :

Jacob Rieben

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de La Lenk.

Hemily Orverd suppl.
Prot.

N^o 70.
Dizerent Lina Marguerite.
+

Le vingt six août _____ mil huit cent ~~septante neuf~~
à douze _____ heures et demie _____ après midi est né
à Morges, rue des Femmes n^o 3. _____
Lina Marguerite _____ fille légitime _____
de Georges Marc Dizerent _____ (Profession:) barmen _____
de Lutry _____ domicilié à Morges _____
et de Marie Charlotte née Dizerent, veuve _____
de Lutry _____

Inscrit au présent registre le vingt six août _____
mil huit cent ~~septante neuf~~ sur la déclaration de Georges Marc
Dizerent, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Marc Dizerent

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Lutry.

Hemily Orverd suppl.
Prot.

N^o 71.Frautwein Charles Frédéric
Bernhard.Le vingt neuf août _____ mil huit cent septante neuf,
à une _____ heure _____ après midi est néà Morges, rue du Lac N^o 23 _____

Charles Frédéric Bernhard _____ fils légitime _____

de Charles Frédéric Bernhard Frautwein. (Profession:) relieur _____

de Offenbach (Hesse.) _____ domicilié à Morges _____

et de Marie Dupertuis, sa femme. _____

de Ormont - d'Alton, _____

Inscrit au présent registre le deux août _____

mil huit cent septante neuf _____ sur la déclaration de Charles Frédéric

Bernhard Frautwein, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Frautwein

L'officier de l'état civil :

Benilgouvert simple
Phot.N^o 72.

Rayroud Lucie Alice.

Le deux août _____ mil huit cent septante neuf,
à quatre _____ heures _____ avant midi est néeà Morges, rue de Couvaloup N^o 33. _____

Lucie Alice _____ fille légitime _____

de Jules Louis Rayroud _____ (Profession:) employé d'entretien, _____

de Rougemont _____ domicilié à Morges _____

et de Marie Jenny Elise née Prodollet, sa femme. _____

de Yverdon. _____

Inscrit au présent registre le premier septembre _____

mil huit cent septante neuf _____ sur la déclaration de Jules Louis Ray-

roud, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Rayroud Louis

L'officier de l'état civil :

Commisnaire et Officier de l'état civil de Rougemont. Benilgouvert simple
Phot.

Registre des naissances A.

N^o 73.

Grubermann Méry Elisabeth

Le treize au Août _____ mil huit cent ~~septante neuf~~,
 _____ à dix _____ heures _____ après midi est né
 à Morges, rue des Tâquits n^o 1.
 Méry Elisabeth _____ fille légitime _____
 de Jean Henri Grubermann _____ (Profession:) jardinier _____
 de Peseux, Canton d'Appenzell domicilié à Morges _____
 et de Méry Torchet, sa femme _____
 de Corcelles-le-Jorat.

Inscrit au présent registre le deux Septembre _____
 mil huit cent ~~septante neuf~~ _____ sur la déclaration de Jean Henri
 Grubermann, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Henri Grubermann

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Peseux, *Hemiljorwert* *not.*

N^o 74.

Sauty Jules Alois

+

Le quinze Septembre _____ mil huit cent ~~septante neuf~~,
 _____ à dix _____ heures _____ avant midi est né
 à Morges, grande rue n^o 64.
 Jules Alois _____ fils légitime _____
 de Rodolphe François Alexandre Sauty (Profession:) vigneron _____
 de Denens _____ domicilié à Morges _____
 et de Henriette née Trodollet, sa femme _____
 de Yverdon.

Inscrit au présent registre le seize Septembre _____
 mil huit cent ~~septante neuf~~ _____ sur la déclaration de Rodolphe François
 Alexandre Sauty, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Alexandre Sauty

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Yverdon, *Hemiljorwert* *not.*

N^o 75.

Leeb Marius Jules.

Le dix huit Septembre _____ mil huit cent Septante neuf,
 _____ à deux _____ heures _____ après midi est né
 à Morgez, grande rue n^o 55, _____
 Marius Jules _____ fils légitime _____
 de Jules Louis Leeb, _____ (Profession:) employé au chemin de fer,
 de Saint Croix, _____ domicilié à Morgez _____
 et de Louise Jenny Rosalie Desponds, Sagesse _____
 de Luttry _____

Inscrit au présent registre le dix huit Septembre _____
 mil huit cent Septante neuf, _____ sur la déclaration de Jules Louis Leeb,
 père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Jules Leeb

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de St. Croix.

Hemilpoverd ranglé
 Phot.

N^o 76.

Lacroix à chez-Poine Lion
 Adelphe.

Le dix neuf Septembre _____ mil huit cent Septante neuf
 _____ à dix _____ heures _____ avant midi est né
 à Morgez, rue Centrale n^o 19, _____
 Lion Adelphe _____ fils légitime _____
 de Joseph Apollonnie Lacroix à chez-Poine (Profession:) marchand épicer
 des Roullets, D^{pt} du Jura, France, domicilié à Morgez _____
 et de Marie Lili née Lamy-Chappuis, Sagesse _____
 des Roullets. (France.) _____

Inscrit au présent registre le vingt Septembre _____
 mil huit cent Septante neuf _____ sur la déclaration de Joseph Apollonnie
 Lacroix à chez-Poine, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Lacroix

L'officier de l'état civil :

Hemilpoverd ranglé
 Phot.

N^o 77.
Muston Marie Elise.

Le vingt en Septembre _____ mil huit cent septante neuf,
à deux _____ heures _____ après midi est né
à Morgez, grande rue n^o 64.
Marie Elise _____ fille légitime _____
de Jules Frédéric Muston _____ (Profession:) cocher _____
de Coirins _____ domicilié à Morgez _____
et de Elise née Moret, veuve _____
de Etienne de Polle _____

Inscrit au présent registre le vingt deux Septembre _____
mil huit cent septante neuf _____ sur la déclaration de Jules Frédéric
Muston, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :
Jules Muston

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Ragnieu. *Hemilponvert rempli*
Pro.

N^o 78.
Pilet Jules.

Le vingt quatre Septembre _____ mil huit cent septante neuf,
à six _____ heures _____ après midi est né
à Morgez, rue du Lac n^o 9
Jules _____ fils légitime _____
de François Louis Pilet _____ (Profession:) agriculteur _____
de Château-d'Oze _____ domicilié à Morgez _____
et de Julie Louise Chentron, veuve _____
de Orny _____

Inscrit au présent registre le vingt cinq Septembre _____
mil huit cent septante neuf _____ sur la déclaration de François Louis
Pilet, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :
Le déclarant requis de signer a déclaré ne savoir signer

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Château-d'Oze. *Hemilponvert rempli*
Pro.

102 Suisse 1701
+

N^o 79.
Müller Guido Robert.

Le vingt trois Septembre _____ mil huit cent septante neuf,
à cinq _____ heures et demie _____ après midi est né
à Morges, rue du Collège n^o 1. _____
Guido Robert _____ fils naturel _____
de Hulda Müller _____ (Profession:) rentière _____
de Hériban, Canton d'Appenzell domicilié à Morges. _____ La mère est fille
de Jean Müller et _____
de Jeanne Elisabeth née Feufferauer, veuve. _____

Inscrit au présent registre le vingt cinq Septembre _____
mil huit cent septante neuf. _____ sur la déclaration de Marie Pardy
née Bollig, de Morges, domiciliée à Morges, sage-femme qui a assisté à la naissance.

Confirmé après lecture faite :

Marie Pardy

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil d'Hériban. *Hemiljorwert* *Pro.*

N^o 80.
Ferrin.
décédé avant l'inscription.

Le vingt neuf Septembre _____ mil huit cent septante neuf,
à quatre _____ heures _____ après midi est né
à Morges, grande rue n^o 72. _____
un enfant du sexe masculin _____ fils légitime _____
de Emile Ferrin _____ (Profession:) boulanger _____
de Corcelles près Yvernois _____ domicilié à Morges _____
et de Marie Praderwand, veuve _____
de Corcelles près Yvernois. _____

Inscrit au présent registre le premier Octobre _____
mil huit cent septante neuf _____ sur la déclaration de Emile Ferrin
père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Emile Ferrin

L'officier de l'état civil :

Hemiljorwert *Pro.*

N° 81.

Burdet Ida Léa Marguerite.

Le huit Octobre _____ mil huit cent *septante neuf*.
 _____ à deux _____ heures _____ après midi est née
 à Morges, grande rue n° 89. _____
 Ida Léa Marguerite _____ fille légitime _____
 de Gustave Auguste Eugène Burdet. (Profession:) employé à l'arsenal. _____
 de Urbins _____ domicilié à Morges. _____
 et de Charlotte Alexandrine Moyard, veuve. _____
 de Tréveray. _____

Inscrit au présent registre le dix Octobre _____
 mil huit cent *septante neuf*. _____ sur la déclaration de Gustave Auguste
 Eugène Burdet, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

G. Burdet

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil d'Urbins. *Hemily orwert*
Prot.

N° 82.

Kurt Edouard Victor.

Le neuf Octobre _____ mil huit cent *septante neuf*.
 _____ à sept _____ heures _____ avant midi est né
 à Morges, rue de Laubanno _____
 Edouard Victor _____ fils légitime _____
 de Gottfried Kurt (Profession:) jardinier _____
 de Walterswyl, Canton de Berne domicilié à Morges _____
 et de Anna Barbara Lehmann, veuve _____
 de Langnau (Berne.) _____

Inscrit au présent registre le onze Octobre _____
 mil huit cent *septante neuf*. _____ sur la déclaration de Gottfried Kurt,
 père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Gottf. Kurt

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Walterswyl. *Hemily orwert*
Prot.

N° 23.

Imbert Julia.

Le treize Octobre _____ mil huit cent *septante neuf*.
 _____ à une _____ heure _____ après midi est née
 à *Morges*, rue du Lac n° 51. _____
Julia _____ fille légitime _____
 de *Jean François Esaié Imbert* _____ (Profession:) *agent de police* _____
 de *Genève* _____ domicilié à *Morges*. _____
 et de *Jeanne Louise Damine née Mercet, veuve*. _____
 de *Leichens*. _____

Inscrit au présent registre le *quatorze Octobre* _____
 mil huit cent *septante neuf* _____ sur la déclaration de *Jean François*
Esaié Imbert, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Imbert François

L'officier de l'état civil :

*Communiqué à l'officier de l'état civil de Genève.**Beniljorvert rempli*
Pro.

N° 24.

Taquier Joséphine Marguerite

Le treize Octobre _____ mil huit cent *septante neuf*.
 _____ à neuf _____ heures _____ avant midi est née
 à *Morges*, rue du Lac n° 32. _____
Joséphine Marguerite _____ fille légitime _____
 de *Louis Samuel Taquier* _____ (Profession:) *agriculteur* _____
 de *Denges* _____ domicilié à *Morges* _____
 et de *Suzanne Louise née Tabud, veuve* _____
 de *Ogent*. _____

Inscrit au présent registre le *quinze Octobre* _____
 mil huit cent *septante neuf* _____ sur la déclaration de *Marie Tardy*
née Bollat, de *Denges*, domiciliée à *Morges*, la femme qui a assisté à la naissance.

Confirmé après lecture faite :

Marie Tardy

L'officier de l'état civil :

*Communiqué à l'officier de l'état civil de Loney.**Beniljorvert rempli*
Pro.

N^o 85.
Hugonnet Aloys Samuel.

Le vingt un Octobre _____ mil huit cent septante neuf,
à deux _____ heures et cinq minutes _____ environ midi est né
à Morges, rue du Lac N^o 60. _____
Aloys Samuel _____ fils légitime _____
de Jules François Hugonnet _____ (Profession:) confiseur _____
de Yollion _____ domicilié à Morges _____
et de Louise Henriette Monod, sa femme. _____
de Berollet et de Ballent. _____

Inscrit au présent registre le vingt deux Octobre _____
mil huit cent septante neuf _____ sur la déclaration de Jules François
Hugonnet, père de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

Jules Hugonnet

L'officier de l'état civil :

Commisnaire et Officier de l'état civil de Cobonay. Beniljorwert suppl^t
Prot.

N^o 86.
Vernet Adèle Susanne
+

Le vingt un Octobre _____ mil huit cent septante neuf,
à sept _____ heures et demie _____ après midi est née
à Morges, grande rue N^o 70. _____
Adèle Susanne _____ fille légitime _____
de Charles Conrad Adrien Vernet. _____ (Profession:) confiseur _____
de Rolle _____ domicilié à Morges _____
et de Adèle ^MMartin, sa femme. _____
de Saint Ovir. _____

Inscrit au présent registre le vingt trois Octobre _____
mil huit cent septante neuf, _____ sur la déclaration de Charles Conrad
Adrien Vernet, père de l'enfant ^MMarie ce mot fait suite au mot Adèle,
à la septième ligne.

Confirmé après lecture faite :

Charles Vernet

L'officier de l'état civil :

Commisnaire et Officier de l'état civil de Rolle. Beniljorwert suppl^t
Prot.

N° 27.

de Meuron Alice Jeanne Louise

Le vingt trois Octobre _____ mil huit cent *septante neuf*
 _____ à six _____ heures _____ avant midi est née
 à Morges, rue de Lautanno n° 29.
 Alice Jeanne Louise _____ fille légitime _____
 de Paul de Meuron _____ (Profession:) *négociant en vins*
 de Orbe et de Saint Vulpice / *Leuchâtel*, domicilié à Morges
 et de Marie Carlon née Azémar, sa femme _____
 de Londres.

Inscrit au présent registre le vingt quatre Octobre _____
 mil huit cent *septante neuf* _____ sur la déclaration de Paul de Meuron
 père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Paul de Meuron

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux officiers de l'état civil d'Orbe et St. Vulpice *Henri Jonvert*
not.

N° 28.

Péte Rose Louise

Le vingt cinq Octobre _____ mil huit cent *septante neuf*
 _____ à quatre _____ heures _____ avant midi est née
 à Morges, rue Centrale n° 1.
 Rose Louise _____ fille légitime _____
 de François Henri Péte _____ (Profession:) *cordonnier*
 de Morges et de Lonay _____ domicilié à Morges
 et de Jeanne Louise Croisier, sa femme _____
 de Ballens.

Inscrit au présent registre le vingt cinq Octobre _____
 mil huit cent *septante neuf* _____ sur la déclaration de François Henri
 Péte, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Henri Péte

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Lonay. *Henri Jonvert*
not.

N^o 89.
Byrde Francois Louis.

Le vingt quatre octobre _____ mil huit cent ~~septante neuf~~,
à neuf heures _____ après midi est né
à Morges, rue de la gare n^o 12.
Francois Louis _____ fils légitime
de Abram Francois Louis Byrde _____ (Profession:) agriculteur
de Château-d'Oze _____ domicilié à Morges
et de Berniette Constance Gaudin, épouse
de Chevilly.

Inscrit au présent registre le vingt cinq octobre _____
mil huit cent ~~septante neuf~~, sur la déclaration de Abram Francois
Louis Byrde, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Abram Byrde

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Château-d'Oze. Berni Gouvert rempl^t
Prot.

N^o 90.
Craudaz Marie.

Le vingt sept octobre _____ mil huit cent ~~septante neuf~~,
à neuf heures _____ avant midi est née
à Morges, grande rue n^o 39.
Marie _____ fille naturelle
de Jenny Craudaz _____ (Profession:) peint^r
de Lutry et de Bermerches. — domicilié à Morges. — La mère est fille
et de Louis Berni et Apollion Craudaz et _____
de Marie Rosalie Cochard, épouse.

Inscrit au présent registre le vingt neuf octobre _____
mil huit cent ~~septante neuf~~, sur la déclaration de Louise Gaudillon
de Solocheuz, domiciliée à Morges, sage-femme qui a assisté à la naissance.

Confirmé après lecture faite :

Louise Gaudillon

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux officiers de l'état civil de Lutry et Morges. Berni Gouvert rempl^t
Prot.

N° 91.

Roemer Cécile.

Le vingt huit octobre _____ mil huit cent septante neuf,
 _____ à une _____ heure et quinze minutes _____ avant midi est née
 à Morges, rue de Lantane. _____
 Cécile _____ fille légitime _____
 de Robert Roemer _____ (Profession:) vannier, _____
 de Recherwil, canton de Soleure domicilié à L. Isle. _____
 et de Marianne Catherine née Weingartner, femme. _____
 de Allendorf. (Trutte.) _____

Inscrit au présent registre le _____ huit octobre _____
 mil huit cent septante neuf _____ sur la déclaration de Robert Roemer
 père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Robert Nicoud

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux officiers de l'état civil de Kriegstetten et de L. Isle.

Honilgervert simple Not.

N° 92.

Chavanel dit Lavozy Auguste.

Sur lettre de Bourgeoisie signée par le Notaire Volandez à Lausanne le 9 novembre 1909, Auguste Chavanel dit Lavozy a été reçu Bourgeois de Lausanne.

Inscrit le 4 décembre 1909 sur ordre

de l'Administration de Justice d'Alsace. -

Officier de l'état civil.

Signature



Communiqué au Département de Justice d'Alsace.

Le huit novembre _____ mil huit cent septante neuf
 _____ à sept _____ heures _____ avant midi est né
 à Morges, rue de la gare n° 9, _____
 Auguste _____ fils légitime _____
 de Joseph Chavanel dit Lavozy _____ (Profession:) apiculteur, _____
 de Moze, Haute-Savoie, France domicilié à Morges _____
 et de Antoinette Périer, femme. _____
 de Moze, arrondissement d'Annecy, Haute-Savoie. _____

Inscrit au présent registre le huit novembre _____
 mil huit cent septante neuf _____ sur la déclaration de Joseph Chavanel
 dit Lavozy, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Chavanel Joseph

L'officier de l'état civil :

Inscrit au Consulat de France à Genève.

Honilgervert simple Not.

N^o 93.
Longchamp Jules Joseph.

Joseph. Ce mot remplacé
le mot Jules, rayé sur la
cinquième ligne ci-dessus.

Benilfontaine
Phos.

Le cinq novembre _____ mil huit cent *septante neuf*,
à trois heures et demie _____ après midi est né
à Morgeat, grande rue n^o 17.
Jules Joseph _____ fil *légitime*
de " *Jacot Alexandre Longchamp* _____ (Profession:) *charpentier*
de Malaplat, _____ domicilié à Morgeat
et de Marie Louise Tonney, *veufve*,
de Villant d'Avry, Canton de Fribourg

Inscrit au présent registre le huit novembre _____
mil huit cent *septante neuf* _____ sur la déclaration de Marie Tardy, de
Dengy, domiciliée à Morgeat, sage-femme qui a assisté à la naissance.

Confirmé après lecture faite :

Marie Tardy

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Dettent.

Benilfontaine
Phos.

N^o 94.
Cestlivres Louise Berniette.

+

Le neuf novembre _____ mil huit cent *septante neuf*,
à deux heures _____ avant midi est née
à Morgeat, grande rue n^o 92
Louise Berniette _____ fille *légitime*
de Louis Francois Cestlivres _____ (Profession:) *veufve*
de Villant-le-Comte _____ domicilié à Morgeat
et de Marie Sophie Bernier, *veufve*
de Saint Livres

Inscrit au présent registre le onze novembre _____
mil huit cent *septante neuf*, _____ sur la déclaration de Louis Francois
Cestlivres, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Louis Cestlivres

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Dengy.

Benilfontaine
Phos.

Vu le 10 mai 1879
Benilfontaine
Phos.

N^o 95.
Heimo Emma Louise Maria.

Le dix huit ~~Septembre~~ Novembre. _____ mil huit cent ~~septante neuf~~
_____ à une _____ heure _____ avant midi est née
à Morges, rue du Lac n^o 3. _____
Emma Louise Maria _____ fille légitime _____
de Jean Heimo _____ (Profession:) employé au chemin de fer.
de Farel et de Fribourg _____ domicilié à Morges, _____
et de Marie Henriette Françoise Viret, sa femme _____
de Villars-Tiercelin. _____

Inscrit au présent registre le vingt Novembre _____
mil huit cent ~~septante neuf~~ _____ sur la déclaration de Marie Tardy,
de Morges, domiciliée à Morges, sage-femme qui a assisté à la naissance. _____
Confirmé après lecture faite: l'approuve la radiation du mot Septembre à la première ligne.
Marie Tardy

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux officiers de l'état civil de Farel et Fribourg. *Henri Orwert*
pro.

N^o 96.
Mueller Jenny Louise.

Le vingt cinq Novembre _____ mil huit cent ~~septante neuf~~
_____ à six _____ heures _____ après midi est née.
à Morges, grande rue n^o 31. _____
Jenny Louise _____ fille légitime _____
de Louis David Alexandre Mueller _____ (Profession:) charcutier _____
de Bolligen, Canton de Berne domicilié à Morges, _____
et de Jenny Babbet, sa femme _____
de Goussier-la-Ville. _____

Inscrit au présent registre le vingt six Novembre _____
mil huit cent ~~septante neuf~~ _____ sur la déclaration de Louis David Alex-
-andre Mueller, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Mueller

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Bolligen. *Henri Orwert*
pro.

N^o 97.
Golay Berthe Marguerite
Marianne.

Le *vingt* Novembre _____ mil huit cent *septante neuf*,
à *deux* heures _____ après midi est né
à *Morges, place du Manège n^o 5*
Berthe Marguerite Marianne _____ fille *légitime*
de *Samuel Louis Emile Golay* _____ (Profession:) *négociant*
de *Morges et du Lieu* _____ domicilié à *Morges*
et de *Julie Georgine Catherine Jeanne née Kraemer, veuve*
de *Morges*.

Inscrit au présent registre le *trois* Décembre _____
mil huit cent *septante neuf* _____ sur la déclaration de *Samuel Louis*
Emile Golay, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Golay

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil du Lieu.

Hemilgoverd rempli
par

N^o 98.
Righini Vergilio Louis.

Le *trois* Décembre _____ mil huit cent *septante neuf*,
à *deux* heures *et demie* _____ avant midi est né
à *Morges, Grande rue n^o 93*
Vergilio Louis _____ fils *légitime*
de *Cyrille Righini* _____ (Profession:) *ordonnier*
de *Baceno, Province de Novare, Piémont*, domicilié à *Morges*
et de *Marie Adélaïde Bernier, veuve*
de *Martigny*.

Inscrit au présent registre le *quatre* Décembre _____
mil huit cent *septante neuf* _____ sur la déclaration de *Cyrille Righini*
père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Righini Livillo

L'officier de l'état civil :

Hemilgoverd rempli
par

N° 99.

Aegerter Louisa.

Le dix Décembre _____ mil huit cent *septante neuf*,
 _____ à trois _____ heures _____ avant midi est née
 à Morges, rue Centrale N° 22 _____
 Louisa _____ fille légitime _____
 de Alexandre Aegerter _____ (Profession:) employé au chemin de fer.
 de Obermyl (Simmenthal, Bernes) domicilié à Morges _____
 et de Louise Girardet, sa femme, _____
 de Boubens. _____

Inscrit au présent registre le douze Décembre _____
 mil huit cent *septante neuf*, _____ sur la déclaration de Alexandre Aegerter
 père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Aegerter

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil d'Obermyl.

Beniljorwerd
Prot.

N° 100.

Bähler Henriette Sophie.

Le quinze Décembre _____ mil huit cent *septante neuf*,
 _____ à neuf _____ heures _____ avant midi est née
 à Morges, rue du Lac N° 78 _____
 Henriette Sophie _____ fille légitime _____
 de Marc Jean Bähler _____ (Profession:) ferblantier _____
 de Wattenmyl (Bernes) domicilié à Morges _____
 et de Françoise Fanny Louise née Cloux, sa femme _____
 de L. Hb. _____

Inscrit au présent registre le quinze Décembre _____
 mil huit cent *septante neuf*, _____ sur la déclaration de Marc Jean
 Bähler, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Marc Bähler

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Wattenmyl.

Beniljorwerd
Prot.

N° 101.

Heini Caroline Alice.

Le vingt Décembre _____ mil huit cent septante neuf.
 _____ à trois _____ heures _____ après midi est né e
 à Morges, rue de Bouvalonge n° 11. _____
 Caroline Alice _____ fille légitime _____
 de Charles Albert Heini _____ (Profession:) serrurier _____
 de Morges, Canton de Zurich _____ domicilié à Morges. _____
 et de Caroline née Schmid _____
 de Seulingen. (Hanovre) _____

Inscrit au présent registre le vingt deux Décembre _____
 mil huit cent septante neuf _____ sur la déclaration de Charles Albert
 Heini, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Heini Albert.

L'officier de l'état civil :

Communiq. à l'officier de l'état civil de Morges.

Beniljorwert *[Signature]*
 Proc.

N° 102.

Reichenbach Maximilian
 Bogislav Léon.

Le vingt-trois Décembre _____ mil huit cent septante neuf.
 _____ à cinq _____ heures et trois quart _____ avant midi est né
 aux Moulins, Commune de Morges. _____
 Maximilian Bogislav Léon _____ fils légitime _____
 de Georges Frédéric Bogislav Reichenbach _____ (Profession:) mécanicien, _____
 de Vétérans près Brandebourg, Prusse domicilié à Morges _____
 et de Caroline Louise Julie née Bonnet, Saxe. _____
 de Renend. _____

Inscrit au présent registre le vingt-trois Décembre _____
 mil huit cent septante neuf _____ sur la déclaration de Georges Frédéric
 Bogislav Reichenbach, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Gleitler.

L'officier de l'état civil :

Beniljorwert *[Signature]*
 Proc.

N° 103.

Widmer Emile Joseph.

Sticéide à Limal-Bre-
tannes (Seine et Oise)
le 8 juillet 1450

Le vingt quatre Décembre _____ mil huit cent septante neuf,
à une _____ heure _____ avant midi est né
à Morges, grande rue n° 96 _____
Emile Joseph _____ fils légitime _____
de Ulrich Widmer _____ (Profession:) charpentier,
de Rickenbach, Canton de Zurich _____ domicilié à Morges _____
et de Joséphine Bauly, femme _____
de Tassinac, Haute-Savoie _____

Inscrit au présent registre le vingt quatre Décembre _____
mil huit cent septante neuf _____ sur la déclaration de Ulrich Widmer,
père de l'enfant nouveau né _____

Confirmé après lecture faite :

Ulrich Widmer

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Rickenbach.

Benilgouvert *[Signature]*

N° 104.

Burnier Marguerite Sophie.

Le vingt trois Décembre _____ mil huit cent septante neuf,
à dix _____ heures et quinze minutes _____ avant midi est née
à Morges, place saint-Louis n° 2 _____
Marguerite Sophie _____ fille légitime _____
de Benjamin Samuel Burnier _____ (Profession:) imprimeur de l'église libre,
de Lutry et de Cully _____ domicilié à Morges _____
et de Sophie Louise Bernus, femme _____
de Frankfurt sur le Main _____

Inscrit au présent registre le vingt quatre Décembre _____
mil huit cent septante neuf _____ sur la déclaration de Benjamin Samuel
Burnier, père de l'enfant nouveau né _____

Confirmé après lecture faite :

S. Burnier *[Signature]*

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux officiers de l'état civil de Lutry et Cully.

Benilgouvert *[Signature]*

N° 105.
Trivelli Victor.

+

Le vingt cinq Décembre _____ mil huit cent septante neuf,
à six heures _____ avant midi est né
à Morges, grande rue N° 56.
Victor _____ fils légitime
de Clément Jean Antoine Trivelli (Profession:) bijoutier
de Vargo, Royaume d'Italie domicilié à Morges
et de Catherine Bernette Lindet, sa femme,
de Châtel, Canton de Berne.

Inscrit au présent registre le vingt sept Décembre _____
mil huit cent septante neuf _____ sur la déclaration de Clément Jean
Antoine Trivelli, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

J. Trivelli

L'officier de l'état civil :

Hemiljorwert stampf
Prot.

N° 106.
Bovey Jeanne.

Le trente un Décembre _____ mil huit cent septante neuf,
à deux heures _____ avant midi est née
à Morges, grande rue N° 66.
Jeanne _____ fille légitime
de Frédéric Samuel Rodolphe Bovey (Profession:) agriculteur
de Cheseaux et de Romanel domicilié à Morges
et de Suzanne Françoise veuve Tatché, sa femme,
de Servion.

Inscrit au présent registre le trente un Décembre _____
mil huit cent septante neuf _____ sur la déclaration de Frédéric Samuel
Rodolphe Bovey, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Frédéric Bovey

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Romanel. *Hemiljorwert stampf*
Prot.

N^o 107.
Dupuis Jules

Le treize Décembre _____ mil huit cent septante neuf,
à sept heures _____ avant midi est né
à Morges, sur du loc. n^o 51
Jules _____ fils légitime
de Alfred Dupuis _____ (Profession:) employé au chemin de fer
de Edbert Pittet _____ domicilié à Morges
et de Touline Eugénie Raymond, veuf
de Gimel.

Inscrit au présent registre le treize Décembre _____
mil huit cent septante neuf sur la déclaration de Alfred Dupuis,
père du enfant naissant.

Confirmé après lecture faite :

Dupuis Alfred

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Belmont. Bernulporwerd rempli
Pro

N^o ~
Clôture.

Le Aujourd'hui treize Décembre _____ mil huit cent septante neuf,
à six heures _____ après midi est né
à Leprétout Regette est dos et certifié conforme à l'autre double,
suivant l'article 2 de la loi fédérale du 24 Décembre 1874, par
de moi soussigné, Officier de l'état civil (Profession:) de l'arrondissement
de Morges. _____ domicilié à
et de _____
de _____



Bernulporwerd rempli
Pro

Inscrit au présent registre le _____
mil huit cent _____ sur la déclaration de _____

Confirmé après lecture faite :

L'officier de l'état civil :

1880.

N° 1.

Bürki Anna Elisabeth.

Le cinq Janvier _____ mil huit cent huitante _____
 à neuf _____ heures _____ avant midi est né(e)
 à Morges, rue Centrale n° 23. _____
 Anna Elisabeth _____ fils légitime _____
 de Gottlieb Bürki _____ (Profession:) jardinier _____
 de Muri, Canton de Berne - domicilié à Morges _____
 et de Anna Leubli, sa femme _____
 de Lüssly, Canton de Berne. _____

Inscrit au présent registre le cinq Janvier _____
 mil huit cent huitante _____ sur la déclaration de Gottlieb Bürki
 père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Gottlieb Bürki

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Muri.

Hemigorverd *[Signature]*

N° 2.

Köhli Arnold.

Le six Janvier _____ mil huit cent huitante _____
 à dix _____ heures et demie _____ avant midi est né(e)
 à Morges, rue du Lac n° 10. _____
 Arnold _____ fils légitime _____
 de Christian Köhli _____ (Profession:) cordonnier _____
 de Gessenay, Canton de Berne, domicilié à Morges _____
 et de Verena Luter, sa femme. _____
 de Safenwyl. (Argovie) _____

Inscrit au présent registre le sept Janvier _____
 mil huit cent huitante _____ sur la déclaration de Christian Köhli,
 père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Christian Köhli

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Gessenay.

Hemigorverd *[Signature]*

N° 3.

Christeler Georges.

Par déclaration du Bureau cantonal de l'Etat civil de Genève Christeler Georges né de son citoyen général, résidant de la commune de Evry-Vercy, le 14 juin 1921

Inscrit le 1 décembre 1921

L'officier de l'état civil

[Signature]



Commune de Morges, Département de Justice Police.

Le quinze janvier mil huit cent huitante

à dix heures avant midi est né

à Morges, grande rue n° 23

Georges fils légitime

de Samuel Christeler (Profession:) employé au chemin de fer

de Lentil, Canton de Bern, domicilié à Morges

et de Marie Françoise née Latch, de femme

de Servion.

Inscrit au présent registre le quinze janvier

mil huit cent huitante sur la déclaration de Henriette Bataillard

née Lachaux, de Romanel, domiciliée à Morges, sage-femme qui a assisté à la naissance

Confirmé après lecture faite :

Henriette Bataillard

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de la Lentil.

Henri Jorwerth

N° 4.

Villard Jenny Alice.

Le dix sept janvier mil huit cent huitante

à neuf heures avant midi est née

à Morges, grande rue n° 23.

Jenny Alice fille légitime

de Henri Charles François Villard (Profession:) cordonnier

de Morges et de Loney domicilié à Morges

et de Marie Amélie Raymond, de femme

de Vaulion.

Inscrit au présent registre le dix sept janvier

mil huit cent huitante sur la déclaration de Henri Charles

François Villard, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

François Villard

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Loney.

Henri Jorwerth

Registre des naissances A.

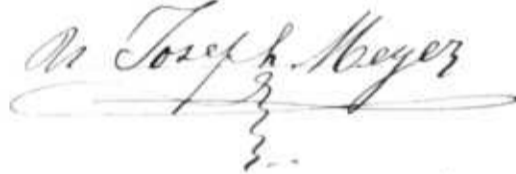
N° 5.

Meier Josephina Friederica.

Le vingt un Janvier _____ mil huit cent huitante _____
 _____ à huit _____ heures _____ avant midi est né(e)
 à Morges, rue Centrale n° 9. _____
 Josephina Friederica _____ fille légitime _____
 de Mrs Joseph Meier _____ (Profession:) marchand - tailleur _____
 de Lommiswyl, Canton de Soleure, domicilié à Morges. _____
 et de Marie Fanny Jenny Bernard, veuve _____
 de L. Job. _____

Inscrit au présent registre le vingt deux Janvier _____
 mil huit cent huitante. _____ sur la déclaration de Mrs Joseph
 Meier, père d'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Mr Joseph Meier


L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil d'Oberdorf.


 Prot.

N° 6.

Mooret Jean Mathias

cet enfant reconnu par Rizzieri
Ferrari, de Monteggio, Canton
du Tessin, domicilié à Morges,
 charpentier, en usage de l'acte de
 mariage n° 21 de 1881, et comme
 légitime par le mariage subséquent
 de ses père et mère, célébré à Mor-
ges ce jour huit ciev mil huit cent

Le vingt six Janvier _____ mil huit cent huitante _____
 _____ à quatre _____ heures _____ avant midi est né _____
 à Morges, rue des Lacs n° 74 _____
 Jean Mathias _____ fils naturel _____
 de Jeanne Josephine Mooret _____ (Profession:) tapissière _____
 de Estrestinet sur Rolle _____ domiciliée à Morges. _____ La mère est fille
 et de Jean Jacob Mooret et _____
 de Marie Louise veuve Arriola, veuve. _____

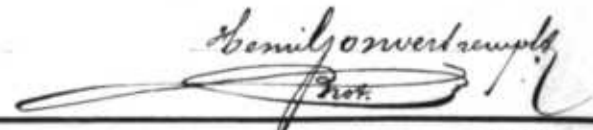
Inscrit au présent registre le vingt huit Janvier _____
 mil huit cent huitante. _____ sur la déclaration de Louise Gardillon veuve
 Ducret, de Solochenz, domiciliée à Morges, veuve qui a assisté à la naissance.

Confirmé après lecture faite :

Louise Gardillon


L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Gilly.


 Prot.

N^o 7.

Lupin Marie Elise Félicie.

Cet enfant a été légitimé par le mariage subséquent de ses père et mère, célibre à Morges le cinq octobre mil huit cent huitante.

Insrit le six octobre mil huit cent huitante.

L'officier de l'état civil

Hemiljorwert

Communiqué à l'état civil de Morges et au Département de justice et Police.

Le premier Février _____ mil huit cent huitante _____

à huit _____ heures _____ avant-midi est né

à Morges, rue de la gare N^o 20.

Marie Elise Félicie _____ fille reconnue _____

de Emile Philippe fils de François Lupin (Profession:) ouvrier-gypsiar, _____

de Franqy, Haute-Savoie, France, domicilié à Morges, _____

et de Jenny Françoise Alexandrine fille de Jean François Henri Abram Pété, _____

de Morges et de Ronay, couturière, domicilié à Morges. _____

Inscrit au présent registre le trois Février _____

mil huit cent huitante _____ sur la déclaration de Emile Philippe Lupin

père, qui a signé avec la mère, laquelle consent à cette reconnaissance, comme conforme à la vérité. _____

Confirmé après lecture faite :

Emile Lupin
Jenny Pété

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Ronay et au Département de justice et Police à Lausanne.

Hemiljorwert
Hemiljorwert

N^o 8.

Détrak Edouard.

Le six Février _____ mil huit cent huitante _____

à six _____ heures _____ avant-midi est né

à Morges, rue du Sablon N^o 3

Edouard _____ fils légitime _____

de Edouard Henri Louis Détrak _____ (Profession:) sellier _____

de Lavigny et de Grandroux, domicilié à Morges, _____

et de Eugénie Agathe Loryet, sa femme, _____

de née à Genève. _____

Inscrit au présent registre le sept Février _____

mil huit cent huitante _____ sur la déclaration de Edouard Henri

Louis Détrak, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

E. Détrak

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Lavigny et de Cully.

Hemiljorwert
Hemiljorwert

N^o 9.
 Toget Jules Louis.

Le seize Février _____ mil huit cent huitante _____
 _____ à trois _____ heures _____ après midi est né _____
 à Morgez, rue du Lac n^o 16. _____
 Jules Louis _____ fils légitime _____
 de Louis Julien Toget _____ (Profession:) charron _____
 de Premier _____ domicilié à Morgez _____
 et de Marie Elise Henriette née Vuffray, sa femme. _____
 de Vuffray le Château. _____

Inscrit au présent registre le seize Février _____
 mil huit cent huitante _____ sur la déclaration de Louis Julien
 Toget, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Julien Toget

L'officier de l'état civil :

Communiq^{ue} l'officier de l'état civil de Romainvillers.

Hemilgonvert *implé*
Prot.

N^o 10.
 Panchaud Charles Alexis.

Le quinze Février _____ mil huit cent huitante _____
 _____ à deux _____ heures et demie _____ avant midi est né _____
 à Morgez, rue du Boulevard n^o 2. _____
 Charles Alexis _____ fils légitime _____
 de George Henri Panchaud, _____ (Profession:) teneur _____
 de Potochewaz _____ domicilié à Morgez _____
 et de Adèle Louise née Bonnard, sa femme. _____
 de Morgez et de Brembens. _____

Inscrit au présent registre le dix sept Février _____
 mil huit cent huitante _____ sur la déclaration de George Henri
 Panchaud, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

H. Panchaud

L'officier de l'état civil :

Hemilgonvert *implé*
Prot.

N^o 11.

Regamey Ferdinand Jules

Le dix neuf Février _____ mil huit cent huitante, _____
à sept _____ heures vingt minutes _____ avant-midi est né
à Morges, Hôtel de Ville, _____
Ferdinand Jules _____ fils légitime _____
de Christian Louis Regamey _____ (Profession:) secrétaire-municipal
de Lausanne _____ domicilié à Morges _____
et de Jenny Louise Mathys, femme _____
de Rüttschlen, canton de Berne. _____

Inscrit au présent registre le vingt un Février _____
mil huit cent huitante _____ sur la déclaration de Christian Louis
Regamey, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :



L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Lausanne.


N^o 12.

Rothacher Jean Ulysse.

Le premier Mars _____ mil huit cent huitante _____
à une _____ heure _____ avant midi est né
à Morges, place Saint Louis n^o 4. _____
Jean Ulysse _____ fils légitime _____
de Jacob Rothacher _____ (Profession:) employé au chemin de fer,
de Blumstein. (Berne.) _____ domicilié à Morges. _____
et de Marie Meier, femme _____
de Bolderbank. (Soleure.) _____

Inscrit au présent registre le deux Mars _____
mil huit cent huitante _____ sur la déclaration de Jacob Rothacher
père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :



L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Blumstein.



N° 13.

Heize' Ernestine Caroline Cecile.

+

Le premier Mars _____ mil huit cent huitante _____
 _____ à cinq _____ heures _____ avant midi est né(e)
 à Morges, rue du Lac n° 53 _____
 Ernestine Caroline Cecile _____ fille légitime _____
 de Jean Gabriel François Heize' _____ (Profession:) coiffeur _____
 de Sainte Croix _____ domicilié à Morges _____
 et de Louise Adèle Hugli, sa femme _____
 de Yvertois, Demo. _____

Inscrit au présent registre le huit Mars _____
 mil huit cent huitante _____ sur la déclaration de Jean Gabriel
 François Heize', père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

[Signature]

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Sainte Croix. *Bonilouvert*
[Signature]

N° 14.

Grozet dit Grisel
 Romain Auguste.

Le deux Mars _____ mil huit cent huitante _____
 _____ à huit _____ heures et demie _____ avant midi est né(e)
 à Morges, place de l'église n° 10. _____
 Romain Auguste _____ fils légitime _____
 de Jules Grozet dit Grisel _____ (Profession:) négociant en épicerie _____
 de Travers, Canton de Neuchâtel domicilié à Morges _____
 et de Marie Joséphine Durand, sa femme _____
 de Yvertois, Département de l'Ain, France. _____

Inscrit au présent registre le quatre Mars _____
 mil huit cent huitante _____ sur la déclaration de Jules Grozet
 dit Grisel, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Jules Grozet dit Grisel

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Travers. *Bonilouvert*
[Signature]

N° 15.

Bourillon Louis Emile.

Le quatre Mars _____ mil huit cent huitante _____
 _____ à une _____ heure _____ après midi est né _____
 à Morget, grande rue n° 13. _____
 Louis Emile _____ fils légitime _____
 de Alexis Louis Bourillon _____ (Profession:) agent de police _____
 de Morget, Mauraz, Chavannes Végion, domicilié à Morget _____
 et de Marie Louise Franchet, sa femme _____
 de Vaux _____

Inscrit au présent registre le cinq Mars _____
 mil huit cent huitante _____ sur la déclaration de Alexis Louis
 Bourillon, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Bourillon Alexis

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux Officiers de l'état civil de l'arrondissement
 de Grenchy et de Givrol.

Boniljonvert
Pron

N° 16.

Dutoit.né - mort.

Le neuf Mars _____ mil huit cent huitante _____
 _____ à quatre _____ heures _____ après midi est né _____
 à Morget, rue des Docteurs n° 5 _____
 un enfant de sexe féminin _____ fils légitime _____
 de Samuel Louis Dutoit _____ (Profession:) employé au chemin de fer,
 de Chavannes et de Moudon _____ domicilié à Morget, _____
 et de Jeanne Françoise Robine Freymonet, sa femme _____
 de Saint Cierges. _____

Inscrit au présent registre le dix Mars _____
 mil huit cent huitante _____ sur la déclaration de Samuel Louis
 Dutoit, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Dutoit

L'officier de l'état civil :

Boniljonvert
Pron

N° 17.
Jayet Henri Emmanuel.
+

Le treize Mars _____ mil huit cent huitante,
à sept _____ heures _____ avant midi est né
à Morzes, grande rue, n° 55 _____
Henri Emmanuel _____ fils légitime _____
de Simi Jayet _____ (Profession:) negociant en épicerie _____
de Moudon et d'Hermonchet _____ domicilié à Morzes. _____
et de Louise Lucet, veuve. _____
de Sainte Croix. _____

Inscrit au présent registre le quinze Mars _____
mil huit cent huitante _____ sur la déclaration de Simi Jayet
père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Jayet

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Moudon.

Henri Porwert

N° 18.
Dizerens Louis.

Le seize Mars _____ mil huit cent huitante,
à neuf _____ heures _____ après midi est né
à Morzes, rue du Sura n° 5 _____
Louis _____ fils légitime _____
de Louis Dizerens _____ (Profession:) agriculteur _____
de Lutry _____ domicilié à Morzes _____
et de Rosette Felide Dizerens, veuve. _____
de Savigny. _____

Inscrit au présent registre le dix huit Mars _____
mil huit cent huitante _____ sur la déclaration de Louis Dizerens,
père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Dizerens

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Lutry.

Henri Porwert

N^o 19.

Fessler Henriette Jenny Louise.

Le vingt deux Mars _____ mil huit cent huitante _____
 _____ à douze _____ heures _____ soit midi est né(e)
 à Morget, rue du Lac n^o 70. _____
 Henriette Jenny Louise _____ fille légitime _____
 de Frédéric Emile Fessler _____ (Profession:) cordonnier, _____
 de Coirivins _____ domicilié à Morget _____
 et de Adeline Buvet, veufve _____
 de Haut-vully (Fribourg.) _____

Inscrit au présent registre le vingt trois Mars _____
 mil huit cent huitante _____ sur la déclaration de Frédéric Emile
 Fessler, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Fessler Emile

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Bagnins *Henri Gouwerdamp*
For.

N^o 20.

Joinssot Jules Henri.

Le vingt deux Mars _____ mil huit cent huitante, _____
 _____ à six _____ heures _____ après midi est né(e)
 à Morget, rue du Lac n^o 73. _____
 Jules Henri _____ fils légitime _____
 de Charles Jean Baptiste Joinssot _____ (Profession:) cocher, _____
 de Mandeuve (Doubs, France), domicilié à Morget, _____
 et de Henriette Marie Robbier, veufve, _____
 de Vevey et de Rougemont. _____

Inscrit au présent registre le vingt quatre Mars _____
 mil huit cent huitante, _____ sur la déclaration de Louise Gardillon
 née Ducrot, de Polchouaz, domiciliée à Morget, veufve qui a attesté la naissance.

Confirmé après lecture faite :

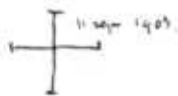
Louise Gardillon

L'officier de l'état civil :

Henri Gouwerdamp
For.

N^o 21.

Ritter Friedrich Emile



Le vingt quatre Mars _____ mil huit cent huitante _____
 _____ à quatre _____ heures et demie _____ avant midi est né
 à Morgez, rue des Charpentiers n^o 22, _____
 Friedrich Emile _____ fils légitime _____
 de Friedrich Gustave Ritter _____ (Profession:) serurier _____
 de Willersuff, Royaume de Saxe domicilié à Morgez _____
 et de Anna Madeline née Buchhofer, sa femme, _____
 de Steinach, canton d'Argovie _____

Inscrit au présent registre le vingt cinq Mars _____
 mil huit cent huitante _____ sur la déclaration de Friedrich Gustave
 Ritter, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

F. Ritter

L'officier de l'état civil :

Bernhard Weiskopf
Prot.

N^o 22.

Zanotti Lydia

Le vingt sept Mars _____ mil huit cent huitante _____
 _____ à quatre _____ heures _____ après midi est née
 à Morgez, rue du Lac n^o 24. _____
 Lydia _____ fille légitime _____
 de Tiodoro Zanotti _____ (Profession:) maçon, _____
 de Unchio, Province de Pavie, Italie domicilié à Morgez _____
 et de Bernette Marie Robbier, sa femme, _____
 de Rougemont _____

Inscrit au présent registre le vingt sept Mars _____
 mil huit cent huitante _____ sur la déclaration de Tiodoro Zanotti
 père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Zanotti Tiodoro

L'officier de l'état civil :

Inscrite au canton d'Italie à Genève.

Bernhard Weiskopf
Prot.

N^o 23.

Mermod Marie Louise.

Le deux Avril _____ mil huit cent huitante, _____
 _____ à onze _____ heures _____ après midi est née
 à Morgez, rue du Lac N^o 24. _____
 Marie Louise _____ fille naturelle _____
 de Marie Berthe Mermod _____ (Profession:) journalière, _____
 de Sainte Croix _____ domiciliée à Sainte Croix, _____ la mère est fille
 de Louis Henri Mermod et _____
 de Marie Louise Hahn née Tillard, sa femme. _____

Inscrit au présent registre le trois Avril _____
 mil huit cent huitante, _____ sur la déclaration de Henriette Bataillard
 de Roussel, domiciliée à Morgez, sage-femme qui a assisté à la naissance.

Confirmé après lecture faite :

Henriette Bataillard

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Sainte Croix.

Henri Gouvert
*[Signature]*N^o 24.

Isely Auguste Eugène.

+

Le trois Avril _____ mil huit cent huitante _____
 _____ à trois _____ heures _____ avant midi est né
 à la Violette rive Folocheuz _____
 Auguste Eugène _____ fils légitime _____
 de Pierre Isely _____ (Profession:) pêcheur _____
 de Ruegsau, Canton de Yverne domicilié à la Violette rive Folocheuz,
 et de Robine Henriette née Tautou, sa femme _____
 de Vich et de Bequint _____

Inscrit au présent registre le trois Avril _____
 mil huit cent huitante _____ sur la déclaration de Pierre Isely,
 père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Pierre Isely

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Ruegsau.

Henri Gouvert
[Signature]

N° 25.

Moret Auguste.

Le trois Avril _____ mil huit cent huitante _____
 _____ à huit _____ heures _____ après midi est né
 à la Caroline vers Polochenez, _____
Auguste _____ fils légitime _____
 de Jules Etienne Louis Moret, _____ (Profession:) agriculteur _____
 de Blarmon _____ domicilié à la Caroline vers Polochenez _____
 et de Sophie Louise Polomey, veufve, _____
 de Lutry, de Belmont et de Bully, _____

Inscrit au présent registre le cinq Avril _____
 mil huit cent huitante _____ sur la déclaration de Jules Etienne
Louis Moret, père de l'enfant nouveau-né, _____

Confirmé après lecture faite :

Jules Moret

L'officier de l'état civil :

Communiqé à l'officier de l'état civil de Collombier

Benoit Perwert comptable
Per.

N° 26.

Moyard Henri Jules.

Le deux Avril _____ mil huit cent huitante _____
 _____ à douze _____ heures _____ après midi est né
 à Morges, quatre rue et 56, _____
Henri Jules _____ fils légitime _____
 de Jean Henri Jules Moyard _____ (Profession:) tapissier _____
 de Trévignat _____ domicilié à Morges _____
 et de Roberte Julie Zender, veufve, _____
 de Romanch sur Morges _____

Inscrit au présent registre le cinq Avril _____
 mil huit cent huitante _____ sur la déclaration de Jean Henri Jules
Moyard, père de l'enfant nouveau-né, _____

Confirmé après lecture faite :

J. H. Moyard

L'officier de l'état civil :

Communiqé à l'officier de l'état civil de Morges

Benoit Perwert comptable
Per.

N° 27.

Deschamps Julia.

+

Le six Avril _____ mil huit cent huitante, _____
 _____ à deux _____ heures _____ après midi est née
 à Morges, grande rue n° 39, _____
 Julia _____ fille légitime _____
 de Jérémie Deschamps _____ (Profession:) maître ramoneur, _____
 de Saint Marcel, Haute-Savoie, France, domicilié à Morges, _____
 et de Louise née Cochard, veuve, _____
 de Champagny, _____

Inscrit au présent registre le sept Avril _____
 mil huit cent huitante _____ sur la déclaration de Jérémie Deschamps
 domicilié à Morges, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Jérémie Deschamps

L'officier de l'état civil :

Inscrite à l'ambassade française à Rome.

Bernard Gouvert rempli
not.

N° 28.

Gouvert Albert Emile.

Le six Avril _____ mil huit cent huitante _____
 _____ à onze _____ heures _____ avant midi est né
 à Morges, rue du Lac n° 59, _____
 Albert Emile _____ fils légitime _____
 de Jules Berni Gouvert _____ (Profession:) Notaire _____
 de Lutby _____ domicilié à Morges _____
 et de Pauline Alice Thévaz, veuve, _____
 de Mussy, _____

Inscrit au présent registre le huit Avril _____
 mil huit cent huitante, _____ sur la déclaration de Jules Berni
 Gouvert, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Berni Gouvert

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Villars-sur-Glan.

Hugonnet
not.

N^o 29.
Giron Jean Louis
+

Le dix Avril _____ mil huit cent huitante _____
à douze _____ heures _____ après midi est né
à Morges, no du rose n^o 67. _____ +
Jean Louis _____ fils légitime _____
de Jean Louis Giron _____ (Profession:) jardinier _____
de Genève _____ domicilié à Morges. _____
et de Elisabeth Wütrich, sa femme. _____
de Trub, canton de Berne _____

Inscrit au présent registre le douze Avril _____
mil huit cent huitante _____ sur la déclaration de Jean Louis Giron,
père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Giron

L'officier de l'état civil :

Communiq^{ue} à l'officier de l'état civil de Genève.

Bemiljorwert ruyt
F. 205.

N^o 30.
Crosset Julie.

13/21
94

Le onze Avril _____ mil huit cent huitante _____
à sept _____ heures et demie _____ avant midi est née
à Morges, grande no n^o 33. _____
Julie _____ fille naturelle _____
de Julie Crosset _____ (Profession:) ménagère _____
de Amières, canton de Genève _____ domicilié à Morges. — La mère est fille
et de Bemiljorwert ruyt _____
de Jeanne Lutens Gibrand, sa femme. _____

Inscrit au présent registre le douze Avril _____
mil huit cent huitante _____ sur la déclaration de Marie Tardy,
de Morges, domiciliée à Morges, veuve femme qui a assisté à la naissance _____

Confirmé après lecture faite :

Marie Tardy

L'officier de l'état civil :

Communiq^{ue} à l'officier de l'état civil d'Amières.

Bemiljorwert ruyt
F. 205.

N° 31.

Rahn Hélène Marguerite


Le dix Avril _____ mil huit cent huitante, _____
à une _____ heure _____ avant midi est née
à Moryet, rue Centrale n° 3. _____
Hélène Marguerite _____ fille légitime _____
de Marc Henri Rahn _____ (Profession:) boulanger _____
de Untch-Ballen (Schaffouse), domicilié à Moryet _____
et de Marie Elisabeth dite Annette née Maillot, épouse _____
de Saint André de Chalançon, Haute Loire, France, _____

Inscrit au présent registre le douze Avril _____
mil huit cent huitante _____ sur la déclaration de Marc Henri
Rahn, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Marc Rahn

L'officier de l'état civil :

Communiq. à l'officier de l'état civil d'Untch-Ballen, Beniljowest rempl. 

N° 32.

Mathey François Pierre
Alexis.


Le quatorze Avril _____ mil huit cent huitante, _____
à dix _____ heures _____ après midi est né
à Moryet, rue de la gare n° 20. _____
François Pierre Alexis _____ fils légitime _____
de Maurice Mathey _____ (Profession:) cordonnier _____
de Martigny, ville (Valais), domicilié à Moryet. _____
et de Louise Catherine Bettoua, épouse _____
de Mattonges (Valais), _____

Inscrit au présent registre le quinze Avril _____
mil huit cent huitante _____ sur la déclaration de Maurice Mathey,
père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Maurice Mathey

L'officier de l'état civil :

Communiq. à l'officier de l'état civil de Martigny, ville. Beniljowest rempl. 

N° 33

Müller Albert Lucien
Rodolphe.

Le dix huit avril _____ mil huit cent huitante _____
à une _____ heure _____ après midi est né _____
à Morges, rue des Charpentiers, maison boned _____
Albert Lucien Rodolphe _____ fils légitime _____
de Albert Müller _____ (Profession:) tonnelier _____
de Colochenaz et Bolligen (Bonn), domicilié à Morges _____
et de Emmy Louise Kurbet, sa femme _____
de Schichen et de Lebayne (Schachen) _____

Inscrit au présent registre le dix neuf avril _____
mil huit cent huitante _____ sur la déclaration de Albert Müller
père de l'enfant nouveau né: _____

Confirmé après lecture faite :

Albert Müller

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Bolligen. Beniljorvest rempli

N° 34

Von Auer Jeanne Bernette

Le dix huit avril _____ mil huit cent huitante _____
à trois _____ heures et demie _____ après midi est née _____
à Morges, grande rue n° 16. _____
Jeanne Bernette _____ fille légitime _____
de Henri Von Auer _____ (Profession:) propriétaire _____
de Benken, Canton de Zurich domicilié à Morges _____
et de Susanne Marie Pouilly, sa femme _____
de Schichen. _____

Inscrit au présent registre le dix neuf avril _____
mil huit cent huitante _____ sur la déclaration de Henri Von Auer
père de l'enfant nouveau né: _____

Confirmé après lecture faite :

Henri von Auer

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Benken. Beniljorvest rempli

N^o 35.

Von Au Louise Salomé.

+

Le vingt avril _____ mil huit cent huitante, _____
 _____ à quatre _____ heures _____ avant midi est né(e)
 à Morges, grande rue N^o 38. _____
 Louise Salomé _____ fille légitime _____
 de Henri Samuel Von Au _____ (Profession:) droguiste _____
 de Benken, Canton de Zurich, domicilié à Morges _____
 et de Anne Marie Torchet, veuve _____
 de Corcelles-le-Torah. _____

Inscrit au présent registre le vingt deux avril _____
 mil huit cent huitante _____ sur la déclaration de Henri Samuel
 Von Au, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Arondour

L'officier de l'état civil :

Communiq^{ue} de l'officier de l'état civil de Benken.

Herniljorwert
Prot.

N^o 36.

Krieg Marie Eugénie.

Le vingt trois avril _____ mil huit cent huitante _____
 _____ à huit _____ heures _____ avant midi est né(e)
 à Morges, Cottage de la Couronne N^o 2. _____
 Marie Eugénie _____ fille légitime _____
 de Jules Louis Krieg _____ (Profession:) agriculteur _____
 de Kowlfingen (Borne), _____ domicilié à Morges _____
 et de Marie Juliette veuve Gonet, veuve _____
 de Vaulion. _____

Inscrit au présent registre le vingt quatre avril _____
 mil huit cent huitante _____ sur la déclaration de Jules Louis Krieg,
 père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

L. Krieg
Gonnet

L'officier de l'état civil :

Communiq^{ue} de l'officier de l'état civil de Kowlfingen.

Herniljorwert
Prot.

N^o 37.
Sanchaud Charles Louis.

Le vingt quatre Avril _____ mil huit cent huitante _____
à trois _____ heures et vingt minutes _____ avant midi est né
à Morges, rue du Lac n^o 46. _____
Charles Louis _____ fils légitime _____
de Charles Jean Sanchaud _____ (Profession:) boulanger. _____
de Lully et de Polochensaz _____ domicilié à Morges _____
et de Louise Bernette Demarinet, veuve, _____
de Rolle. _____

Inscrit au présent registre le vingt quatre Avril _____
mil huit cent huitante _____ sur la déclaration de Charles Jean
Sanchaud, père de l'enfant nouveau-né: _____

Confirmé après lecture faite :
Charles Sanchaud

L'officier de l'état civil :

Communiq^{ue} l'officier de l'état civil de Morges: *Benjamin Prost*

N^o 38.
Courvoisier Louise Adèle.

+

Le vingt six Avril _____ mil huit cent huitante _____
à neuf _____ heures et demie _____ après midi est née
à Morges, grande rue n^o 18 _____
Louise Adèle _____ fille légitime _____
de Louis Benjamin Courvoisier _____ (Profession:) librais _____
de Domeloyz _____ domicilié à Morges _____
et de Elise Barthélemy, veuve: _____
de Dompierre. _____

Inscrit au présent registre le vingt six Avril _____
mil huit cent huitante _____ sur la déclaration de Louis Benjamin
Courvoisier, père de l'enfant nouveau-né: _____

Confirmé après lecture faite :
L. Courvoisier

L'officier de l'état civil :

Communiq^{ue} l'officier de l'état civil de Mollensins: *Benjamin Prost*

N° 39.

Löffel Robert Adolphe.

Le deux Mai _____ mil huit cent huitante _____
 _____ à neuf _____ heures _____ après midi est né
 à Morgez, rue du Parc n° 24.
 Robert Adolphe _____ fils légitime _____
 de Abraham Löffel _____ (Profession:) cordonnier _____
 de Worben, Canton de Berne _____ domicilié à Morgez _____
 et de Adèle Louise Leeb, épouse _____
 de Sainte-Croix _____

Inscrit au présent registre le trois Mai _____
 mil huit cent huitante _____ sur la déclaration de Abraham Löffel
 père du enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

A. Löffel

L'officier de l'état civil :

Communiq. à l'officier de l'état civil de Worben.

Hemiljornvert
Prot.

N° 40.

Pelichet Louis Etass Berni.

+

Le huit Mai _____ mil huit cent huitante _____
 _____ à neuf _____ heures _____ après midi est né
 à Morgez, rue de la Gare n° 3.
 Louis Etass Berni _____ fils légitime _____
 de Louis Etass Albert Pelichet _____ (Profession:) cafetier _____
 de Vulliamont _____ domicilié à Morgez _____
 et de Elise Anicette François Beuby, épouse _____
 de Crithier.

Inscrit au présent registre le dix Mai _____
 mil huit cent huitante _____ sur la déclaration de Louis Etass
 Albert Pelichet, père du enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Louis Etass Albert Pelichet

L'officier de l'état civil :

Communiq. à l'officier de l'état civil de Collombier.

Hemiljornvert
Prot.

N^o 41.
Barrand Louis.

Le huit Mai _____ mil huit cent huitante _____
à une _____ heure _____ après midi est né
à Morgez, grande rue n^o 29. _____
Louis _____ fils légitime _____
de Jean Barrand _____ (Profession:) négociant en marchandises.
de Estélinet, près Veaux _____ domicilié à Morgez _____
et de Louise Lina Morgez, épouse _____
de L'abbaye. _____

Inscrit au présent registre le dix Mai _____
mil huit cent huitante _____ sur la déclaration de Jean Barrand,
père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

J. Morgez

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Veaux.

J. Morgez
Prot.

N^o 42.
Charnot Louis Alfred.

Le huit Mai _____ mil huit cent huitante _____
à sept _____ heures _____ avant midi est né
à Morgez, rue de Courvaux n^o 22. _____
Louis Alfred _____ fils légitime _____
de Charles Charnot _____ (Profession:) cordonnier, _____
de Morgez _____ domicilié à Morgez _____
et de Bernette Charnier, épouse _____
de Putty. _____

Inscrit au présent registre le dix Mai _____
mil huit cent huitante _____ sur la déclaration de Charles Charnot,
père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

C. Charnot

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil

J. Morgez
Prot.

N° 43.

Chollet Jules.

Le deux Mai _____ mil huit cent huitante _____
 _____ à six _____ heures _____ avant midi est né
 à Morget, no du Lac n° 25. _____
Jules _____ fils légitime _____
 de Pierre François Chollet _____ (Profession:) charpentier _____
 de Maracon _____ domicilié à Morget _____
 et de Rosine Louise née Lavanchy, veuve, _____
 de Savigny et de Bully. _____

Inscrit au présent registre le dix sept Mai _____
 mil huit cent huitante _____ sur la déclaration de Pierre François
Chollet, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Pierre François Chollet

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Salzigney.Benoît Jorvelet
Prés.

N° 44.

Forney Louis François

Le quinqs Mai _____ mil huit cent huitante _____
 _____ à six _____ heures _____ après midi est né
 à Morget, no du Lac n° 44. _____
Louis François _____ fils légitime _____
 de François Henri Forney, _____ (Profession:) menuisier _____
 de Lautanne et Belmont sur Bully domicilié à Morget _____
 et de Louise Marie née Fryd, veuve, _____
 de Adelboden (Suisse.) _____

Inscrit au présent registre le dix sept Mai _____
 mil huit cent huitante _____ sur la déclaration de François Henri
Forney, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

François Forney

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux officiers de l'état civil de Lautanne et Bully.Benoît Jorvelet
Prés.

N° 45.

Calame Jules Henri.

+

Le dix sept Mai _____ mil huit cent huitante _____
 _____ à neuf _____ heures _____ avant midi est né
 à Morzes, rue Centrale N° 13. _____
 Jules Henri _____ fils légitime _____
 de Charles Emile Calame _____ (Profession:) Horloger cantonnais
 de la Côte aux Jûs et du Loch _____ domicilié à Morzes _____
 et de Louise Henriette Rochat, femme _____
 de l'Abbaye. _____

Inscrit au présent registre le dix huit Mai _____
 mil huit cent huitante _____ sur la déclaration de Charles Emile
 Calame, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Charles E. Calame

L'officier de l'état civil :

Communiq. aux Officiers de l'état civil de la Côte aux Jûs et du Loch. *Henri Jonvert*
Henri

N° 46.

Vuffray Alfred Henri

Le vingt Mai _____ mil huit cent huitante _____
 _____ à trois _____ heures _____ après midi est né
 au Petit Dézaley, Commune de Morzes, _____
 Alfred Henri _____ fils légitime _____
 de François Henri Vuffray _____ (Profession:) agriculteur _____
 de Vufflens le Château _____ domicilié à Morzes, _____
 et de Emilie Duruz femme _____
 de Vufflens le Château et de Singsy. _____

Inscrit au présent registre le vingt deux Mai _____
 mil huit cent huitante _____ sur la déclaration de François Henri
 Vuffray, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

H. Vuffray

L'officier de l'état civil :

Communiq. à l'officier de l'état civil de Vufflens le Château. *Henri Jonvert*
Henri

N^o 47.

Dizerens Jules Albert

2/2
43.

Le trois juin mil huit cent huitante,

à une heure avant midi est né

à Morget, rue du Lac n^o 66.

Jules Albert fils légitime

de François Louis Dizerens (Profession:) charcutier

de Taudou domicilié à Morget

et de Julie Perretten, sa femme,

de Lauenou (Comm.)

Inscrit au présent registre le trois juin

mil huit cent huitante sur la déclaration de François Louis

Dizerens, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Louis Dizerens

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Lully.

Benilpouwerdempt
Proc.

N^o 48.

Faravel Berthe Marie

Le trois juin mil huit cent huitante

à dix heures et demie après midi est née

à Morget, rue du Lac n^o 63.

Berthe Marie fille légitime

de Angette Faravel (Profession:) sellier

de L. Hb. domicilié à Morget

et de Marie Frits Lumbolty, sa femme,

de Ljervint.

Inscrit au présent registre le cinq juin

mil huit cent huitante sur la déclaration de Angette Faravel

père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Auguste T. Erard

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Lully.

Benilpouwerdempt
Proc.

N^o 49.
André Louis Henri François

Le six Juin _____ mil huit cent huitante _____
à quatre heures _____ après midi est né
à Morgeat, rue Courtois n^o 12.
Louis Henri François _____ fils légitime _____
de Jean Louis Henri André _____ (Profession:) ingénieur _____
de Yverdon _____ domicilié à Morgeat, _____
et de Elise Marie Charlotte Monnard, femme _____
de Dailent.

Inscrit au présent registre le neuf Juin _____
mil huit cent huitante _____ sur la déclaration de Jean Louis Henri
André, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

[Signature]

L'officier de l'état civil :

Commisnaire et officier de l'état civil de l'arrondissement de Yverdon. *[Signature]*

N^o 50.
Chollet Georges

Le dix Juin _____ mil huit cent huitante _____
à dix heures quinze minutes _____ avant midi est né
à Morgeat, rue de la n^o 54
Georges _____ fils légitime _____
de Georges Emile Chollet _____ (Profession:) employé au chemin de fer,
de Maracon _____ domicilié à Morgeat, _____
et de Henriette Louise Sprinck, femme _____
de Soudet. (Fribourg.)

Inscrit au présent registre le neuf Juin _____
mil huit cent huitante _____ sur la déclaration de Georges Emile
Chollet, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

[Signature]

L'officier de l'état civil :

Commisnaire et officier de l'état civil de Palézieux. *[Signature]*

N^o 51.
Friderici Semi-blémont.

+

Le huit juin _____ mil huit cent huitante _____
à dix _____ heures _____ avant midi est né
à Morges, rue du Lac n^o 57, _____
Semi-blémont _____ fils légitime _____
de Charles Louis Friderici _____ (Profession:) cordonnier _____
de Allaman _____ domicilié à Morges _____
et de Marthe François Louise Largier, femme, _____
de Carouge. (Genève.) _____

Inscrit au présent registre le neuf juin _____
mil huit cent huitante _____ sur la déclaration de Charles Louis
Friderici, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Ch. Friderici.

L'officier de l'état civil :

Commisnaire et officier de l'état civil de Rolle.

Semilpouvert rempl^t
[Signature]

N^o 52.
Rahm Louise Anne.

Le dix huit juin _____ mil huit cent huitante _____
à neuf _____ heures _____ après midi est née
à Morges, grande rue n^o 8, _____
Louise Anne _____ fille légitime _____
de Jean Louis Charles Rahm _____ (Profession:) confiseur _____
de Unter-Hallau, (Schaffhouse.) _____ domicilié à Morges. _____
et de Emma Pfaff, femme. _____
de Winterthur. (Zürich.) _____

Inscrit au présent registre le vingt un juin _____
mil huit cent huitante _____ sur la déclaration de Jean Louis Charles
Rahm, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Charles Rahm

L'officier de l'état civil :

Commisnaire et officier de l'état civil d'Unter-Hallau.

Semilpouvert rempl^t
[Signature]

N° 53.

Cury Jean

Le deux neuf juin mil huit cent huitante
à quatre heures avant midi est né
à Morges, Vallée de Comvare N° 4.
Jean fils légitime
de Louis Abram Cury, (Profession:) mouleur
de Concise domicilié à Morges
et de Anne Barbara Schärer, veuve,
de Huttwyl, Canton de Berne.

Inscrit au présent registre le vingt un juin
mil huit cent huitante sur la déclaration de Louis Abram
Cury, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

L. Cury

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Concise.

Beaulieu

N° 54.

Golay Auguste Elvise.

Le vingt juin mil huit cent huitante
à huit heures après midi est née
à Flochesnoz
Augusta Elvise fille légitime
de Marc Golay (Profession:) agriculteur
de Lieu domicilié à Flochesnoz
et de Sabine Sophie Berger, veuve,
de Etay.

Inscrit au présent registre le vingt deux juin
mil huit cent huitante sur la déclaration de Marc Golay,
père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Marc Golay

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Lieu.

Beaulieu

N^o 55.

Bezencon Edmond Gustave

Le vingt un juin _____ mil huit cent huitante, _____
à douze _____ heures et demi avant _____ midi est né
à Morgez, grande rue n^o 99. _____
Edmond Gustave _____ fils légitime _____
de Pierre François Bezencon _____ (Profession:) boulanger _____
de Orbe et de Ballaigues _____ domicilié à Morgez _____
et de Jenny Henriette Delacrotz, femme _____
de Yverne. _____

Inscrit au présent registre le vingt deux juin _____
mil huit cent huitante _____ sur la déclaration de Pierre François
Bezencon, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Pierre Bezencon

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux Officiers de l'état civil d'Orbe et de Ballaigues Bonilpourest rempli
[Signature]

N^o 56.

Gamberoni Ange.

Sur lettre de bourgeoisie reçue par
le notaire G. Thibaut à Nyon le 19 juillet
1912 visé par le conseil d'Etat dans
la même séance, Gamberoni Ange,
a été reçu bourgeois de Charames-
des-Bois.

Inscrit le 24 septembre 1912
sur ordre du Département de l'Intérieur



Officier de l'Etat Civil :
[Signature]

Communiqué au Département de Justice
Police et à Coppet.

Le vingt deux juin _____ mil huit cent huitante _____
à six _____ heures _____ après midi est né
à Morgez, rue des Sablonz n^o 13. _____
Ange _____ fils légitime _____
de Jérémie Gamberoni _____ (Profession:) serrurier, _____
de Volterre, Province de Rome, Italie, domicilié à Morgez. _____
et de Marie Gaudin, femme _____
de Mornay _____

Inscrit au présent registre le vingt quatre juin _____
mil huit cent huitante _____ sur la déclaration de Jérémie Gam-
beroni, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Gamberoni Jérémie

L'officier de l'état civil :

Communiqué au Département de Justice et Police. Bonilpourest rempli
[Signature]

N^o 57
 Simon Marie Amélie
 Joséphine.

Le vingt neuf juin _____ mil huit cent huitante, _____
 à trois _____ heures et demie _____ avant midi est né
 à Morgeat, rue Centrale n^o 19 _____
 Marie Amélie Joséphine _____ fille légitime _____
 de Pierre Simon _____ (Profession:) cafetier _____
 de Maatruil, Province de Luxembourg, Pays Bas, domicilié à Morgeat _____
 et de Joséphine Françoise Benoitte Armandel, veuve, _____
 de Lisen. (Haute Savoie, France.) _____

Inscrit au présent registre le vingt neuf _____
 mil huit cent huitante _____ sur la déclaration de Pierre Simon,
 père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

P. Simon

L'officier de l'état civil :

Communiqué au Département de Justice et Police.

Benoit Poveret
Poveret

N^o 58.
 Imbert Albert.

Le trente juin _____ mil huit cent huitante, _____
 à trois _____ heures _____ avant midi est né
 à Morgeat, grande rue n^o 93 _____
 Albert _____ fils légitime _____
 de Paul François Imbert _____ (Profession:) menuisier _____
 de Charollet, Saône et Loire, France, domicilié à Morgeat, _____
 et de Benoitte Beuret, veuve _____
 de Saint Bonnet de Saône. (Saône et Loire, France.) _____

Inscrit au présent registre le trente juillet _____
 mil huit cent huitante _____ sur la déclaration de Paul François
 Imbert père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Paul Imbert

L'officier de l'état civil :

Communiqué au Département de Justice et Police.

Benoit Poveret
Poveret

N^o 59.
Sasche.

Le treize d'août _____ mil huit cent huitante, _____
à onze _____ heures _____ après midi est né _____
à la Violette rière Polochonaz, _____
un enfant du sexe féminin _____ fils légitime _____
de Jean François Sasche _____ (Profession:) Instituteur, _____
de Ferlent _____ domicilié à Polochonaz _____
et de Marie Catherine Walter, veuve _____
de Langgenied, Canton de Berne. _____

Inscrit au présent registre le deux d'août _____
mil huit cent huitante _____ sur la déclaration de Jean François
Sasche, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

J^s Sasche Institut^r


L'officier de l'état civil :

Honilpouwert


N^o 60.

Fehlmann Marie Roda.

Le quatre d'août _____ mil huit cent huitante, _____
à douze _____ heures _____ soit midi est née _____
à Morges, rue de la gare N^o 20. _____
Marie Roda _____ fille naturelle _____
de Marie Antoinette Fehlmann _____ (Profession:) couturière, _____
de Kolliken, Canton de Morges, domiciliée à Morges. — Sa mère est fille
et de Benhart Fehlmann et _____
de Elisabeth née Lüscher. _____

Inscrit au présent registre le huit d'août _____
mil huit cent huitante _____ sur la déclaration de de Henriette Batard-
Lard, de Morges, domiciliée à Morges, veuve qui a attesté la naissance. _____

Confirmé après lecture faite :

Henriette Batard


L'officier de l'état civil :

Communiq^{ue} à l'officier de l'état civil de Kolliken.

Honilpouwert


N° 61.

Unternähres Cécile Senny.

Le dix juillet mil huit cent huitante
 à sept heures après midi est né
 à Morges, rue des Charpentiers n° 4.
Cécile Senny fille légitime
 de Gottlieb Unternähres (Profession:) valet de chambre
 de Basle, Canton de Lucerne, domicilié à Morges.
 et de Senny Henriette Heddiger, femme
 de Montbéliard.

Inscrit au présent registre le treize juillet
 mil huit cent huitante sur la déclaration de Gottlieb Unter-
nähres, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Gottlieb Unternähres

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Basle.

Hemiljorwerd rompley
Pro.

N° 62.

Rey Eugène.

Le vingt juillet mil huit cent huitante
 à une heure et demie avant midi est né
 à Morges, rue des Hor n° 55,
Eugène fils légitime
 de Théophile Rey (Profession:) employé de commerce
 de Chaux-de-Fonds domicilié à Morges
 et de Henriette Soléphine née Moire, femme
 de Trarignat.

Inscrit au présent registre le vingt juillet
 mil huit cent huitante sur la déclaration de Théophile Rey,
père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Th. Rey.

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de St. Saphorin.

Hemiljorwerd rompley
Pro.

N^o 63.

Mange Olga Salmyre Louise

Le vingt cinq Juillet _____ mil huit cent huitante _____
 _____ à dix _____ heures et demie _____ après midi est né(e)
 à Morgez, rue Saint Louis _____
 Olga Salmyre Louise _____ fils légitime _____
 de Edouard Louis Mange _____ (Profession:) procureur, _____
 de Bière _____ domicilié à Morgez _____
 et de Ockeni Alise Bernier, veuve, _____
 de Bière. _____

Inscrit au présent registre le vingt sept Juillet _____
 mil huit cent huitante _____ sur la déclaration de Edouard Louis
 Mange, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Mange

Communiqué à l'officier de l'état civil de Bière.

L'officier de l'état civil :

Bonilpouvert rempli
Prot.N^o 64.Gardel Jeanne Fanny
Berniette.

Le premier Août _____ mil huit cent huitante _____
 _____ à sept _____ heures _____ après midi est né(e)
 à Morgez, grande rue n^o 63, _____
 Jeanne Fanny Berniette _____ fils légitime _____
 de John Gardel _____ (Profession:) tailleur d'habit _____
 de Hauterive _____ domicilié à Morgez _____
 et de Jeanne Juliana née Berbois, veuve, _____
 de Morgez et de Lomay. _____

Inscrit au présent registre le deux Août _____
 mil huit cent huitante _____ sur la déclaration de John Gardel,
 père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

John Gardel

Communiqué à l'officier de l'état civil de Hauterive.

L'officier de l'état civil :

Bonilpouvert rempli
Prot.

N° 65.

Girardet Charles Alexandre.

+

Le deux août _____ mil huit cent huitante _____
 à huit heures _____ avant midi est né
 à Morgey, rue de Courvaloup n° 14.
 Charles Alexandre _____ fils légitime
 de Charles Claude Girardet _____ (Profession:) agriculteur
 de Pully et de Courtemont, Morgey domicilié à Morgey.
 et de Jeanne Annette Elita veuve Pichet, femme
 de Ponsigny.

Inscrit au présent registre le deux août _____
 mil huit cent huitante _____ sur la déclaration de Charles Claude
 Girardet, père du nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Charles Girardet

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Romanel.

Berni Goussard *[Signature]*

N° 66.

Isenschmid Alice Frieda Helène

Le cinq août _____ mil huit cent huitante _____
 à six heures _____ avant midi est née
 à Morgey, rue de Courvaloup n° 19.
 Alice Frieda Helène _____ fille légitime
 de Benedict Isenschmid _____ (Profession:) maréchal
 de Frauncappelen, Canton de Berne, domicilié à Morgey
 et de Elisabeth Schueberger, femme
 de Niedering (Berne.)

Inscrit au présent registre le cinq août _____
 mil huit cent huitante _____ sur la déclaration de Benedict Isen-
 schmid, père du nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

B. Isenschmid

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Frauncappelen

Berni Goussard *[Signature]*

N° 67.

Desponds Georgine.

Le huit août _____ mil huit cent huitante, _____
à douze _____ heures et quinze minutes après midi est né(e)
à Moriges, rue de la gare n° 11. _____
Georgine _____ fille légitime _____
de Jules François Desponds _____ (Profession:) agriculteur _____
de Husteroy _____ domicilié à Moriges. _____
et de Marie Lilli, veuve, _____
de Austerlitz (Veuve.) _____

Inscrit au présent registre le neuf août _____
mil huit cent huitante _____ sur la déclaration de Jules François
Desponds, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Desponds Jules François

L'officier de l'état civil :

Commisnaire et Officier de l'état civil de Labanac.

Henri Jorvest *[Signature]*

N° 68.

Gamper Anna Jeanne.

Le huit août _____ mil huit cent huitante _____
à six _____ heures quarante cinq minutes, après midi est née(e)
à Moriges, rue du Lac n° 45. _____
Anna Jeanne _____ fille légitime _____
de Jean Eugène Gamper _____ (Profession:) vétéraire _____
de Sautfont Canton de Churguier, domicilié à Moriges _____
et de Georgine Julie Sophie Pochy, veuve _____
de Cortis sur Vevay. _____

Inscrit au présent registre le neuf août _____
mil huit cent huitante _____ sur la déclaration de Jean Eugène
Gamper, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

J. Gamper *[Signature]*

L'officier de l'état civil :

Commisnaire et Officier de l'état civil de Sotofant.

Henri Jorvest *[Signature]*

N^o 69.
Gurtner Julia

Le sept août _____ mil huit cent huitante _____
à cinq _____ heures et demie _____ après midi est né(e)
à Moriget, place Saint Louis n^o 14. _____
Julia _____ fille naturelle _____
de Ida Gurtner _____ (Profession:) femme de chambre _____
de ^PStimmis, Canton de Bernes _____ domicilié à Moriget. _____ la mère et fille
et de Nicolas Gurtner et _____
de Elisabeth né Rothacher, veuve. _____

Inscrit au présent registre le neuf août _____
mil huit cent huitante _____ sur la déclaration de Marie Tardy, de
Moriget, domicilié à Moriget, sa femme qui a assisté à la naissance. _____

Confirmé après lecture faite :

Marie Tardy

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Officier de l'état civil de Moriget.

Hamilporent simple
Prot.

N^o 70.
Frautwein Elisabeth Marie

Le onze août _____ mil huit cent huitante _____
à sept _____ heures _____ avant midi est né(e)
à Moriget, rue du Lac n^o 23. _____
Elisabeth Marie _____ fille légitime _____
de Charles Frédéric Bernhard Frautwein _____ (Profession:) relieur _____
de Offenbach. (Hesse.) _____ domicilié à Moriget, _____
et de Marie Duperruis, veuve. _____
de Ormont, delmont. _____

Inscrit au présent registre le douze août _____
mil huit cent huitante _____ sur la déclaration de Charles Frédéric
Bernhard Frautwein, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

C. Frautwein

L'officier de l'état civil :

Communiqué au Département de Justice et Police.

Hamilporent simple
Prot.

N^o 71.

Vulliamy Alice Rose.

Le dix neuf Août _____ mil huit cent huitante _____
 à neuf heures _____ avant midi est née
 à Morges, grande rue n^o 92.
 Alice Rose _____ fille légitime
 de Samuel Vulliamy _____ (Profession:) agriculteur
 de Oulens _____ domicilié à Morges
 et de Marie née Blouet, sa femme.
 de L. S. S. _____

Inscrit au présent registre le dix neuf Août _____
 mil huit cent huitante _____ sur la déclaration de Samuel Vulliamy,
 père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Vulliamy S^r

L'officier de l'état civil :

Communiq^{ue} à l'officier de l'état civil d'Échallens. *Henri J. J. J. J.*
Prot.

N^o 72.

Lombard Berthe Alice.

12	V
19	03

Le vingt trois Août _____ mil huit cent huitante _____
 à cinq heures _____ avant midi est née
 à Morges, rue des Alpes n^o 3
 Berthe Alice _____ fille légitime
 de Pierre Étienne Lombard _____ (Profession:) boucher
 de Vandœuvre (Lyonnais) _____ domicilié à Morges
 et de Anne Marie Herb, sa femme
 de Biberichwangen (Bavière) _____

Inscrit au présent registre le vingt trois Août _____
 mil huit cent huitante _____ sur la déclaration de Pierre Étienne
 Lombard boucher, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Étienne Lombard

L'officier de l'état civil :

Communiq^{ue} à l'officier de l'état civil de Vandœuvre. *Henri J. J. J. J.*
Prot.

N^o 73.
Kratzer Emile.

Le vingt un Août _____ mil huit cent huitante _____
à onze heures et demie _____ avant midi est né
à Morgez, Campagne Berlin, _____
Emile _____ fils légitime _____
de David Kratzer _____ (Profession:) agriculteur _____
de Aetchi, Canton de Berne, domicilié à Morgez, _____
et de Magdelaine Moiser, veuve _____
de Maselswyl (Berne.) _____

Inscrit au présent registre le vingt quatre Août _____
mil huit cent huitante _____ sur la déclaration de David Kratzer
père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :
David Kratzer,

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil d'Aetchi: *Hemiljorwerd simple*
Prot.

N^o 74.
Badan Berthe.

Le vingt quatre Août _____ mil huit cent huitante _____
à six heures _____ avant midi est née
à Morgez, grande rue n^o 23 _____
Berthe _____ fille naturelle _____
de Adèle Badan _____ (Profession:) couturière _____
de Sullens _____ domicilié à Morgez. — La mère est fille
et de Jean Pierre Badan et _____
de Jeanne Sonny Françoise Diday. _____

Inscrit au présent registre le vingt quatre Août _____
mil huit cent huitante _____ sur la déclaration de Henriette Bataillard,
de Romanel, domicilié à Morgez, sage-femme qui a assisté à la naissance.

Confirmé après lecture faite :
Henriette Bataillard

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Sullens: *Hemiljorwerd simple*
Prot.

N^o 75.

Bossard Henri.

Le vingt quatre août _____ mil huit cent huitante _____
à dix _____ heures _____ avant midi est né

à Morgey, grande rue n^o 20. _____

Henri _____ fils légitime _____

de Jean Ulrich Bossard _____ (Profession:) fondeur-mécanicien _____

de Ober-Bittman (Zürich) domicilié à Morgey _____

et de Louise Françoise Schwitzgubel, veuve _____

de Gelteray (Berne) _____

Inscrit au présent registre le vingt cinq août _____

mil huit cent huitante _____ sur la déclaration de Marie Tardy, de

Morgey, domiciliée à Morgey, sage-femme qui a assisté à la naissance. _____

Confirmé après lecture faite :

Marie Tardy

L'officier de l'état civil :

Communiq^{ue} l'officier de l'état civil de Bittman

Samy Goussard
Proc.

N^o 76.

Chandon Jeanne Léa.

+

Le vingt quatre août _____ mil huit cent huitante _____
à dix _____ heures _____ avant midi est née

à Morgey, rue des Charpentiers, _____

Jeanne Léa _____ fille légitime _____

de Alfred Chandon _____ (Profession:) employé postal _____

de Moiry _____ domicilié à Morgey _____

et de Jenny Victoire Durmet, veuve _____

de Burtigny. _____

Inscrit au présent registre le vingt six août _____

mil huit cent huitante _____ sur la déclaration de Alfred Chandon,

père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Alfred Chandon

L'officier de l'état civil :

Communiq^{ue} l'officier de l'état civil de Labanaz.

Samy Goussard
Proc.

N^o 77.
Pache Louise Alice

Le vingt sept août _____ mil huit cent huitante _____
à onze heures _____ après midi est né
à Morges, grande rue N^o 4 _____
Louise Alice _____ fille légitime _____
de Jules Marie Pache _____ (Profession:) agriculteur _____
de Servion _____ domicilié à Morges _____
et de Henriette Fanny Seyer, veuve _____
de Schaller _____

Inscrit au présent registre le vingt huit août _____
mil huit cent huitante _____ sur la déclaration de Jules Marie Pache
père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Jules Pache

L'officier de l'état civil :

Communiq^{ue} à l'officier de l'état civil d'Oron.

Henri Porret

N^o 78.
Chuard Ami Alexandre

Le onze septembre _____ mil huit cent huitante _____
à onze heures _____ soit midi est né
à Morges, rue de l'Autant N^o 6 _____
Ami Alexandre _____ fils légitime _____
de Louis Auguste Chuard _____ (Profession:) gendarme _____
de Avanchat _____ domicilié à Saint Léger près Vevey _____
et de Henriette Marie Burnier, veuve _____
de Oulens _____

Inscrit au présent registre le onze septembre _____
mil huit cent huitante _____ sur la déclaration de Henriette Bataillard
de Roussel, domiciliée à Morges, sage-femme qui a assisté à la naissance.

Confirmé après lecture faite :

Henriette Bataillard

L'officier de l'état civil :

Communiq^{ue} aux officiers de l'état civil d'Avanchat et de Léigis.

Henri Porret

N^o 79.

Gardillon Louise Rosalie.

Le treize Septembre _____ mil huit cent huitante,
 _____ à sept _____ heures _____ avant midi est né(e)
 à Morges, rue de Courvaup n^o 12.
Louise Rosalie _____ fille légitime _____
 de Jean David Gardillon _____ (Profession:) agriculteur _____
 de Solocheuz _____ domicilié à Morges _____
 et de Genevieve Louise Payeur, veufve _____
 de Denzel _____

Inscrit au présent registre le quinze Septembre _____
 mil huit cent huitante _____ sur la déclaration de Jean David Gardillon
 père de l'enfant nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Jean David Gardillon

L'officier de l'état civil :

Henri Forwest
Not.

N^o 80.

Reymond Henri François

Le quatorze Septembre _____ mil huit cent huitante _____
 _____ à onze _____ heures et demie _____ après midi est né(e)
 à Morges, rue du Lac n^o 84.
Henri François _____ fils légitime _____
 de Emile Reymond _____ (Profession:) horloger _____
 de Henri _____ domicilié à Corvères _____
 et de Louise Rod, veufve _____
 de Teney-le-Sorat _____

Inscrit au présent registre le seize Septembre _____
 mil huit cent huitante _____ sur la déclaration de Marie Fordy,
de Denzel, veufve à Morges, qui a assisté à la naissance. _____

Confirmé après lecture faite :

Marie Fordy

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier d'état civil du canton

Henri Forwest
Not.

N° 81.
Coigny Julie.

Le vingt deux Septembre _____ mil huit cent huitante _____
à sept _____ heures _____ avant midi est né(e)
à Morgez, grande rue n° 67, _____
Julie _____ fille légitime _____
de Jacques Coigny, _____ (Profession:) charbonnier _____
de Champtanoy _____ domicilié à Morgez, _____
et de Marie Joséphine Dérucé, femme _____
de Vouvy. _____

Inscrit au présent registre le vingt quatre Septembre _____
mil huit cent huitante _____ sur la déclaration de Jacques Coigny,
père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

J. Coigny

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Combremont. *Hemilgouvert simple*

N° 82.
Ruchonnet Jeanne Louise.

Le vingt sept Septembre _____ mil huit cent huitante _____
à deux _____ heures _____ après midi est né(e)
à Morgez, grande rue n° 64, _____
Jeanne Louise _____ fille naturelle _____
de Sophie Marie Ruchonnet née Gaudillon (Profession:) ménagère _____
de Saint Saphorin (Leveaux) _____ domicilié à Morgez, veuve _____
et de François Ruchonnet. _____
de _____

Inscrit au présent registre le vingt huit Septembre _____
mil huit cent huitante _____ sur la déclaration de Henriette Rogier,
d'Attelles près Oyon, domiciliée à Morgez, sage-femme qui a assisté à la naissance.

Confirmé après lecture faite :

H. Rogier

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de St Saphorin. *Hemilgouvert simple*

N^o 83.

Favey Charles Eugène.

Le vingt huit Septembre _____ mil huit cent huitante,
 _____ à deux _____ heures _____ avant midi est né
 à Morges, rue du Lac n^o 51. _____
Charles Eugène _____ fils légitime _____
 de Monsieur Louis Favey _____ (Profession:) tanneur _____
 de Somples et d'Odéans _____ domicilié à Morges _____
 et de Mme Marie Julie Kobelley, sa femme, _____
 de Bulle. _____

Inscrit au présent registre le vingt neuf Septembre _____
 mil huit cent huitante _____ sur la déclaration de Monsieur Louis Favey,
père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Favey Louis

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Lausanne.


 Prot.
N^o 84.

Sieber Adolphe Emile.

Le premier Octobre _____ mil huit cent huitante _____
 _____ à une _____ heure _____ après midi est né
 à Morges, grande rue n^o 93. _____
Adolphe Emile _____ fils légitime _____
 de Benedict Sieber _____ (Profession:) épicier _____
 de Beromünster, Canton de Berne _____ domicilié à Morges _____
 et de Elise Hofstetter, sa femme _____
 de Bulle, Canton d'Appenzell. _____

Inscrit au présent registre le deux Octobre _____
 mil huit cent huitante _____ sur la déclaration de Benedict Sieber
père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Benedict Sieber

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Berne.


 Prot.

N° 85.

Jaccoud Louis.

Le sept Octobre _____ mil huit cent huitante, _____
 _____ à neuf _____ heures _____ après midi est né(e)
 à Morgez, rue de Lantanne n° 10. _____
 Louis Jaccoud, _____ fils légitime _____
 de Jean Emile Jaccoud _____ (Profession:) sergent, _____
 de Charles _____ domicilié à Morgez _____
 et de Henriette née Chantreau, épouse _____
 de Orny. _____

Inscrit au présent registre le huit Octobre _____
 mil huit cent huitante _____ sur la déclaration de Jean Emile Jac-
 coud, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :
 Jaccoud Emile

L'officier de l'état civil :

Communiq. à l'officier de l'état civil de Charbret.

Henri Jonver
 Proc.

N° 86.

Betty Julia Hélène.

+

Le vingt un Octobre _____ mil huit cent huitante, _____
 _____ à trois _____ heures _____ avant midi est née(e)
 à Morgez, place de la gare n° 1. _____
 Julia Hélène _____ fille légitime _____
 de Rodolphe Louis Jules Betty _____ (Profession:) employé au gars _____
 de Pity _____ domicilié à Morgez _____
 et de Marie Hélène Bonnet, épouse, _____
 de Vivien de Saulzy. (Pilsung.) _____

Inscrit au présent registre le vingt deux Octobre, _____
 mil huit cent huitante _____ sur la déclaration de Rodolphe Louis
 Jules Betty, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :
 Betty Jules

L'officier de l'état civil :

Communiq. à l'officier de l'état civil de Charbret.

Henri Jonver
 Proc.

N° 27.

Comte Louis François

Le vingt huit Octobre mil huit cent huitante

à six heures après midi est né

à Morges, rue du Lac n° 35.

Louis François fil légitime

de Xavier François Comte (Profession:) cafetier

de Leiroux, Haute-Savoie, France domicilié à Morges

et de Joséphine Thérèse Gredinger, veuve

de Wellingen, Canton de St-Gall.

Inscrit au présent registre le vingt cinq Octobre

mil huit cent huitante sur la déclaration de Xavier Comte,

père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

X. Comte

L'officier de l'état civil :

Communiqué au Département de Justice et Police.

Henri Joverd sauplé

N° 28.

Grandillon Henri Louis
François.

+

Le vingt neuf Octobre mil huit cent huitante

à cinq heures avant midi est né

à Morges, rue du Lac n° 66.

Henri Louis François fil légitime

de François Henri Samuel Grandillon (Profession:) boulangier

de Polochenas domicilié à Morges

et de Jeanne Louise Philippine née Hugonnet, veuve

de Chevannes sur le Vevron

Inscrit au présent registre le trente Octobre

mil huit cent huitante sur la déclaration de François Henri

Samuel Grandillon, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

F. Grandillon

L'officier de l'état civil :

Henri Joverd sauplé

N^o 89.
Favillard Robert.

Le six Novembre _____ mil huit cent huitante _____
à neuf _____ heures _____ avant midi est né
à La Trévié, Commune de Morgez, _____
Robert _____ fils légitime _____
de Charles Jules Favillard _____ (Profession:) jardinier _____
de Orny _____ domicilié à Morgez _____
et de Lina Bischoff, veuve _____
de Spiez (Bern.) _____

Inscrit au présent registre le huit Novembre _____
mil huit cent huitante _____ sur la déclaration de Charles Jules
Favillard, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Jules Favillard

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier d'état civil de La Trévié.

Henri Gouvert
Proc.

N^o 90.
Torchet Edouard Louis.

Le six Novembre _____ mil huit cent huitante _____
à deux _____ heures _____ après midi est né
à Morgez, rue de la gare n^o 14. _____
Edouard Louis _____ fils légitime _____
de Edouard Torchet _____ (Profession:) cafetier _____
de Vacherent _____ domicilié à Morgez _____
et de Louise Jeanne née Carnigot, veuve _____
de Galdenay (Bern.) _____

Inscrit au présent registre le huit Novembre _____
mil huit cent huitante _____ sur la déclaration de Edouard Torchet,
père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Edouard Torchet

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier d'état civil de Moudon.

Henri Gouvert
Proc.

N^o 91.

Garcin David Gustave.

Le *treize* *Novembre* _____ mil huit cent *huitante* _____
 _____ à *six* _____ heures et *demie* _____ avant midi est né
 à *Morzyet, grande rue n^o 35.* _____
David Gustave _____ fils *légitime* _____
 de *Paul Garcin* _____ (Profession:) *chapeleur* _____
 de *Belmont sur Lantenois* _____ domicilié à *Morzyet* _____
 et de *Blaise Louise veuve Martin, docteur* _____
 de *Sainte Croix* _____

Inscrit au présent registre le *quinze* *Novembre* _____
 mil huit cent *huitante* _____ sur la déclaration de *Paul Garcin*
père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :



L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Pully.

Abeniljorvert


N^o 92.

Pilet Louise Adèle.

Le *deux* *huit* *Novembre* _____ mil huit cent *huitante* _____
 _____ à *huit* _____ heures et *quarante* *minutes* _____ après midi est née
 à *Polochenas* _____
Louise Adèle _____ fille *légitime* _____
 de *Emile Pilet* _____ (Profession:) *agriculteur* _____
 de *Château-d'Oca* _____ domicilié à *Polochenas,* _____
 et de *Louise veuve Amstutz, docteur* _____
 de *Clayat; Doubs, France.* _____

Inscrit au présent registre le *vingt* *Novembre* _____
 mil huit cent *huitante* _____ sur la déclaration de *Emile Pilet, père*
de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Emile Pilet


L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Château-d'Oca.

Abeniljorvert


N° 93.

Hugonnet Emile Henri.

Le vingt deux Novembre _____ mil huit cent huitante, _____
 à deux heures _____ après midi est né _____
 à Morgez, rue des Haies N° 61. _____
 Emile Henri _____ fils légitime _____
 de Marc Henri Alexis Hugonnet (Profession:) fabricant d'allumettes,
 de Gollion _____ domicilié à Morgez. _____
 et de Anna Maria Herndinger, sojeune. _____
 de Bernecken, Canton de Lucerne. _____

Inscrit au présent registre le vingt trois Novembre _____
 mil huit cent huitante _____ sur la déclaration de Marc Henri
 Alexis Hugonnet, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Alexis Hugonnet

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Cottunay.

Henri Jonvert *[Signature]*

N° 94.

Décombas Ernest Louis

+

Le vingt un Novembre _____ mil huit cent huitante, _____
 à onze heures _____ avant midi est né _____
 à Morgez, grande rue N° 5. _____
 Ernest Louis _____ fils reconnu _____
 de Marc Louis fils de Charles Décombas (Profession:) boulanger-pâtissier,
 de Savigny _____ domicilié à Lautannd _____
 et de Caroline fille de Marguerite Frenkle, couturière _____
 de Triberg, grand Duché de Bade, domiciliée à Morgez. _____

Inscrit au présent registre le vingt trois Novembre _____
 mil huit cent huitante _____ sur la déclaration de Marc Louis Décom-

bas père, qui a signé avec la mère, laquelle consent à cette reconnaissance, comme con-

forme à la vérité. _____

Louis Décombas
 Caroline Frenkle.

L'officier de l'état civil :

communiqué aux officiers de l'état civil de Savigny
 et de Lautannd et au Département de justice et Police.

Henri Jonvert *[Signature]*

N° 95.

Wenger Fanny Helene Emilie

Le vingt deux Novembre _____ mil huit cent huitante _____
 _____ à onze _____ heures _____ après midi est né(e)
 à Morget, rue de Couvaloup n° 4.
 Fanny Helene Emilie _____ fille légitime _____
 de Emilie Marie Louis Wenger _____ (Profession:) menuisier.
 de Längenbühl, Canton de Berne _____ domicilié à Morget.
 et de Louise Charlotte Dorothee née Guidouet, veuve,
 de Cronay.

Inscrit au présent registre le vingt quatre Novembre _____
 mil huit cent huitante _____ sur la déclaration de Emilie Marie
 Louis Wenger, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

E. Wenger

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil d'Anstaldingen. *Beniljorwest*
Prot.

N° 96.

Stamm Tony Charles

Le vingt huit Novembre _____ mil huit cent huitante, _____
 _____ à sept _____ heures et demie _____ avant midi est né(e)
 à Morget, rue du Lac n° 48.
 Tony Charles _____ fils légitime _____
 de Martin Stamm _____ (Profession:) négociant en mercerie,
 de Schleithaim, Canton de Schaffouse, domicilié à Morget
 et de Marie Louise Frédéricque Deschamps, veuve
 de Dullit.

Inscrit au présent registre le vingt neuf Novembre _____
 mil huit cent huitante _____ sur la déclaration de Martin Stamm
 père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Martin Stamm

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Schleithaim. *Beniljorwest*
Prot.

N° 97.

Cart Frédéric Auguste

Le vingt neuf novembre _____ mil huit cent huitante _____
 à trois _____ heures _____ avant midi est né
 à Morgez, place saint Louis n° 2. _____
 Frédéric Auguste, _____ fils légitime _____
 de Louis Marius Alfred Cart _____ (Profession:) Docteur Médecin _____
 de Morgez, de Léverg et de l'abbaye domicilié à Morgez _____
 et de Katholie Marie Gabrielle née Porel, veuve _____
 de Merschatel et de Mâcon (France) _____

Inscrit au présent registre le premier décembre _____
 mil huit cent huitante _____ sur la déclaration de Louis Marius
 Alfred Cart, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Dr A. Cart

L'officier de l'état civil :

Commisaires aux officiers de l'état civil de Morgez et de l'abbaye. *Hemilporent simple*
Prov.

N° 98.

Jurrod Blanche Marie

Le trente novembre _____ mil huit cent huitante _____
 à neuf _____ heures _____ après midi est née
 à Morgez, rue du Lac n° 29. _____
 Blanche Marie _____ fille légitime _____
 de Charles Henri Jurrod, _____ (Profession:) Représentant de Commerce,
 de Champvent _____ domicilié à Morgez _____
 et de Marie Elise née Gochet, veuve _____
 de Bieley-Orjulaz et de Doullens. _____

Inscrit au présent registre le deux décembre _____
 mil huit cent huitante _____ sur la déclaration de Charles Henri
 Jurrod, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

[Signature]

L'officier de l'état civil :

Commisaires aux officiers de l'état civil de Champvent. *Hemilporent simple*
Prov.

N° 99.

Dreyfus Caroline.

Le Département de Justice et Police du Canton de Vaud, en date du deux octobre dernier, a ordonné la rectification de l'inscription ci-contre, en ce sens que le prénom du père soit orthographié "Caspar" et non "Kaspar".
Morges, le 5 octobre 1948

L'officier de l'état civil.



Communiqué au Département de Justice et Police.

Le cinq Décembre _____ mil huit cent huitante, _____

à neuf heures _____ après midi est né

à Morges, rue de Couvaloup 26:4.

Caroline _____ fille légitime _____

de Kaspar Dreyfus _____ (Profession:) marchand de bétail _____

de Uffheim, Haut-Alsace, domicilié à Morges.

et de Elita Rein, femme, _____

de Sierenz, Haute-Elvee.

Inscrit au présent registre le six Décembre _____

mil huit cent huitante _____ sur la déclaration de Kaspar Dreyfus

père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Kaspar Dreyfus

L'officier de l'état civil :

Communiqué au Département de Justice et Police.

Samuel Orvest

N° 100.

Ruepp Charles Louis.

Le cinq Décembre _____ mil huit cent huitante, _____

à cinq heures _____ après midi est né

à Morges, rue Centrale n° 19.

Charles Louis _____ fils légitime _____

de François Snyet Ruepp _____ (Profession:) sellier-carrossier, _____

de Lammontroy, Argovie, domicilié à Morges

et de Marie Amélie Accorcion, femme _____

de Dullat et de Sainte Croix.

Inscrit au présent registre le sept Décembre _____

mil huit cent huitante _____ sur la déclaration de François Snyet

Ruepp, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

F. Ruepp

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Lammontroy.

Samuel Orvest

*100 9. 21 1948
Ruepp
Snyet*

N° 101.

Le huit Décembre _____ mil huit cent huitante,

Simmen Jean Charles
Elida Louisa.

à deux heures _____ avant midi est né

à Bozgat, rue Centrale N° 1.

Jean Charles _____ fils légitime _____

de Jean Charles Simmen _____ (Profession:) charon _____

de Erlach, Canton de Bern _____ domicilié à Bozgat _____

et de Madame Bourdelle née Girtler, veuve _____

de Alschwyf, Canton de Soleure _____

*Elida Louisa, fille. Ce trait
n'est remplacé par le mot Jean
Charles, fils, rayé sur la
quatrième ligne de l'acte-civil.
Après la radiation des mots
Jean Charles à cette usage.*

Jean Simmen

*L'officier d'état civil
Beniljornwerd*

Inscrit au présent registre le huit Décembre _____

mil huit cent huitante _____ sur la déclaration de Jean Charles

Simmen, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Jean Simmen

L'officier de l'état civil :

Communiq. à l'officier d'état civil d'Erlach.

Beniljornwerd

N° 102.

Le quatorze Décembre _____ mil huit cent huitante

Gillieron Sophie Eugénie

à huit heures _____ et _____ avant midi est née

à Bozgat, rue de la Gare N° 20.

Sophie Eugénie _____ fille légitime _____

de Henri Louis Gillieron _____ (Profession:) agriculteur _____

de Rivaz et de Servion _____ domicilié à Bozgat _____

et de Saline Gayet, veuve _____

de Barmenches et de Mouton. _____

Inscrit au présent registre le quatorze Décembre _____

mil huit cent huitante _____ sur la déclaration de Henri Louis

Gillieron, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

H. Gillieron

L'officier de l'état civil :

*Communiq. aux officiers d'état civil d'Oron et de
St. Saphurin (Lavaux).*

Beniljornwerd

N° 103.

Fittet.

enfant né-mort.

Le quatorze Décembre _____ mil huit cent huitante _____
 _____ à huit _____ heures _____ avant midi est né-mort
 à Morgez, Place Saint Louis n° 4, _____
 un enfant du sexe féminin _____ fille légitime _____
 de Jules Fittet _____ (Profession:) cafetier _____
 de Suchy _____ domicilié à Morgez _____
 et de Lydie Bovay, sa femme _____
 de Urbin et de Chenevaz _____

Inscrit au présent registre le quinze Décembre _____
 mil huit cent huitante _____ sur la déclaration de Jules Fittet
 père de l'enfant nouveau-né: _____

Confirmé après lecture faite :

Jules Fittet

L'officier de l'état civil :

Benilpouvest *Benilpouvest*

N° 104.

Deluz Louis François.

Le treize Décembre _____ mil huit cent huitante, _____
 _____ à deux _____ heures _____ avant midi est né
 à Morgez, grande rue n° 45, _____
 Louis François _____ fils légitime _____
 de Charles Emile Deluz _____ (Profession:) agriculteur _____
 de Souvart et Mègey _____ domicilié à Morgez _____
 et de Anna Marie Neid, sa femme _____
 de Surbroy, Canton de Berne. _____

Inscrit au présent registre le quinze Décembre _____
 mil huit cent huitante _____ sur la déclaration de Charles Emile
 Deluz, père de l'enfant nouveau-né: _____

Confirmé après lecture faite :

Emile Deluz

L'officier de l'état civil :

Commis et officier de l'état civil des communes.

Benilpouvest *Benilpouvest*

N° 105.

Chanel Albert

Le vingt Décembre _____ mil huit cent huitante _____
 à douze _____ heures et quinze minutes _____ avant midi est né
 à Tolschenaz, _____
 Albert _____ fils légitime et jumeau _____
 de Jules Henri Louis Chanel _____ (Profession:) agriculteur _____
 de Gollion _____ domicilié à Tolschenaz, _____
 et de Marie Adèle née André, veuve, _____
 de Yent, _____

Inscrit au présent registre le vingt un Décembre _____
 mil huit cent huitante _____ sur la déclaration de Jules Henri Louis
 Chanel, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Jules Chanel

L'officier de l'état civil :

communiqué à l'officier de l'état civil de Coltonay.

Henri Porwerd rempli
 Proc.

N° 106.

Chanel Marie Louise

Le vingt Décembre _____ mil huit cent huitante _____
 à douze _____ heures et demie _____ avant midi est née
 à Tolschenaz, _____
 Marie Louise _____ fille légitime et jumelle _____
 de Jules Henri Louis Chanel _____ (Profession:) agriculteur _____
 de Gollion _____ domicilié à Tolschenaz, _____
 et de Marie Adèle née André, veuve, _____
 de Yent, _____

Inscrit au présent registre le vingt un Décembre _____
 mil huit cent huitante _____ sur la déclaration de Jules Henri Louis
 Chanel, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Jules Chanel

L'officier de l'état civil :

communiqué à l'officier de l'état civil de Coltonay.

Henri Porwerd rempli
 Proc.

N° 107.

Maquelin Hector.

Le vingt quatre Décembre _____ mil huit cent huitante, _____
à dix _____ heures _____ avant midi est né _____
à Morges, grande rue n° 55. _____
Hector _____ fils légitime _____
de Albert Maquelin _____ (Profession:) marchand-droguier _____
de Vevey et de Moudon _____ domicilié à Morges _____
et de Marie Jeanne Louise Bernette Muller, sa femme. _____
de Reithaus, Canton d'Argovie _____

Inscrit au présent registre le vingt quatre Décembre _____
mil huit cent huitante _____ sur la déclaration de Albert Maquelin,
père de l'enfant nouveau-né: _____

Confirmé après lecture faite :

Maquelin

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux Officiers de l'état civil de Vevey et de Moudon *Henri Jorwerth*

N° 108.

Garagnon Suttin Jules Samuel.

Le vingt huit Décembre _____ mil huit cent huitante, _____
à deux _____ heures et demie _____ après midi est né _____
à Morges, grande rue n° 23. _____
Suttin Jules Samuel _____ fils légitime _____
de Samuel Bernard Garagnon, _____ (Profession:) boulanger _____
de Lauvigny _____ domicilié à Morges _____
et de Fanny Louise née Lavanchy, sa femme. _____
de Lully et de Montpreveyres. _____

Inscrit au présent registre le vingt neuf Décembre _____
mil huit cent huitante _____ sur la déclaration de Samuel Bernard
Garagnon, père de l'enfant nouveau-né: _____

Confirmé après lecture faite :

Garagnon

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Lauvigny. *Henri Jorwerth*

Aujourd'hui trenteun Décembre mil huit cent huitante, à six heures du soir, le présent Registre est clos et certifié
conforme à l'acte double, suivant l'article 2 de la loi fédérale du 18 Décembre 1830, par moi soussigné officier de
l'état civil de l'arrondissement de Morges. _____



Registre des naissances A.

1881.

N° 1.

Jaugy Louis Charles Constant.

Le cinq Janvier _____ mil huit cent *huitante un* _____
à une _____ heure _____ après midi est né _____
à *Morget, grande rue n° 8.* _____
Louis Charles Constant _____ fils *légitime* _____
de *Louis David Jaugy* _____ (Profession:) *négociant en vins* _____
de *Rougemont* _____ domicilié à *Morget* _____
et de *Adèle Antoinette Ferry née Boulay, veuve* _____
de *Premier* _____

Inscrit au présent registre le *six* Janvier _____
mil huit cent *huitante un* _____ sur la déclaration de *Louis David*
Jaugy, père de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

Louis David Jaugy

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Rougemont *Henri Forverd*

N° 2.

Martelat Charles Auguste.

Le sept Janvier _____ mil huit cent *huitante un* _____
à *six* _____ heures _____ après midi est né _____
à *Morget, rue de la gare n° 12.* _____
Charles Auguste _____ fils *légitime* _____
de *Auguste François Martelat* _____ (Profession:) *carrier* _____
de *Ormont-dessous* _____ domicilié à *Morget* _____
et de *Louise Pillet, veuve* _____
de *Levoy - Morcel.* _____

Inscrit au présent registre le *huit* Janvier _____
mil huit cent *huitante un* _____ sur la déclaration de *Louis Gaudillon*
de *Colochenz, domicilié à Morget, sage-femme qui a assisté à la naissance.* _____

Confirmé après lecture faite :

Louise Gaudillon

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil d'Ormont-dessous *Henri Forverd*

1880.

N° 109.

Bachofer Paul Albert.

Le vingt neuf Novembre _____ mil huit cent huitante _____
à neuf _____ heures et demie _____ avant midi est né
à Morselt, rue du Lav N° 14 _____
Paul Albert _____ fils légitime _____
de Jules Henri Bachofer _____ (Profession:) serrurier _____
de Bothming. (Wurtemberg.) _____ domicilié à Morselt. _____
et de Laura Joséphine Pauline Gierbler, sa femme. _____
de Sagan. (Schleswig-Holst.) _____

Inscrit au présent registre le dix Janvier _____
mil huit cent huitante un. _____ sur la déclaration de Jules Henri Ba-
chofer père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Jules Bachofer

L'officier de l'état civil :

Communiqué au Département de Justice et Police.

Boniljowert rempli
1880.

1881.

N° 3.

Widmer Bertha Alfredine.

Le dix sept Janvier _____ mil huit cent huitante un,
à deux _____ heures _____ avant midi est née
à Morselt, rue des Gars N° 4. _____
Bertha Alfredine _____ fille naturelle et jumelle _____
de Susanne Marie Widmer _____ (Profession:) cuisinière, _____
de Valloyet-sous-Arennes _____ domiciliée à Morselt. _____ la mère est fille
et de David Widmer et _____
de Marie Susanne Gerssine sa femme. _____

Inscrit au présent registre le dix sept Janvier _____
mil huit cent huitante un _____ sur la déclaration de Marie Tardy, de
Denzel, domiciliée à Morselt, sage-femme qui a assisté à la naissance. _____

Confirmé après lecture faite :

Marie Tardy

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Paulmé.

Boniljowert rempli
1881.

N^o 4.
Widmer nouveau-né.

Le dix sept Janvier _____ mil huit cent huitante un, _____
à deux _____ heures et demie _____ avant midi est né _____
à Morgez, rue de la gare N^o 4, _____
un enfant du sexe féminin _____ fille naturelle et jumelle _____
de Suzanne Marie Widmer _____ (Profession:) cuisinière, _____
de Valleyet-sous-Renod _____ domiciliée à Morgez. _____ La mère est fille
et de David Widmer et _____
de Marie Suzanne Germaine, sa femme. _____

Inscrit au présent registre le dix sept Janvier _____
mil huit cent huitante un _____ sur la déclaration de Marie Fardy,
de Morgez, domiciliée à Morgez, sage femme qui a assisté à la naissance. _____

Confirmé après lecture faite :
Marie Fardy

L'officier de l'état civil :

Henri Gonvers
Proc.

N^o 5.
Garnier Ida Eugénie
Anna.

Le quatorze Janvier _____ mil huit cent huitante un, _____
à onze _____ heures et demie _____ avant midi est née _____
à Morgez, grande rue N^o 67, _____
Ida Eugénie Anna _____ fille légitime _____
de Jean Guillaume Garnier _____ (Profession:) boucher, _____
de Seltz, Canton de Thurgovie, domicilié à Morgez. _____
et de Marie Mathilde née Rochat, sa femme. _____
de L'abbaye. _____

Inscrit au présent registre le dix sept Janvier _____
mil huit cent huitante un _____ sur la déclaration de Jean Guillaume
Garnier, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :
J. Garnier

L'officier de l'état civil :

Commis par l'officier de l'état civil de Seltz.
Henri Gonvers
Proc.

N^o 6.
de Sandol Roy Eugène Henri.

+

Le dix huit Janvier _____ mil huit cent huitante un, _____
à neuf _____ heures et demie _____ avant midi est né
à Morgez, rue de Loubannes N^o 15. _____
Eugène Henri _____ fils légitime _____
de Alfred Édouard Henri de Sandol-Roy, (Profession:) rentier _____
de Neuchâtel _____ domicilié à Morgez, _____
et de Ida Aleida van den Bosch, femme. _____
de Leith. (Hollande.) _____

Inscrit au présent registre le dix huit Janvier _____
mil huit cent huitante un, _____ sur la déclaration de Alfred Édouard
Henri de Sandol-Roy, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Alfred de Sandol-Roy

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Neuchâtel.

Henri Jouveaux rempl^t
Bros

N^o 7.
Henri Louise Amélie.

+

Le vingt Janvier _____ mil huit cent huitante un _____
à huit _____ heures _____ avant midi est née
à Morgez, grande rue N^o 17. _____
Louise Amélie _____ fille légitime _____
de Charles Albert Henri _____ (Profession:) rentier _____
de Borgen, canton de Zurich _____ domicilié à Morgez _____
et de Caroline née Schmit _____
de Sulgen. (Sarre.) _____

Inscrit au présent registre le vingt un Janvier _____
mil huit cent huitante un _____ sur la déclaration de Charles Albert
Henri père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Henri Albert.

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Borgen.

Henri Jouveaux rempl^t
Bros

N° 8.

Gandillon Armand Henri

Le vingt Janvier _____ mil huit cent huitante six, _____ à trois heures _____ avant midi est né

à Solocheux, _____

Armand Henri _____ fils légitime _____

de Henri Justin Gandillon _____ (Profession:) agriculteur _____

de Solocheux _____ domicilié à Solocheux _____

et de Louise Amélie Lenoir-Grand, veuve _____

de Château-d'Oca _____

Inscrit au présent registre le vingt un Janvier _____

mil huit cent huitante six _____ sur la déclaration de Henri Justin

Gandillon, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Gandillon Justin

L'officier de l'état civil :

Henri Jouveur suppl. Prov.

N° 9.

Januarius Hortense

Rosalie

Par lettre du 4 février 1893, le Département de l'Indre et Loire du Canton de ... a autorisé l'adjonction des mots "dit Decarli" après le nom de famille "Januarius" de ce acte ci contre.

Le 21 février 1893.

L'officier de l'état civil :

J. A. Decarli



Le vingt-trois Janvier _____ mil huit cent huitante six, _____

à une heure _____ après midi est née

à Morgez, rue de Lac n° 23. _____

Hortense Rosalie _____ fille légitime _____

de André Januarius _____ (Profession:) fondeur d'étain _____

de Brittago, Canton de Fossin domicilié à Morgez _____

et de Marie Louise née Tilot, veuve _____

de Pottiniciat. _____

Inscrit au présent registre le vingt quatre Janvier _____

mil huit cent huitante six _____ sur la déclaration de André Januarius,

père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

J. A. Decarli

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Brittago.

Henri Jouveur suppl. Prov.

N° 10.

Solaro Julie Anna

Le vingt sept Janvier _____ mil huit cent huitante un,
à douze _____ heures _____ soit midi est né
à Morges, rue de Couvaloup n° 13.
Julie Anna _____ fils légitime _____
de François Antoine Jean Solaro _____ (Profession:) musicien,
de Domo-d'Osola, (Italie), domicilié à Morges.
et de Julie Marie Corbaz, veuve.
de Mont jés Luterne.

Inscrit au présent registre le vingt huit Janvier _____
mil huit cent huitante un _____ sur la déclaration de François Antoine
Jean Solaro, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Solaro Francis

L'officier de l'état civil :

Communiqué au Département de Justice et Police.

Beniljournet simple
Not.

N° 11.

Barbey Jules Alfred

Le trois un Janvier _____ mil huit cent huitante un,
à deux _____ heures _____ avant midi est né
à Morges, grande rue n° 60.
Jules Alfred _____ fils légitime _____
de Jean Paul Martin Barbey _____ (Profession:) charpentier
de Chauxval-le-Port, (Fribourg), domicilié à Morges.
et de Marie Alphontine Margueron, veuve
de Villaraboud, (Fribourg).

Inscrit au présent registre le trois un Janvier _____
mil huit cent huitante un _____ sur la déclaration de Jean Paul Martin
Barbey, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Martin Barbey

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Sion.

Beniljournet simple
Not.

N^o 12.
 Bonzon Henri Albert
 +

Le premier Février _____ mil huit cent huitante un,
 _____ à une _____ heure et cinquante cinq minutes, après midi est né
 à Morgez, Campagne Berlin, _____
 Henri Albert _____ fils légitime et nouveau
 de Jean Charles Benjamin Bonzon, (Profession:) agriculteur _____
 de Pompalet _____ domicilié à Morgez _____
 et de Françoise dite Fanny Bernard née Vez, _____
 de L'Isle. _____

Inscrit au présent registre le deux Février _____
 mil huit cent huitante un _____ sur la déclaration de Jean Charles Ben-
 jamin Bonzon, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite : approuvé le surcharge sur le mot après, et la seconde ligne

Jean Bonzon

L'officier de l'état civil :

Commisnaire de l'officier de l'état civil de Lalaroz.

Henri Jorwert supplé
 Prot.

N^o 13.
 Bonzon Jean Louis
 +

Le premier Février _____ mil huit cent huitante un,
 _____ à deux _____ heures _____ après midi est né
 à Morgez, Campagne Berlin, _____
 Jean Louis _____ fils légitime et nouveau
 de Jean Charles Benjamin Bonzon (Profession:) agriculteur _____
 de Pompalet _____ domicilié à Morgez _____
 et de Françoise dite Fanny Bernard née Vez _____
 de L'Isle. _____

Inscrit au présent registre le deux Février _____
 mil huit cent huitante un, _____ sur la déclaration de Jean Charles
 Benjamin Bonzon, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Jean Bonzon

L'officier de l'état civil :

Commisnaire de l'officier de l'état civil de Lalaroz.

Henri Jorwert supplé
 Prot.

N° 14.

Priner William Auguste.

Le cinq Février _____ mil huit cent huitante un,
à dix heures _____ avant midi est né
à Morgez, no. du lac n° 60,
William Auguste _____ fils légitime
de Emile Rodolphe Priner _____ (Profession:) coiffeur
de Ober-Embach, Canton de Zurich domicilié à Lyon. (France.)
et de Wilhelmine Lips, sa femme,
de d'Urdorf (Zurich.) demeurant à Morgez.

Inscrit au présent registre le cinq Février _____
mil huit cent huitante un _____ sur la déclaration de Marie Pardy
de Morgez, domiciliée à Morgez, sa femme qui a assisté à la naissance.

Confirmé après lecture faite :

Marie Pardy

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil d'Ober-Embach.

Henri Forverst
Proc.

N° 15.

Dizerens Louis.

Le cinq Février _____ mil huit cent huitante un,
à une heure _____ après midi est né
à Morgez, rue des Pameurs n° 3,
Louis _____ fils légitime
de Georges Marc Dizerens _____ (Profession:) serrurier
de Lutry, _____ domicilié à Morgez,
et de Marie Charlotte née Dizerens, sa femme,
de Lutry.

Inscrit au présent registre le sept Février _____
mil huit cent huitante un _____ sur la déclaration de Georges Marc
Dizerens, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Marc Dizerens

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Lutry.

Henri Forverst
Proc.

N° 16.

Ueltschi Charles Rodolphe.

Le dix ² février _____ mil huit cent huitante un,
 _____ à neuf heures _____ après midi est né
 à Mozy, rue de la gare n° 10.
Charles Rodolphe _____ fils légitime
 de Rodolphe Ueltschi _____ (Profession:) employé au chemin de fer,
 de Oberny, Canton de Bern domicilié à Mozy.
 et de Hélène Marie Berry, veuve _____
 de Vulliamoz.

Inscrit au présent registre le onze février _____
 mil huit cent huitante un, _____ sur la déclaration de Rodolphe Ueltschi,
père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Ueltschi Rodolphe.

L'officier de l'état civil :

Commisnaire et Officier de l'état civil d'Oberny.

Hemiljovics romph
Proc.

N° 17.

Defilippi Carlina Martha.

Le dix ³ février _____ mil huit cent huitante un,
 _____ à huit heures et quinze minutes, après _____ midi est née
 à Mozy, rue des Bains n° 15.
Carlina Martha _____ fille naturelle
 de Catherine Defilippi _____ (Profession:) ménagère
 de Viveron, District de Biella, Italie domicilié à Mozy. _____ La mère est fille
 et de Jean Defilippi et de _____
 de Marie Parollo, veuve _____

Inscrit au présent registre le douze février _____
 mil huit cent huitante un _____ sur la déclaration de Marie Paroly,
Douze, domicilié à Mozy, sage-femme qui a assisté à la naissance.

Confirmé après lecture faite :

Marie Paroly

L'officier de l'état civil :

Commisnaire et Officier de l'état civil de Viveron par le Département.

Hemiljovics romph
Proc.

N° 18.

Golay Henri Louis.

Le treize Février mil huit cent huitante un,

à cinq heures et quarante cinq minutes, après midi est né

à Morgeat, rue du Turc n° 2.

Henri Louis fils légitime

de Henri Louis Ulysse Golay (Profession:) employé au chemin de fer,

de Lieu et du Chenit domicilié à Morgeat,

et de Marie Badan, femme,

de Sullent.

Inscrit au présent registre le quatorze Février

mil huit cent huitante un, sur la déclaration de Henri Louis

Ulysse Golay, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

[Signature]

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux officiers de l'état civil du lieu et du canton. *[Signature]*

N° 19.

Bujard Jules François.

Le dix neuf Février mil huit cent huitante un,

à deux heures après midi est né

à Morgeat, grande rue n° 10.

Jules François fils légitime

de Henri Bujard (Profession:) charbon.

de Aiz et de Lectry domicilié à Morgeat,

et de Sophie Roulet, femme,

de Echichent.

Inscrit au présent registre le dix neuf Février

mil huit cent huitante un, sur la déclaration de Henri Bujard,

père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

[Signature]

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de Cully et Lectry. *[Signature]*

N^o 20.
 Parnelat Louise
 Blanc Louise.

Engagement au Tribunal Correctionnel
 de Morges du 12 février 1885.
 L'acte ci contre est rectifié en ce sens
 que l'enfant au lieu d'être inscrite fille
 légitime de Jean Louis Blanc et de sa
 femme née Bourgnonnet, doit être ins-
 crite comme fille illégitime de
 Louise Parnelat & Parnelat née
 Janet, veuve de Samuel Parnelat
 d'Orbe.

Inséré le 26 Novembre 1885 sur
 ordre du Département de Justice
 d'Orbe (Voir Jugement et lettre aux
 parents).

L'Officier de l'état civil.

Brelaz Not.

Communiqué aux Officiers de l'état
 civil de Saint-Saphorin (Lavaux),
 d'Orbe et aussi à l'archiviste
 de l'état.

Le vingt février _____ mil huit cent huitante un,
 à une _____ heure _____ avant midi est née

à Morges, rue Centrale n^o 1,
 Louise _____ fille légitime
 de Jean Louis Blanc, _____ (Profession:) agriculteur
 de Luidoux _____ domicilié à Morges,
 et de Marie Françoise née Bourgnonnet, femme,
 de Lullent.

Inscrit au présent registre le vingt deux février _____
 mil huit cent huitante un, _____ sur la déclaration de Jean Louis Blanc,
 père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Blanc J Louis

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de St. Saphorin. *Samuel Forveret simple*

N^o 21.

Rothacher Marie.

Le vingt deux février _____ mil huit cent huitante un,
 à onze _____ heures _____ après midi est née

à Morges, Place Saint Louis n^o 4.
 Marie _____ fille légitime
 de Jacob Rothacher _____ (Profession:) employé au chemin de fer,
 de Blumentstein, Canton de Berne, domicilié à Morges.
 et de Marie Meier, femme
 de Helderbank.

Inscrit au présent registre le vingt trois février _____
 mil huit cent huitante un _____ sur la déclaration de de Jacob Rotha-
 cher, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

J. Rothacher

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Blumentstein. *Samuel Forveret simple*

N^o 22.

Chauvet Rose Marie Louise.

Le vingt trois Février _____ mil huit cent huitante un, _____
à six _____ heures _____ après midi est né
à Morgez, rue Centrale n^o 3, _____
Rose Marie Louise _____ fille légitime _____
de Louis Marie Julien Chauvet, _____ (Profession:) menuisier, _____
de Collombier sur Morgez _____ domicilié à Morgez _____
et de Julie Bernadette Louise Senny née Crochier, sa femme _____
de Turient. _____

Inscrit au présent registre le vingt quatre Février _____
mil huit cent huitante un _____ sur la déclaration de _____
Louis Chauvet père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Chauvet

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Collombier. _____
Henri Jouvelet rempl. _____

N^o 23.

Duboux Ernest William Léonard.

Le vingt sept Février _____ mil huit cent huitante un, _____
à deux _____ heures vingt minutes _____ avant midi est né
à Morgez, Grande rue n^o 80 _____
Ernest William Léonard _____ fils légitime _____
de Henri Léonard Duboux _____ (Profession:) télégraphiste _____
de Cully et de Lutry _____ domicilié à Morgez _____
et de Anna Elisabeth née Valier, sa femme, _____
de Oberstatten. (époux.) _____

Inscrit au présent registre le premier Mars _____
mil huit cent huitante un _____ sur la déclaration de Henri Léonard
Duboux, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

H. Duboux

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux officiers de l'état civil de Cully et Lutry. _____
Henri Jouvelet rempl. _____

N° 24.

Schleicher Jean Georges.

Service de Lettres de Strasbourg
 le 7 octobre 1902 et mes par
 l'acte d'Etat de l'acte de Jean
 Georges Schleicher a été reçu Strasbourg
 le 1 novembre 1902 au ordre
 de la chancellerie d'Etat.

L'officier de l'état civil
 [Signature]
 [Stamp: 47 CITE PAGES]

Le vingt huit Février _____ mil huit cent huitante un,
 _____ à neuf _____ heures _____ avant midi est né
 à Morgez, rue des Charpentiers n° 22, _____
 Jean Georges _____ fils légitime _____
 de Jean Georges Schleicher, _____ (Profession:) teneur de livres _____
 de Dellingen, Wurtemberg, _____ domicilié à Morgez, _____
 et de Elisabeth Schneberger, veuve _____
 de Grottwyl (Leberg), Canton de Berne. _____

Inscrit au présent registre le premier Mars _____
 mil huit cent huitante un, _____ sur la déclaration de Jean Georges
 Schleicher, père de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

[Signature]

L'officier de l'état civil :

Communiqué au Département de Justice et Police.

[Signature]

N° 25.

Christe Marie Jenny.

Le trois Mars _____ mil huit cent huitante un,
 _____ à six _____ heures _____ avant midi est née
 à Morgez, rue du Lac n° 51, _____
 Marie Jenny _____ fille légitime _____
 de Coctant François Henri Christe, _____ (Profession:) ferblantier, _____
 de Aubonne _____ domicilié à Morgez _____
 et de Marie Louise Mérieville, veuve _____
 de Edelsteinet près Vuarrens. _____

Inscrit au présent registre le trois Mars _____
 mil huit cent huitante un, _____ sur la déclaration de Coctant François
 Henri Christe, père de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

[Signature]

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier d'état civil d'Aubonne.

[Signature]

N^o 26.

Beimo Louise Aglaï.

Le sept Mars _____ mil huit cent huitante un, _____
 _____ à neuf _____ heures _____ avant midi est née
 à Morges, rue du Lac n^o: 3 _____
 Louise Aglaï _____ fille légitime _____
 de Jean Beimo _____ (Profession:) employé au chemin de fer,
 de Favel et de Fribourg _____ domicilié à Morges _____
 et de Marie Henriette Françoise Viret, veuve, _____
 de Villant - Pierrelin. _____

Inscrit au présent registre le huit Mars _____
 mil huit cent huitante un, _____ sur la déclaration de Jean Beimo,
 père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Raymond Jean

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux officiers de l'état civil de Favel _____
 et de Fribourg. *Henri Jouve*

N^o 27.

Dumathieray John Henri.

+

Le sept Mars _____ mil huit cent huitante un,
 _____ à neuf _____ heures _____ avant midi est né
 à Morges, rue Centrale n^o: 21 _____
 John Henri _____ fils légitime _____
 de François Louis Dumathieray _____ (Profession:) employé au chemin de fer,
 de Essertinet et de Saint-Oyens, domicilié à Morges _____
 et de Mélanie Fiddot, veuve _____
 de Terraval (Haute-Savoie.) _____

Inscrit au présent registre le huit Mars _____
 mil huit cent huitante un _____ sur la déclaration de Henriette Bataillard
 de Romand rue Morges, domiciliée à Morges, sage-femme qui a assisté à la naissance

Confirmé après lecture faite :

Henriette Bataillard

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux officiers de l'état civil de Jussy et de Joligne. *Henri Jouve*

N° 28.

Milliond Charlet Suleb.

Le dix sept Mars _____ mil huit cent huitante un,
 _____ à sept _____ heures _____ avant midi est né
 à la Chaumière près Morgez, _____
 Charlet Suleb _____ fils naturel _____
 de Elise Milliond _____ (Profession:) couturière _____
 de Ponthélias _____ domicilié à Morgez. _____ La mère est fille
 et de August Samuel Milliond & _____
 de Samuel Anne Mercier. _____

Inscrit au présent registre le dix neuf Mars _____
 mil huit cent huitante un, _____ sur la déclaration de Henriette Blanc
 de Pavez, domiciliée à Morgez, sage femme qui a assisté à la naissance.

Confirmé après lecture faite :

Henriette Blanc

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Pavez.

Henri Gornert suppléant

N° 29

Giron Marie Cecile.

Le dix neuf Mars _____ mil huit cent huitante un
 _____ à onze _____ heures et quarante cinq minutes _____ après midi est née
 à Morgez, rue du Lac n° 67 _____
 Marie Cecile _____ fille légitime _____
 de Jean Louis Giron _____ (Profession:) jardinier _____
 de Genève _____ domicilié à Morgez _____
 et de Elisabeth Wütsch, sage femme, _____
 de Trub, Canton de Berne _____

Inscrit au présent registre le vingt un Mars _____
 mil huit cent huitante un, _____ sur la déclaration de Jean Louis Giron
 père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Louis Giron

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Genève.

Henri Gornert suppléant

N° 30.

Fronchet Henri.

Le vingt deux Mars _____ mil huit cent huitante un,
 _____ à dix _____ heures _____ après midi est né
 à Morges, rue des Follés n° 3, _____
 Henri _____ fils légitime _____
 de Louis Auguste Fronchet _____ (Profession:) agriculteur _____
 de Vaux _____ domicilié à Morges, _____
 et de Henriette Fany Perrochon, sa femme, _____
 de Gretzamp, _____

Inscrit au présent registre le vingt quatre Mars _____
 mil huit cent huitante un, _____ sur la déclaration de Louis Auguste
 Fronchet, père de l'enfant nouveau-né, _____

Confirmé après lecture faite :

Fronchet Auguste

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Officier de l'état civil de Puffendorf Château. *Henri Perrochon*

N° 31.

Grubenmann Flora Hortensia

Le trente Mars _____ mil huit cent huitante un, _____
 _____ à onze _____ heures quarante minutes, après midi est née
 à Morges, rue des Jâquis n° 1, _____
 Flora Hortensia _____ fille légitime _____
 de Jean Henri Grubenmann _____ (Profession:) jardinier _____
 de Teufen, Canton d'Appenzell domicilié à Morges _____
 et de Mary Porchet, sa femme, _____
 de Corcelles-le-Jorat, _____

Inscrit au présent registre le trente un Mars _____
 mil huit cent huitante un, _____ sur la déclaration de Jean Henri Gruben-
 mann, père de l'enfant nouveau-né, _____

Confirmé après lecture faite :

M. Grubenmann

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Officier de l'état civil de Teufen. *Henri Perrochon*

N^o 32.
Keck.

Le dix Avril _____ mil huit cent huitante un,
à neuf _____ heures et demi après _____ midi est né mort
à Morgez, rue des Alpes n^o 1. _____
un enfant du sexe féminin _____ fille légitime _____
de Ferdinand Keck _____ (Profession:) cafetier _____
de Lantano _____ domicilié à Morgez _____
et de Jenny Uranis née Saccard, veuve. _____
de Saint Croix. _____

Inscrit au présent registre le douze Avril _____
mil huit cent huitante un _____ sur la déclaration de Ferdinand Keck,
père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Ferd. Keck

L'officier de l'état civil :

Henri Jorwerth
Proc.

N^o 33.

Mercier Charles Rodolphe
Ferdinand.

Le treize Avril _____ mil huit cent huitante un,
à deux _____ heures _____ après midi est né
à Morgez, Campagne des Ullins. _____
Charles Rodolphe Ferdinand _____ fils légitime _____
de Charles Rodolphe Antoine Mercier (Profession:) agriculteur, _____
de Dailent et de, Fentheriaz, domicilié à Morgez, _____
et de Marie Rotelle née Vuffray, veuve. _____
de Villant tout yant. _____

Inscrit au présent registre le treize Avril _____
mil huit cent huitante un, _____ sur la déclaration de Charles Rodolphe
Antoine Mercier, père de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

Ch. Mercier

L'officier de l'état civil :

Commis au l'état civil de Morgez et de Dailent.

Henri Jorwerth
Proc.

N° 34

Moret Marc Joseph Emile

Cet enfant reconnu par Rizzieri Ferrari, de Monteggio, Canton de Feltin, domicilié à Morges, Champêtre, au marge de l'acte de mariage n° 29 de 1881, se trouve légitime par le mariage subséquent de ses père et mère, célébré à Morges, ce jour, huit huit mil huit cent huitante un.

L'officier de l'état civil

Henri Porwert rempli

Communiqué aux officiers de l'état civil de Monteggio et de Gilly.

24/II
96

Le quinze avril _____ mil huit cent huitante un,

_____ à huit _____ heures _____ avant midi est né

à Morges, rue des Alpes n° 3, _____

Marc Joseph Emile _____ fils naturel _____

de Jeanne Josephine Moret, _____ (Profession:) tapissière, _____

de Estherinet sur Rolle _____ domiciliée à Morges, _____ la mère et fille

et de Jean Jacob Moret et _____

de Marie Louise née Knibbe, veufve, _____

Inscrit au présent registre le seize avril _____

mil huit cent huitante un, _____ sur la déclaration de Henriette Bettaillon

de Roussel sur Morges, domiciliée à Morges, veufve qui a attilé à la naissance.

Confirmé après lecture faite :

Henriette Bettaillon

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Gilly.

Henri Porwert rempli

N° 35

Golay Robert Jean Emile

Le dix huit avril _____ mil huit cent huitante un,

_____ à deux _____ heures et demi _____ avant midi est né

à Morges, Place du Marriage n° 5, _____

Robert Jean Emile _____ fils légitime _____

de Samuel Louis Emile Golay _____ (Profession:) négociant, _____

de Morges et de Lieu _____ domicilié à Morges, _____

et de Julie Georgine Catherine Jeanne née Kraemer, veufve, _____

de Morges, _____

Inscrit au présent registre le dix neuf avril _____

mil huit cent huitante un, _____ sur la déclaration de Samuel Louis Emile

Golay, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite : et approuvé la radiation du mot après, à la deuxième ligne.

S. Golay

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Lieu.

Henri Porwert rempli

N° 36.

Péte Fanny Lina.

Le vingt un avril _____ mil huit cent huitante un, _____
 à deux _____ heures _____ avant midi est née
 à Moriget, rue centrale n° 4. _____
 Fanny Lina _____ fille légitime _____
 de François Henri Péte, _____ (Profession:) cordonnier _____
 de Moriget et de Louay _____ domicilié à Moriget _____
 et de Louise Louise Croisier, sa femme, _____
 de Ballent. _____

Inscrit au présent registre le vingt un avril _____
 mil huit cent huitante un _____ sur la déclaration de François Henri
 Péte, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Henri Péte

L'officier de l'état civil :

Commisnaire à l'office de l'état civil de Louay.

Henri Pervert *[Signature]*

N° 37.

Gonet Marie Elisabeth.

Le vingt neuf avril _____ mil huit cent huitante un, _____
 à quatre _____ heures _____ avant midi est née
 à Moriget, rue centrale n° 16, _____
 Marie Elisabeth _____ fille légitime _____
 de Paul Louis Gonet _____ (Profession:) négociant, _____
 de Vauxant _____ domicilié à Moriget, _____
 et de Henriette Marie Elisabeth Meyer, sa femme, _____
 de Stallikon. (Zurich.) _____

Inscrit au présent registre le vingt neuf avril _____
 mil huit cent huitante un, _____ sur la déclaration de Paul Louis Gonet,
 père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Paul Gonet Meyer.

L'officier de l'état civil :

Commisnaire à l'office de l'état civil de Vauxant

Henri Pervert *[Signature]*

N^o 38.

Müller Louisa Jeanne.

Le vingt sept Avril _____ mil huit cent huitante un _____
à quatre _____ heures _____ après midi est née
à Morges, rue des Charpentiers, maison Bonod, _____
Louisa Jeanne _____ fille légitime _____
de Albert Müller, _____ (Profession:) Tonnelier _____
de Solocheras et Bolligen (Berne,) domicilié à Morges, _____
et de Fanny Louisa Koilet, veuve, _____
de Schichens et de La Sagne. (Scherchattel,) _____

Inscrit au présent registre le vingt neuf Avril _____
mil huit cent huitante un, _____ sur la déclaration de Albert Müller,
père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :



L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Bolligen.

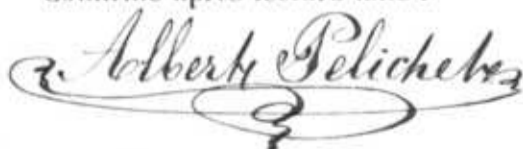

N^o 39.

Pelichet Louise Berthe.

Le premier Mai _____ mil huit cent huitante un,
à dix _____ heures _____ après midi est née
à Morges, rue de la gare n^o 2, _____
Louise Berthe _____ fille légitime _____
de Louis Justin Albert Pelichet _____ (Profession:) cafetier, _____
de Vullierens, _____ domicilié à Morges _____
et de Elise Amélie Françoise Bussy, veuve, _____
de Cressier, _____

Inscrit au présent registre le deux Mai _____
mil huit cent huitante un, _____ sur la déclaration de Louis Justin
Albert Pelichet, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :



L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Collombier.



Registre des naissances A.

N° 40.

Demartines Henri.

Par acte passé en jour devant le
 Notaire L'homme à Morges, est
 enfant a été reconnu par
 Henri François fils de Jean
 Fétat, de Montagny, demeurant
 à Saint-Prox et il se trouve
 légitime par le mariage subséquent
 de ses père et mère, célébré à
 Morges, le 10 jour.
 Inscrit le vingt huit huit cent
 huit cent huitante un.

L'officier de l'état civil

Henri L'homme

Communiqué aux officiers de l'état
 civil de Montagny et de Rollet.

Le quatre Mai mil huit cent huitante un,
 à une heure avant midi est né

à Morges, rue centrale n° 22,
 Henri fils naturel

de Julie Marie Louise Henriette Demartines, (Profession:) couturière,

de Rollet domicilié à Morges — la mère est fille

et de Louis Frédéric Demartines et

de Jeanne Danièle Roulet, sa femme.

Inscrit au présent registre le six Mai
 mil huit cent huitante un sur la déclaration de Henriette Bataillard,

docteur en droit, domicilié à Morges, sa femme qui a attesté la naissance.

Confirmé après lecture faite :

Henriette Bataillard

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Rollet

Henri L'homme

N° 41.

Noeller Henri.

Le sept Mai mil huit cent huitante un,
 à dix heures après midi est né

à Folschovaz,

Henri fils légitime

de Jean Noeller (Profession:) agriculteur

de Folschovaz domicilié à Folschovaz,

et de Louise Jeanne Françoise née Collard, sa femme.

de Lully.

Inscrit au présent registre le neuf Mai
 mil huit cent huitante un sur la déclaration de Jean Noeller,

père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Jean Noeller.

L'officier de l'état civil :

Henri L'homme

N° 42.

Cometta.

(décédé avant l'inscription.)

Le dix Mai _____ mil huit cent huitante un, _____
 à huit _____ heures _____ avant midi est né
 à Morgez, rue de la gare n° 17, _____
 un enfant du sexe masculin, _____ fils légitime _____
 de Josias Cometta, _____ (Profession:) *gyptier.* _____
 de Arques, Canton du Jassin, domicilié à Morgez _____
 et de Marie Thérèse Heber, *de femme,* _____
 de Obernheim. (Alsace.) _____

Inscrit au présent registre le onze Mai _____
 mil huit cent huitante un, _____ sur la déclaration de Josias Cometta,
 père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Josias Cometta

L'officier de l'état civil :

Henri Forwert
Prot.

N° 43.

Lavanchy Marie Frédérique
 Hélière.

Le douze Mai _____ mil huit cent huitante un, _____
 à neuf _____ heure et quinze minutes, avant midi est née
 à Morgez, rue de la gare n° 17, _____
 Marie Frédérique Hélière _____ fille légitime _____
 de Jean Edouard Lavanchy _____ (Profession:) *gérant d'affaires,* _____
 de Lutry et de Montpreveyres domicilié à Morgez, _____
 et de Marie Louise Blise ni Michot, *de femme,* _____
 de Vaulion. _____

Inscrit au présent registre le treize Mai _____
 mil huit cent huitante un, _____ sur la déclaration de Jean Edouard
 Lavanchy, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Jean Lavanchy
J. Hoffmann

L'officier de l'état civil :

Henri Forwert
Prot.

Communiqué aux officiers de l'état civil de Lutry et
 de Corcelles le 20 mai.

N° 44.

Fireford Augustin Caroline.

Le quinze Mai _____ mil huit cent huitante un,
 _____ à cinq _____ heures _____ avant midi est né
 à Morgez, grande rue n° 61, _____
 Augustine Caroline _____ fille légitime _____
 de M^{rs} David Jules Samuel Fireford, (Profession:) boulanger, _____
 de Vich _____ domicilié à Morgez, _____
 et de Louise Raymond, veuve _____
 de Grivel, _____

Inscrit au présent registre le seize Mai _____
 mil huit cent huitante un _____ sur la déclaration de M^{rs} David Jules
 Samuel Fireford, père de l'enfant nouveau-né: _____

Confirmé après lecture faite :

Fireford Jules

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Beignin.

Henri Douvert
Proc.

N° 45.

Grivel Jules.

Le seize Mai _____ mil huit cent huitante un, _____
 _____ à deux _____ heures _____ avant midi est né _____
 à Morgez, rue de Courvaux n° 35, _____
 Jules _____ fils légitime _____
 de Charles Louis Grivel _____ (Profession:) tannier, _____
 de Morgez et de Saint-Léger, domicilié à Morgez _____
 et de Louise Blise née Kottier, veuve, _____
 de Vevey et de Prévessin, _____

Inscrit au présent registre le seize Mai _____
 mil huit cent huitante un _____ sur la déclaration de Charles Louis
 Grivel, père de l'enfant nouveau-né: _____

Confirmé après lecture faite :

Grivel Charles

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil d'Arbonne.

Henri Douvert
Proc.

N^o 46.

Fessler Emile Rodolphe.

Le quinze Mai _____ mil huit cent huitante un, _____
à _____ heure _____ après midi est né _____
à Morges, rue du Lac n^o 50. _____
Emile Rodolphe _____ fils légitime _____
de Frédéric Emile Fessler, _____ (Profession:) cordonnier, _____
de Baintant, _____ domicilié à Morges _____
et de Adeline Bovet, sa femme, _____
de Haut-Vully, (Fribourg) _____

Inscrit au présent registre le seize Mai _____
mil huit cent huitante un, _____ sur la déclaration de Frédéric Emile
Fessler, père de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

Fessler Emile

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Baintant

Henri Jorwert rempli
Proc.N^o 47.

Charvieux Jean Claude

Le dix neuf Mai _____ mil huit cent huitante un, _____
à cinq heures et demie _____ après midi est né _____
à Morges, Place du Manège n^o 5. _____
Jean Claude _____ fils légitime _____
de Bonaventur Charvieux _____ (Profession:) distillateur, _____
de Saint Vulbat, Dép^t: de l'Ain, France, domicilié à Morges, _____
et de Dorothee née Catrina, sa femme _____
de Vallarbat. _____

Inscrit au présent registre le vingt Mai _____
mil huit cent huitante un, _____ sur la déclaration de Bonaventur
Charvieux, père de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

B. Charvieux

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Vallarbat
par cours au Département de Justice et Police.Henri Jorwert rempli
Proc.

N^o 48.
Binggeli Clara Louise.

Le vingt Mai _____ mil huit cent huitante six, _____
à cinq _____ heures _____ après midi est né(e)
à Morges, grande rue n^o 98 _____
Clara Louise _____ fille légitime _____
de Louis François Binggeli _____ (Profession:) boulanger, _____
de Wohlen, Canton de Berne, domicilié à Morges, _____
et de Marie Jeanne née Sigroz, épouse _____
de Aumont, Canton de Fribourg, _____

Inscrit au présent registre le vingt six Mai _____
mil huit cent huitante six, _____ sur la déclaration de Louis François
Binggeli, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Louis François Binggeli

L'officier de l'état civil :

Commisnaire de l'office d'état civil de Wohlen.

Henri Jonvert
not.

N^o 49.
Berthold Auguste Marie
Jeanne.

Le vingt deux Mai _____ mil huit cent huitante six, _____
à six _____ heures _____ avant midi est né(e)
à Morges, grande rue n^o 93. _____
Auguste Marie Jeanne _____ fille légitime _____
de Charles Jules Jacques Berthold _____ (Profession:) pêcheur, _____
de Chardonnay _____ domicilié à Morges, _____
et de Marie Louise Weichert, épouse _____
de La Chaux, _____

Inscrit au présent registre le vingt huit Mai _____
mil huit cent huitante six, _____ sur la déclaration de Charles Jules
Jacques Berthold, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Charles Berthold

L'officier de l'état civil :

Commisnaire de l'office d'état civil de Illens.

Henri Jonvert
not.

No 50.

Reizi Charles François.

Dans sa séance du 5 mars 1902 le Conseil d'Etat a ordonné que l'acte ci contre de Reize Charles François soit rectifié en ce sens que le nom de famille est par erreur Reize, soit écrit Reize.

Le 6 mars 1902 sur ordre du Département de Justice et Police



Commis à St Croix et au Département de Justice et Police.

Le trente Mai mil huit cent huitante un,

à neuf heures, quarante cinq minutes, avant midi est né

à Morges, grande rue n° 51.

Charles François fils légitime

de Jean Gabriel François Reizi (Profession:) coiffeur,

de Sainte Croix domicilié à Morges.

et de Louise Adèle Bugli, femme,

de Gollan (Bern).

Inscrit au présent registre le trente Mai

mil huit cent huitante un sur la déclaration de Jean Gabriel François

Reizi, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

J. Reizi

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Sainte Croix. *Hemiljorwert*

No 51.

Heim Marie.

Le trois Mai mil huit cent huitante un

à six heures et demie avant midi est née

à Morges, Place du Parc

Marie fille naturelle

de Marie Martina Heim (Profession:) couturière,

de Gollan, Canton de Saint Gall domicilié à Morges, (en mariage). La mère est fille

et de Jean Heim et

de Marie Hermann, femme.

Inscrit au présent registre le trois Mai

mil huit cent huitante un sur la déclaration de Henriette Bataillard

de Gollan, domiciliée à Morges, sage-femme qui a assisté à la naissance.

Confirmé après lecture faite :

Henriette Bataillard

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Gollan. *Hemiljorwert*

N^o 52.
Terey Louis.
+

Le trois juin _____ mil huit cent huitante un,
à cinq heures _____ après midi est né
à Morgez, rue du Lac N^o 44,
Louis _____ fils naturel
de Marie Terey _____ (Profession:) ménagère,
de Orzont _____ domicilié à Morgez. Sa mère est fille
et de Marie Francois Frédéric Terey et
de Jeanne Sophie Estelle née Brandon.

Inscrit au présent registre le quatre juin _____
mil huit cent huitante un, sur la déclaration de Henriette Bataillard
de Roussel, domiciliée à Morgez, sage-femme qui a assisté à la naissance.

Confirmé après lecture faite :
Henriette Bataillard

L'officier de l'état civil :

Communiq. et. officier de l'état civil de Morgez. *Henri Jonvert*
Prot.

N^o 53.
Brélat François Louis.

Le onze juin _____ mil huit cent huitante un,
à une heure _____ avant midi est né
à Morgez, rue du Boulevard N^o 6,
François Louis _____ fils légitime
de Marie François Brélat _____ (Profession:) agriculteur
de Lutry et de Forel _____ domicilié à Morgez
et de Sophie Léna Piccard, épouse,
de Lutry et de Grandvaux.

Inscrit au présent registre le onze juin _____
mil huit cent huitante un, sur la déclaration de Marie François
Brélat, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :
François Brélat

L'officier de l'état civil :

Communiq. aux officiers de l'état civil de Lutry et Forel. *Henri Jonvert*
Prot.

N^o 54.

Félix Emile Henri Philippe.

Le douze juin _____ mil huit cent huitant un, _____
à onze heures _____ avant midi est né
à Noges, rue du Lac n^o 16. _____
Emile Henri Philippe _____ fils légitime _____
de Henri Philippe Félix _____ (Profession:) prestillon _____
de Salézius, Marcon et Le Rogier domicilié à Noges _____
et de Marie Porchet, sa femme, _____
de Viechereux, _____

Inscrit au présent registre le treize juin _____
mil huit cent huitant un, _____ sur la déclaration de Henri Philippe
Félix, père de l'enfant nouveau-né, _____

Confirmé après lecture faite :

Henri Philippe Félix

L'officier de l'état civil :

Commisnaire et Officier d'état civil de Salézius.

Henri Porchet

N^o 55.

Bonzon Hortense Emma.

Le vingt un juin _____ mil huit cent huitant un, _____
à sept heures _____ après midi est née
à Noges, Campagne Mont-Choisi, _____
Hortense Emma _____ fille légitime _____
de Louis Charles Edouard Bonzon _____ (Profession:) employé à la recette de l'état,
de Compiègne _____ domicilié à Noges _____
et de Emma Marie Renaud, sa femme, _____
de Saint-Oyant, _____

Inscrit au présent registre le vingt deux juin _____
mil huit cent huitant un, _____ sur la déclaration de Louis Charles
Edouard Bonzon, père de l'enfant nouveau-né, _____

Confirmé après lecture faite :

L. Bonzon

L'officier de l'état civil :

Commisnaire et Officier d'état civil de Salézius.

Henri Porchet

No 56.
Pittet Alfred.

19. VII. 18.

Le vingt deux mil huit cent huitante un,
à huit heures quarante minutes après midi est né
à Morgeat, rue de Lantaud n° 6.
Alfred fil. légitime
de Louis Henri Pittet, (Profession:) agriculteur,
de Langnivy, domicilié à Morgeat,
et de Valentine Christin, sa femme,
de origine française.

Inscrit au présent registre le vingt deux deux
mil huit cent huitante un, sur la déclaration de Louis Henri Pittet,
père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Louis Pittet

L'officier de l'état civil :

Commis à l'office de l'état civil de Langnivy. *Henri Joveret*

No 57.
Kraemer Samuel Victor.

Le vingt un mil huit cent huitante un,
à cinq heures avant midi est né
à Morgeat, grande rue n° 58.
Samuel Victor fil. légitime
de Georges Joseph Kraemer, (Profession:) confiseur
de Morgeat domicilié à Morgeat,
et de Anna Pauline Louise von Au, sa femme,
de Bonten, Canton de Zurich.

Inscrit au présent registre le vingt trois
mil huit cent huitante un sur la déclaration de Samuel Victor
Kraemer, père de l'enfant nouveau-né. - Georges Joseph approuve le changement.

Confirmé après lecture faite :

G. Kraemer

L'officier de l'état civil :

Henri Joveret

N^o 58.

Pierrehumbert.

Le vingt cinq juin _____ mil huit cent huitante un, _____
à six _____ heures et demie _____ après midi est né _____
à Morges, rue de Courvaloup n^o 22, _____
un enfant du sexe féminin _____ fils légitime _____
de Charles Pierrehumbert _____ (Profession:) boulanger, _____
de Langot, Canton de Evatatal, _____ domicilié à Morges _____
et de Eugénie Lajoux, veuve, _____
de Bonwillant _____

Inscrit au présent registre le vingt sept juin _____
mil huit cent huitante un, _____ sur la déclaration de Charles Pierr-
humbert, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Charles Pierrehumbert

L'officier de l'état civil :


N^o 59.

Rochat Hélène Marie.

Le trois juin _____ mil huit cent huitante un, _____
à huit _____ heures _____ après midi est née _____
à Morges, rue de Charpenisier n^o 12, _____
Hélène Marie _____ fille légitime _____
de Jules Louis Rochat, _____ (Profession:) employé au chemin de fer, _____
des lieux _____ domicilié à Morges _____
et de Françoise Françoise Schläfli, veuve, _____
de Mouschbruchée (Berna) _____

Inscrit au présent registre le deux juillet _____
mil huit cent huitante un, _____ sur la déclaration de Jules Louis Rochat,
père de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

Jules Louis Rochat

L'officier de l'état civil :

Communiq^{ue} et officier de l'état civil du lieu.


Registre des naissances A.

N° 60.

Bron Auguste Frédéric

Le deux Juillet _____ mil huit cent huitante un, _____
à sept _____ heures _____ avant midi est né _____
à Morgez, grande rue n° 18, _____
Auguste Frédéric _____ fils légitime _____
de Frédéric Bron _____ (Profession:) boucher, _____
de Lutry et de Forel _____ domicilié à Morgez, _____
et de Anna née Fister, veuve, _____
de Muppenau, Canton de Thurgovie. _____

Inscrit au présent registre le quatre Juillet _____
mil huit cent huitante un _____ sur la déclaration de Frédéric Bron,
père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Frédéric Bron

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux officiers de l'état civil de Lutry et Forel. *Hemilporwert*
Prot.

N° 61.

Suat Gustave

+

Le quatre Juillet _____ mil huit cent huitante un, _____
à six _____ heures _____ avant midi est né _____
à Seyrolles, Commune de Morgez, _____
Gustave _____ fils légitime _____
de François Charles Suat, _____ (Profession:) agriculteur _____
de Chésaux _____ domicilié à Morgez, _____
et de Marie Philomène née Damien, veuve, _____
de Folem (Hautecôte, France.) _____

Inscrit au présent registre le cinq Juillet _____
mil huit cent huitante un, _____ sur la déclaration de François Charles
Suat, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Suat Charles

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Morgez. *Hemilporwert*
Prot.

N° 62.

Lupin Louis Francois Henri.

Il ressort d'une lettre de M. le Procureur
général, en date du 10 Juin 1903 que
Louis Francois Henri est le fils légitime
de la Commune de Chardonnay sur
Lorcy.

Survis le 25 Juillet 1903, sur
ordre du Département de Justice et Police
L'officier de l'état civil.



[Signature]
Département de Justice Police

Le cinq Juillet _____ mil huit cent huitante un,
_____ à huit _____ heures _____ après midi est né

à Morges, grande rue n° 70 _____
Louis Francois Henri _____ fils légitime _____
de Emile Philippe Lupin _____ (Profession:) *général* _____
de Franzy, Haut Savois, France, domicilié à Morges, _____
et de Jenny Françoise Alexandrine Tête, veuve, _____
de Morges et de Lonay. _____

Inscrit au présent registre le six Juillet _____
mil huit cent huitante un, _____ sur la déclaration de Emile Philippe
Lupin, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Emile Lupin

L'officier de l'état civil :

Communiqué au Département de Justice et Police.

Henri Goussier
[Signature]

N° 63.

Bernier Marie Octavie.

Le six Juillet _____ mil huit cent huitante un, _____
_____ à cinq _____ heures _____ après midi est née

à Morges, place Saint Louis n° 2, _____
Marie Octavie _____ fille légitime _____
de Benjamin Samuel Bernier _____ (Profession:) *pasteur de l'église luth.* _____
de Lutry et de Cully, _____ domicilié à Morges _____
et de Sophie Louise Bernier, veuve, _____
de Frensfort sur le Mosin. _____

Inscrit au présent registre le sept Juillet _____
mil huit cent huitante un, _____ sur la déclaration de Benjamin Samuel
Bernier, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

S. Bernier, past.

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux officiers d'état civil de Lutry et Cully.

Henri Goussier
[Signature]

N° 64.

Krieg Victor Albert.

Le neuf d'ullet _____ mil huit cent huitante un,
 _____ à deux _____ heures _____ avant midi est né
 à Morgez, Pâtage de la Couronne n° 2 _____
 Victor Albert _____ fils légitime _____
 de Jules Louis Krieg _____ (Profession:) agriculteur _____
 de Ronolfingen (Bern.) _____ domicilié à Morgez. _____
 et de Marie Juliette née Lorenz, femme _____
 de Saulion. _____

Inscrit au présent registre le neuf d'ullet _____
 mil huit cent huitante un, _____ sur la déclaration de Jules Louis Krieg,
 père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

J. Krieg Lorenz

L'officier de l'état civil :

Communiq. à l'officier de l'état civil de Morgez.

Hemiljornverbant
Prot.

N° 65.

Mueller Louis.

Le dix d'ullet _____ mil huit cent huitante un,
 _____ à huit _____ heures _____ après midi est né
 à Morgez, grande rue n° 31. _____
 Louis _____ fils légitime _____
 de Louis David Alexandre Mueller _____ (Profession:) charcutier, _____
 de Bolligen, Canton de Bern, domicilié à Morgez. _____
 et de Jenny Bittel, femme, _____
 de Gomménil-la-Tille. _____

Inscrit au présent registre le dix d'ullet _____
 mil huit cent huitante un, _____ sur la déclaration de Louis David Alex-
 -andre Mueller, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Müller

L'officier de l'état civil :

Communiq. à l'officier de l'état civil de Bolligen.

Hemiljornverbant
Prot.

N^o 66.
Muller Josephine Francisca.

Le dix neuf Juillet _____ mil huit cent huitante un,
à deux _____ heure et demi _____ avant midi est née
à Moryet, place du Parc, _____
Josephine Francisca _____ fille légitime _____
de Alexandre Muller _____ (Profession:) entête-ambulante _____
de Kabbell près Mayence, grand-domicilié à Dusbeldorf, en passage à Moryet,
Duché de Oldemburg, Allemagne. }
et de Henriette née Brown, veuve _____
de Hattori, Allemagne. _____

Inscrit au présent registre le dix neuf Juillet _____
mil huit cent huitante un, _____ sur la déclaration de Alexandre Muller,
père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Alexander Müller

L'officier de l'état civil :

Communiqué au Département de Justice et Police.

Honilgouwert *not.*

N^o 67.
Arbel Julie Emma.

Le dix huit Juillet _____ mil huit cent huitante un,
à deux _____ heures _____ après midi est née
à Moryet, La Blancherie, _____
Julie Emma _____ fille légitime _____
de François Arbel _____ (Profession:) mécanicien _____
de Goussaint-le-Lux _____ domicilié à Moryet _____
et de Sophie Dédert, veuve _____
de Mornay. _____

Inscrit au présent registre le dix neuf Juillet _____
mil huit cent huitante un, _____ sur la déclaration de François Arbel,
père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

François Arbel.

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil d'Eschallent.

Honilgouwert *not.*

N° 68.

Lehmann Emma Louise.

Le vingt juillet _____ mil huit cent huitante un, _____
à cinq _____ heures _____ avant midi est né(e)
à Morgez, grande rue n° 17. _____
Emma Louise _____ fille légitime _____
de Jean François Lehmann _____ (Profession:) agriculteur, _____
de Mornas _____ domicilié à Morgez, _____
et de Françoise Octavie née Briand, sœur _____
de Reverollet. _____

Inscrit au présent registre le vingt juillet _____
mil huit cent huitante un, _____ sur la déclaration de Jean François
Lehmann, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Jean François Lehmann

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Morgez.

Honilpouvert souplet
Proc.

N° 69.

Delisle Robert.

Le vingt deux juillet _____ mil huit cent huitante un, _____
à une _____ heure, quarante minutes _____ avant midi est né(e)
à Morgez, rue du Collège n° 1 _____
Robert _____ fils légitime _____
de Jean Jacques Frédéric Delisle, _____ (Profession:) Substitut _____
de Lantaud _____ domicilié à Morgez, _____
et de Françoise Grand, sœur _____
de Veray et d'Écocheaux, _____

Inscrit au présent registre le vingt deux juillet _____
mil huit cent huitante un, _____ sur la déclaration de Jean Jacques
Frédéric Delisle, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Jacques Delisle

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Lantaud.

Honilpouvert souplet
Proc.

N^o 70.
Mélariois dit Savoye
Maurice Auguste.

Le vingt sept juillet _____ mil huit cent huitante un, _____
à dix _____ heures _____ avant midi est né _____
à Morges, rue de Lantano n^o 14, _____
Maurice Auguste _____ fils légitime _____
de Albert Mélariois dit Savoye _____ (Profession:) horloger, _____
des Locles, Canton de Senechalat domicilié à Morges, _____
et de Marie Louise Berthe née Megret, veuve, _____
de Saanen, Canton de Berne, _____

Inscrit au présent registre le vingt huit juillet _____
mil huit cent huitante un, _____ sur la déclaration de Albert Mélariois
dit Savoye, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

A Savoye

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Locles

Hemil Jonvert
Fritz

N^o 71.
Bataillard Victor Louis

Le deux août _____ mil huit cent huitante un, _____
à six _____ heures _____ après midi est né _____
à Morges, rue des Saquis n^o 10. _____
Victor Louis _____ fils légitime _____
de Henri Louis Charles Bataillard _____ (Profession:) commis de poste, _____
de Romanel sur Morges _____ domicilié à Morges _____
et de Suzanne Adèle née Laffely, veuve _____
de Ballaigues. _____

Inscrit au présent registre le trois août _____
mil huit cent huitante un _____ sur la déclaration de Henri Louis Char-
les Bataillard, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Bataillard

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Collombier.

Hugonnet
Fritz

N^o 72.
Johannot Henri Louis.

Le quatre août _____ mil huit cent huitante un, _____
à deux _____ heures _____ avant midi est né _____
à Morgeat, rue des Saurmurs n^o 2. _____
Henri Louis _____ fils légitime _____
de Ernest Johannot _____ (Profession:) tailleur d'habit _____
de Solochonay _____ domicilié à Morgeat _____
et de Adèle Louise Forel, veuve, _____
de Morgeat, Lutry et Cully. _____

Inscrit au présent registre le cinq août _____
mil huit cent huitante un, _____ sur la déclaration de Ernest Johannot,
père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Ernest Johannot

L'officier de l'état civil :

Atzgermann

N^o 73.
Porboën Jules.

Le cinq août _____ mil huit cent huitante un, _____
à six _____ heures _____ avant midi est né _____
à Morgeat, rue de la gare. _____
Jules _____ fils légitime _____
de Jean Louis Porboën _____ (Profession:) agriculteur _____
de Morgeat et de Lonay _____ domicilié à Morgeat _____
et de Henriette Bussy, veuve, _____
de Crêtier. _____

Inscrit au présent registre le six août _____
mil huit cent huitante un, _____ sur la déclaration de Jean Louis Por-
boën, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Porboën

L'officier de l'état civil :

Commisarius et officier de l'état civil de Lonay.

Atzgermann

N^o 74.

Dormond Jules Henri.

Par avis du Bureau cantonal de l'Etat civil du Canton de Genève, en date du 11 décembre 1926, il résulte que Dormond Jules Henri déposé ci contre a été reconnu citoyen genevois, ressortissant de la commune de Pâlis, par le Tribunal cantonal, le 10 novembre 1925.

Inscrit le 18 décembre 1926.

L'officier de l'Etat civil:

E. Bédier

Communique au Département de Justice et Police.

Le sept août _____ mil huit cent huitante un,
_____ à onze _____ heures _____ avant midi est né

à Morges, rue de La n^o 51.

Jules Henri _____ fils légitime

de Charles Eugène Dormond, _____ (Profession:) charpentier.

de Ollon, _____ domicilié à Morges,

et de Anne Marie Louise née Favoy, veufve,

de Eclypant et de Sompayod.

Inscrit au présent registre le neuf août _____

mil huit cent huitante un, _____ sur la déclaration de Charles Eugène

Dormond, père de l'enfant nouveau-né: _____

Confirmé après lecture faite :

Eugène Dormond

L'officier de l'état civil :

Communique à l'officier de l'état civil d'Ollon.

Hugonnet

N^o 75.

Zeeb Jeanne Marie.

Le dix août _____ mil huit cent huitante un,

_____ à huit _____ heures _____ avant midi est née

à Morges, rue des Bouchevies n^o 1.

Jeanne Marie _____ fille légitime

de Jules Louis Zeeb _____ (Profession:) employé au chemin de fer,

de Saint Croix _____ domicilié à Morges.

et de Luisa Jenny Rodali Desponds, veufve,

de Lully.

Inscrit au présent registre le dix août _____

mil huit cent huitante un, _____ sur la déclaration de Jules Louis Zeeb,

père de l'enfant nouveau-né: _____

Confirmé après lecture faite :

Jules Zeeb

L'officier de l'état civil :

Communique à l'officier de l'état civil de Saint Croix.

Hugonnet

N^o 76.
Bouvard.

Le quatorze août _____ mil huit cent huitante un, _____
à douze _____ heures _____ soit midi est né _____
à Morgeat, rue du Lac n^o 43, _____
un enfant de sexe masculin _____ fils légitime _____
de Pierre Bouvard _____ (Profession:) chauffeur _____
de Lyon, France, _____ domicilié à Morgeat _____
et de Thérèse Moritani Joséphine Besoux, veuve, _____
de Mostaganem, Département d'Oran, Algérie. _____

Inscrit au présent registre le quinze août _____
mil huit cent huitante un, _____ sur la déclaration de Pierre Bouvard,
père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Bouvard Pierre

L'officier de l'état civil :

Hugonnet

N^o 77.
Brigger Jeanne Blanche

Le quinze août _____ mil huit cent huitante un, _____
à trois _____ heures _____ avant midi est née _____
à Morgeat, rue du Lac n^o 40, _____
Jeanne Blanche _____ fille légitime _____
de Lucien Brigger _____ (Profession:) serrurier, _____
de Belpberg, Canton de Berne, domicilié à Morgeat _____
et de Marie Annie Piot, veuve, _____
de Sully. _____

Inscrit au présent registre le seize août _____
mil huit cent huitante un _____ sur la déclaration de Lucien Brigger
père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Brigger Lucien

L'officier de l'état civil :

Commisnaire et officier de l'état civil de Belpberg.

Hugonnet

N^o 78.
Unterröhler Jeanne
Hélène Eugénie.

Le dix sept. août _____ mil huit cent huitant un,
_____ à une _____ heure _____ après midi est né(e)
à Morges, rue des Charpentiers n^o 4. _____
Jeanne Hélène Eugénie _____ fille légitime _____
de Gottlieb Unterröhler _____ (Profession:) valet de chambre,
de Halli, canton de Lucerne, domicilié à Morges, _____
et de Jenny Henriette Heddiger, veufve, _____
de Monthod. _____

Inscrit au présent registre le dix neuf août _____
mil huit cent huitant un, _____ sur la déclaration de Gottlieb Unter-
röhler, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Gottlieb Unterröhler

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Halli.

Hugonnet

N^o 79.
Ferruchon Léonie Libérata
Aurora.

Le dix sept août _____ mil huit cent huitant un,
_____ à neuf _____ heures _____ après midi est né(e)
à Morges, rue de la gare n^o 4. _____
Léonie Libérata Aurora _____ fille légitime _____
de Louis Eugène Ferdinand Ferruchon, _____ (Profession:) agriculteur _____
de Saint Pimmes, Dép^t de l'Yonne, France, domicilié à Morges, _____
et de Henriette Blaise Antonia Thomassin, veufve, _____
de Saint Pimmes. _____

Inscrit au présent registre le dix neuf août _____
mil huit cent huitant un, _____ sur la déclaration de Henriette Bataillard
de Romand, domiciliée à Morges, sage-femme qui a assisté à la naissance. _____

Confirmé après lecture faite :

Henriette Bataillard

L'officier de l'état civil :

Communiqué au Département de Justice et Police.

Hugonnet

N^o 22.

Von Auser Henriette Louise

Le dix neuf Août _____ mil huit cent huitante un, _____
à trois heures _____ après midi est né
à Morges, grande rue n^o 16. _____
Henriette Louise _____ fils légitime _____
de Henri Von Auser _____ (Profession:) *peintre* _____
de Bœren, canton de Zurich, domicilié à Morges _____
et de Suzanne Marie Bouilly, *veufve* _____
de Echichant. _____

Inscrit au présent registre le vingt Août _____
mil huit cent huitante un, _____ sur la déclaration de Henri von Auser,
peu de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Henri von Auser

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Bœren.

Hugonnet

N^o 23.

Pottaris Charles Edouard
Sulst.

Le cinq Septembre _____ mil huit cent huitante un, _____
à cinq heures et demie _____ après midi est né
à Morges, Place de l'Eglise n^o 6. _____
Charles Edouard Sulst _____ fils légitime _____
de Albino Pottaris _____ (Profession:) *Shopelier* _____
de Loco, canton du Tessin, domicilié à Morges _____
et de Jeanne Marie Louise Catherine *veufve* Dupuit, *veufve* _____
de Grolley. _____

Inscrit au présent registre le huit Septembre _____
mil huit cent huitante un, _____ sur la déclaration de *Charles Albino*

Pottaris, père de l'enfant, ²décédé. - Il approuve la radiation du mot Charles, à la onzième
ligne et celle du mot décédé, à la douzième ligne -

Confirmé après lecture faite :

Albino Pottaris

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Loco.

Henri Forestier

N° 20.
Dizerens Louis.

+

Le dix huit août _____ mil huit cent huitante un, _____
à sept _____ heures et demie _____ après midi est né
à Morgeat, rue du Sura n° 5. _____
Louis _____ fils légitime et jumeau _____
de Louis Dizereus _____ (Profession:) agriculteur. _____
de Lutry _____ domicilié à Morgeat _____
et de Rosette Felite Dizereus, veuve, _____
de Savigny. _____

Inscrit au présent registre le dix neuf août _____
mil huit cent huitante un, _____ sur la déclaration de Louis Dizereus
père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Dizereus

L'officier de l'état civil :

Communiq. à l'officier de l'état civil de Lutry.

Hugonnet

N° 21.
Dizerens Albert.

+

Le dix huit août _____ mil huit cent huitante un, _____
à sept _____ heures, trois cinq minutes, après midi est né
à Morgeat, rue du Sura n° 5. _____
Albert _____ fils légitime et jumeau _____
de Louis Dizereus _____ (Profession:) agriculteur _____
de Lutry _____ domicilié à Morgeat _____
et de Rosette Felite Dizereus, veuve, _____
de Savigny. _____

Inscrit au présent registre le dix neuf août _____
mil huit cent huitante un, _____ sur la déclaration de Louis Dizereus
père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Dizereus

L'officier de l'état civil :

Communiq. à l'officier de l'état civil de Lutry.

Hugonnet

N^o 84.
Scheidegger François Robert.

Le onze Septembre _____ mil huit cent huitante un, _____
à douze _____ heures _____ après midi est né
à Morges, rue des Charpentiers n^o 18, _____
François Robert _____ fils légitime _____
de Frédéric Scheidegger, _____ (Profession:) maréchal _____
de Trub, Canton de Berne, _____ domicilié à Morges, _____
et de Anna Maria Langier, veuve, _____
de Schüpfen, Canton de Berne, _____

Inscrit au présent registre le onze Septembre, _____
mil huit cent huitante un, _____ sur la déclaration de Frédéric Schei-
degger père de l'enfant nouveau-né, _____

Confirmé après lecture faite :

F. Scheidegger

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Trub.

Henri Jonvert

N^o 85.
Pasche Lina Louise.

Le treize Septembre _____ mil huit cent huitante un, _____
à neuf _____ heures _____ avant midi est née
à Morges, grande rue n^o 5, _____
Lina Louise _____ fille légitime et jumelle _____
de Henri Samuel Pasche, _____ (Profession:) agriculteur, _____
de Berolens _____ domicilié à Morges _____
et de Julie Louise née Raymond, veuve, _____
de Vaulion, _____

Inscrit au présent registre le treize Septembre, _____
mil huit cent huitante un, _____ sur la déclaration de Henri Samuel
Pasche, père de l'enfant nouveau-né, _____

Confirmé après lecture faite :

Pasche Henri

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil d'Oron.

Henri Jonvert

N° 26.

Pasche Julia Julia.

+

Le seize Septembre _____ mil huit cent huitante un,
 _____ à dix _____ heures _____ avant midi est né(e)
 à Morges, grande rue n° 5.
 Julia Julia _____ fille légitime et jumelle
 de Henri Samuel Pasche _____ (Profession:) agriculteur
 de Perleux _____ domicilié à Morges.
 et de Julie Louise née Reynaud, veuve
 de Vaulion.

Inscrit au présent registre le seize Septembre _____
 mil huit cent huitante un _____ sur la déclaration de Henri Samuel
 Pasche, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Pasche Henri

L'officier de l'état civil :

Communiq. et officier de l'état civil et oron.

Henri Jorwerth romph
Prot.

N° 27.

Piaget Bernard Eugène.

Le quinze Septembre _____ mil huit cent huitante un,
 _____ à six _____ heures _____ après midi est né(e)
 à Morges, grande rue n° 89.
 Bernard Eugène _____ fils légitime
 de Jean Henri George Piaget _____ (Profession:) marchand,
 de Grand Bayard (l'auchoitel), domicilié à Morges.
 et de Louise Marie Stélie née Oypeliquet, veuve
 de Ballent.

Inscrit au présent registre le dix sept Septembre _____
 mil huit cent huitante un, _____ sur la déclaration de Jean Henri George
 Piaget, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

George Piaget

L'officier de l'état civil :

Communiq. et officier de l'état civil de Bayard.

Henri Jorwerth romph
Prot.

N^o 88.
Anken Lina Louise

Le seize Septembre _____ mil huit cent huitante un, _____
à quatre _____ heures et demie _____ après midi est née,
à Polochowag _____
Lina Louise _____ fille légitime _____
de Gustave Charles Louis Anken, _____ (Profession:) agriculteur _____
de Polochowag _____ domicilié à Polochowag _____
et de Victoire Henriette née Corboz, veufve _____
de Polochowag _____

Inscrit au présent registre le dix sept Septembre _____
mil huit cent huitante un, _____ sur la déclaration de Gustave Charles
Louis Anken, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

G. Anken

L'officier de l'état civil :

Henri Gourvest
Proc.

N^o 89.
Poinsdot Marguerite
Marie Charlotte

Le dix sept Septembre _____ mil huit cent huitante un, _____
à dix _____ heures _____ après midi est née
à Morgez, grande rue n^o 61. _____
Marguerite Marie Charlotte _____ fille légitime _____
de Charles Louis Baptiste Poinsdot _____ (Profession:) coker, _____
de Mandeuil, Doubs, France domicilié à Morgez. _____
et de Marie Henriette Kottier, veufve _____
de Vesoy et de Rougemont. _____

Inscrit au présent registre le dix neuf Septembre _____
mil huit cent huitante un, _____ sur la déclaration de Henriette Bataillard,
de Rougemont, domiciliée à Morgez, veufve qui a attesté la naissance.

Confirmé après lecture faite :

Henriette Bataillard

L'officier de l'état civil :

Communiqué au département de justice et de police

Henri Gourvest
Proc.

N^o 90.

Bovard Henri David

+

Le vingt en Septembre _____ mil huit cent huitante un, _____
 à quatre heures _____ avant midi est né _____
 à Morgez, rue du Lac n^o: 93, _____
 Henri David _____ fils légitime _____
 de Jean David Bovard, _____ (Profession:) pêcheur, _____
 de Cully, _____ domicilié à Morgez, _____
 et de Charlotte Louise Richard, sa femme, _____
 de Tander, _____

Inscrit au présent registre le vingt deux Septembre _____
 mil huit cent huitante un, _____ sur la déclaration de Jean David Bo-
 vard, père de l'enfant nouveau-né: _____

Confirmé après lecture faite :

Bovard Daniel

L'officier de l'état civil :

Commisnaire et officier de l'état civil de Cully.

Henri Jorwert suppl.
not.N^o 91.

Mozyard Julien Louis

Le vingt trois Septembre _____ mil huit cent huitante un, _____
 à dix heures _____ avant midi est né _____
 à Morgez, grande rue n^o: 56, _____
 Julien Louis _____ fils légitime _____
 de Jean Henri Jules Mozyard _____ (Profession:) tapissier, _____
 de Treberengol _____ domicilié à Morgez, _____
 et de Noémie Julie née Lerdier, sa femme, _____
 de Romanel sur Morgez, _____

Inscrit au présent registre le vingt quatre Septembre _____
 mil huit cent huitante un, _____ sur la déclaration de Jean Henri Jules
 Mozyard, père de l'enfant nouveau-né: _____

Confirmé après lecture faite :

J. Mozyard

L'officier de l'état civil :

Commisnaire et officier de l'état civil de Louisy.

Henri Jorwert suppl.
not.

N^o 92.
Feitrequin Adèle Hélène

Le vingt quatre septembre _____ mil huit cent huitante un, _____
à six _____ heures vingt minutes _____ après midi est né,
à Morgez, rue des Bains n^o 9. _____
Adèle Hélène _____ fille légitime _____
de Benjamin Jean Feitrequin _____ (Profession:) menuisier, _____
de Morgez sur Lantanne _____ domicilié à Morgez _____
et de Aline Adèle Brown, sa femme, _____
de Saint Saphorin (Lavaux), _____

Inscrit au présent registre le vingt six septembre _____
mil huit cent huitante un _____ sur la déclaration de Benjamin Jean
Feitrequin, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Benj Feitrequin

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Romanel.

Samy Jonvert
Morgez

N^o 93.
Friderici Martine Louise

Le vingt sept septembre _____ mil huit cent huitante un, _____
à onze _____ heures _____ après midi est né,
à Morgez, grande rue n^o 98. _____
Martine Louise _____ fille légitime _____
de Charles Emile Friderici _____ (Profession:) cordonnier _____
de Allaman _____ domicilié à Morgez, _____
et de Martine Françoise Louise Legier, sa femme, _____
de Carouge, Genève. _____

Inscrit au présent registre le vingt huit septembre _____
mil huit cent huitante un _____ sur la déclaration de Charles Emile
Friderici, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Ch. Friderici

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Rolle.

Samy Jonvert
Morgez

N° 94.

Courvoisier Charles Félix.

Le vingt sept Septembre _____ mil huit cent huitante un, _____ à sept _____ heures et demi _____ avant midi est né à Morgez, grande rue n° 18, _____ Charles Félix _____ fil / légitime _____ de Emile Benjamin Courvoisier _____ (Profession:) libraire _____ de Douvray _____ domicilié à Morgez. _____ et de Elise Corthézy, sa femme, _____ de Douvray, _____

Inscrit au présent registre le vingt huit Septembre _____ mil huit cent huitante un _____ sur la déclaration de Emile Benjamin Courvoisier, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

B. Courvoisier

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Mollendun.

Henri Jorwert
Proc.

N° 95.

Poget Henri Alfred.

+

Le trois Septembre _____ mil huit cent huitante un, _____ à dix _____ heures _____ après midi est né à Morgez, rue du Lac n° 16, _____ Henri Alfred _____ fil / légitime _____ de Louis Julien Poget, _____ (Profession:) charron, _____ de Premier _____ domicilié à Morgez, _____ et de Marie Elise Bennette né Puffery, sa femme, _____ de Vufflens le Château.

Inscrit au présent registre le premier Octobre _____ mil huit cent huitante un _____ sur la déclaration de Louis Julien Poget, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Louis Julien Poget

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Rommulin.

Henri Jorwert
Proc.

Registre des naissances A.

N° 96.
Jayet Charles Henri.

Le quatre octobre _____ mil huit cent huitante un, _____
à cinq _____ heures _____ avant midi est né _____
à Morgez, grande rue n° 55. _____
Charles Henri _____ fils légitime _____
de Anne Jayet, _____ (Profession:) négociant en épicerie,
de Moudon et d'Armenonville, _____ domicilié à Morgez, _____
et de Louise Lucet, femme, _____
de Sainte Croix. _____

Inscrit au présent registre le quatre octobre _____
mil huit cent huitante un, _____ sur la déclaration de Anne Jayet,
père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

A. Jayet

L'officier de l'état civil :

Commisnaire de l'officier de l'état civil de Moudon.

Henri Jorwest
Proc.

N° 97.
Bruchon Jeanne Emilié.

Le quatre octobre _____ mil huit cent huitante un, _____
à une _____ heure et quinze minutes, _____ après midi est née _____
à Morgez, rue du Lac n° 55, _____
Jeanne Emilié _____ fille légitime et jumelle _____
de Louis Bruchon _____ (Profession:) charbonnier, _____
de Berchez, _____ domicilié à Morgez, _____
et de Henriette Emmy Guerry, femme, _____
de Lormay et de Pufflens-la-Ville. _____

Inscrit au présent registre le quatre octobre _____
mil huit cent huitante un _____ sur la déclaration de Louis Bruchon,
père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Bruchon

L'officier de l'état civil :

Commisnaire de l'officier de l'état civil de Morgez.

Henri Jorwest
Proc.

N^o 98.
Bruchon Françoit Albert.

Le quatre Octobre _____ mil huit cent huitante un,
à une _____ heure et vingt minutes _____ après midi est né
à Morgez, rue du Lac n^o: 55, _____
Françoit Albert _____ fil^e légitime et juméau _____
de Louis Bruchon, _____ (Profession:) charon, _____
de Bescher _____ domicilié à Morgez, _____
et de Berniste Jenny née Querry, sa femme, _____
de Lomay et de Rufflens-le-Ville. _____

Inscrit au présent registre le quatre Octobre _____
mil huit cent huitante un, _____ sur la déclaration de Louis Bruchon,
père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Bruchon

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de St. Cierges.

Henri Jorweil
Proc.

N^o 99.
Christeler Marie.

Le trois Octobre _____ mil huit cent huitante un,
à huit _____ heures _____ après midi est née
à Morgez, grande rue n^o: 25, _____
Marie _____ fil^e légitime _____
de Samuel Christeler _____ (Profession:) employé au bureau de poste,
de La Loue, Canton de Berno, domicilié à Morgez _____
et de Marie Françoise née Pasche, sa femme, _____
de Lorcion, _____

Inscrit au présent registre le quatre Octobre _____
mil huit cent huitante un, _____ sur la déclaration de Samuel Christeler,
père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Samuel Christeler

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de La Loue.

Henri Jorweil
Proc.

Registre des naissances A.

N° 100.

Manera Moiry Rachel
etouffée.

Le Sept Octobre mil huit cent huitante un,
à cinq heures et vingt minutes avant midi est né
à Morges, rue des her. n° 20.
Moiry Rachel Blotilde fille légitime
de Constant Albert Jacques Manera, (Profession:) employé de commerce,
de Vogogna, Salanga, Italie domicilié à Morges
et de Marie Catherine Adèle née Manera, épouse
de Donnodello, Italie.

Inscrit au présent registre le Sept Octobre
mil huit cent huitante un sur la déclaration de Constant Albert
Jacques Manera, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

[Signature]

L'officier de l'état civil :

communiqué au Département de justice et Police.

[Signature]
Prot.

N° 101.

Privelli Victor François
Ser acte sur Brevet Notaire
le 3 Août 1893. Victor
François Privelli a été reçu
bourgeois de Morges.
Inscrit le 20 Janvier 1899
L'officier de l'état civil
[Signature]

Le Sept Octobre mil huit cent huitante un,
à douze heures après midi est né
à Morges, grande rue n° 56.
Victor François fils légitime
de Clément Jean Antoine Privelli, (Profession:) bijoutier,
de Vaso, Province de Novare, Italie domicilié à Morges
et de Catherine Benoitte née Lindet, épouse
de Châtelot, Canton de Bernex.

Inscrit au présent registre le huit Octobre
mil huit cent huitante un, sur la déclaration de Clément Jean
Antoine Privelli, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

[Signature]

L'officier de l'état civil :

communiqué au Département de justice et Police.

[Signature]
Prot.



N° 102.

Guignard Charles Louis.

Le huit Octobre _____ mil huit cent huitante un, _____ à onze _____ heures et demie _____ après midi est né :
 à Morges, rue des Charentiers N° 22. _____
 Charles Louis _____ fils légitime _____
 de Henry Philippe Louis Guignard, (Profession:) sellier, _____
 de L'Isle et du Léve _____ domicilié à Morges, _____
 et de Estine Bernette Vial, défunte _____
 de Marnoz, _____

Inscrit au présent registre le dix Octobre _____ mil huit cent huitante un, _____ sur la déclaration de Henry Philippe Louis Guignard, père de l'enfant nouveau-né, _____

Confirmé après lecture faite :
 H. Guignard sellier
 L'officier de l'état civil :
 Communiqué aux Officiers de l'état civil de L'Isle et du Léve, *H. J. J. J.*

N° 103.

Deschamps Jeanne Florentine.

Par lettre de Bourgeoisie du 15 Décembre 1884, la famille Deschamps a obtenu Bourgeoisie de "Savary" le 13 Octobre 1892 venue d'origine du Département de l'Isère et de l'Isère.



Le dix huit Octobre _____ mil huit cent huitante un, _____ à dix heures _____ après midi est née :
 à Morges, grande rue N° 39, _____
 Jeanne Florentine _____ fille légitime _____
 de Jeanne Deschamps (Profession:) maîtresse - raccomodeuse, _____
 de Saint-Morand, Haut-Lain, France domicilié à Morges _____
 et de Louis né Cochard, défunte _____
 de Champagny, _____

Inscrit au présent registre le dix huit Octobre _____ mil huit cent huitante un _____ sur la déclaration de Jeanne Deschamps domiciliée à Morges, mère de l'enfant nouveau-né, _____

Confirmé après lecture faite :
 Deschamps Bernadette
 L'officier de l'état civil :
 Communiqué au Département de justice et Police. *H. J. J. J.*

N° 104.

Rahn Edouard Marc.

Le dix huit octobre _____ mil huit cent huitante un,
 _____ à huit _____ heures _____ avant midi est né
 à Nozyet, grande rue n° 28,
 Edouard Marc _____ fils légitime _____
 de Marc Henri Rahn _____ (Profession:) boulanger,
 de Unter-Hallau, (Schaffouse.) domicilié à Nozyet,
 et de Marie Elisabeth surnommée Charlotte née Mollat, sagesse
 de Saint André de Chalanson, Haute-Loire, France.

Inscrit au présent registre le dix sept octobre _____
 mil huit cent huitante un _____ sur la déclaration de Marc Henri
 Rahn, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Marc Rahn

L'officier de l'état civil :

Communiq. au Département de Justice et Police.

Henri Jorwert simple
[Signature]

N° 105.

Lepyr Martha.

+

Le vingt un octobre _____ mil huit cent huitante un,
 _____ à sept et demi _____ heures _____ avant midi est né
 à Nozyet, rue de l'Autour, maison Eckebusch,
 Martha _____ fille légitime _____
 de Auguste Lepyr. _____ (Profession:) facteur des postes allemands,
 de Heckerbischofsheim, Grand-duché de Bade, domicilié à Nozyet.
 et de Margarete surnommée Beckel, sagesse,
 de Heckerbischofsheim, Grand-Duché de Bade.

Inscrit au présent registre le vingt deux octobre _____
 mil huit cent huitante un _____ sur la déclaration de Auguste Lepyr,
 père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

A. Lepyr

L'officier de l'état civil :

Communiq. au Département de Justice et Police.

Henri Jorwert simple
[Signature]

N° 106.

Wolff Anni Edouard.

Le vingt quatre Octobre _____ mil huit cent huitante un,
à huit _____ heures et demi _____ après midi est né
à Morsy, rue catholique n° 4. _____
Anni Edouard _____ fil^s légitime _____
de Jean Ulrich Edouard Wolff _____ (Profession:) boulanger,
de Lotzwyll et Thundtellen (Comm.) domicilié à Morsy, _____
et de Louise Léony née Lhardon, épouse _____
de Vallsebet. _____

Inscrit au présent registre le vingt quatre Octobre _____
mil huit cent huitante un, _____ sur la déclaration de Jean Ulrich Edouard
Wolff, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

J. Wolff

L'officier de l'état civil :

Commisaires aux officiers de l'état civil de Lotzwyll
et de Thundtellen.

Henri Gourvillat
Proc.

N° 107.

Thibaud Jeanne Bernicte

+

Le vingt six Octobre _____ mil huit cent huitante un,
à cinq _____ heures _____ après midi est née
à Morsy, rue des Hautains n° 28. _____
Jeanne Bernicte _____ fille légitime _____
de Louis Frédéric Henri Thibaud, _____ (Profession:) capitaine,
de Sonthaloz, _____ domicilié à Morsy _____
et de Julie Françoise Guendat, épouse _____
de Saint Cyprien. _____

Inscrit au présent registre le vingt six Octobre _____
mil huit cent huitante un, _____ sur la déclaration de Louis Frédéric
Henri Thibaud, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

H. Thibaud

L'officier de l'état civil :

Commisaires et officiers de l'état civil de Cottouay.

Henri Gourvillat
Proc.

Registre des naissances A.

N^o 108.
Straub Jacob.

Le vingt huit Octobre _____ mil huit cent huitante un,
à cinq _____ heures et demi _____ avant midi est né
à Morges, rue de la N^e: 22,
Jacob _____ fils légitime _____
de Jacob Straub _____ (Profession:) bûcheron,
de Wangsly, Canton de Berne _____ domicilié à Morges _____
et de Jenny Chaillot, épouse _____
de Chevrouay. _____

Inscrit au présent registre le vingt neuf Octobre _____
mil huit cent huitante un, _____ sur la déclaration de Jacob Straub
père de l'enfant nouveau-né: _____

Confirmé après lecture faite :

J. Straub

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil d'Herzogenbuchten, Beniljowert *Beniljowert*

N^o 109.
Imbert Louis.

Le trente un Octobre _____ mil huit cent huitante un, _____
à neuf _____ heures _____ avant midi est né
à Morges, grande rue n^o: 97,
Louis _____ fils légitime _____
de Paul François Imbert _____ (Profession:) menuisier,
de Charollet, Saône et Loire, France domicilié à Morges _____
et de Benoitte Burel, épouse _____
de Saint Bonnet de Louv, Saône et Loire, France. _____

Inscrit au présent registre le premier Novembre _____
mil huit cent huitante un, _____ sur la déclaration de Paul François
Imbert, père de l'enfant nouveau-né: _____

Confirmé après lecture faite :

Paul Imbert

L'officier de l'état civil :

Communiqué au Département de Justice et Police.

Beniljowert

N° 110.

Bolomey Cécile Marguerite.

Le premier novembre _____ mil huit cent huitante un, _____
à huit _____ heures _____ après midi est née
à Morgeat, rue des Charpentiers n° 22, _____
Cécile Marguerite _____ fille légitime _____
de François Daniel Bolomey _____ (Profession:) agriculteur _____
de Lutry et de Belmont, _____ domicilié à Morgeat, _____
et de Julie Delgrand, veuve, _____
de Lutry. _____

Inscrit au présent registre le deux novembre _____
mil huit cent huitante un, _____ sur la déclaration de François Daniel
Bolomey, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Bolomey François

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux officiers de l'état civil de Lutry et Pully. *Beniljorvert*
Bon

N° 111.

Vallotton Julie Charlotte.

Le six novembre _____ mil huit cent huitante un, _____
à cinq _____ heures _____ après midi est née
à Morgeat, rue de Couraloup n° 29, _____
Julie Charlotte _____ fille légitime _____
de Henri Vallotton _____ (Profession:) jardinier, _____
de Agiez et de Vallorbes _____ domicilié à Morgeat, _____
et de Louise Vullietty, veuve, _____
de Couraloup et Mègey. _____

Inscrit au présent registre le neuf novembre _____
mil huit cent huitante un, _____ sur la déclaration de Henri Vallotton
père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Henri Vallotton

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux officiers de l'état civil d'Agiez et de Pallorbes. *Beniljorvert*
Bon

N° 112.
Cury Elise

Le douze Novembre _____ mil huit cent huitante un, _____
à sept heures _____ avant midi est née
à Moryet, Village de la Commune d. 4. _____
Elise _____ fille légitime _____
de Louis Abram Cury _____ (Profession:) menuisier _____
de Concise _____ domicilié à Moryet _____
et de Anna Barbara Schärer, d'ancien, _____
de Huttwyl, Canton de Berne, _____

Inscrit au présent registre le quatorze Novembre _____
mil huit cent huitante un _____ sur la déclaration de Louis Abram
Cury, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

L. Cury

L'officier de l'état civil :

Commisnaire et officier de l'état civil de Concise

Abraham Jorwerb
Prot.

N° 113.
Pilet Louis

Le douze Novembre _____ mil huit cent huitante un, _____
à huit heures _____ après midi est né
à Moryet, sur la paroisse d. 9. _____
Louis _____ fils légitime _____
de François Louis Pilet _____ (Profession:) agriculteur _____
de Château-d'Ocy _____ domicilié à Moryet _____
et de Julie Louise Christen, sa femme _____
de Orny, _____

Inscrit au présent registre le quatorze Novembre _____
mil huit cent huitante un _____ sur la déclaration de François Louis
Pilet, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Le déclarant requiert et légitime à déclarer ce savoir besoin.

L'officier de l'état civil :

Commisnaire et officier de l'état civil de Château-d'Ocy

Abraham Jorwerb
Prot.

N° 114.

Lambosy Emma Marie.

Le vingt novembre _____ mil huit cent huitante un, _____
à dix _____ heures et demi _____ avant midi est née
à Morgez, rue Centrale n° 23. _____
Emma Marie _____ fille légitime _____
de François Louis Lambosy _____ (Profession:) tailleur, _____
de Givins _____ domicilié à Morgez, _____
et de Louise Chanut, veuve, _____
de Morgez. _____

Inscrit au présent registre le vingt un novembre _____
mil huit cent huitante un, _____ sur la déclaration de François Louis
Lambosy, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Lambosy Louis

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Givins.

Beniljournet
Bros.

N° 115.

Rahn Victor Louis.

Le vingt novembre _____ mil huit cent huitante un, _____
à huit _____ heures _____ avant midi est né
à Morgez, rue Centrale n° 3 _____
Victor Louis _____ fils légitime _____
de Louis Daniel David Rahn, _____ (Profession:) marchand tailleur, _____
de Mors-Hallau, Schaffouse, _____ domicilié à Morgez, _____
et de Rose Emma Marguerite Martin, veuve, _____
de Saint Croix. _____

Inscrit au présent registre le vingt un novembre _____
mil huit cent huitante un, _____ sur la déclaration de Louis Daniel David
Rahn, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Rahn

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Mors-Hallau.

Beniljournet
Bros.

*Noté à la M
Mors-Hallau
23/11/81*

N° 116.

Le trois Décembre mil huit cent huitante un,

à neuf heures après midi est né

à Morges, rue du Lac n° 1.

Maria Louise Lillian fille légitime

de Charles Auguste Berger. (Profession:) maître d'hôtel,

de Steffisbourg, Canton de Berne, domicilié à Morges,

et de Sarah Ann Tyler, sa femme,

de Steines (Angleterre).

Inscrit au présent registre le cinq Décembre

mil huit cent huitante un, sur la déclaration de Charles Auguste

Berger, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

C. A. Berger

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Steffisbourg. Amiljournod romple

N° 117.

Le six Décembre mil huit cent huitante un,

à quatre heures et demie avant midi est né

à Morges, rue Centrale n° 22,

Aline Berthe Marie fille légitime

de Alexandre Regester. (Profession:) employé au chemin de fer.

de Oberwyl, Simmenthal, Berne, domicilié à Morges,

et de Louise Girardet, sa femme,

de Bouctout.

Inscrit au présent registre le sept Décembre

mil huit cent huitante un, sur la déclaration de Alexandre Regester,

père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Regester

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil d'Oberwyl. Amiljournod romple

Berger Marie Louise Lillian
Le conseil exécutif du canton de Berne, dans sa séance du 4 mai 1923, a pris acte de la nomination faite par Berger Marie Louise Lillian, à la nationalité suisse et de sa qualité de citoyenne du canton de Berne et de la commune de Steffisbourg, à partir du moment où elle aura acquis la nationalité anglaise.
Inscrit le 22 mai 1923 sur ordre du Département de Justice

Officier de l'état civil
Morges
à l'officier de l'état civil de Steffisbourg et au Département de Justice de Berne.

Regester Aline Berthe Marie

N° 118.

Vuffray Adolphe Marius.

Le neuf Décembre _____ mil huit cent huitante un,
 _____ à dix _____ heures _____ après midi est né
 au Petit-Dizaley, Commune de Morget, _____
 Adolphe Marius _____ fils légitime _____
 de François Henri Vuffray, _____ (Profession:) agriculteur, _____
 de Vufflent-le-Château, _____ domicilié à Morget, _____
 et de Emélie Duruy, épouse _____
 de Vufflent-le-Château et de Chigny, _____

Inscrit au présent registre le dix Décembre _____
 mil huit cent huitante un, _____ sur la déclaration de François Henri
 Vuffray, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Henri Vuffray

L'officier de l'état civil :

Commisnaire et officier de l'état civil de Vufflent-le-Château.

Boniljournet

N° 119.

Reymond Gustave Henri.

Le onze Décembre _____ mil huit cent huitante un,
 _____ à quatre _____ heures _____ après midi est né
 à Morget, rue des Pottés N° 11, _____
 Gustave Henri _____ fils légitime _____
 de Georges Henri Reymond, _____ (Profession:) cordonnier, _____
 de Vauxion _____ domicilié à Morget, _____
 et de Sabine Louise née Panchaud, épouse _____
 de Louay et de Soligney-le-Grand, _____

Inscrit au présent registre le douze Décembre _____
 mil huit cent huitante un, _____ sur la déclaration de Georges Henri
 Reymond, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Georges Reymond

L'officier de l'état civil :

Commisnaire et officier de l'état civil de Vauxion.

Boniljournet

N° 120.

Magnenet Charles Victor.

Le treize Décembre _____ mil huit cent huitante un,
 _____ à cinq _____ heure _____ avant midi est né
 à Morzyet, grande rue n° 23. _____
Charles Victor _____ fil légitime _____
 de Alfred Louis Magnenet, _____ (Profession:) tanneur _____
 de Vaulion _____ domicilié à Morzyet _____
 et de Aline Louise Chauvy, sœur, _____
 de gent. _____

Inscrit au présent registre le treize Décembre _____
 mil huit cent huitante un, _____ sur la déclaration de Alfred Louis
Magnenet, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Alfred Magnenet

L'officier de l'état civil :

Communiq. à l'officier de l'état civil de Vaulion.

Hemiljorwert ranglé
Prox.

N° 121.

Gaimard Gustave.

Le douze Décembre _____ mil huit cent huitante un,
 _____ à cinq _____ heures _____ avant midi est né
 à Morzyet, rue des Bains n° 3. _____
Gustave _____ fil légitime _____
 de Jean Pierre Gaimard _____ (Profession:) teinturier, _____
 de Valiry, Haut-Savoie, France, domicilié à Morzyet. _____
 et de Jeune Clere, sœur, _____
 de Excévoix, Haut-Savoie, France. _____

Inscrit au présent registre le quatorze Décembre _____
 mil huit cent huitante un, _____ sur la déclaration de Jean Pierre
Gaimard, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

J. Gaimard

L'officier de l'état civil :

Communiq. au Département de justice et Police.

Hemiljorwert ranglé
Prox.

N° 122.

Pisler Amélie.

Le vingt Décembre _____ mil huit cent huitante un, _____
à deux heures _____ avant midi est né(e)
à Morges, rue des Alpes n° 3. _____
Amélie _____ fille légitime _____
de François Pisler _____ (Profession:) représentant de commerce,
de Rances _____ domicilié à Morges _____
et de Louise Emma Péclard, épouse, _____
de Mont chéran, _____

Inscrit au présent registre le vingt Décembre _____
mil huit cent huitante un, _____ sur la déclaration de François Pisler,
 père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

François Pisler

L'officier de l'état civil :

Commisnaire et officier de l'état civil de Beaulieu.Henri Jonvert suppléant
Prot.

N° 123.

Porchet Robert.

Le dix sept Décembre _____ mil huit cent huitante un, _____
à douze heures _____ soit midi est né(e)
à Morges, rue de la gare n° 21. _____
Robert _____ fils légitime _____
de Edouard Porchet, _____ (Profession:) cafetier,
de Vucherent, _____ domicilié à Morges, _____
et de Louise Jeanne veuve Farniger, _____
de Geltoray. (Berne.) _____

Inscrit au présent registre le dix neuf Décembre _____
mil huit cent huitante un, _____ sur la déclaration de Edouard Porchet,
 père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Porchet

L'officier de l'état civil :

Commisnaire et officier de l'état civil de Beaulieu.Henri Jonvert suppléant
Prot.

Registre des naissances A.

N° 124.

David Alfred Marcel.

Le dix huit Décembre _____ mil huit cent huitante un, _____
 _____ à sept _____ heures, cinquante minutes _____ avant midi est né
 à Morges, rue Saint Louis n° 8, _____
 Alfred Marcel, _____ fils légitime _____
 de Marie François David, _____ (Profession:) négociant en vin, _____
 de Geo. Département de la Suisse, France, domicilié à Morges, _____
 et de Marie Alfedine Gautier, sa femme, _____
 de Moudon, _____

Inscrit au présent registre le dix neuf Décembre _____
 mil huit cent huitante un, _____ sur la déclaration de Marie François
 David, père de l'enfant nouveau-né, _____

Confirmé après lecture faite :



L'officier de l'état civil :

Communiqué au Département de Justice et Police.



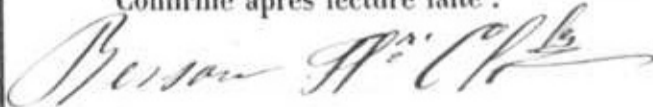
N° 125.

Besson Rémy.

Le dix sept Décembre _____ mil huit cent huitante un, _____
 _____ à cinq _____ heures _____ après midi est né
 à Morges, grande rue n° 30, _____
 Rémy _____ fils légitime _____
 de Henri Charles Besson _____ (Profession:) négociant en épicerie _____
 de Bellerive, (Vaud,) _____ domicilié à Morges _____
 et de Marie Louise Hautswalt, sa femme, _____
 de origine française, _____

Inscrit au présent registre le dix neuf Décembre _____
 mil huit cent huitante un, _____ sur la déclaration de Henri Charles
 Besson, père de l'enfant nouveau-né, _____

Confirmé après lecture faite :



L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Officier de l'état civil de Courmayeur.



N° 126.

Zulauf François.

+

Le vingt un Décembre _____ mil huit cent huitante un, _____
à dix _____ heures _____ après midi est né _____
à Morges, rue du Lac n° 65, _____
François _____ fils légitime _____
de Jules Pierre Abram François Zulauf, (Profession:) maçonner, _____
de Château-d'Oex, _____ domicilié à Morges, _____
et de Suzanne Léonette Matti, sa femme, _____
de Yverdon. (Vern.) _____

Inscrit au présent registre le vingt trois Décembre _____
mil huit cent huitante un, _____ sur la déclaration de Jules Pierre Abram
François Zulauf, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Jules Zulauf

L'officier de l'état civil :

Communiq. à l'officier de l'état civil de Château-d'Oex. *Steniljournet simple*
Not.

N° 127.

Kohli Edouard.

Le vingt six Décembre _____ mil huit cent huitante un, _____
à quatre _____ heures _____ après midi est né _____
à Morges, Grande rue n° 28, _____
Edouard _____ fils légitime _____
de Christian Kohli _____ (Profession:) cuisinier, _____
de Yverdon, Canton de Berne _____ domicilié à Morges, _____
et de Verena Luter sa femme, _____
de Safferswil. (Argovie.) _____

Inscrit au présent registre le vingt huit Décembre _____
mil huit cent huitante un _____ sur la déclaration de Christian Kohli,
père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Christian Kohli

L'officier de l'état civil :

Communiq. à l'officier de l'état civil de Yverdon. *Steniljournet simple*
Not.

N° 128.
Erb Rodolphe

+

Le vingt neuf Décembre _____ mil huit cent huitante un,
à _____ heure _____ avant midi est né _____
à Morges, grande rue n° 64. _____
Rodolphe _____ fil légitime _____
de Gottlieb Erb, _____ (Profession:) agriculteur, _____
de Rothembach, canton de Berne, domicilié à Morges, _____
et de Juliette Louise Grandillon, sagesse, _____
de Solschewag, _____

Inscrit au présent registre le _____ Décembre _____
mil huit cent huitante un, _____ sur la déclaration de Gottlieb Erb,
père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Gottlieb Erb

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Rothembach, Beniljornest rempli
P. 203.

N° 129.
Perrin Marius Coustant

+

Le vingt neuf Décembre _____ mil huit cent huitante un,
à _____ heures _____ avant midi est né _____
à Morges, grande rue n° 72, _____
Marius Coustant _____ fil légitime _____
de Emile Perrin, _____ (Profession:) boulangier, _____
de Corcellet près Yvernoy, _____ domicilié à Morges, _____
et de Marie Trudewand, sagesse, _____
de Corcellet près Yvernoy. _____

Inscrit au présent registre le _____ Décembre _____
mil huit cent huitante un, _____ sur la déclaration de Emile Perrin,
père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

E. Perrin

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Corcellet, Beniljornest rempli
P. 203.

N° 130.

Digerens Aline Fanny

Le treize un Décembre _____ mil huit cent huitante un,
 _____ à deux _____ heures _____ après midi est née
 à Morges, sur du lot n° 66.
Aline Fanny _____ fille légitime
 de François Louis Digerens _____ (Profession:) chaussurier,
 de Sauvercy, _____ domicilié à Morges,
 et de Julie Terretten, veufve
 de Louvenen, Bernois.

Inscrit au présent registre le treize un Décembre _____
 mil huit cent huitante un, _____ sur la déclaration de François Louis
Digerens, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Louis Digerens

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Tully. Hamillonnard comptable
Not.

N° 2
Cloture.

Le Aujourd'hui treize un Décembre _____ mil huit cent huitante et un,
 _____ à six _____ heures _____ après midi est né
 le présent Registre est clos et certifié conforme si l'autre doute,
 suivant l'article 2 de la Loi fédérale du 24 et Décembre 1874, par
 moi signé, Officier de l'état civil de (Profession:) l'arrondissement
 de Morges, _____ domicilié à _____
 et de _____
 de _____ Hamillonnard comptable
Not.



Inscrit au présent registre le _____
 mil huit cent _____ sur la déclaration de _____

Confirmé après lecture faite :

Un double a été copié le 9 Janvier 1882 à l'autorité
Cantonale, en exécution de l'article 2 de la loi.
Morges, le 9 Janvier 1882.

L'officier de l'état civil :

L'officier de l'état civil.
Hamillonnard comptable
Not.




Année 1882.
N° 1.
Berger Charles.

Le quatre Janvier _____ mil huit cent huitante deux,
à deux heures et demie _____ après midi est né
à Mougos, rue du Lac n° 54. _____
Berger Charles, _____ fils légitime _____
de Berger Paul Charles _____ (Profession:) cuisinier, _____
de Honen, Haute-Savoie, France, domicilié à Mougos, _____
et de Marie Charlotte Emma née Rod, veufve. _____
de Tency. _____

Inscrit au présent registre le cinq Janvier _____
mil huit cent huitante deux, _____ sur la déclaration de Paul Charles
Berger, père de l'enfant nouveau-né: _____


Confirmé après lecture faite :
Berger Paul.

L'officier de l'état civil :
Communiq. et. Chancelier d'Etat. 

Le huit Janvier _____ mil huit cent huitante deux,
à deux heures _____ soit midi est né
à Mougos, grande rue n° 78. _____
Jeanne Elise _____ fille légitime _____
de Jules Frédéric Mouston, _____ (Profession:) cocher, _____
de Combint, _____ domicilié à Mougos. _____
et de Elise née Moret, veufve. _____
de Blarhinot sur Aolle. _____

Inscrit au présent registre le dix Janvier _____
mil huit cent huitante deux, _____ sur la déclaration de Jules Frédéric
Mouston, père de l'enfant nouveau-né: _____

Confirmé après lecture faite :
Jules Mouston

L'officier de l'état civil :
Communiq. - l'officier de l'état civil de Bayeux 

N° 2.
Mouston Jeanne Elise.
+

N^o 3.

Morel Eugène Paul.

Le quinze Janvier _____ mil huit cent huitante deux,
à trois heures _____ après midi est né
à Morgeat, rue de l'abbaye n^o 12,
Morel Eugène Paul _____ fils légitime
de Eugène Louis Morel _____ (Profession:) jardinier,
de Colombier, Canton de Neuchâtel, domicilié à Morgeat.
et de Louise Catherine née Steiner, veufve,
de Lausanne, Canton de Berne.

Inscrit au présent registre le seize Janvier _____
mil huit cent huitante deux, _____ sur la déclaration de Eugène Louis
Morel, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Eug Morel

L'officier de l'état civil :

Communiq^{ue} l'officier de l'état civil de Colombier.Amil Jorwerth
Prot.N^o 4.

Langy Adèle Julie.

Le vingt un Janvier _____ mil huit cent huitante deux,
à six heures et demie _____ avant midi est née
à Morgeat, grande rue n^o 8,
Langy Adèle Julie _____ fille légitime
de Louis David Langy _____ (Profession:) négociant en vin,
de Rougemont _____ domicilié à Morgeat.
et de Adèle Antoinette Jamy née Boulay, veufve,
de Premier.

Inscrit au présent registre le vingt un Janvier _____
mil huit cent huitante deux _____ sur la déclaration de Louis David
Langy, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Louis Langy

L'officier de l'état civil :

Communiq^{ue} l'officier de l'état civil de Rougemont.Amil Jorwerth
Prot.

Registre des naissances A.

N° 5.

Mooret Jeanne Albertine.

Le vingt sept Janvier _____ mil huit cent huitante deux,
 _____ à onze _____ heures et trente minutes _____ avant midi est née
 à Morges, rue du Roi n° 64, _____
 Jeanne Albertine Mooret _____ fille légitime _____
 de Charles Louis Mooret _____ (Profession:) maçon, _____
 de Eldertine sur Rolle, _____ domicilié à Morges, _____
 et de Sonny Françoise Charlotte Berclim, femme _____
 de Hoy, _____

Inscrit au présent registre le vingt huit Janvier _____
 mil huit cent huitante deux, _____ sur la déclaration de Charles Louis
 Mooret, père de l'enfant nouveau-né: _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Mooret

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier d'état civil de Gilly.

Henri Jorwerth
Not.

N° 6.

Dreyfus Jeanne.

Le Département de Justice et Police
 du Canton de Vaud, en date du deux
 octobre dernier, a ordonné la rec-
 tification de l'inscription ci-contre
 en ce sens que le prénom du père
 soit orthographié "Caspard" et
 non "Kaspar".

Morges, le 5 octobre 1948

L'officier de l'état-civil.



(Signature)
119

Communiqué au Département de
Justice et Police.

Le deux Février _____ mil huit cent huitante deux,
 _____ à sept _____ heures et trente minutes _____ avant midi est née
 à Morges, rue de Couvaloup n° 4, _____
 Jeanne Dreyfus _____ fille légitime _____
 de Kaspar Dreyfus _____ (Profession:) marchand de bétail _____
 de Yffheim, Haute-Alsace _____ domicilié à Morges, _____
 et de Elita Rein, femme, _____
 de Siering, Haute-Alsace _____

Inscrit au présent registre le trois Février _____
 mil huit cent huitante deux _____ sur la déclaration de Kaspar Dreyfus,
 père de l'enfant nouveau-né: _____

Confirmé après lecture faite :

Dreyfus Caspard

L'officier de l'état civil :

Communiqué à la Chancellerie d'Etat.

Henri Jorwerth
Not.

N^o 7.

Giron Auguste Louis.

Le trois Février _____ mil huit cent huitante deux,
 _____ à dix _____ heures et trente minutes _____ avant midi est né
 à Morgez, rue du Lac n^o 67.
 Auguste Louis Giron, _____ fils légitime _____
 de Jean Louis Giron _____ (Profession:) jardinier,
 de Genève _____ domicilié à Morgez.
 et de Elisabeth Métrich, veuve,
 de Frib., Canton de Berne.

Inscrit au présent registre le trois Février _____
 mil huit cent huitante deux _____ sur la déclaration de Jean Louis Giron
 père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Louis Giron

L'officier de l'état civil :

Communiq^{ue} au Bureau Cantonal de Genève.

N^o 8.

Aulhier Charlotte Emmy.

Le deux Février _____ mil huit cent huitante deux,
 _____ à deux _____ heures _____ après midi est née
 à Morgez, grande rue n^o 27.
 Aulhier Charlotte Emmy, _____ fille légitime _____
 de Jules Emile Aulhier _____ (Profession:) agriculteur,
 de Saint Leger et de L'Abbaye _____ domicilié à Morgez.
 et de Jeanne Fontbonne, veuve,
 de La Chapelle, Arques, Cuy de Dôme, France.

Inscrit au présent registre le deux Février _____
 mil huit cent huitante deux _____ sur la déclaration de Jules Emile Aulhier
 père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Aulhier Jules

L'officier de l'état civil :

Communiq^{ue} aux Officiers de l'état civil d'Arques et de L'Abbaye.


N° 9.

Chaillet Jules Robert.

Le quatre Février _____ mil huit cent huitante deux
 _____ à douze _____ heures _____ soit midi est né
 à Moryet, grande rue n° 17.
 Chaillet Jules Robert _____ fils légitime _____
 de Henri Célstin Chaillet _____ (Profession:) employé au chemin de fer,
 de la Côte aux Fies et du Cherin, domicilié à Moryet,
 et de Lucie Julie Alexandrine Desmont, sœur, _____
 de Vallières et de Jussy.

Inscrit au présent registre le quatre Février _____
 mil huit cent huitante deux _____ sur la déclaration de Henri Célstin
 Chaillet, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Henri Chaillet

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux officiers de l'état civil du Canton
 et de la Côte aux Fies.

Henri Jomard
not.

N° 10.

Frey Lina Rosa.

Le cinq Février _____ mil huit cent huitante deux _____
 _____ à douze _____ heures _____ soit midi est née
 à la Caroline près Folschenaz.
 Frey Lina Rosa, _____ fille légitime _____
 de Gottlieb Frey _____ (Profession:) agriculteur,
 de Gontenschwil. (Argovie.) _____ domicilié à la Caroline près Folschenaz.
 et de Rosanna Stihli, sœur _____
 de Neiringen. (Berno.) _____

Inscrit au présent registre le six Février _____
 mil huit cent huitante deux _____ sur la déclaration de Gottlieb Frey,
 père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Gottlieb Frey

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Gontenschwil.

Henri Jomard
not.

N° 11.

Chapuisat Charles Marius.

Le six Février _____ mil huit cent huitante deux,
 _____ à huit _____ heures _____ avant midi est né
 à Morges, grande rue n° 39, _____
 Chapuisat Charles Marius, _____ fils légitime _____
 de Henri Louis Chapuisat _____ (Profession:) agriculteur, _____
 de Aclent, _____ domicilié à Morges, _____
 et de Charlotte Marie née Freymond, veuve, _____
 de L'Abbaye. _____

Inscrit au présent registre le sept Février _____
 mil huit cent huitante deux, _____ sur la déclaration de Henri Louis
 Chapuisat, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Henri Chapuisat

L'officier de l'état civil :

Communiq. l'officier de l'état civil de Collombier. *Henri Pouverdange*
 Prot.

N° 12.

Wittrich Louis Mathias.

Le douze Février _____ mil huit cent huitante deux,
 _____ à onze _____ heures _____ avant midi est né
 à Morges, rue Centrale n° 21, _____
 Wittrich Louis Mathias _____ fils légitime _____
 de Mathias Wittrich _____ (Profession:) fabricant d'eau, gazettes,
 de Frib., Canton de Berne, _____ domicilié à Morges, _____
 et de Marie Benoîte née Freymond, veuve, _____
 de Monticher. _____

Inscrit au présent registre le treize Février _____
 mil huit cent huitante deux, _____ sur la déclaration de Mathias Wittrich
 père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

L. Wittrich

L'officier de l'état civil :

Communiq. l'officier de l'état civil de Frib. *Henri Pouverdange*
 Prot.

N^o 13.

Blanchard Jeanne Marguerite

Le quinze Février _____ mil huit cent *huitante deux*,
 _____ à *minuit soit douze* heures _____ après midi est né
 à *Morzyet, rue del Aquil, n^o 1.*
Blanchard Jeanne Marguerite _____ fille légitime _____
 de *Daniel François Blanchard* _____ (Profession:) *Sergentier*,
 de *Terroy,* _____ domicilié à *Morzyet,*
 et de *Noani Rochat, femme.*
 des *lieu.*

Inscrit au présent registre le *die sept* Février _____
 mil huit cent *huitante deux*, _____ sur la déclaration de *Daniel François*
Blanchard, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

D. Blanchard


L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de l'alle.

Aemiljorwert simple

 Prot.

N^o 14.

Hugonnet Henri François

Le vingt deux Février _____ mil huit cent *huitante deux*,
 _____ à *huit* _____ heures *et trente minutes* _____ avant midi est né
 à *Morzyet, rue du lac n^o 61.*
Hugonnet Henri François _____ fils légitime _____
 de *François Louis Henri Hugonnet,* _____ (Profession:) *ferblantier*,
 de *Chavannes sur le Veizon,* _____ domicilié à *Morzyet,*
 et de *Leuny Louise Blanchard, femme,*
 de *Terroy.*

Inscrit au présent registre le *vingt trois* Février _____
 mil huit cent *huitante deux* _____ sur la déclaration de *François Louis*
Henri Hugonnet, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

H. Hugonnet

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de la France.

Aemiljorwert simple

 Prot.

N° 15.

Pasche Marguerite Sophie.

Le vingt deux Février _____ mil huit cent huitante deux,
 _____ à huit _____ heures _____ avant midi est née
 à Morges, rue de Lantano n° 17.
 Pasche Marguerite Sophie _____ fille légitime _____
 de Jean François Pasche _____ (Profession:) Intitulé _____
 de Ferlend _____ domicilié à Morges _____
 et de Marie Catherine Walter, veuve _____
 de Langgenried, Canton de Berne.

Inscrit au présent registre le vingt trois Février _____
 mil huit cent huitante deux _____ sur la déclaration de Jean François
 Pasche, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

J. Pasche

Communiq. l'officier de l'état civil d'Oron.

L'officier de l'état civil :

H. Jorwerth

N° 16.

Von Lury Anna Louise Jenny

Le vingt deux Février _____ mil huit cent huitante deux,
 _____ à six _____ heures _____ avant midi est née
 à Morges, Grande rue n° 62.
 von Lury Anna Louise Jenny, _____ fille légitime _____
 de Jean Robert von Lury _____ (Profession:) Mécanicien _____
 de Solenne _____ domicilié à Morges _____
 et de Adrienne Mathilde Bataillard, veuve _____
 de Romanel sur Morges.

Inscrit au présent registre le vingt trois Février _____
 mil huit cent huitante deux _____ sur la déclaration de Jean Robert von
 Lury, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

M. Lury.

Communiq. l'officier de l'état civil de Solenne.

L'officier de l'état civil :

H. Jorwerth

N^o 17.
Berthoud Alice.

Le vingt deux Février _____ mil huit cent huitante deux,
à onze _____ heures quarante cinq minutes après midi est né
à Polochonaz, _____
Berthoud Alice, _____ fille légitime _____
de Valde Berthoud, _____ (Profession:) chef d'institut, _____
de Leyzin, _____ domicilié à Polochonaz, _____
et de Marie Curchod, sa femme, _____
de Hautaux, Dommartin, Poloz-le-Grand, Fentheriaz et Villant-le-Ferrier

Inscrit au présent registre le vingt cinq Février _____
mil huit cent huitante deux _____ sur la déclaration de Valde Berthoud,
père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

A. Berthoud-Curchod

Commisnaire et officier de l'état civil de Leyzin.

L'officier de l'état civil :

Henri Jouvelet
Maire

N^o 18.
Panchaud Paul Alexis

+

Le vingt sept Février _____ mil huit cent huitante deux,
à quatre _____ heures _____ après midi est né
à Morges, grande rue N^o 31, _____
Panchaud Paul Alexis, _____ fils légitime _____
de Jules Edouard Panchaud, _____ (Profession:) agriculteur, _____
de Polochonaz, _____ domicilié à Morges, _____
et de Juliette Pauline Vulliamy, sa femme, _____
de Oulens, _____

Inscrit au présent registre le vingt huit Février _____
mil huit cent huitante deux _____ sur la déclaration de Jules Edouard
Panchaud, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Edouard Panchaud

L'officier de l'état civil :

Henri Jouvelet
Maire

N° 19.

Bujard Emile.

Le vingt huit Février _____ mil huit cent huitante deux,
 _____ à deux _____ heures _____ avant midi est né
 à Morgez, grande rue n°: 10, _____
 Bujard Emile _____ fils légitime _____
 de Henri Bujard, _____ (Profession:) charbon, _____
 de Riez et de Lutry _____ domicilié à Morgez, _____
 et de Sophie Roulet, sage-femme, _____
 de Schicheux, _____

Inscrit au présent registre le vingt huit Février, _____
 mil huit cent huitante deux, _____ sur la déclaration de Henri Bujard,
 père de l'enfant nouveau-né: _____

Confirmé après lecture faite :
 Henri Bujard

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux officiers de l'état civil de Riez et de Lutry. - *Henri Bujard*

N° 20.

Adam François Victor.

J'approuve la radiation du mot fille à
 la cinquième ligne de ce acte ci-contre.

L'officier de l'état civil
Henri Bujard

Le vingt six Février _____ mil huit cent huitante deux,
 _____ à sept _____ heures _____ après midi est né
 à Morgez, rue de Loutaund n°: 3, _____
 Adam François Victor, _____ fils naturel _____
 de Léonore Victoire Adam _____ (Profession:) peint, ^{fille} _____
 de Arichet, Département de Nord, domicilié à Morgez. — la mère est fille
 et de Charles Adam _____
 et de Léonore Quiquenois. _____

Inscrit au présent registre le vingt huit Février _____
 mil huit cent huitante deux, _____ sur la déclaration de Marie Tardy,
 de Douges, domiciliée à Morgez, sage-femme qui a assisté à la naissance, _____

Confirmé après lecture faite :
 Marie Tardy

L'officier de l'état civil :

Communiqué à la Chancellerie d'Etat. - *Henri Bujard*

† à la page 1914/14

N° 21.

Frédéric Alphonse Louis.

+

Le cinq Mars _____ mil huit cent huitante deux,
 _____ à neuf _____ heures _____ après midi est né
 à Morgez, grande rue n° 73. _____
 Frédéric Alphonse Louis _____ fils légitime _____
 de Rodolphe Louis Frédéric _____ (Profession:) armurier, _____
 de Echichent _____ domicilié à Morgez _____
 et de Louise Coitegny, veuve, _____
 de Neversollot _____

Inscrit au présent registre le six Mars _____
 mil huit cent huitante deux, _____ sur la déclaration de Rodolphe Louis
 Frédéric, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Frédéric

L'officier de l'état civil :

Communiq. l'officier de l'état civil de Mufflerschateau *Henri Porwert*
Por.

N° 22.

Sache Marie Adrienne.

Le huit Mars _____ mil huit cent huitante deux,
 _____ à trois _____ heures _____ après midi est née
 à Morgez, campagne La Grotte, _____
 Sache Marie Adrienne _____ fille légitime _____
 de Charles Louis Frédéric Sache _____ (Profession:) Juge de Paix, _____
 de Morgez, de Saint Trois et de Lully, domicilié à La Grotte, près Morgez, _____
 et de Henriette Emma Cart, veuve, _____
 de Morgez, de Lévy et de Le Abbaye, _____

Inscrit au présent registre le dix Mars _____
 mil huit cent huitante deux, _____ sur la déclaration de Charles Louis Frédéric
 Sache, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Ch Sache

L'officier de l'état civil :

Communiq. aux officiers de l'état civil de Mufflerschateau *Henri Porwert*
 Villant-sous-Geny. *Por.*

N° 23.

Pillet Louis Antoine.

Le onze Mars _____ mil huit cent huitante deux,
 _____ à six _____ heures et quinze minutes, après midi est né
 à Morges, Place Saint-Louis n° 14, _____
 Pillet Louis Antoine _____ fils légitime _____
 de Jules Pillet _____ (Profession:) cafetier _____
 de Luchy _____ domicilié à Morges, _____
 et de Lydie Doray, veuve _____
 de Martin et de Chénier, _____

Inscrit au présent registre le treize Mars _____
 mil huit cent huitante deux _____ sur la déclaration de Jules Pillet,
 père de l'enfant nouveau-né: _____

Confirmé après lecture faite :

Jules Pillet

L'officier de l'état civil :

Communiq. à l'officier de l'état civil de Belmont.

Emil Gouvert
Proc.

N° 24.

Gouverts Armand Henri.

Le douze Mars _____ mil huit cent huitante deux,
 _____ à onze _____ heures _____ avant midi est né
 à Morges, rue du Loto n° 59, _____
 Gouverts Armand Henri _____ fils légitime _____
 de Jules Henri Gouverts _____ (Profession:) Notaire _____
 de Lussy _____ domicilié à Morges _____
 et de Pauline Alice Thivoz, veuve _____
 de Moissy, _____

Inscrit au présent registre le treize Mars _____
 mil huit cent huitante deux _____ sur la déclaration de Jules Henri
 Gouvert, père de l'enfant nouveau-né: _____

Confirmé après lecture faite :

Emil Gouverts
Proc.

L'officier de l'état civil :

Communiq. à l'officier de l'état civil de Villars 72 pout.

Augouret
Proc.

N° 25.

Vernet Alice Bouttau.

Le vingt Mars _____ mil huit cent huitante deux,
 _____ à huit heures _____ après midi est née
 à Morges, grande rue N° 70.
Alice Bouttau Vernet. _____ fille légitime.
 de Charles Comras Adrien Vernet _____ (Profession:) confiseur.
 de Rolls, _____ domicilié à Morges,
 et de Adèle Marie Martin, veuve, _____
 de Sainte Croix. _____

Inscrit au présent registre le vingt Mars _____
 mil huit cent huitante deux, _____ sur la déclaration de Charles Comras
Adrien Vernet, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Ch. Vernet

L'officier de l'état civil :

Communiq. à l'officier de l'état civil de Rolls.

Henri Porwert
Proc.

N° 26.

Pilet Rose.

Le vingt Mars _____ mil huit cent huitante deux,
 _____ à quatre heures _____ avant midi est née
 à Morges, grande rue N° 23.
Pilet Rose, _____ fille légitime.
 de Louis Henry Pilet _____ (Profession:) agriculteur.
 de Château-d'Oex _____ domicilié à Morges,
 et de Henriette Rosine Humbert-Droz, veuve, _____
 de La Chaux-de-Fond et des Lacs. _____

Inscrit au présent registre le vingt Mars _____
 mil huit cent huitante deux, _____ sur la déclaration de Louis Henry Pilet,
père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Henri Pilet

L'officier de l'état civil :

Communiq. à l'officier de l'état civil de Château-d'Oex.

Henri Porwert
Proc.

N^o 27.
Garagnon Alice Charlotte

Le dix neuf Mars _____ mil huit cent huitante deux,
_____ à huit _____ heures et dix minutes _____ avant midi est né(e)
à Morgey, grande rue n^o 23. _____
Garagnon Alice Charlotte _____ fille légitime _____
de Samuel Bernard Garagnon, _____ (Profession:) boulanger _____
de Hautaux, _____ domicilié à Morgey _____
et de Fanny Louise née Lévanchy, veuve, _____
de Lutry et de Montquoyet. _____

Inscrit au présent registre le vingt Mars _____
mil huit cent huitante deux _____ sur la déclaration de Samuel Bernard
Garagnon, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Garagnon S^r

L'officier de l'état civil :

Communiq^{ue} aux officiers de l'état civil de Hautaux

Henri Forveret
Prot.

N^o 28.
Reymond Albert Julien

Le trente Mars _____ mil huit cent huitante deux,
_____ à neuf _____ heures _____ avant midi est né(e)
à Morgey, rue du Lac n^o 65. _____
Reymond Albert Julien _____ fils légitime _____
de Louis Auguste Reymond, _____ (Profession:) agriculteur, _____
de l'abbaye et du Chenit, _____ domicilié à Morgey _____
et de Marie Jeanne Louise Berthold, veuve, _____
de Chandonnay. _____

Inscrit au présent registre le trente Mars _____
mil huit cent huitante deux _____ sur la déclaration de Louis Auguste
Reymond, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Auguste Reymond

L'officier de l'état civil :

Communiq^{ue} aux officiers de l'état civil de l'abbaye et
du Chenit.

Henri Forveret
Prot.

N^o 29.
Byrde Emilie Marguerite.

Le vingt neuf Mars _____ mil huit cent huitante deux,
à onze _____ heures _____ après midi est née
à Morgez, grande rue n^o 22. _____
Emilie Marguerite Byrde, _____ fille légitime _____
de Abram François Louis Byrde _____ (Profession:) agriculteur, _____
de Châtaun-d'Or, _____ domicilié à Morgez, _____
et de Henriette Bouttan Gaudin, sage-femme, _____
de Chevilly, _____

Inscrit au présent registre le trois un Mars _____
mil huit cent huitante deux, _____ sur la déclaration de Henriette Bataillard
de Romarol, domiciliée à Morgez, sage-femme qui a assisté à la naissance. _____

Confirmé après lecture faite :

Henriette Bataillard

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Châtaun-d'Or,

Henri Jonvert suppl.
Prot.

N^o 30.
Ritter Ida Mathilde.

Le trois Avril _____ mil huit cent huitante deux _____
à huit _____ heures _____ avant midi est née
à Morgez, rue des Charpentiers n^o 22. _____
Ida Mathilde Ritter _____ fille légitime _____
de Frédéric Gustave Ritter _____ (Profession:) serrurier, _____
de Wildruff, Royaume de Saxe, domicilié à Morgez, _____
et de Anna Madeleine née Buchhofer, sage-femme _____
de Achenach, Canton d'Argovie, _____

Inscrit au présent registre le trois Avril _____
mil huit cent huitante deux, _____ sur la déclaration de Frédéric Gustave
Ritter, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

G. Ritter

L'officier de l'état civil :

Communiqué à la Chevalerie d'état.

Henri Jonvert suppl.
Prot.

N° 31.

Favey Jeanm.

+

Le trois Avril _____ mil huit cent huitante deux,
à onze _____ heures, trente minutes _____ après midi est né

à Morgez, grande rue n° 93. _____
Favey Jeanm. _____ fils légitime _____
de Marc Louis Favey, _____ (Profession:) tannier, _____
de Longnyval et d'Éclépens, _____ domicilié à Morgez, _____
et de Marie Julie Robellaz, sagefemme, _____
de Bulbot, _____

Inscrit au présent registre le quatre Avril _____
mil huit cent huitante deux _____ sur la déclaration de Henriette Bataillard,
de Romanel, domiciliée à Morgez, sagefemme qui a assisté à la naissance. _____

Confirmé après lecture faite :

Henriette Bataillard

L'officier de l'état civil :

Communiq. l'officier de l'état civil de Labanaz.

Henri Jorwerth rempl. prot.

N° 32.

Prodolliet Ernest Gustave
François.

Le huit Avril _____ mil huit cent huitante deux, _____
à huit _____ heures et trente minutes _____, avant midi est né

à La Gollaz, Commune de Morgez, _____
Prodolliet Ernest Gustave François, _____ fils légitime _____
de François Frédéric Auguste Prodolliet, _____ (Profession:) agriculteur, _____
de Yver, _____ domicilié à La Gollaz près Morgez, _____
et de Suzanne Weber, sagefemme, _____
de Wädlen, Canton de Berne, _____

Inscrit au présent registre le dix Avril _____
mil huit cent huitante deux _____ sur la déclaration de François Frédéric

Auguste Prodolliet, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

François Prodolliet

L'officier de l'état civil :

Communiq. l'officier de l'état civil de Villars-sur-Yver.

Henri Jorwerth rempl. prot.

N° 33.
Golay Charles Edouard.

Le huit Avril _____ mil huit cent huitante deux, _____
à six _____ heures et trente minutes _____ avant midi est né _____
à Morges, rue de Lantana, n° 26. _____
Golay Charles Edouard, _____ fil légitime _____
de Henri Louis Ulysse Golay _____ (Profession:) employé au chemin de fer, _____
de Lieu et de Chérit, _____ domicilié à Morges, _____
et de Marie Badou, femme, _____
de Lullent, _____

Inscrit au présent registre le dix Avril _____
mil huit cent huitante deux, _____ sur la déclaration de Henri Louis Ulysse
Golay, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

L. Golay

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux officiers de l'état civil du lieu
et du canton

Henri Jorwerth
Proc.

N° 34.
Lavanchy Jeanne Sophie
Rosalie.

Le seize Avril _____ mil huit cent huitante deux, _____
à deux _____ heures _____ après midi est née _____
à Morges, rue de La n° 17. _____
Lavanchy Jeanne Sophie Rosalie _____ fil légitime _____
de Jean Edouard Lavanchy _____ (Profession:) gérant d'affaires _____
de Lutry et de Montpreveyres, domicilié à Morges, _____
et de Marie Louise Blise née Michot femme, _____
de Vaulion, _____

Inscrit au présent registre le dix huit Avril _____
mil huit cent huitante deux, _____ sur la déclaration de Jean Edouard
Lavanchy, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

J. Lavanchy

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux officiers de l'état civil de Lutry et
de Corcelle-le-Jorat.

Henri Jorwerth
Proc.

N^o 35.

Kühnel Marguerite Fauny

Le dia neuf Avril _____ mil huit cent huitante deux,
 _____ à neuf _____ heures quarante cinq minutes après midi est né
 à Moriget, rue du Lac n^o 65,
 Kühnel Marguerite Fauny, _____ fille légitime _____
 de Pierre Joseph Kühnel _____ (Profession:) retiers,
 de Lully, _____ domicilié à Moriget,
 et de Rose Bernette Bähler, épouse,
 de Wattenwyl, Canton de Berne.

Inscrit au présent registre le vingt Avril _____
 mil huit cent huitante deux, _____ sur la déclaration de Pierre Joseph
 Kühnel père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

P. Kühnel

L'officier de l'état civil :

Communiq^{ue} à l'officier de l'état civil de Pellant 7 avril. Benoit Jorwert suppl^{ant}
 Prot.

N^o 36.

Gardel Marie Joséphine.

+

Le vingt-trois Avril _____ mil huit cent huitante deux,
 _____ à deux _____ heures _____ avant midi est né
 à Moriget, grande rue n^o 63,
 Gardel Marie Joséphine _____ fille légitime _____
 de John Gardel _____ (Profession:) tailleur d'habit _____
 de Lantanne, _____ domicilié à Moriget _____
 et de Jeanne Lantanne née Borbois, épouse,
 de Moriget et de Lussy.

Inscrit au présent registre le vingt quatre Avril _____
 mil huit cent huitante deux _____ sur la déclaration de John Gardel,
 père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

John Gardel

L'officier de l'état civil :

Communiq^{ue} à l'officier de l'état civil de Lantanne. Benoit Jorwert suppl^{ant}
 Prot.

Registre des naissances A.

N^o 37.
Garnier Marie

Le vingt deux Avril _____ mil huit cent huitante deux,
à six heures _____ avant midi est née
à Mougès, grande rue N^o 67.
Garnier Marie _____ fille légitime
de Jean Guillaume Garnier _____ (Profession:) tisseur,
de Stollfurt, canton de Thurgovie, domicilié à Mougès,
et de Marie Mathilde née Rochat, épouse
de L. Abboye.

Inscrit au présent registre le vingt quatre Avril _____
mil huit cent huitante deux, _____ sur la déclaration de Jean Guillaume
Garnier, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

J. Garnier

L'officier de l'état civil :

communiqué à l'officier de l'état civil de Stollfurt

Henri Jouvein

N^o 38.
Perrin Jeanne Martha

Le vingt cinq Avril _____ mil huit cent huitante deux,
à sept heures _____ après midi est née
à Solochaux,
Perrin Jeanne Martha _____ fille légitime
de Henri Perrin _____ (Profession:) procureur-juré
de Corcelles près Yveron, domicilié à Solochaux
et de Mélanie née Perrin, épouse,
de Corcelles près Yveron.

Inscrit au présent registre le vingt six Avril _____
mil huit cent huitante deux, _____ sur la déclaration de Henri Perrin,
père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

H. Perrin

L'officier de l'état civil :

communiqué à l'officier de l'état civil de Corcelles.

Henri Jouvein

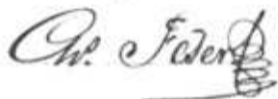
N° 39.

Féder Robert Gustave.

Le vingt sept Avril _____ mil huit cent huitante deux,
 _____ à cinq _____ heures, _____ minutes _____ avant midi est né
 à Morgez, à l'Hôtel de Ville, _____
 Féder Robert Gustave, _____ fils légitime, _____
 de Charles Louis Amédée Féder, _____ (Profession:) huissier-municipal _____
 de Dangey, _____ domicilié à Morgez _____
 et de Charlotte Julie Jeanette née Hornung, sagesse, _____
 de Dangey, _____

Inscrit au présent registre le vingt sept Avril _____
 mil huit cent huitante deux, _____ sur la déclaration de Charles Louis Amé-
 dée Féder, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :



L'officier de l'état civil :

Communiq. à l'officier de l'état civil de Lorange.



N° 40.

Panchaud René Emmanuel.

Le trente Avril _____ mil huit cent huitante deux,
 _____ à cinq _____ heures et cinq minutes _____ après midi est né
 à Morgez, rue du Rhodan N° 2, _____
 Panchaud René Emmanuel _____ fils légitime _____
 de Georges Henri Panchaud, _____ (Profession:) fermier, _____
 de Solocheraz, _____ domicilié à Morgez _____
 et de Alice Louise née Bonnard, sagesse, _____
 de Morgez et de Breubant. _____

Inscrit au présent registre le premier Mai _____
 mil huit cent huitante deux, _____ sur la déclaration de Georges Henri
 Panchaud, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :



L'officier de l'état civil :



N° 41.
Widmer Louisa Anna.

Le vingt neuf Avril _____ mil huit cent huitante deux, _____
à onze _____ heures _____ après midi est née
à Morges, rue de la gare n° 9. _____
Louisa Anna Widmer _____ fille naturelle _____
de Suzanne Marie Widmer _____ (Profession:) cuisinière, _____
de Valleyet-sous-Rancod _____ domicilié à Morges. _____ la mère est fille
et de David Widmer et _____
de Marie Suzanne Genain, sa femme. _____

Inscrit au présent registre le premier Mai _____
mil huit cent huitante deux, _____ sur la déclaration de Marie Tardy née
Bollot, de Denget, domiciliée à Morges, sa femme qui a assisté à la naissance.

Confirmé après lecture faite :

Marie Tardy

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Morges. *Beniljorwert*

N° 42.
Rochat Auguste bédar.
+

Le premier Mai _____ mil huit cent huitante deux, _____
à onze _____ heures _____ après midi est né
à Morges, grande rue n° 78. _____
Rochat Auguste bédar _____ fil légitime _____
de Alfred bédar Rochat _____ (Profession:) veuve, _____
de Lieux _____ domicilié à Morges. _____
et de Elisa née Raymond, _____
de Genin. _____

Inscrit au présent registre le deux Mai _____
mil huit cent huitante deux, _____ sur la déclaration de Alfred bédar
Rochat, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Rochat Alfred bédar

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Lieux. *Beniljorwert*

N^o 43

Bérond Jules Henri.

Le deux Mai _____ mil huit cent huitante deux,
 _____ à dix _____ heures, quinze minutes _____ avant midi est né
 à Solochenay.
 Bérond Jules Henri _____ fils légitime _____
 de Jules Samuel Louis Bérond _____ (Profession:) agriculteur,
 de Ecoleaux _____ domicilié à Solochenay,
 et de Adèle Vicie née Lanchaud, sagement,
 de Louay et Soliez-le-Grand.

Inscrit au présent registre le trois Mai _____
 mil huit cent huitante deux _____ sur la déclaration de Jules Samuel
 Louis Bérond, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

J. Bérond

L'officier de l'état civil :

Commisnaire et officier de l'état civil de Solochenay

Henri Jouveaux

N^o 44

Ferrin Bernard Louis

Le trois Mai _____ mil huit cent huitante deux,
 _____ à dix _____ heures, quinze minutes _____ après midi est né
 à Morgey, Tattayade de la Commune N. 5.
 Ferrin Bernard Louis _____ fils légitime _____
 de Eugène Ferrin _____ (Profession:) maréchal,
 de Corcellet près Tattayade _____ domicilié à Morgey,
 et de Sophie née Girard, sagement,
 de Etoy.

Inscrit au présent registre le quatre Mai _____
 mil huit cent huitante deux _____ sur la déclaration de Eugène Ferrin,
 père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Eugène Ferrin

L'officier de l'état civil :

Commisnaire et officier de l'état civil de Corcellet.

Henri Jouveaux

N^o 45.
Dizerens Suzanne.

Le quatre Mai _____ mil huit cent huitante deux,
à six heures _____ avant midi est né
à Morgeot, rue des Sainsons n^o 3.
Dizerens Suzanne, _____ fille légitime _____
de Georges Marc Dizerens _____ (Profession:) Tailleur,
de Lutry, _____ domicilié à Morgeot,
et de Marie Charlotte née Dizerens, épouse,
de Lutry, _____

Inscrit au présent registre le cinq Mai _____
mil huit cent huitante deux, _____ sur la déclaration de Georges Marc
Dizerens, père de l'enfant nouveau-né, _____

Confirmé après lecture faite :

Dizerens Marc

L'officier de l'état civil :

Communiq^{ue} l'officier de l'état civil de Lutry.

Henri Jonvert
Prov.

N^o 46.
Baudet Charles.

Le vingt huit Février _____ mil huit cent huitante deux,
à une heure _____ avant midi est né
à Morgeot,
Baudet Charles _____ fils légitime _____
de Daniel Emile Baudet, _____ (Profession:) agriculteur,
de Stagnières, _____ domicilié à Stagnières,
et de Jenny Mermoud, épouse,
de Poliez-le-Grand, _____

Inscrit au présent registre le huit Mai _____
mil huit cent huitante deux, _____ sur la déclaration de Daniel Emile
Baudet, père de l'enfant nouveau-né, _____

Confirmé après lecture faite :

Emile Baudet

L'officier de l'état civil :

Communiq^{ue} l'officier de l'état civil de Morgeot.

Henri Jonvert
Prov.

N^o 47.

Bürki

Le onze Mai _____ mil huit cent huitante deux,
 _____ à huit _____ heures et trente minutes _____ après midi est né _____
 à Morges, rue centrale n^o 23. _____
 un enfant du sexe masculin _____ fil légitime _____
 de Gottlieb Bürki _____ (Profession:) jardinier, _____
 de Muri, Canton de Berne, _____ domicilié à Morges. _____
 et de Anna Kooli, épouse, _____
 de Bützyl, Canton de Berne _____

Inscrit au présent registre le onze Mai _____
 mil huit cent huitante deux, _____ sur la déclaration de Gottlieb Bürki
 père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Gottlieb Bürki

L'officier de l'état civil :


N^o 48.

Panchaud Blanchet


Le quatorze Mai _____ mil huit cent huitante deux,
 _____ à sept _____ heures et cinquante cinq minutes _____ après midi est née _____
 à Morges, rue du Lac n^o 46. _____
 Panchaud Blanchet, _____ fille légitime _____
 de Charles Jean Panchaud, _____ (Profession:) boulanger, _____
 de Lussy et de Polochensaz, d'ici domicilié à quinze Février mil huit cent huitante deux, _____
 et de Louise Bernadette Desmarest, _____
 de Rolle, domicilié à Morges. _____

Inscrit au présent registre le quinze Mai _____
 mil huit cent huitante deux, _____ sur la déclaration de Marie Jardy, de
 Morges, domiciliée à Morges, épouse-jurée qui a assisté à la naissance. _____

Confirmé après lecture faite :

Marie Jardy

L'officier de l'état civil :

Commisnaire à l'office de l'état civil de Villars-sur-Yvernois. 

N° 49.

Heim Charles Frédéric.

Le quinze Mai _____ mil huit cent huitante deux _____
à trois _____ heures _____ après midi est né _____
à Morges, rue du Lac n° 77. _____
Heim Charles Frédéric _____ fils légitime _____
de Charles Heim, bouvier, _____ (Profession:) bouvier, _____
de Saint Saphorin sur Morges, domicilié à Morges, _____
et de Victoire Emmy née Golay, sages-femme, _____
de Louay et de Lutane, _____

Inscrit au présent registre le seize Mai _____
mil huit cent huitante deux _____ sur la déclaration de Charles Heim,
père de l'enfant nouveau-né: _____

Confirmé après lecture faite :

Charles Heim

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Colombier.

Henri Forveret simple

N° 50.

Lichti Marie Elise.

Le dix huit Mai _____ mil huit cent huitante deux _____
à cinq _____ heures _____ après midi est née _____
à Morges, rue de la Gare n° 17. _____
Lichti Marie Elise, _____ fille légitime _____
de Gottfried Lichti _____ (Profession:) fondeur, _____
de Ruderswil, Canton de Berne, domicilié à Morges, _____
et de Elisabeth Lichti, sages-femme, _____
de Heimiswil, Canton de Berne, _____

Inscrit au présent registre le dix neuf Mai _____
mil huit cent huitante deux _____ sur la déclaration de Henriette Ba-
-saillet, de Romanel, domiciliée à Morges, sages-femme qui a assisté à la naissance.

Confirmé après lecture faite :

Henriette Bataillard

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Ruderswil.

Henri Forveret simple

N° 51.

Cometta Courtaine Maria

+

Le dix neuf Mai _____ mil huit cent huitante deux,
 _____ à cinq _____ heures et demie _____ avant midi est né(e)
 à Morgez, rue des gens n° 17, _____
 Cometta Courtaine Maria _____ fille légitime _____
 de Josias Cometta _____ (Profession:) gypcier, _____
 de Aroquo, Canton de Pédin, domicilié à Morgez, _____
 et de Marie Thérèse Weber, femme, _____
 de Oberchheim, (Alsace.) _____

Inscrit au présent registre le dix neuf Mai _____
 mil huit cent huitante deux, _____ sur la déclaration de Josias Cometta
 père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Josias Cometta

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Aroquo.

Benjamin Pover

N° 52.

Terrière Antoinette Julia

Le vingt huit Mai _____ mil huit cent huitante deux,
 _____ à deux _____ heures _____ après midi est né(e)
 à Morgez, rue du Lac n° 36, _____
 Terrière Antoinette Julia _____ fille légitime _____
 de François Étienne Terrière _____ (Profession:) charpentier, _____
 de Thonon, Haut Savois, France, domicilié à Morgez, _____
 et de Elise Doret, femme, _____
 de Haut-Vully, Fribourg _____

Inscrit au présent registre le vingt neuf Mai _____
 mil huit cent huitante deux, _____ sur la déclaration de François Étienne
 Terrière, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Terrière

L'officier de l'état civil :

Communiqué à la Chancellerie d'Etat.

Benjamin Pover

N° 53.

Rothacher Jeanne Elitabeth.

Le vingt huit Mai _____ mil huit cent huitante deux, _____ à trois heures _____ après midi est né

à la Violette rive Polochenas, _____

Rothacher Jeanne Elitabeth _____ fille légitime _____

de Jacob Rothacher _____ (Profession:) employé au chemin de fer,

de Blumentain, Canton de Berne, domicilié à la Violette rive Polochenas, _____

et de Marie Noëlle, sa femme, _____

de Holderbank, Canton de Berne, _____

Inscrit au présent registre le huit Mai _____

mil huit cent huitante deux, _____ sur la déclaration de Jacob Rothacher,

père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Rothacher Jacob.

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Blumentain, Benilporent samplé

N° 54.

Gandillon.

Le vingt neuf Mai _____ mil huit cent huitante deux, _____ à huit heures _____ avant midi est né

à Polochenas, _____

un enfant du sexe féminin _____ fille légitime _____

de Henri Justin Gandillon _____ (Profession:) agriculteur,

de Polochenas _____ domicilié à Polochenas, _____

et de Louise Amélie Louis. Grand, sa femme, _____

de Château d'Or, _____

Inscrit au présent registre le huit Mai _____

mil huit cent huitante deux _____ sur la déclaration de Henri Justin

Gandillon, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Gandillon Justin

L'officier de l'état civil :

Benilporent samplé

N° 55.

de Blonay Maurice Paul
André.

Le huitième en Mai _____ mil huit cent huitante deux,
à deux heures, quinze minutes, avant-midi est né
à Morgey, rue de Lantanne n° 31.
de Blonay Maurice Paul André, fils légitime
de Albert Eulot Louis de Blonay, (Profession:) Directeur de l'usine à gaz,
de Blonay et de Vevey domicilié à Morgey,
et de Julie Bernette Hélène née Monod, épouse,
de Morgey, de Vallierent et de Chandon.

Inscrit au présent registre le huitième en Mai _____
mil huit cent huitante deux, sur la déclaration de Albert Eulot Louis
de Blonay, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

A. de Blonay

L'officier de l'état civil :

Communié à l'officier de l'état civil de Morgey et Vevey.

Henri Jourd'heuil
Proc.

N° 56.

de Voigny Charles.

Le troisème en Juin _____ mil huit cent huitante deux,
à trois heures, _____ avant-midi est né
à Morgey, grande rue n° 67.
de Voigny Charles, fils légitime
de Auguste Voigny (Profession:) chaudiériste,
de Champagnoz, domicilié à Morgey,
et de Marie Joséphine Dérucé, épouse,
de Vougy.

Inscrit au présent registre le troisème en Juin _____
mil huit cent huitante deux, sur la déclaration de Auguste Voigny,
père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

A. Voigny

L'officier de l'état civil :

Communié à l'officier de l'état civil de Combremont.

Henri Jourd'heuil
Proc.

N^o 57.
Bähler Emma.

+

Le quatre Juin _____ mil huit cent huitante deux
à deux _____ heures et trente minutes _____ après midi est né
à Morges, rue du Lac n^o 78.
Bähler Emma, _____ fille légitime
de Marc Jean Bähler _____ (Profession:) ferblantier.
de Wattenwyl, Canton de Berne, domicilié à Morges
et de Françoise Fanny Louise née Blocher, sa femme,
de L'ille.

Inscrit au présent registre le cinq Juin _____
mil huit cent huitante deux, _____ sur la déclaration de Marc Jean Bähler
père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Marc Bähler

L'officier de l'état civil :

Communiq^{ue} à l'officier de l'état civil de Wattenwyl.

Henri Jourd'heuil
Bâle

N^o 58.
Fischer Susanne Blise

Le trois Juin _____ mil huit cent huitante deux,
à quatre _____ heures _____ avant midi est né
à Morges, grande rue n^o 31.
Fischer Susanne Blise, _____ fille légitime
de Louis François Henri Fischer, _____ (Profession:) agriculteur.
de Affoltern, Canton de Berne, domicilié à Morges,
et de Elisabeth Meyer, sa femme,
de Holzwyhl, Canton de Berne.

Inscrit au présent registre le six Juin _____
mil huit cent huitante deux, _____ sur la déclaration de Louis François
Henri Fischer, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Louis Fischer

L'officier de l'état civil :

Communiq^{ue} à l'officier de l'état civil d'Affoltern.

Henri Jourd'heuil
Bâle

N° 59.

Bezencon Marguerite Marie.

Le cinq juin _____ mil huit cent huitante deux,
 _____ à trois _____ heures et quinze minutes _____ avant midi est né(e)
 à Morgez, grande rue n° 97. _____
 Bezencon Marguerite Marie _____ fille légitime _____
 de Pierre François Bezencon _____ (Profession:) boulanger, _____
 de Orbe et de Ballaignes _____ domicilié à Morgez _____
 et de Sanny Aboniette Delacrotaz, sa femme, _____
 de Yvernois. _____

Inscrit au présent registre le sept juin _____
 mil huit cent huitante deux _____ sur la déclaration de Pierre François
 Bezencon, père de l'enfant nouveau-né: _____

Confirmé après lecture faite :

Pierre Bezencon

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux officiers de l'état civil d'Orbe
et de Ballaignes.

Henri Joveret
Proc.

N° 60.

Chanson Gustave.

+

Le huit juin _____ mil huit cent huitante deux,
 _____ à une _____ heure _____ après midi est né(e)
 à Morgez, rue Centrale n° 4. _____
 Chanson Gustave _____ fils légitime _____
 de Alfred Chanson, _____ (Profession:) employé porteur, _____
 de Moiry _____ domicilié à Morgez, _____
 et de Sanny Victoire Bernet, sa femme, _____
 de Bureigny. _____

Inscrit au présent registre le dix juin _____
 mil huit cent huitante deux _____ sur la déclaration de Alfred Chanson,
 père de l'enfant nouveau-né: _____

Confirmé après lecture faite :

A. Chanson

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Lausanne.

Henri Joveret
Proc.

N° 61.

Bonzon Berthe Lanny
Hélène.

Le vingt deux juin _____ mil huit cent huitante deux,
 _____ à neuf _____ heures _____ avant midi est né
 à Morges, campagne Berlin, _____
 Bonzon Berthe Lanny Hélène _____ fille légitime _____
 de Jean Charles Benjamin Bonzon _____ (Profession:) agriculteur, _____
 de Complots _____ domicilié à Morges, _____
 et de Françoise dite Lanny Bernard nee Vez, veuve, _____
 de L. H. _____

Inscrit au présent registre le vingt deux juin _____
 mil huit cent huitante deux, _____ sur la déclaration de Jean Charles Ben-
 jamin Bonzon, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Jean Bonzon

L'officier de l'état civil :

Commisnaire à l'office de l'état civil de La Sarraz. *Henri Jorwerth*
Jorwerth

N° 62.

Crottaiz Arthur.

Le quatre juin _____ mil huit cent huitante deux,
 _____ à sept _____ heures _____ avant midi est né _____
 à Morges, grande rue n° 50. _____
 Crottaiz Arthur, _____ fils légitime _____
 de Jean Théodore Crottaiz, _____ (Profession:) charpentier, _____
 de Chavannes-lès-Fortis, (Fribourg), domicilié à Morges _____
 et de Marie Ulrike Catharine nee Dechenaux, veuve, _____
 de Mety, (Fribourg), _____

Inscrit au présent registre le quatre juin _____
 mil huit cent huitante deux, _____ sur la déclaration de Jean Théodore
 Crottaiz, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Georges Kottler

L'officier de l'état civil :

Commisnaire à l'office de l'état civil de La Sarraz. *Henri Jorwerth*
Jorwerth

N^o 63.

Guggisberg Samuel.

Le vingt huit juin _____ mil huit cent huitante deux,
 _____ à six _____ heures _____ après midi est né
 à Morges, rue des Alpes n^o 1. _____
 Guggisberg Samuel _____ fils légitime _____
 de Gottfried Guggisberg, _____ (Profession:) maître d'hôtel _____
 de Belp, Canton de Berne, _____ domicilié à Morges, _____
 et de Anne Elisabeth Obrsch, femme, _____
 de Nyonnais, Canton de Berne, _____

Inscrit au présent registre le dix huit juin _____
 mil huit cent huitante deux, _____ sur la déclaration de Gottfried Guggis-
 berg, père de l'enfant nouveau-né: _____

Confirmé après lecture faite :

Gottfried Guggisberg

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Belp.

Henri Jorwerth

N^o 64.

Berthold Gustave Sulet.

+

Le six juillet _____ mil huit cent huitante deux,
 _____ à six _____ heures _____ avant midi est né
 à Morges, Passage de la Voûte n^o 3. _____
 Berthold Gustave Sulet, _____ fils légitime et jumeau _____
 de Charles Sulet August Berthold, _____ (Profession:) prêtre, _____
 de Chandonvey _____ domicilié à Morges, _____
 et de Marie Louise Reichert, femme _____
 de Laclaux, _____

Inscrit au présent registre le six juillet _____
 mil huit cent huitante deux, _____ sur la déclaration de Charles Sulet August
 Berthold, père de l'enfant nouveau-né: _____

Confirmé après lecture faite :

Berthold Charles

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Villars 729.

Henri Jorwerth

N° 65.

Berthold Edmond Marc.

+

Le six juillet _____ mil huit cent huitante deux, _____
à six _____ heures et quinze minutes _____ avant midi est né _____
à Morgez, Village de la route n° 1. _____
Berthold Edmond Marc, _____ fil légitime et jeune, _____
de Charles Jules Auguste Berthold _____ (Profession:) prêtre, _____
de Chantonnay, _____ domicilié à Morgez, _____
et de Marie Louise Reichel, sa femme, _____
de Rochoux, _____

Inscrit au présent registre le six juillet _____
mil huit cent huitante deux, _____ sur la déclaration de Charles Jules Auguste
Berthold, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Berthold Charles

L'officier de l'état civil :

Commisnaire d'officier de l'état civil de Pillant d'Yvetot 

N° 66.

Hugonnet Edouard Frédéric


Le huit juillet _____ mil huit cent huitante deux, _____
à huit _____ heures _____ après midi est né _____
à Seyrolles, Commune de Morgez, _____
Hugonnet Edouard Frédéric _____ fil légitime _____
de George Henri Hugonnet, _____ (Profession:) notaire _____
de Morgez et de Gollion _____ domicilié à Morgez _____
et de Elizabeth Alice née Storry, sa femme, _____
de York. (Angleterre) _____

Inscrit au présent registre le huit juillet _____
mil huit cent huitante deux, _____ sur la déclaration de George Henri
Hugonnet, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Hugonnet 

L'officier de l'état civil :

Commisnaire d'officier de l'état civil de Cottoray. 

N^o 67.
Friderici Anna Blémeuse
Louise.

Le dix huitlet _____ mil huit cent huitante deux, -
_____ à _____ heure quarante cinq minutes _____ après midi est née
à Moriget, rue centrale n^o 13. _____
Friderici Anna Blémeuse Louise _____ fille légitime _____
de Charles Victor Friderici, _____ (Profession:) Substitutant _____
de Allaman, _____ domicilié à Moriget _____
et de Françoise Louise née Plans, Vafanua _____
de Lautanua. _____

Inscrit au présent registre le onze huitlet _____
mil huit cent huitante deux, _____ sur la déclaration de Charles Victor
Friderici, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

N. Friderici

L'officier de l'état civil :

Communiq^{ue} à l'officier de l'état civil de Moriget

Samuel Gouvert
Prot.

N^o 68.
Von Auser Louise Marie.

Le douze huitlet _____ mil huit cent huitante deux,
_____ à douze _____ heures et trente minutes _____ après midi est née
à Moriget, grande rue n^o 68, _____
Von Auser Louise Marie, _____ fille légitime _____
de Samuel Henri Louis Von Auser, _____ (Profession:) droguiste, _____
de Benken, Canton de Zurich _____ domicilié à Moriget, _____
et de Augustine Fanny Juliana Perret-Sauveret, Vafanua, _____
des Loch, Canton de Neuchâtel. _____

Inscrit au présent registre le treize huitlet _____
mil huit cent huitante deux, _____ sur la déclaration de Samuel Henri
Louis Von Auser, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

S. von Auser

L'officier de l'état civil :

Communiq^{ue} à l'officier de l'état civil de Benken.

Samuel Gouvert
Prot.

N° 69.
Paravel Alois.

Le quinze d'août _____ mil huit cent huitante deux,
à trois heures _____ après midi est né
à Morgez, place de l'église n° 5.
Paravel Alois, _____ fils légitime
de Jacob Paravel, _____ (Profession:) agriculteur.
de L. S. B., _____ domicilié à Morgez,
et de Marie Louise Raymond, sagesse.
de Vaulion, _____

Inscrit au présent registre le dix sept d'août _____
mil huit cent huitante deux, _____ sur la déclaration de Jacob Paravel,
père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :
Jacob Paravel

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de L. S. B.

Beniljowest
[Signature]

N° 70.
Binggeli Jeanne Marguerite.

Le vingt quatre d'août _____ mil huit cent huitante deux,
à neuf heures _____ après midi est née
à Morgez, grande rue n° 98
Binggeli Jeanne Marguerite _____ fille légitime
de Louis François Binggeli _____ (Profession:) boulanger,
de Wärleren, canton de Berne, domicilié à Morgez.
et de Anne Vermy veuve Sigross, sagesse
de Haut, canton de Fribourg.

Inscrit au présent registre le vingt cinq d'août _____
mil huit cent huitante deux, _____ sur la déclaration de Louis François
Binggeli, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :
Louis Binggeli

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Wärleren.

Beniljowest
[Signature]

5 | XI
| 99

N^o 71.

Suat Ernest

Le vingt cinq juillet _____ mil huit cent huitante deux,
à sept heures _____ avant midi est né
à Peyrolles, commune de Moorget, _____
Suat Ernest, _____ fil légitime _____
de François Charles Suat _____ (Profession:) agriculteur, _____
de Chateaux _____ domicilié à Moorget, _____
et de Marie Thérèse née Desmiers, veuve, _____
de Bétheny, Haute-Savoie, France, _____

Inscrit au présent registre le vingt six juillet _____
mil huit cent huitante deux, _____ sur la déclaration de François Charles
Suat, père de l'enfant nouveau-né, _____

Confirmé après lecture faite :

Charles Suat

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Moorget.


N^o 72.

Lupin Emile Léon

+

Le vingt huit juillet _____ mil huit cent huitante deux,
à neuf heures _____ avant midi est né
à Moorget, grande rue n^o 70. _____
Lupin Emile Léon _____ fil légitime _____
de Emile Philippe Lupin _____ (Profession:) gypsiar, _____
de Frangy, Haute-Savoie, France, domicilié à Moorget, _____
et de Jenny Françoise Alexandrine Pête, veuve, _____
de Moorget et de Lonay, _____

Inscrit au présent registre le vingt neuf juillet _____
mil huit cent huitante deux, _____ sur la déclaration de Emile Philippe
Lupin, père de l'enfant nouveau-né, _____

Confirmé après lecture faite :

Lupin Emile

L'officier de l'état civil :

Communiqué à la Chancellerie d'état.



Registre des naissances A.

N^o 73.
Burnier Julie Marie.

Le six Août _____ mil huit cent huitante deux,
_____ à dix _____ heures _____ avant midi est née
à Morges, grande rue n^o 31. _____
Burnier Julie Marie, _____ fille légitime, _____
de Gustave Edouard Burnier, _____ (Profession:) couvreur _____
de Rostinier, _____ domicilié à Morges, _____
et de Pauline Sophie Silet, sages-femmes, _____
de Chateau-d'Or, _____

Inscrit au présent registre le huit Août _____
mil huit cent huitante deux, _____ sur la déclaration de Gustave Edouard
Burnier, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Gustave Burnier

L'officier de l'état civil :

Communiq^{ue} aux officiers de l'état civil de Rostinier, Beniljovers sages-femmes

N^o 74.
Porney François Henri.

Le vingt huit Août _____ mil huit cent huitante deux, _____
_____ à trois _____ heures _____ avant midi est né
à Morges, grande rue n^o 23. _____
Porney François Henri _____ fils légitime, _____
de François Henri Porney _____ (Profession:) menuisier _____
de Lantano et de Belmont, _____ domicilié à Morges, _____
et de Louise Marie Luyet, sages-femmes, _____
de Arolodou, Canton de Pécus, _____

Inscrit au présent registre le vingt huit Août _____
mil huit cent huitante deux, _____ sur la déclaration de François Henri
Porney, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

François Porney

L'officier de l'état civil :

Communiq^{ue} aux officiers de l'état civil de Lantano et Pully, Beniljovers sages-femmes

N^o 75.
Heimo Jeanne Louise Léonie

Le trois Septembre _____ mil huit cent huitante deux
à six _____ heures et trente minutes _____ avant midi est né(e)
à Morges, rue des Boucheries N^o 1. _____
Heimo Jeanne Louise Léonie _____ fille légitime _____
de Jean Heimo _____ (Profession:) employé au chemin de fer,
de Savel et de Triboury _____ domicilié à Morges.
et de Marie Benoitte François Viret, sa femme, _____
de Villant-Piercelin. _____

Inscrit au présent registre le cinq Septembre _____
mil huit cent huitante deux _____ sur la déclaration de Jean Heimo,
père de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

Henry Jean

L'officier de l'état civil :

Communiq^{ue} sur Officiers de l'état civil de Savel et de Triboury.

Henri Jorwert suppl^é
Prot.

N^o 76.
Kratzer Bertha.

Le cinq Septembre _____ mil huit cent huitante deux,
à une _____ heure _____ avant midi est né(e)
à Morges, Campagne Berlin. _____
Kratzer Bertha, _____ fille légitime _____
de David Kratzer, _____ (Profession:) agriculteur, _____
de Aeschi, Canton de Berne, _____ domicilié à Morges.
et de Magdelaine Mäder, sa femme, _____
de Madiswyl, Berne. _____

Inscrit au présent registre le six Septembre _____
mil huit cent huitante deux, _____ sur la déclaration de David Kratzer,
père de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

David Kratzer

L'officier de l'état civil :

Communiq^{ue} à l'officiers de l'état civil d'Aeschi.

Henri Jorwert suppl^é
Prot.

N^o 77.
Marguerat Octavie.
+

Le quatre Septembre _____ mil huit cent huitante deux, _____
à sept _____ heures _____ avant midi est née
à Moingt, rue Centrale n^o 3 _____
Marguerat Octavie _____ fille légitime _____
de Louis Samuel Marguerat, _____ (Profession:) agriculteur, _____
de Lutry, _____ domicilié à Moingt, _____
et de Sophie Durand, sa femme, _____
de Genève, _____

Inscrit au présent registre le six Septembre, _____
mil huit cent huitante deux, _____ sur la déclaration de Louis Samuel
Marguerat, père et légal représentant _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Samuel Marguerat

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Lutry.

Hemilpouwert
[Signature]

N^o 78.
Marguerat Julia.

Le cinq Septembre _____ mil huit cent huitante deux, _____
à six _____ heures _____ avant midi est née
à Moingt, rue Centrale n^o 3 _____
Marguerat Julia, _____ fille illégitime _____
de Marceline Marguerat, _____ (Profession:) peint, _____
de Lutry, _____ domicilié à Moingt. — La mère est fille
et de Louis Samuel Marguerat et _____
de Sophie née Durand, _____

Inscrit au présent registre le sept Septembre _____
mil huit cent huitante deux, _____ sur la déclaration de Adèle Hechler,
de Lengon, Canton d'Argovie, domiciliée à Moingt, sage-femme qui a assisté à la naissance.

Confirmé après lecture faite :

Adèle Hechler

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Lutry.

Hemilpouwert
[Signature]

N° 79.

Von Auzé Blanche Marguerite

+

Le huit septembre _____ mil huit cent huitante deux,
 _____ à dix _____ heures _____ avant midi est née
 à Morges, rue Saint Louis N° 2.
 Von Auzé Blanche Marguerite, _____ fille légitime _____
 de Henri Von Auzé, _____ (Profession:) prêtre,
 de Belleney, Canton de Zurich, - domicilié à Morges,
 et de Suzanne Marie Weilly, femme
 de Schickel.

Inscrit au présent registre le onze septembre _____
 mil huit cent huitante deux _____ sur la déclaration de Henri Von Auzé,
 père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Henri von Auzé

L'officier de l'état civil :

Commisaires de l'office de l'état civil de Belleney.

Henri Jorret

N° 80.

Vallotton Alfred Auguste

8	XI
	99.

Le neuf septembre _____ mil huit cent huitante deux,
 _____ à onze _____ heures et trente minutes _____ après midi est né
 à Morges, rue du Lac N° 52.
 Vallotton Alfred Auguste _____ fils légitime _____
 de Samuel Vallotton _____ (Profession:) esotain,
 de Vallorbet _____ domicilié à Morges,
 et de Louise Emilie Demierre, femme,
 de Chandon.

Inscrit au présent registre le onze septembre _____
 mil huit cent huitante deux _____ sur la déclaration de Samuel Vallotton,
 père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

S. Vallotton Not.

L'officier de l'état civil :

Commisaires de l'office de l'état civil de Vallorbet.

Henri Jorret

Registre des naissances A.

N° 81.

Demont François Henri.

+ 1883

Le vingt septembre _____ mil huit cent huitante deux,
 _____ à cinq _____ heures _____ après midi est né
 à Morges, grande rue n° 23. _____
 Demont François Henri _____ fils légitime _____
 de Henri Louis Demont _____ (Profession:) agriculteur, _____
 de Applet, _____ domicilié à Morges, _____
 et de Henriette Gibard, sagesse, _____
 de Applet et de Reverollet. _____

Inscrit au présent registre le vingt deux septembre _____
 mil huit cent huitante deux, _____ sur la déclaration de Henri Louis Demont,
 père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Henri Demont

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil d'Applet.



N° 82.

Barrer Anna Caroline

Le vingt neuf septembre _____ mil huit cent huitante deux,
 _____ à deux _____ heures _____ après midi est née
 à Morges, grande rue n° 85, _____
 Barrer Anna Caroline _____ fille légitime _____
 de Mrs Victor Barrer _____ (Profession:) instructeur militaire, _____
 de Wolfwil, Canton de Solothurn, domicilié à Pière, _____
 et de Marie Elita née Blanc, sagesse, _____
 de Travers, Canton de Neuchâtel. _____

Inscrit au présent registre le trois septembre _____
 mil huit cent huitante deux, _____ sur la déclaration de Mrs Victor Barrer,
 mère de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

V. J. Barrer

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux officiers de l'état civil de Wolfwil et de Pière.



N° 23.

Regamey Célestine.

Le deux Octobre _____ mil huit cent huitante deux,
 _____ à douze _____ heures _____ après midi est née
 à Morges, Grande rue n° 35,
 Regamey Célestine _____ fille légitime _____
 de Charles Regamey, _____ (Profession:) agent de police, _____
 de Lausanne, _____ domicilié à Morges, _____
 et de Marianne née Clerc, veuve, _____
 de Lausanne.

Inscrit au présent registre le quatre Octobre _____
 mil huit cent huitante deux, _____ sur la déclaration de Charles Regamey,
 père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Regamey Ch.

L'officier de l'état civil :

Communiq. à l'officier de l'état civil de Lausanne,



N° 24.

Serey Jean Pierre

+

Le sept Octobre _____ mil huit cent huitante deux,
 _____ à huit _____ heures et trente minutes _____ avant midi est né
 à Morges, rue des Alpes n° 3,
 Serey Jean Pierre, _____ fils légitime _____
 de François Louis Henri Serey, _____ (Profession:) praticien, _____
 de Maracon, _____ domicilié à Morges, _____
 et de Marie Joseph Mathy, veuve, _____
 de Montigny-Ville (Valais).

Inscrit au présent registre le sept Octobre _____
 mil huit cent huitante deux, _____ sur la déclaration de François Louis
 Henri Serey, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Fr. Serey Mathy

L'officier de l'état civil :

Communiq. à l'officier de l'état civil de Valais.



N° 85.
Favre Emile Louis Henri.

Le cinq octobre _____ mil huit cent huitante deux,
à cinq _____ heures et quinze minutes, avant midi est né
à Morgez, place de la gare et St. _____
Favre Emile Louis Henri, _____ fils légitime _____
de Daniel Marie Louis Favre, _____ (Profession:) agriculteur _____
de Aubonne et de Gijnd _____ domicilié à Morgez, _____
et de Henriette Louise Suzanne née Povy, sagesse, _____
de Pufflans le Château, _____

Inscrit au présent registre le sept octobre _____
mil huit cent huitante deux, _____ sur la déclaration de Daniel Marie
Louis Favre, père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Daniel Favre

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux officiers de l'état civil d'Aubonne et de Gijnd. 

N° 86.
Sarbel Auguste Jules.


Le douze octobre _____ mil huit cent huitante deux,
à deux _____ heures _____ après midi est né
à Morgez, à la Blancherie, _____
Sarbel Auguste Jules _____ fils légitime _____
de de François Sarbel _____ (Profession:) mécanicien, _____
de Goumoens le Sua, _____ domicilié à Morgez, _____
et de Sophie Péclert, sagesse, _____
de Mornay, _____

Inscrit au présent registre le douze octobre _____
mil huit cent huitante deux, _____ sur la déclaration de François Sarbel
père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

François Sarbel,

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil d'Ecublens. 

N^o 87.

Villard Amélie Louise.

Le quinze Octobre _____ mil huit cent huitante deux,
à quatre heures et trente minutes avant midi est née
à Morges, grande rue n^o 25.
Villard Amélie Louise, _____ fille légitime
de Henri Charles François Villard _____ (Profession:) cordonnier,
de Morges et de Loney, _____ domicilié à Morges,
et de Marie Amélie Arjonaud, veuve,
de Vaulion.

Inscrit au présent registre le dix sept Octobre _____
mil huit cent huitante deux _____ sur la déclaration de Henri Charles
François Villard, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

François Villard

L'officier de l'état civil :

Communiq^{ue} à l'officier de l'état civil de Loney.

Henri Jorwerth

N^o 88.

Boissat Sophie.

Le vingt Octobre _____ mil huit cent huitante deux,
à six heures _____ avant midi est née
à Morges, rue du lac n^o 3.
Boissat Sophie _____ fille légitime
de Henry Boissat, _____ (Profession:) sabotier,
de Albens, (Savoie, France.) _____ domicilié à Morges,
et de Marie Stadelin, veuve,
de Lavorgne, (Haute Savoie, France.) _____

Inscrit au présent registre le vingt Octobre _____
mil huit cent huitante deux, _____ sur la déclaration de Henry Boissat,
père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Boissat

L'officier de l'état civil :

Communiq^{ue} à la Chancellerie d'Etat.

Henri Jorwerth



Ce volume se termine par le n^o 88 des inscriptions de l'année 1882. La suite se
trouve dans le volume commençant par le n^o 89. — Ce qui nous certifie.
Morges, le vingt octobre mil huit cent huitante deux. — L'officier de l'état civil

Henri Jorwerth

A
B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
Y
Z

1876.

Aubertot Louise Constante 42

Anken Charles Jean 46

1877

Anans Valentine Louise 79

Aegerter Jeanne Marie 84

1878.

André Marie Julie 116

Adolphe Baptiste Joseph 166

1879.

Anken Ferdinand Louis 198

Aegerter Louise 224

1880.

André Louis Henri François 263

1881.

Anken Lina Louise 326

Aegerter Alina Parthe Marie 340

1882.

Authier Charlotte Jenny 351

Adam François Victor 357

Un double conforme a été envoyé le 21 Octobre 1882,
l'autre à l'autorité cantonale, en exécution de l'article 2 de la loi.

Morges, le 21 Octobre 1882.



L'Officier de l'état civil
Abundant pour vous
[Signature]

N° 87.

Villard Amélie Louise.

Le quinze Octobre _____ mil huit cent huitante deux,
 _____ à quatre _____ heures et trente minutes _____ avant midi est née
 à Morges, grande rue n° 25. _____
 Villard Amélie Louise, _____ fille légitime _____
 de Henri Charles François Villard _____ (Profession:) cordonnier, _____
 de Morges et de Loney, _____ domicilié à Morges, _____
 et de Marie Amélie Arjmand, veuve, _____
 de Vaulion. _____

Inscrit au présent registre le dix sept Octobre _____
 mil huit cent huitante deux _____ sur la déclaration de Henri Charles
 François Villard, père de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

François Villard

L'officier de l'état civil :

Communié à l'officier de l'état civil de Loney.

Henri Jorvois

N° 88.

Boissat Sophie.

Le vingt Octobre _____ mil huit cent huitante deux,
 _____ à six _____ heures _____ avant midi est née
 à Morges, rue du Lac n° 3. _____
 Boissat Sophie _____ fille légitime _____
 de Henry Boissat, _____ (Profession:) sabotier, _____
 de Albens, (Savoie, France.) _____ domicilié à Morges, _____
 et de Marie Stadelin, veuve, _____
 de Savoyet, (Haute Savoie, France.) _____

Inscrit au présent registre le vingt Octobre _____
 mil huit cent huitante deux, _____ sur la déclaration de Henry Boissat,
 père de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

Boissat

L'officier de l'état civil :

Communié à la Chancellerie d'Etat.

Henri Jorvois



Les volumes se terminent par le n° 88 des inscriptions de l'année 1882. La suite se
 trouve dans le volume commençant par le n° 89. — Ce que nous certifions. —
 Morges, le vingt octobre mil huit cent huitante deux. — L'officier de l'état civil

Henri Jorvois

A
B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
Y
Z

1876.

Aubertot Louisa Constante 42

Anken Charles Jean 46

1877

Arnand Valentine Louisa 79

Aegerter Jeanne Marie 84

1878.

André Marie Julie 116

Adolphe Baptiste Joseph 166

1879.

Anken Ferdinand Louis 198

Aegerter Louisa 224

1880.

André Louis Henri François 263

1881.

Anken Lina Louise 326

Aegerter Alina Parthe Marie 340

1882.

Authier Charlotte Jenny 351

Adam François Victor 357

Un double conforme a été envoyé le 21 Octobre 1882,
l'autre à l'autorité cantonale, en exécution de l'article 2 de la loi.

Morges, le 21 Octobre 1882.



L'Officier de l'état civil
Abundant pour vous
[Signature]

1876.

Bally Anne Robine	7
Bonzon Charlot William	11
Birki Henri Elise	13
Bristlen Francois Alfred	13
Beneay Eugenie Pauline	16
Betty Emile Ferdinand	21
Borgeaud enfant né-mort	29
Bianchi Jean Francois	30
Blanc Emile Francois	32
Bedencon Louis Edouard	32
Bachmann Alice Elise.	34
Barblan Margrèta	35
Bovey Francois Louis	40
Blanchard Julie Louise	41
Borboin Lina Augustina.	46
Burli Gouffier Albert	49
Benzencon Edouard Cesar Joseph	53.
Berthoud enfant né-mort	59.
Bujard Henri Frederic	60
1877.	
Basset Auguste	65
Bidany Robert Henri	68
Barbey Louis Emile	69
Basset Lina Emma.	77
Birki Lina	77
Bolomey Lyline Jenny.	78
Bachmann Gustave	84
Burnier Antoinette Louis.	88
Barblan Gustave Adolphe.	92.
Bonzon Ernest Frateric Gustave	94
Birli Wilhelm Albert	96
Bovey Jules Louis.	100
Bolomey Auguste Louis.	104
Blanc Louis Henri Edouard.	102

Bujard Louis Eugène	110
Bar Blanche Suzanne. (née Gauthier)	110
1878.	
Bérout Marius Charles Samuel Auguste	121
Byrde Jules Henri	128
Bally Georges Alfred	135
Bachmann Aline Elise	143
Bidany Emma.	149
Badan Louis Francois	154
Burnent Louis Charles.	154.
Beneay Constant	156
Brébaz Jeanne Lydie	156
Bouvard Etienne	159
Burnier Auguste Paul	168
Barblan Maria	170
1879.	
Baudet Blanche Rosa.	176
Berthoud Louis.	177.
Badan Marguerite Celestine	178
Borboin Georges Louis	188
Benzencon Henri	192
Bujard Eugène Samuel	192
Brügger Marguerite Berthe	194
Basset Berthe.	205
Bidany Sophie Caroline	207
Bérout Antoinette Rosa Léa	208
Burdet Lina Léa Marguerite	215
Byrde Francois Louis.	219
Bähler Henriette Sophie	224
Burnier Marguerite Sophie	226
Bovey Jeanne	227
1880.	
Birki Anne Elisabeth.	229
Bouillon Louis Emile	236
Barraud Louis	249

B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
Y
Z

1880.

Bezencon Edmond Gustave.
 Badan Berthe
 Bosshard Henri
 Patty Julie Helene.
 Bachofer Paul Albert.

1881.

Barbey Jules Alfred
 Bonzon Henri Albert.
 Bonzon Jean Louis.
 Briner William Auguste
 Bujard Jules Francois
 Blanc Louis.
 Binggeli Olaus Louis
 Berthold Auguste Marie Jeanne.
 Brélat Francois Louis.
 Bonzon Henriette Emma
 Bron Auguste Frederic.
 Bernier Marie Octave
 Bratilland Victor Louis.
 Borboin Jules.
 Bouvard enfant né-mort
 Bringer Jeanne Blanche
 Bovard Henri Daniel
 Boburey Cecile Marguerite
 Berger Marie Louise Lillian
 Besson Remy.

1882.

Binger Charles.
 Blanchard Jeanne Marguerite
 Berthoud Alice
 Bujard Emile.
 Byrde Emile Marguerite.
 Bérard Jules Henri
 Baudet Charles.

256	Bierki enfant né-mort	371
265	Bähler Emma.	376
266	Bezencon Marguerite Marie	377
271	Bonzon Berthe Fanny Helene.	378
284	Berthold Gustave Jules.	379
	Berthold Edouard Marie.	380
288	Binggeli Jeanne Marguerite	382
289	Burnier Jules Marie.	384
289	Marrer Anne Genevieve.	388
290	Poisson Sophie.	391
292		
293		
307		
307		
309		
310		
313		
314		
318		
319		
321		
321		
327		
337		
340		
344		
348		
354		
356		
357		
362		
369		
370		

1876.

Cury Louise 4
 Chateroud Eugénie Honorine 5
 Carin Paul 9
 Coigny Alphonse 10
 Chapuisat Jules Albert 10
 Cruchon enfant né-mort 19
 Chaudet Berthe Lucie 20
 Cornetta Julie Alexandrine 28
 Chauvet Jenny Marie 40
 Christe Marie Henriette 41
 Capt Jeanne Marguerite 44
 Coderoy enfant né-mort 45
 Comte Henri Joseph 51
 Cristeler Emile Samuel 54
 1877.
 Coderoy Marie Justine 62
 Chamot Charles Samuel 73
 Cortray Henri Louis Adrien 73
 Carin Frédéric 75
 Christin Louis Marie Charles 75
 Chollet Rosa 76
 Chapuisat Henri Albert 80
 Christin Jules Ernest 81
 Constançon Ruth Evangeline Stéphan 82
 Coigny enfant né-mort 86
 Coigny enfant né-mort 86
 Cury Marie 99
 Christin Paul 100
 Chanel enfant né-mort 103
 Christe Charles Gustave 109
 1878.
 Cuénod Henri Aloyse 114
 Cruchon Pauline Marguerite 117
 Brottey Marie 121

Comte Josephine Louise 131
 Bentlioret Marie Louise 140
 Corbaz Auguste François Louis 146
 Coigny Louis 159
 Coderoy Jean Gabriel 164
 1879.
 Chautou Alfred 177
 Christin Louis Lion 179
 Christin Louis Marie Antoine 180
 Christe Henriette Caroline 182
 Chaudet Louise Henriette 187
 Chanel Marguerite 187
 Cury Jeanne 188
 Crutaz Marie 219
 Chavanel dit Lavozy Auguste 220
 Bentlioret Louise Henriette 221
 1880.
 Cristeler Georges 230
 Crosot Julie 243
 Courvoisier Louise Adèle 247
 Chenuet Louis Alfred 249
 Chollet Julie 250
 Calame Jules Henri 251
 Chollet Georges 253
 Cury Jean 255
 Chandon Jeanne Léa 266
 Chuard Henri Alexandre 267
 Coigny Julie 269
 Comte Louis François 272
 Cart Frédéric Auguste 277
 Chanel Albert 281
 Chanel Marie Louise 281
 1881.
 Chauvet Rose Marie Louise 294
 Christe Marie Jenny 295

C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
Y
Z

1881.

Comette déité améthyste.	304
Cherrier Jean Claude	306
Courvoisier Charles Félix.	329
Crochon Jeanne Marie.	330
Crochon François Albert.	331
Christeler Marie	331
Cuny Blaise.	338

1882.

Chaillet Jules Robert.	352
Chapuisat Charles Marie.	353
Cometta Colette Marie	373
Coigny Charles.	375.
Chanson Gustave.	377
Crotaz Arthur.	378

1876.

Dumont et sibs Marie	3
Dizerens Marie	17
Desponde Jules Edmond	22
Dottrens Louise Eugénie	23
Delaporte Louis Henri	24
Deleval Albert Léon	24
Dizerens Jules Louis	29
Deschamps Charles Jérémie	33
Dettrwiler Louis	58

1877.

Ducrot Pauline	66
Détraz Paul	71
Dordaz Louise Valentine	76
Dizerens Elise Eugénie	85
Darbelay Marie Hortense	87
Dufey Elise Susanne	87
Dizerens Julie	89
d'Andiran Emile Caroline	90
Déruez enfant né-mort	101
Delisle Martha	105

1878.

* Dibbard Georges Marius	115
Desponde William Gustave.	124
Dreyfus enfant né-mort	128
Deschamps Léna	130
Deleval Paul Emile	133
Dufaux Louise Henriette.	136
Détraz Ida	147
Déruez Emma Louise	148
Dizerens Thérèse	151
Dizerens enfant décès avant l'inscription	155
Delisle Samuel Janet.	167
Dupuit Emma Albertine	173

1879.

Deluz Louise Charlotte.	185
Dreyfus Rosa	190
Dibbard Marie Alice	195
Deleval Paul	195
Dizerens enfant né-mort.	196
Desponde Henri	198
de Sandol-Roy Maria Elisabeth Antoinette Lucile	208
Dizerens Léna Marguerite	209
de Meuron Alice Suzanne Louise.	218
Dupuit Paul.	228

1880.

Détraz Edouard.	232
Dutoit enfant né-mort.	236
Dizerens Louis.	237
Deschamps Julia	242
Dizerens Jules Albert	252
Desponde Géorgine	262
Décombas Ernest Louis (recomm.)	275
Dreyfus Caroline	278
Delisle Louis François	280
de Sandol-Roy Eugène Henri	286
Dizerens Louis.	290
Defilippini Caroline Martha	291
Duboué Ernest William Léonard.	294
Dumarkheray John Henri	296
Demartines Henri	303
Delisle Robert	317
Dormond Jules Henri	320
Dizerens Emile	322 ^{1/2}
Dizerens Albert	322 ^{1/2}
Deschamps Claude Florentine	333
David Alfred Marcel.	344
Dizerens Marie Fanny.	347
Dreyfus Emma.	350

D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
Y
Z

Diferent Subans.

370

de Blonay Maurice Paul Andé.

375

Demont François Henri.

388

1876.

Erbe Joseph

6

1877.

Mess Jean Albert

80

1878.

Erbe Jean Andre

131

1881.

Erbe : Rudolphe.

246

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

Y

Z



1876

Fatio Albertine Jeanne	25
Favrod Marie Henri	57
Féder Emma Astabie	60

1877

Favey Marie Henri	74
Failloubaz Charles Samuel	78
Félix Alois Henri	96
Ford Mathilde Hélène	108

1878.

Frédéric Léna Marie	129
Fiauy Henri William	136
Forney Louise Fanny	137

1879.

Féder Charles Louis Marie.	181
Favey Jules Louis	201

1880.

Fessler Henriette Fanny Louise.	238
Ferrari Jean Mathias	231.
Forney Louis François	250
Furavel Berthe Marie	252
Friderici Henri Clement	254
Fehlmann Marie Adèle.	258
Favey Charles Eugène.	270

1881.

Ferrari Marie Joseph Louis	300
Fessler Louis Rodolphe.	306
Félix Louis Henri Philippe.	310
Friderici Berthe Louise	328

1882.

Frey Léna Adèle.	352
Frédéric Alphonse Louis.	358
Favey Cosima.	363
Féder Robert Gustave.	367
Fischer Suzanne Blaise.	376
Friderici Anna Blévenne Louise.	381
Furavel Alois.	382
Forney François Henri	384



Handwritten text in a narrow column on the right edge of the page, including several instances of the letter 'X' and other illegible characters.

1876.

Gros John Henri	1
Golay Helene Marguerite Celine	4
Giroud Marguerite Marie Emilie	14
Gandillon Emma	16
Gandillon Albert Louis	18
Grobety Eugene	25
Guesse Louis	38
Gempere Albertine	50
Golay Louise Marie	55

1877.

Grob Abel	
Grivet Charlotte Emile	
Gysi Elisabeth	
Guignard Rosine Adèle	
Gros Louise Julie	
Giroud Louis Alice	
Gandillon Eugénie Louise	
Golay Lucien Paul Georges Samuel	102
Giroud Henri Alfred.	105
Gerber Blanche Augustine	110
Gandillon David	112

1878.

Gross Marie Eugénie	115
Gandillon Elie Louise	149
Grivet Louis Emile	153
Giroud Helene Fanny	157
Genier Lina	163
Golay Georges Joseph	164

1879.

Gandillon Paul Justin	184
Gardel Georges Louis	188
Gonet Georges Charles Comand.	189
Golay Elvise Jules	198
Guignard Louis Emile	198
Grader Alfred Robert.	193
Gampet Jean Guillaume	199
Grand John Louis	200

Girard Henri Jaquet	202
Grubemann Marie Elisabeth	211
Golay Berthe Marguerite Marianne.	223

1880.

Grezes dit Gridel Romain Auguste.	235
Gonvers Albert Emile.	242
Giron Jean Louis	243
Golay Auguste Eloïse.	255
Gamberoni Auguste	256
Gardel Jeanne Fanny Henriette.	260
Girardet Charles Alexandre	261
Gampet Anna Jeanne.	262
Gardner Jules	263
Gandillon Louise Rosalie	268
Gandillon Henri Louis Francois	272
Garcin David Guillaume	274
Gillieron Sophie Eugénie	279
Garaynon Justin Jules Samuel	282

1881.

Gampet Ida Eugénie Anna.	285
Gandillon Armand Henri	287
Golay Henri Louis.	292
Giron Marie Cecile	297
Grubemann Flora Hortensia.	298
Golay Robert Jean Emile	300
Gonet Marie Elisabeth.	301
Grivet Jules	305
Guignard Charles Louis.	333
Gaimard Guillaume.	342

1882.

Giron Auguste Louis.	350
Gonvers Armand Henri.	359
Garaynon Alice Charlotte.	361
Golay Charles Edouard.	364
Gardel Marie Josephine	365
Gampet Marie	366

G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
Y
Z

Gardillon enfant - no 1000

374

Guggelberg Samml.

379

1876.

Henchos Louis Amédée	21
Heizi Marguerite Jeanne Louise	37
Hess Alfred Auguste	39
Hüttscher Pauline	48
Hugonnet Louis Emile	56.

1877

Huin Charles.	70
---------------	----

1878.

Hugonnet Violante Alina	145
Hüttscher Jeanne Berthe.	150
Huin Auguste François	153
Hugonnet Ernest.	162
Heimo Arthur François Louis	169
Hugonnet Gustave	170

1879.

Hugonnet enfant né. mort	185
Haltmeier Emil Henri	190
Hugonnet Aloys Samuel	217
Heimo Emma Louise Maria	222.
Huini Caroline Alina	225

1880.

Heizi Emmeline Caroline Céline	235
Hugonnet Emil Henri	275

1881.

Huini Louise Amélie	286
Heimo Louis Auguste.	296
Heizi Charles François	308
Huin Marie	308

1882.

Hugonnet Henri François	354
Huin Charles Frédéric.	372
Hugonnet Edmond Frédéric.	380
Heimo Jeanne Louise Louise	385

H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
Y
Z

1876.

Jaccoud Frédéricus	23
Janté Jules Constant	30
Johannot Ernest	38
Januarius André Ladet	55
Joly Henri Antoine	57

1877.

Johannot Marius Henri	95
Jenschmidt Franz Gottfried	99
Jayet Louise Marguerite	111
Juaké Elise	113

1878.

Joly Henri Chrest.	139
Jaccoud Jules Louis	148
Juvod Marguerite Jenny.	161

1879.

Januarius Hélène	180
Johannot Aline.	203
Jurbert Julia	216

1880.

Jayet Henri Emmanuel.	235
Joly Auguste Eugène	240
Jurbert Albert	257
Jenschmidt Alice Frieda Hélène	261
Jaccoud Louise.	271
Juvod Blanche Marie	277

1881.

Januarius Hortense Rotalie	287
Juat Gustave	313
Johannot Henri Louis	319
Jayet Charles Henri	330
Jurbert Louis.	336

1882.

Juat Ernest	383
-------------	-----



1876.

Köhli Marguerite	31
Köhli enfant ve-mort	37
Köhler Emma	42
Kradolfer Lina	58

1877.

Kratzer Maria	97
---------------	----

Köhli Bertha	119
--------------	-----

* Kremer Gustave Joseph Adrien.	158
---------------------------------	-----

1879.

Kriey Ernst Louis	183
-------------------	-----

Kurt Edmund Victor	215
--------------------	-----

1880.

Köhli Arnold.	229
---------------	-----

Kriey Maria Eugénie	246
---------------------	-----

Kratzer Emil	265
--------------	-----

1881.

Kick enfant ve-mort	299
---------------------	-----

* Kremer Samuel Victor	311
------------------------	-----

Kriey Victor Albert.	315
----------------------	-----

Köhli Edmund.	345
---------------	-----

1882.

Michael Marguerite Fauny.	365
---------------------------	-----

Kratzer Bertha.	385
-----------------	-----



1876.

Lenoir Alice 26
Longchamp Jean Louis. 50

1877

Linder Louise Roda 51

1878.

Lambelet Jules Marie 125
Linder Lina Roda. 157
Leyr Wilhelm 166
Loew Edgard Emmanuel Gabriel. 174

1879.

Lenzin Marie 202
Lembosky Henri Louis. 207
Lacroix-a-chez-Poinc Léon Adolphe 212
Longchamp Jules Joseph. 221

1880.

Leyzin Marie Elise Felicie (veuve) 232
Löffel Robert Alphonse 248
Lombard Berthe Alice 264

1881.

Lavanchy Marie Frédérique Victoria 304
Luzin Louis Jean Louis Henri 314
Lepmann Emma Louise 317
Leyr Martha. 334
Lembosky Emma Marie 339

1882.

Lavanchy Jeanne Sophie Roda 364
Liithi Marie Elise 372
Luzin Emma Léon. 383

L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
Y
Z

1876.

Martin Charles Albert	5
Muller Cicile	19
Marlézar Jean François Auguste	39
Muller décès avant inscription	42
Muller id	43
Meier Auguste.	44
Morel Alfred	52
Mouston Josephine	61
1877	
Maquelin Jeanne	72
Martin François	85
Mange Edmond Octave Henri	103
Moyard Jeanne Bernette	106
Moret enfant né mort	112
1878.	
Meillard Armand Julien	117
Martin Léna Marie	120
Meier Jean Robert.	123
Marlézag Gustave	124
Moyard Bertha Louise	130
Moret Marie Joseph.	137
Mouston Louise Marie	146
Mathy Jean Marie	155
Moyard Julie Emma.	162
Moret Alois Charles.	163
Mayer Victor Mathias	168
Muller Alphonse.	169
1879.	
Maquelin Lucie	178
Muller Lucien Albert.	182
Mange Blanche Marguerite	183
Moyard Rob. Emma.	201
Mouston Marie Elé.	213
Meiller Guide Robert	214

Muller Jenny Louise. 222

1880.

Meier Sophie Frederica	231
Moret Jean Mathias. (voir Ferron)	231
Moret Marie Louise	240
Moret Auguste.	241
Moyard Henri Jules	241
Mathy François Marie Alexis	244
Muller Albert Lucien Rodolphe	245
Mange Olga Palmyre Louise.	260
Maquelin Albert. Lecteur	282

1881.

Marlézag Charles Auguste.	283
Meilloud Charles Jules.	297
Mercier Charles Rodolphe Ferdinand.	299
Moret Marie Joseph Emile Marie Ferron.	300.
Muller Louise Jeanne	302
Muller Henri	303
Muller Louis	315
Muller Sophie Frederica.	316
Mélanjoli dit Lavy Marie Auguste	318
Moyard Julie Louise.	327
Manora Marie Rachel Juliette	332
Magnusat Charles Victor.	342

1882.

Mouston Jeanne Blise.	348
Morel Eugène Paul.	349
Moret Jeanne Albertine	350
Marguerat Octave.	386
Marguerat Julie	386

M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
Y
Z

1876.

Nicolas Benny

11

Nobs Samuel

12

1877.

Nicolas Louis

90

Pottaris Catherine Hermite Marguerite

93

1878.

Nicolas Auguste

171

Pottaris Remy Francois

174

1879.

Nobs Joseph

200

1881.
Nobel Louis Emma

316

1881.

Pottaris Charles Edward Jules

323

1882.

Nobel Auguste Jules

390

N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
Y
Z

Olivier 1876.
Alfred

O
P
Q
R
S
T
U
V
W
Y
Z

1876.

+	Panchaud Jeanne Eugénie	1
+	Panchaud Jeanne Louise	2
	Pache Jenny	7
	Pilet Henri	20
	Perrin Robert	27
	Perrin Berthe	27
	Panchaud Jules Albert	28
+	Panchaud Gabriel Henri	36
	Perrin Jules Louis Constant	43
	Piquet Elise Marie	49
	Panchaud Lucile	56

1877.

	Panchaud Emma Henriette.	69
	Pidouze Emilie	73
	Pavillard décidé avant l'inscription	89
	Poyet Elise Julie Marie	91
	Pilet Marie Adèle	94
	Paley Marie Amélie	101
	Perrin Berthe Emilie	111
	Perrinaty Augustina Adèle.	114

1878.

	Pilet Fanny.	122
	Piquet Adèle Louise	125
	Pera François Marguerite	126
	Pernet Pauline	133
	Prodollet Nancy Françoise Lydie	134
	Paquier Louis	135
	Perrin Alice Constante Eugénie	138
	Pavillard enfant né-mort	142
	Pernet Elvire	144
+	Panchaud Louis Alfred	145
	Poyet Louis Edouard	151
	Pasche Jules Henri	160
+	Panchaud Julie Elise.	160
	Poyet Jules Henri	165

	Pache Alice Clara Fanny.	165
	Peter Rosette Joseph.	166
	Pay François Joseph	167
	Perrin Robert Elie	172

1879.

	Panchaud Alice Louise.	176
	Piquet Georges Louis.	186
	Pavillard enfant né-mort.	194
	Prodollet Marguerite Suzanne	204
	Pilet Henri Constant.	206
	Pilet Jules.	213
	Perrin (décédé avant l'inscription.)	214
	Paquier Josephine Marguerite	216
	Péte Rose Louise.	218

1880.

	Poyet Jules Louis	233
	Panchaud Charles Albert.	233
	Poinbois Jules Henri	238
	Panchaud Charles Louis.	247
	Pelichet Louis Marie Henri	248
	Pasche enfant né-mort.	258
	Pasche Louise Alice	26
	Pavillard Robert	270
	Poyet Edouard Louis.	273
	Pilet Louis Adèle.	274
	Pillet enfant mort.	280

— 1881. —

	Péte Fanny Marie	301
	Pelichet Louise Berthe.	302
	Perey Louis.	309
	Pillet Alfred.	311
	Pierrehumbert enfant né-mort.	312
	Perrichon Léonie Thérèse Aurora.	322
	Pasche Léna Louise.	324
	Pasche Julie Julie.	325
	Piquet Bernard Eugène.	325
	Poinbois Marguerite Marie Charlotte.	326

P
Q
R
S
T
U
V
W
Y
Z

1881.

Pétriquin Adèle Thérèse	328
Pogot Marie Alfred.	329
Pilet Louis.	338
Pillet Antoinette.	343
Porchet Robert	343
Terrin Marie Antoinette	346

1882.

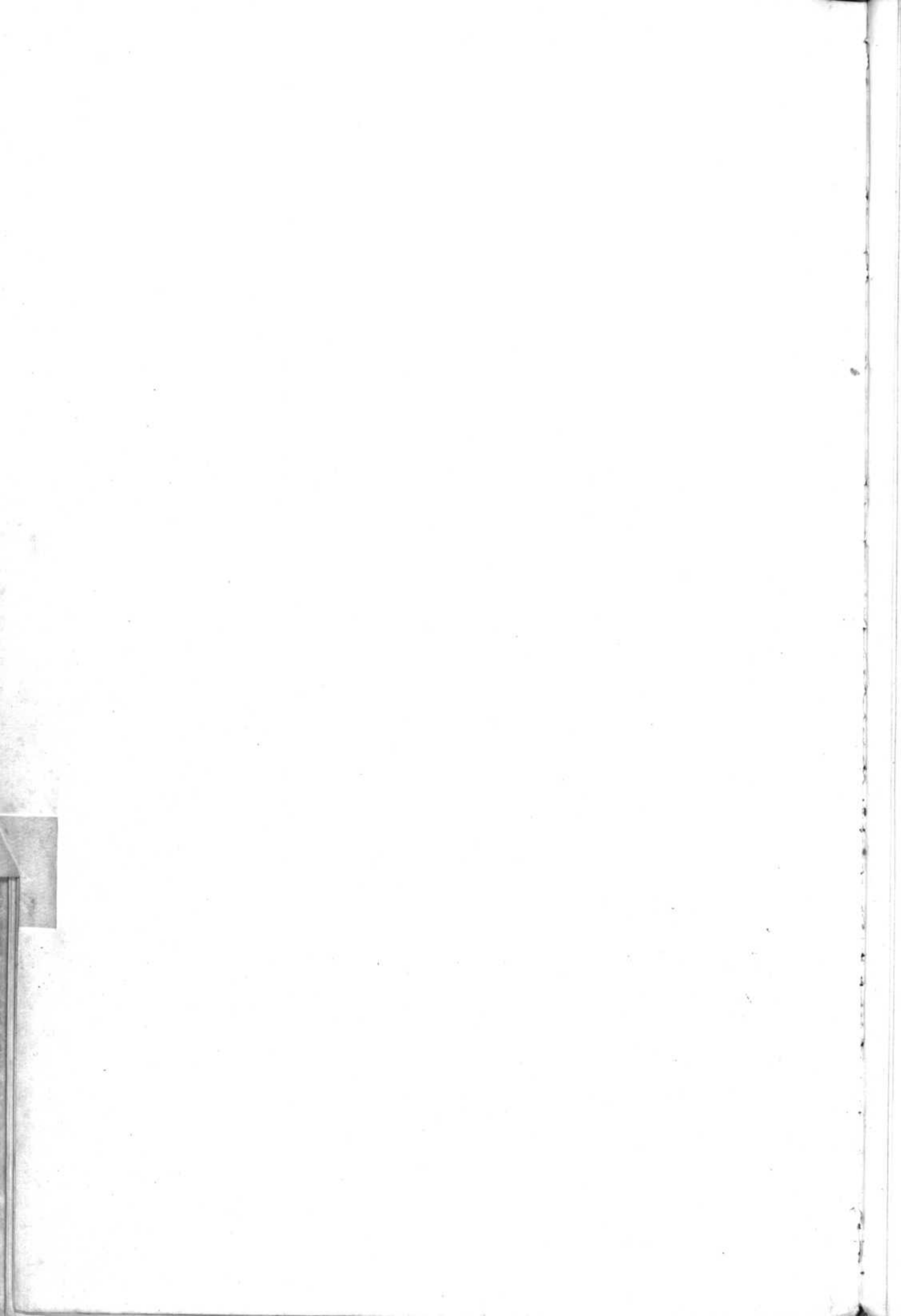
Pache Marguerite Sophie	355
Panchaud Paul Alois.	356
* Pache Marie Adrienne.	358
Pillet Louis Antoinette	359
Pilet Rose.	360
Prodollet Ernest Gustave François	363
Terrin Jeanne Marie.	371
* Panchaud René Emmanuel	367
Terrin Fernand Louis.	369
Panchaud Blanche.	371
* Terrin Antoinette Julia	373

1876.

Grayson Alcott Lucien

37

Q
R
S
T
U
V
W
Y
Z



1876.

Ruchonnet Henriette Maria	8
Rahn Emile David	8
Rochat Pauline Henriette	9
Ritter Ernst	14
Rojard Caroline Sophie	31
Redard Catherine Ursule.	33
Raymond Jules Louis	35
Romeo Lucien Michel	47
Rondot Eugene Alie	51

1877.

Richardet Robert	64
Reichenbach Hermann Georges Edouard	66
Roddet Robert Lucien	67
Reynaud Henri Louis	68
Ramuz Henriette Emma	72
Rey Henri	74
Reynaud Marius Louis	83
Regamey Marius Samuel	91
Reich Lina Emile.	93
Roberti Rose Marie Julie Marguerite	97
Ritter Friedrich Gustave.	98
Rieben Jules Edouard.	106

1878.

Reynaud Albert	116
Romeo Louis	127
Reichenbach Leonora Marie Gauguier	129
Rochat enfant n. m. m. m.	132
Rey Auguste Daniel	139
Ruffieux Louis Alphonse	140
Redard William	141
Rieder Henri	144
Rahn Charles Henri	158
Reynaud Melanie Eva Adèle	161

1879.

Ritter Friedrich Ernst	179
------------------------	-----

Reynaud Edouard Louis.	186
Roberti Charles Paul Constant	193
Rahn Henri	196
Ruffieux Anna Delphine	197
Rahn Marguerite	197
Rieben Albert Emile	209
Raymond Lucie Alie	210
Roemer Cecile	220
Righini Virgilio Louis.	223
Reichenbach Maximilian Bogitlan Leon	225

1880.

Regamey Ferdinand Jules.	234
Rothacher Jean Ulysses.	234
Ritter Friedrich Emile	239
Rahn Helene Marguerite	244
Rahn Emile Anna.	254
Rey Eugene	259
Reynaud Henri Francois.	268
Ruchonnet Jeanne Louise.	269
Rupp Charles Louis	278

1881.

Ramulet Louise	293
Rothacher Marie	293
Rochat Helene Marie	312
Rahn Edouard Marie.	334
Rahn Victor Louis.	339
Reynaud Guttae Henri	341
- 1882. -	
Reynaud Albert Julien.	361
Ritter Via Mathieu.	362
Rochat Auguste Victor.	368
Rothacher Jeanne Elisabeth.	374
Regamey Celestine	389





1876

Soutter Charles Maurin	6
Stierlin Antoinette	22
Soutter Jeanne Julie	26
Souvey Maurice Louis Auguste	36
Serey Francois Maurice	53
Schwanenröder Johanna	54

1877.

Sechoud Helène	61
Schouler Marguerite Fierrette	63
Sieber Edouard Victor	65
Stierlin Helène.	108

1878.

Simons Joseph André	123
Sulina Louis Victor.	127
Solaro Louise Joséphine	132
Schweingruber Lina	134
Schweitzer Louis	141
Staub Gustave	143
Schulthess Louis	147

1879.

Serey Louis Alois	175
Sieber Auguste Roda.	171
Schouler Charles Francois Louis Bernard	184
Scheidegger Alice Marie Roda	189
Solaro Marie Caroline	203
Schleicher Louise Olga.	206
Sauty Jules-Alois.	211

1880.

Simons Marie Antoinette Joséphine	257
Sieber Adolphe Louis.	270
Stamm Louis Charles	276
Simmon Elise Louise	279

1881.

Sauty Louis Charles Constant	283
------------------------------	-----

Solaro Jules Anna.

288

Schleicher Jean-Jacques.

295

Scheidegger Francois Robert.

324

Straub Jacob.

336

1882.

Sauty Adèle Julie

349

Serey Jean Pierre

389

S

T

U

V

W

Y

Z

1876.

Thury Marguerite	3
Thibaud Adèle Blanche Bernette	15
Trivelli Gabriel François	59

1877.

Pardy Louis François	102
Pireford Pauline Louise.	104

1878.

Pillmann Anna	119
Fronchet Jeanne Bernette.	122
Trivelli Charles.	138

1879.

Pireford Marie Elie	175
Thibaud Maurice Louis	199
Frautwein Charles Frédéric Bernhard	210
Trivelli Victor	225

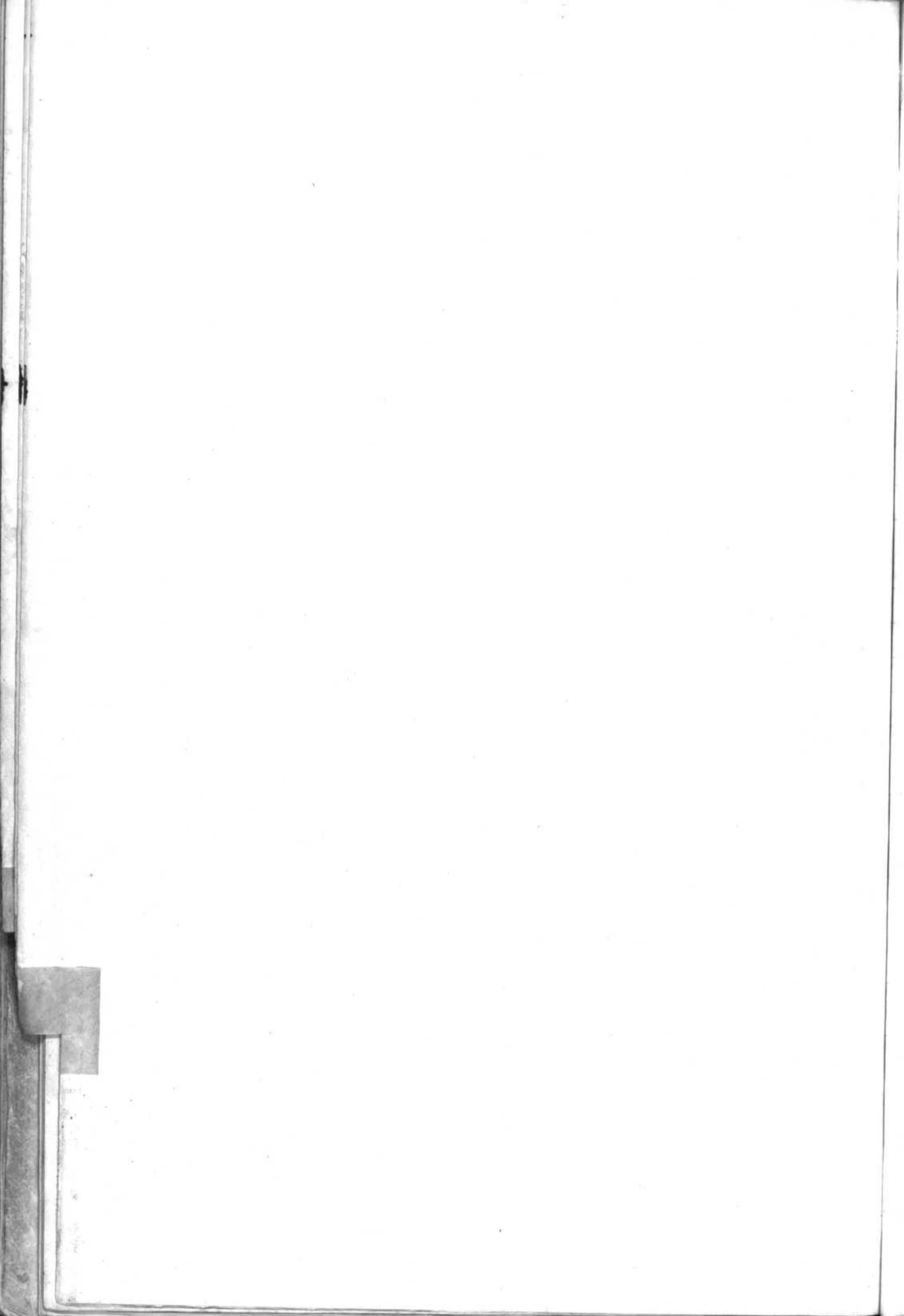
1880.

Frautwein Elisabeth Marie	263.
---------------------------	------

1881.

Fronchet Henri	298
Pireford Augustin Caroline.	305
Pétag Henri	308
Trivelli Victor François.	332
Thibaud Jeanne Bernette.	335

T
U
V
W
Y
Z



1877.

Arasco Pauline Hennette.

109

1880.

Unternehmer Cécile Lemay.

259

1881.

Mellichi Charles Rodolphe.

291

Unternehmer James Hilario Eugénie.

322

U
V
W
Y
Z

1876.

Vernet Charles Edouard	12
Vallotton Louis	17
Vulliamy Elie. Lina	52

1877.

Veil Emma	70
Vernet Ami Henri	83

1878.

Villard Emma Louise.	118
Vallotton Henri	120
Volet Louis Frédéric	126
Vulliamy Alie Henri.	142
Vernet Gustave.	150
Vuffray Louis	152
Vuillemont Jeanne Henriette	153

1879.

Veil Louis Conrad.	204
Vernet Adèle Suzanne	217

1880.

Villard Jenny Alice	230
Von Au Jeanne Henriette	245
Von Au Louise Sabina	246
Vuffray Henri Alfred.	253
Vulliamy Alie Rose.	264

1881.

Von Au Henriette Louise.	323
Vallotton Julie Charlotte.	337
Vuffray Adolphe August.	341

-1882-

Von Sury Anna Louise Jenny.	355
Vernet Alie Constante.	360
Von Au Louise Marie.	381
Von Au Blanche Marguerite.	387
Vallotton Alfred Auguste.	387
Villard Antoinette Louise.	391

V
W
Y
Z

1876.

Wambold Helene. 2
Wahl Emma 15
Widmer Juliana Josephine 48

1877.

Wenger Louise Emilie Charlotte 79
Wyss Otto. 98
Wild Marie Fanny 107
Widmer. Leon Ulrich 112

1878.

Weyeneth Fides Alfred 118
Wenger Blanche 152
Wolf Julie Marie 172
Widmer Emilie Joseph. 226

1880.

Wenger Fanny Helene Emilie. 276

1881.

Widmer Bertha Augustine 284
Widmer August ne. woth 285
Wolf Henri Edouard. 335

1882.

Widrich Louis Mathias 353
Widmer Louise Anna. 367





1876	
Leeb enfant néobart	45
1877.	
Zulauf Marie Alice	82
1878.	
Zwahlen Anne	171
1879.	
Zulauf Jules François	205
Leeb Marius Jules.	212
1880.	
Zanotti Lydie.	239
1881.	
Leeb Jeanne Marie	320
Zulauf François.	345

